This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

937,992

1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

OTO
G87
H5

ŒUVRES COMPLÈTES

DE GRINGORE

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou
Caractères elzeviriens de la Librairie Daffis.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

GRINGORE

Réunies pour la première fois

PAR MM.

A. DE MONTAIGLON ET J. DE ROTHSCHILD

—

TOME II

MYSTÈRE INÉDIT DE SAINT LOUIS

PARIS

PAUL DAFFIS, ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE

DE LA BIBLIOTHÈQUE ELZEVIRIENNE

7, rue Guénégaud

—

M DCCC LXXVII

PRÉFACE.

I.

La *Vie Monseigneur Saint Louis par personnages*, que nous imprimons pour la première fois, est pourtant une des œuvres les plus considérables de Gringore. Longtemps elle a été complétement inconnue, et elle n'a pas été signalée au public depuis plus de quarante ans[1].

C'est M. Onésime Leroy qui, dans ses « *Études sur les Mystères* », Paris, Hachette, in-8°, 1837, p. 309-64, en a donné le premier une analyse complète avec un certain nombre de citations.

M. Villemain, rendant compte, dans le *Journal des Savants* d'avril 1838, du livre de M. Leroy, a particulièrement insisté sur l'œuvre de

1. Au commencement de ce siècle, Méon en avait fait une copie qui s'est retrouvée dans le catalogue de vente de la bibliothèque de M. de Soleinne (I, 1844, n° 580). Elle fut vendue 50 fr.; nous ne savons dans quelles mains elle a passé.

249700

notre poëte[1]. Les « Études sur le théâtre en Lorraine », publiées par le savant archiviste M. Henri Lepage, dans les « Mémoires de la Société des sciences, lettres et arts de Nancy, » 1848, in-8°, p. 257-60, ne font, pour notre Mystère, que s'en tenir à l'analyse première de M. Leroy.

Depuis, M. Chassang a publié en 1861[2] une étude nouvelle : « Pierre Gringore ou un poète dramatique au temps de Louis XII et de François Ier », et en 1870 M. Francisque-Michel, en tête d'un Mystère plus ancien, imprimé à Londres pour le Roxburghe Club, a consacré une partie de sa Préface, p. v-xlii, à une analyse de la *Vie S. Louis*, toujours d'après le livre de M. Leroy.

Comme nous donnons le texte complet, c'est à lui que nous laisserons la parole. Au lieu de considérations littéraires, qui d'ailleurs se sont déjà produites et dont le lecteur a ici d'autant moins besoin qu'il peut maintenant les faire lui-même, nous examinerons un certain nombre d'autres questions, en commençant, comme il convient, par la description de l'unique manuscrit qui nous ait conservé cette œuvre, importante à plus d'un titre.

1. Dans un ouvrage postérieur : « Histoire comparée du Théâtre et des mœurs en France », Paris, Hachette et Amyot, 1844, in-8°, M. Leroy a analysé cet article de M. Villemain, p. 394-8.

2. Adolf Ebert, Jahrbuch für Romanische und Englische Literatur; dritter band; Berlin, 1861, in-8°; p. 297-338. Ce qui se rapporte à la *Vie de saint Louis* y occupe les pages 327-35.

II.

C'est un petit in-folio, sur parchemin, de 175 feuillets, large de $0^{m}192$ sur $0^{m}276$ de haut, habillé, sous Louis-Philippe, d'une reiiure de maroquin rouge plein, et qui porte, dans le Fonds français du Département des manuscrits de notre Bibliothèque nationale, le n° nouveau 17,511.

Il n'y est entré d'ailleurs qu'à la Révolution, puisqu'on y trouve la marque de la Bibliothèque de l'Abbaye Saint-Germain-des-Prés dans la mention « *S^ti Germani a pratis* 2191 », ce qui est le numéro du catalogue manuscrit de Dom Poirier. Un n° 835 se rapporte à un numérotage antérieur de l'Abbaye, conservé d'ailleurs par un catalogue manuscrit de 1677. Le n° 1535 est celui du Fonds Saint-Germain français, par conséquent le premier numéro de la Bibliothèque nationale.

Le manuscrit présente aussi quelques mentions de possesseurs antérieurs. On y lit, après le vers 3262 (voy. p. 150 et 332), le nom *Pellerain;* après le vers 3365 (voy. p. 154 et 333), la signature *P. Théron*, et, à la fin du deuxième Livre : « A bien vienne tout 1560 ».

La note du premier feuillet est plus intéressante. Elle nous prouve que le manuscrit n'est entré à Saint-Germain-des-Prés qu'à l'extrême fin du XVIIe siècle, sinon même au commencement du XVIIIe :

« Donné par M^r Le Féron, M^tre des Comptes et Grand M^e des Eaues et Forets de l'Ille de France. »

La réunion des deux qualités permet de se

fixer sur un nom au milieu de la famille très-nombreuse des Le Féron, qui a donné entre autres deux Prévôts des Marchands à la Ville de Paris [1]. Il s'agit évidemment de Jean-Baptiste le Féron, reçu à la LXIVe charge de Conseiller-Maître à la Chambre des Comptes le 15 septembre 1681, et mort le 27 juin 1705 [2]. C'est un nom qu'il faut ajouter à ceux des donateurs de la Bibliothèque des Bénédictins qu'a réunis M. Léopold Delisle dans la belle histoire du Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque du Roi [3], dont il a enrichi la collection commencée en 1866 par la Ville de Paris.

Le manuscrit est incomplet à la fin, sinon d'un cahier, au moins d'un feuillet ; le texte (p. 320) montre manifestement qu'il manque peu de chose, puisque le couplet dit par « Populaire » commence le compliment final adressé aux spectateurs.

Heureusement pour l'histoire littéraire, la pièce n'a pas perdu ses premiers feuillets. La devise : RAISON PAR TOUT, qui se trouve répétée à la fin des six premiers Livres [4], suffirait à la faire attribuer avec vraisemblance à Gringore. Elle

1. Lazare, *Dictionnaire des Rues de Paris*, 1844, grand in-8°, p. 305 et 306.

2. *Dictionnaire* de Moréri, Paris, 1759, in-folio, V, 95, et Mlle Denys, *Armorial de la Chambre des comptes*, Paris, 1780, petit in-4°, p. 303 et cclij. — Les Le Féron portaient de gueules au sautoir d'or, accompagné, en chef et en pointe, d'une molette d'éperon de même, et, aux flancs dextre et senestre, d'une aiglette aussi de même.

3. In-folio, t. II, 1874, p. 447, dans l'article consacré aux Manuscrits de Saint-Germain-des-Prés.

4. P. 26, 65, 104, 141, 179, 217.

n'apporterait pourtant pas la certitude absolue, car on pourrait objecter l'absence de la seconde forme, *Tout par raison*, qui se trouve entre autres sur le bois du titre des *Folles entreprises*[1], et aussi sa présence dans la marque d'un livre imprimé en 1552 par le libraire parisien Pierre Guymier[2].

Par contre il serait impossible de dire, même de supposer, où l'œuvre avait été représentée et pour qui elle avait été écrite.

III.

Il faut insister sur le précieux en-tête du manuscrit, car les conclusions qui en ont été tirées ont, croyons-nous, besoin d'être révisées.

En voici les termes : « Cy commence la Vie « Monseigneur Sainct Loys, Roy de France, par « personnaiges, composée par Maistre Pierre « Gringoire à la requeste des Maistres et Gou- « verneurs de ladicte Confrairie dudict Sainct « Loys, fondée en leur Chapelle de Sainct Blaise « à Paris. »

Remarquons d'abord que le mot *ladicte Confrairie* révèle qu'il y avait auparavant une portion de texte où cette Confrérie était nommée. Étaient-ce ses Statuts, son Office, la liste de ses membres? Lorsque le manuscrit a cessé de faire partie des archives de la Confrérie pour passer dans les mains d'un amateur, — probablement avant J.-B. Le Féron, car on comprendrait peu

1. Brunet, I, col. 1747.
2. Silvestre, Marques typographiques, n° 451.

que les deux noms : Pellerain, Théron, et la devis avec la date de 1560 aient pas été écrits avan cette sortie — il peut s'être passé deux choses Ou les Maîtres, qui ne s'intéressaient plus au vers démodés de Gringore, ont gardé l'en-têt parce qu'il se rapportait à la Confrérie et lu était encore utile; ou bien l'un des nouveau possesseurs l'a supprimé parce qu'au contrair ce qui seul l'intéressait, c'était l'œuvre drama tique au point de vue littéraire. La premièr hypothèse serait plus naturelle que la seconde si l'on ne pouvait également supposer que l premier vendeur, plutôt que le premier acheteur a pu opérer cette ablation dans le but malhon nête d'enlever la trace de l'origine du manus crit.

En tout cas la mention subsistante peut suf fire, non pas à fixer une date qui se pouvai trouver dans ces liminaires perdus ou qui devai tout au moins pouvoir en être dégagée, mais, c qui est déjà important, à particulariser la Con frérie. Comme on le voit, si d'un côté le fait d patronage de Saint Louis est l'un des élément de la recherche, de l'autre la Chapelle Saint-Blais à Paris est le second. Le premier terme étan complet en lui-même, c'est le second qui doi être éclairci. Il ne peut l'être d'une façor acceptable que si l'explication s'applique er même temps aux deux termes de la question.

IV.

M. Onésime Leroy (p. 309-12) ne fait intervenir que deux Confréries. Il exclut les Barbiers-

Chirurgiens, qui se réunissaient à l'église du Saint-Sépulcre; il accepte le corps des Tapissiers et Merciers. Il fait remarquer que ces derniers tenaient leur Confrérie au Palais dans la salle de Saint-Louis, et il ajoute qu'ils la tinrent en 1508 dans la Grand' Salle, où, dit-il, il est probable que l'ouvrage de Gringore fut représenté devant la statue même de saint Louis. Malheureusement il oublie le fait de cette Chapelle Saint-Blaise, dont il ne tient aucun compte.

Nous pouvons mettre le lecteur à même de mieux choisir depuis que M. Willem a fait figurer dans sa petite « Collection de documents rares ou inédits relatifs à l'histoire de Paris », *le Calendrier de toutes les Confréries de Paris, tant de celles de dévotion, où toutes personnes sont reçeues, que de celles des Nobles, Communautez, Marchands, Bourgeois, gens de mestier, Artisans et mécaniques*[1], par Jean-Baptiste Le Masson, Forésien, l'un des Aumôniers ordinaires de Louis XIII, à qui l'ouvrage est dédié. Dans ce livre, — plus que rare et jusqu'à cette réimpression presque inconnu, — il n'y a pas moins de seize Confréries qui, ayant pour patron saint Louis, ont leur fête le 25 août.

Ce sont, dans l'ordre des trois grands quartiers de Paris :

Dans la *Cité* : Les Compagnons Merciers, en l'église basse de la Sainte-Chapelle, où y a paroisse (p. 46, 69);

Dans la *Ville* : Une bande de Charpentiers à Sainte-Catherine du Val-des-Écoliers (31, 80); — les Sergents à verge à Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (p. 35, 87); — les

1. A Paris, chez Martin Collet, au Palais, en la gallerie des libraires, M. DC. XXI.

Marchands Merciers et quelques autres au Sépulcre (p. 46 95-6); — les Pêcheurs *à verge*, c'est-à-dire à la ligne, Saint-Leufroy (p. 47, 100); — les Aiguilletiers ou Ferreur d'aiguillettes à Saint-Eustache (p. 102);

Dans l'*Université :* Les Passementiers aux Augustins (p 73);

Dans les *Faubourgs :* Les Fripiers à Saint-Sulpice (p 125).

Dans le *Calendrier*, à la date du 25 août (p. 46-7), Le Masson cite quelques autres Confréries de Saint-Louis :

Dans la *Cité*, celle des Tapissiers, dans l'église basse de la Sainte-Chapelle;

Dans la *Ville :* Les Retordeurs de laine à Saint-Martin des-Champs, — les Porteurs de blé à Saint-Eustache, — aux Augustins les Faiseurs de cordons et les retordeurs de boyaux pour faire des raquettes, — celle des Sept-Vingts Aveugles de Paris aux Quinze-Vingts, — les Maçons à Sainte-Catherine du Val-des-Écoliers.

Dans un article sur les *Saints Patrons*, M. Peignot (*ibidem*, p. 151-2) y joint les Maquignons les Pâtissiers et les Perruquiers. Beaucoup de ces Confréries étaient bien peu importantes Cela est simple, car les grandes, constituées avant saint Louis, avaient déjà leurs patrons, et les petites qui portent son nom lui sont certainement postérieures, mais il n'a pas encore été question de la Chapelle Saint-Blaise. Toutes les Confréries que nous venons d'énumérer sont donc exclues par là même.

Une seule, dans l'Université, satisfait à cette condition, celle des Maçons et Charpentiers « le jour saint Blaise, troisième Février, *à la Chapelle saint Blaise et saint Louis* » ; Le Mas-

son, p. 71[1]. Par là nous sommes dispensés de chercher une chapelle Saint-Blaise à l'intérieur d'une autre église. Il s'agit en effet d'un édifice distinct, qui se trouvait au côté sud de l'église Saint-Julien-le-Pauvre et longitudinalement en façade sur la rue Galande, entre la rue Saint-Julien-le-Pauvre et la rue du Fouarre qui commencent toutes deux à la rue de la Bucherie, derrière le quai des Grands-Degrés, en face de la façade méridionale de Notre-Dame.

V.

Or voici ce qu'on trouve dans le Théâtre des antiquitez de Paris de Dubreuil, Paris, Pierre Chevalier, 1612, in-4°, p. 588-90, répété sans addition par Malingre, 1640, in-f°, p. 270 :

De la Chapelle de Sainct-Blaise et Sainct-Louys, qui est en la rue Galande, près Sainct-Julien-le-Pauvre.

Le lieu d'icelle Chapelle, qui est sur la paroisse de Sainct-Séverin, servoit anciennement aux Religieux de Sainct-Julian-le-Pauvre, soit que ce fût leur Chapitre ou Réfectoire, ou bien une Chapelle particulière; mais, en estant hors, les Massons et Charpentiers de la Ville, en l'an 1476, y establirent leur Confrairie, qui est de sainct Blaise, evesque et martyr, et de sainct Louys, Roy de France, et davantage l'augmentèrent du long portail qui vient sur rue. En faveur de quoy Charles de Bourbon, Cardinal de Sainct-Martin-des-Monts, Archevêque et Comte de Lyon, Primat des Gaules et Evesque de Clairmont, par ses Lettres de l'an 1477,

1. Il est étonnant de ne pas voir les Charpentiers sous l'invocation de saint Joseph. Le Masson, p. 31, nous apprend que, sinon les Maîtres, au moins les Compagnons Charpentiers, qui formaient deux Confréries, avaient leur fête le 19 mars, jour de saint Joseph.

du 28e jour de janvier, donna à toutes personnes, vrayement pénitenz et confèz, qui, les jours de festes de sainct Blaise, de sainct Louys, de Noël et de Pasques, visiteroient ladite Chapelle, y feroient dévotes prières et aumôneroient de leurs biens, pour chacune feste cent jours de vraye indulgence des pénitences à eulx enjointes. Par lesdictes Lettres ladicte Confrairie est intitulée en ceste sorte:

Fraternitas Beatorum Blasii, Martyris, et Ludovici Confessoris, quondam Franciæ Regis, incœpta per Latomos et Carpentarios Parisienses, fundata per eos in Basilicâ præfatorum Beatorum, juxta sanctum Julianum veterem et in parrochia S. Severini. »

L'année suivante, 1478, les Massons et Charpentiers obtinrent encore d'autres pardons. Jean Roulin, Cardinal de Sainct-Estienne-*in-Cœlio-monte* et Evesque d'Authun, donna à tous ceux et celles qui, les jours sainct Blaise, sainct Louys au mois d'aoust, de la Résurrection, de la Pentecoste, de tous les Saincts, de Noël et de la Conception, Nativité, Anonciation, Purification et Assomption de la glorieuse Vierge Marie, et le jour du vendredy saint depuis les premières vespres jusques aux secondes, estans vraiment pénitens et confèz, visiteroient ladite Chapelle et y départiroient de leurs biens et commoditez, à chacun des dits jours et festes, cent jours d'indulgence des pénitences à eux enjointes.

Ladicte Chapelle n'a aucune fondation et n'est entretenue que par les Massons et Charpentiers de cette Ville de Paris, qui y font chanter une grande Messe, avec le son des orgues, tous les Dimanches et bonnes Festes de l'année, par des Religieux des Carmes.

Le mur d'icelle Chapelle est tout couvert d'histoires peintes à destrampe, où entre autres sont représentez les faicts et gestes de sainct Louys, roy de France[1].

1. Je ne connais aucune vue de la chapelle de la rue Galande. On voit seulement par les grands plans à vol d'oiseau, comme celui de Gomboust, qu'elle était orientée et, par son peu d'importance, qu'elle ne devait pas avoir de bas côtés, mais se composer d'une seule nef. A plus forte raison n'a-t-on des peintures en détrempe, qui représentaient l'histoire de saint Louis, aucun autre souvenir que la mention du P. Dubreuil. Elles étaient nécessairement de

Piganiol, V, 356-7, nous apprend la suite de l'histoire de notre Chapelle :

« L'an 1476, les Maçons et les Charpentiers de la Ville de Paris y établirent leur Confrérie et firent en même temps bâtir le portail qui donne sur la rue Galande. Cette Chapelle ne reconnoît d'autres fondateurs ni d'autres bienfaiteurs... Ils l'ont fait rebâtir en 1684 et ont fait mettre cette inscription sur la porte :

CHAPELLE DE S. BLAISE, DE S. LOUIS ET DE S. ROCH. 1684.

L'abbé Le Beuf nous donne la date de sa fin :

« Comme cette Chapelle menaçoit ruine les années dernières, le service qui s'y faisoit a été transféré à la Chapelle de Saint-Yves, rue Saint-Jacques[1], et elle est presque entièrement détruite (éd. Cocheris, III, 390-1). » — Elle l'a été complètement vers 1770 (Note de M. Cocheris, III, 422).

VI.

Sur la Communauté elle-même on pourra voir le *Dictionnaire de police* de Des Essarts, plus

la fin du XVe siècle, au plus tôt, ou du commencement du XVIe siècle.

Comme sujet au moins, les admirables verrières de la Sainte-Chapelle du château de Champigny, près de Chinon, peintes au XVIe siècle, traitent les mêmes motifs, probablement d'une façon très-supérieure. En attendant que quelque éditeur de Joinville en fasse le sujet d'un appendice monographique accompagné de chromolithographies, qui donneraient au volume la plus intéressante et la plus belle illustration artistique, je renverrai à la description qu'en a donnée M. de Chergé dans les Mémoires des Antiquaires de l'Ouest, et qui a été tirée à part, 1840.

1. Paroisse Saint-Benoît; Lebeuf, II, 67-8, 119-20.

facile à consulter que le Traité de la Police de La Mare, qu'il a en quelque sorte découpé en tranches pour le mettre en ordre alphabétique. A l'article *Communauté des Maîtres Maçons*, VI, 1788, in-4°, p. 153-61, et à l'article *Charpentiers*, II, 473-97, on voit que, comme Communautés, les deux métiers étaient distincts. Ils n'étaient donc unis que par les liens de la Confrérie. La Communauté des Charpentiers avait des statuts bien plus anciens, ayant les usages du temps de Maître Fouque du Temple, qui vivait au XIIIe siècle.

La preuve est faite maintenant. La Communauté était importante, la plus considérable même, sauf celle des Merciers; elle était riche, la seule qui eût une église à elle; son éclat le plus grand paraît même aller du XVe au XVIe siècle, et l'on comprend très-bien qu'à l'apogée de sa prospérité elle se soit donné l'honneur de faire écrire pour elle un Mystère sur l'un de ses deux patrons. Comme elle est ancienne, il est bien probable que saint Louis est un nom ajouté et qu'antérieurement les deux Communautés, ou l'une des deux, étaient sous le seul patronage de saint Blaise. Du reste les deux saints sont ensuite toujours réunis. M. Forgeais, dans ses *Méreaux des Corporations Parisiennes* (1864, in-8°) en reproduit deux du XVIe siècle où l'on voit saint Louis à côté de saint Blaise, qui tient le râteau de fer, instrument de son supplice. Nous avons leur Mystère de saint Louis; peut-être les Confrères avaient-ils commencé par en faire faire un premier sur saint Blaise.

En effet, dans le Catalogue d'un marchand

libraire à Tours, vers 1471, publié par M. Ach. Chéreau, Paris, 1868, in-16, on trouve p. 54, nº 194, parmi les Mystères manuscrits, la mention, toute sèche, S. BLAISE. On n'en connaît pas d'imprimé, mais notre confrère et ami M. Paul Meyer a découvert des fragments importants d'un Mystère de saint Blaise, qu'il doit publier. Sauf les sujets en quelque sorte généraux comme ceux de l'Ancien et du Nouveau Testament, ou les Miracles de la Vierge, les Mystères spéciaux étaient en général le fait, non de l'initiative et du choix des *facteurs*, mais, comme les sujets de tapisseries du même genre, d'une commande en quelque sorte locale. Certainement un Mystère de saint Blaise peut avoir été écrit pour une ville où il était particulièrement honoré dans une église importante sous son vocable, mais il se peut tout aussi bien que notre Corporation des Maçons et Charpentiers en ait fait faire un. La supposition est trop naturelle pour ne pas être exprimée.

VII.

Les Mystères, souvent fort longs, ne pouvaient se représenter en une seule journée; pour en représenter certains il fallait une semaine et parfois davantage, mais on avait l'habitude de reprendre et de continuer la représentation les jours suivants. Ici — où l'on ne peut mettre en doute que la Vie de saint Louis ait été jouée, car à la fin de chaque Livre il y a une adresse au public, — il semble que chaque Livre, d'ailleurs très-distinct comme sujet, ait été joué, non-

seulement successivement, mais séparément à de longs intervalles.

Le drame de Gringore est écrit en vers huit pieds; sept Livres sur neuf commencent p des vers de dix pieds, qui forment une sorte ligne de démarcation et de reprise ou plut d'en-tête et de prologue. On pourrait donc pe ser que le deuxième et le cinquième Livre, — l deux seuls qui ne commencent point par d vers de dix pieds, — se reliaient avec ceux qui l précèdent en se jouant le même jour, le deuxièr à la suite du premier, et le cinquième à la sui du quatrième. Quoi qu'il en ait été, trois de c passages finaux adressés à l'assistance renvoie les spectateurs d'une année à l'autre.

Le premier est à la fin du quatrième Liv (voy. p. 141) :

Suffise vous pour cette année;

le second à la fin du cinquième Livre, p. 17

Jusqu'à ung an, noble assistence,
Adieu; prenez en pacience;

le troisième à la fin du huitième Livre, p. 28

Messeigneurs, soyez tous contens
Pour cette année. N'ignorez pas
Qu'après qu'avez veu le trespas
De sainct Loys, que ne voyez...
Aulcuns miracles qu'il a fais,
Et non pas pour ceste journée,
Maiz Dieu vueille que l'autre année
Toute la belle compaignée
Y soit, et le bien multiplie
A tous ceulx qui sont resjouys
D'entretenir la Compagnie
De notre Patron saint Loys.

Le neuvième Livre a donc été joué seul l'année suivante, et cela est certain aussi pour le cinquième Livre, puisqu'il se termine comme le quatrième par un renvoi à une autre année. En voyant que la fête de la Confrérie était la saint Blaise, la seule même qu'indique Le Masson, en voyant aussi ce que le P. Dubreuil indique de fêtes religieuses célébrées annuellement par la Confrérie, on aurait, — même en admettant qu'on n'ait jamais joué qu'un seul Livre à la fois, — pu croire qu'il eût suffi d'une année ou de deux au plus.

Les mentions positives que nous venons de transcrire ne permettent pas cette supposition. Les neuf Livres ont pu être joués en neuf ans, et tout au moins n'ont-ils pu être joués en moins de quatre, puisqu'il y a trois renvois à une année suivante.

Est-il besoin de dire que les représentations ont dû avoir lieu dans la Chapelle de la rue Galande, et avoir au moins commencé le 25 août plutôt que le 3 février, le jour de saint Louis plutôt que le jour de saint Blaise.

De plus il ne nous est pas possible de fixer les dates des années d'une façon positive. Rien dans le texte n'offre le moindre élément d'où on puisse la conclure.

Il est clair que ce Mystère n'est pas la première œuvre littéraire de Gringore, qui commence sous Louis XII par le Château de Labour en 1499, et qu'il se rapporte à l'époque de son long séjour à Paris. La Farce, la Sottie et la Moralité, imprimées dans notre premier volume, ont été jouées aux Halles de Paris le mardi

gras 1511[1], et Sauval nous a conservé, dans les pièces de son troisième volume, la preuve que Gringore était le fournisseur ordinaire et officiel des poésies dramatiques de circonstance.

Je transcrirai ces passages, qui sont curieux en eux-mêmes pour l'histoire littéraire de notre poëte :

« A Jehan Marchant et Pierre Gringore, Compositeurs et Charpentiers, qui ont fait et composé le Mystère fait au Chastelet de Paris à l'entrée de M. le Légat, ordonné des personnages, iceux revestus et habillés ainsi que audit Mystère étoit requis, et pareillement d'avoir fait des échafauts qui étoient à ce nécessaires, et pour ce faire fourni le bois, cent livres (*Ordinaire de Paris pour* 1502 (Sauval, Preuves, III, 333).

« A Jehan Marchand, Charpentier de la grand' coignée, et Pierre Gringore, Compositeur, cent livres, pour avoir fait et composé le Mystère fait au Châtelet à l'entrée de M. l'Archiduc... A eux la somme de 50 liv. parisis pour accomplir le Mystère qui se devoit faire à l'entrée de la Reine de France, lesquels ont fait et préparé la plus grande partie du Mystère, pour parfaire et accomplir quand le bon plaisir sera à ladite Dame faire ladite entrée; ainsi que ledit Marchand et Gringore se sont obligés par devant deux Notaires (*Ibidem*, 534).

« Maîtres Jean Marchant et Pierre Gringore cent livres, pour par eux avoir fait les eschafaux et fait faire le Mistère sur la porte dudit Chastelet de Paris à l'entrée de Madame la Reine, qui fut par elle faite en ceste ville de Paris, quis et livré par eux les habillemens et autres choses nécessaires appartenantes pour ledit Mistère (*Ordinaire de Paris de* 1505. *Ibidem*, 537).

« A Jehan Marchand, Charpentier, et Pierre Grégoire, Historien et Facteur, demeurant en ceste ville de Paris, la somme de 115 liv. parisis à eulx ordonnée par les Trésoriers de France, par leur Lettre du quatorze novembre 1514, pour avoir... fait faire les échafauts, composé les Mystères,

1. Brunet, II, col. 1749. C'est par conséquent 1512, n. st., le mardi gras étant avant Pâques.

habits des personnages, loué tapisseries et salarié les Chantres, Menestriers et autres personnes pour servir aux Mystères qu'il a convenu faire a l'entrée de la Reine, faite en ceste ville le présent mois, au devant du portail du Chastelet de Paris, qui est le principal siège de la Juridiction ordinaire; lequel Mystère a esté bien et honnestement fait et accompli et au grant nombre de personnages faisant ledit Mystère qu'il a convenu audit Marchand et Grégoire salarier, les vestir et accoustrer selon la qualité des personnes qu'ils représentoient, etc.

« A eux cent quinze livres, pour leurs peines, salaires vacations, d'avoir fait, devisé et composé le Mystère qui a esté fait à la Porte de Paris, pour la décoration de l'entrée du Roi nostre Sire, qui fut faite en ceste ville de Paris le quinzième jour du présent mois de février... comme pour les récompenser des frais par eux faits en accoustrement de draps de soye, échaffaux, engins et autres qu'i leur a convenu avoir pour agréer[1] ledit Mystère (*Ordinaire pour l'année finie à la St-Jean* 1515, *Ibid.*, 593-4).

Malgré la mention de personnages en costumes, ce dont il vient d'être question peut bien ne pas avoir été de véritables pièces de théâtre avec un sujet réellement en action et doit n'avoir été que des dialogues, même des couplets absolument séparés. Dans les entrées, surtout dans les entrées royales, le défilé avait trop d'importance et occupait trop de temps pour arrêter longtemps le principal personnage et tout son cortége. Des compliments allégorisés et d'une rhétorique solennelle étaient l'habitude dans ces circonstances; mais ces mentions relevées par Sauval prouvent ici que de 1502 à 1515 Grin-

1. Arranger, mettre sur pied; les termes maritimes *agrès* (voiles, cordages et poulies d'un navire) et *agréer* (garnir un vaisseau de ses agrès) expliquent le mot du vieux compte.

gore était le poète officiel chargé de ces sorte de fournitures théâtrales, sinon dramatiques [1].

Il est en même temps curieux d'y voir l charpentier Jean Marchant associé avec Grin gore sur le pied de la plus parfaite égalité e ayant la même importance. Comme Marchan devait faire partie de la Confrérie, ne serait-c pas lui qui aurait fait avoir au poète la com mande de ses confrères et qui là aussi se serai chargé des échafauds et de tout l'agencement d la partie matérielle?

Avec tous ces rapprochements il paraît plau sible de croire que la date de la Vie de sain Louis doit concorder avec celles des entrées, dan lesquelles la partie littéraire était le lot et pres que le droit de notre auteur. Comme saint Loui était l'un de ses deux patrons, la Confrérie toujours été à même de penser à commande un Mystère qui lui fût consacré, mais il y a plu de probabilité pour mettre en dehors le règn de Charles VIII, aussi bien que celui de Fran çois Ier, et pour supposer que cela a dû se passe sous Louis XII. Le nom du roi, sous lequel e pour lequel Gringore a plus travaillé qu'il n' jamais fait, après ni avant, est une raison d

1. Pour n'en citer qu'un exemple, on peut voir dans l « Bulletin de la Société de l'Histoire de France », 1845 p. 111-21, le récit par Jean Nicolaï, de Tournay, de l'entrée à Paris d'Anne de Bretagne en février 1492. Il transcrit une partie des strophes, des dialogues et de ballades de ses Mystères. Ceux de Gringore, dans de circonstances semblables, ne pouvaient pas être plus longs il fallait, dans une entrée, que tout fût « jué en brief » comme le Jugement de Salomon dont parle Nicola (p. 119).

plus de le penser. C'était pour la Confrérie une si belle occasion de faire sa cour qu'on a toutes les raisons de supposer le Mystère entre les années 1498 au plus tôt et 1515 au plus tard, et beaucoup plutôt dans la seconde moitié que dans la première du règne du roi qui se trouvait porter le même nom que leur patron et être monté sur le même trône.

Ce n'est pas l'avis de M. Chassang (p. 336) :

« La date du Mystère de S. Louis n'est nulle part indiquée ; il est certain du moins qu'il n'a été composé ni dans la jeunesse de Gringore ni sous le règne de Louis XII. Nous croirions volontiers qu'il l'a été de 1524 à 1527 ; c'est en 1524 que Gringore commence ses publications religieuses, et c'est en 1527 que Duprat devient Cardinal. Or il nous semble que Bon Conseil, ce serviteur si dévoué et si habile du Roi, en même temps qu'il est une personnification du Parlement, — *Bon Conseil fait régner Justice*, — pourrait bien représenter surtout le chef du Parlement, le Chancelier [1] Duprat. Le beau rôle que joue Bon Conseil dans cette pièce est comme un remercîment à l'adresse du Parlement qui avait ouvert à la Confrérie la grand salle du Palais et permis ainsi à Gringore de représenter son œuvre sur la grande table de marbre, absolument comme s'il eût été Bazochien. »

On le voit ; M. Chassang a adopté l'opinion de M. Leroy et, comme lui, il croit à tort l'œuvre du poète faite pour la Confrérie des Merciers. C'est la grande salle du Palais qui l'a mené à l'idée du Parlement et du Chancelier Duprat, qui n'a là rien à voir. Cela tombe de soi puisque la pièce est faite pour les Maçons et Charpentiers et n'a pas eu à être jouée au Palais. De plus la Vie de saint Louis, malgré son

1. Il y a « chevalier » ; ce n'est qu'une faute d'impression.

caractère d'édification, n'est pas religieuse au même titre que les Heures de la Vierge ; c'est une pièce dramatique faite sur commande. Il faut ajouter aussi que toute la dernière partie de la vie de Gringore s'est passée non pas à Paris, mais en Lorraine, où il mourut et où il avait été appelé par le Duc Antoine, qui lui avait donné la charge de Héraut d'armes au titre de Vaudemont. C'est en cette qualité qu'il accompagna le Duc, précisément en 1525, dans sa campagne contre l'invasion des rustauds.

Les derniers ouvrages de Gringore, les *Heures de Notre-Dame*, dédiées à la Duchesse de Lorraine, ses *Chants Royaux* et ses *Notables Enseignements*, qui sont de 1525 et de 1527, portent tous son titre de Vaudemont. Il avait même perdu ses attaches parisiennes puisque, précisément en août 1527, le Parlement, qu'il aurait été occupé à louer dans sa Vie de saint Louis, défendait par arrêt la réimpression de ses *Heures* [1].

Il est donc certain que la Vie de saint Louis ne peut pas être de cette dernière époque, et il est plus probable de la supposer écrite vers la fin du règne de Louis XII.

VIII.

J'ai dit qu'il était ici inutile de parler de la Vie de saint Louis au point de vue littéraire. Le lecteur sera le meilleur juge de ce qu'il y a de simple,

1. Taillandier, Résumé historique de l'introduction de l'imprimerie à Paris, Mémoires de la Société des Antiquaires de France, Paris, in-8°, 2e série, tome III, 1837, p. 400, et Brunet, II, colonne 1752.

de clair, d'énergique dans certains passages. Il serait difficile, dans sa précision vraiment cornélienne, d'en citer un plus court et plus touchant que le vers dit par les deux pauvres enfants au moment où ils vont être pendus par la brutalité du sire de Coucy :

Je plains mon père — Et moi ma mère;

mais, en dehors de la valeur poétique, il faut au moins indiquer certaines questions, en quelque sorte purement techniques.

La Vie de saint Louis est écrite en vers de huit pieds. Non-seulement le petit vers, à la fin de chaque couplet, reste des laisses des Chansons de geste, n'y figure plus, mais il n'y a plus de répétitions ni d'enlacements de rimes par strophes de huit pieds, dont le dernier exemple nous est donné dans le Mystère de Jeanne d'Arc. Le vers de huit pieds, à rimes plates, y est court, net et précis.

Au commencement des Livres, à l'état de cavatine et de grand air, comme dans un opéra, ou de stances commes celles du Cid, Gringore s'est servi de vers de dix pieds, suivant en cela l'exemple des Mystères du xve siècle qui les attribuent à Dieu, et celui des ballades pieuses des *Puys* du même temps. On les regardait donc comme particulièrement graves et honorables, mais il est impossible de ne pas remarquer combien notre poëte y est creux, emprunté, solennellement prétentieux et rhétoricien à outrance. Autant il est libre et clair dans les vers de huit pieds, autant il est plat, effacé et maladroit dans les vers de dix. Il est même

facile d'en donner la preuve en réduisant à la mesure qui lui était naturelle ses plus grands vers, car ceux-ci ne sont plus longs en réalité que par l'addition de mots parasites, qui alanguissent le vers et l'idée.

Ainsi je transcris en vers de huit pieds un certain nombre des vers de dix par lesquels l'Empereur Frédéric commence le troisième Livre, p. 66 :

Je suis desplaisant, fantastique,
Troublé en cueur, mélancolique;
Ne sçay que grant Deable il me fault
Fors qu'ay dueil du los autentique
Du Roy Loys, si magnifique
Qu'il est renommé bas et hault.
Voullentiers luy livrasse assaut,
Mais il est par trop vertueulx;
Maulgré en ait le Dieu des Dieux.
— Noble Empereur, très bon courage;
Par moy le Roy à mort mectrons.
— Il est hardy, puissant et saige.
— Parlez à moy. — Qu'es-tu? — Oultraige;
De brief à bout nous en viendrons.
— Au Roy par Oultraige ferons
Du sanglant pis que pourrons fère.

Il n'a fallu pour cela que retrancher *pensif, despit, très, qui est, puissant, Frédéric, nous lui,* et modifier à peine, comme : *l'assault* en *assault, et qui es-tu* en *qu'es-tu,* pour avoir une élision.

On en pourrait faire autant à tous les morceaux *di bravura* de notre Mystère et à peu près à tous les vers de dix pieds, non-seulement de Gringore, mais de tous ses contemporains jusqu'à Saint-Gelais et Marot, qui y ont au contraire, après cette première éducation pénible, leurs plus heureux tours et leurs plus aimables

vivacités. Mais sur ce point il est possible de regretter que le vers de huit pieds ne soit pas resté notre vers dramatique. C'est celui des Mystères, qui ont à coup sûr leurs beaux passages. Dans les bonnes Farces il est aussi merveilleusement gai qu'incisif, et l'auteur anonyme de la traduction de l'Andrienne, qu'on attribue ordinairement, et sans aucune raison, à Bonaventure des Périers, a montré à quel degré il pouvait être élégant et tendre. Les preuves ont été faites et sautent à tous les yeux. Aucun mètre peut-être n'est plus souple, et ne se prête mieux à tous les tons, à la bonhomie, à la familiarité, à l'esprit railleur, à la tendresse, à l'énergie, à la force, à la poésie. Le théâtre nouveau l'a abandonné en Angleterre comme en France, mais il a duré en Espagne. Lorsque des poètes comme Lope de Vega et Calderon s'en sont servis avec la valeur que l'on sait, il n'est pas possible de dire que ce ne soit pas un vers dramatique, et il est permis de regretter que notre théâtre se soit privé du mérite de sa brièveté et de sa variété. Les alexandrins, quand ils ne sont pas pleins et très-beaux, n'arrivent le plus souvent à leur longueur réglementaire que par des mots parasites, des additions oiseuses, des épithètes fades et inutiles, et par de véritables chevilles. Mais la question est trop générale pour que nous puissions ici faire autre chose que l'indiquer.

Quant à ce qui concerne la langue de Gringore, il y a peu de remarques à faire; il y prépare la clarté des bons endroits de Marot, sans continuer le pédantisme et sans employer les

mots soi-disant savants et poétiques des écrivains de la fin du xve siècle, que plus tard l'école de Ronsard reprendra dans un autre sens, mais avec autant de fausse recherche et heureusement avec aussi peu de durée. Gringore ne donne guère lieu à un glossaire, tant il emploie des mots ordinaires et de tous les temps. *Ognon*, dans le sens d'argent (p. 196), *trésallé de ladrerie* (p. 17), *s'adenter* (p. 295), la forme populaire *arter* (p. 74 et 293) pour *arrêter*, y sont tout à fait des exceptions.

Il n'y a pas non plus beaucoup de remarques à faire, ni sur la prononciation, ni sur la métrique. La liberté de compter ou de ne pas compter l'*e* muet final et de l'élider ou de ne pas l'élider à l'intérieur des vers, s'y trouve, mais elle n'a rien qui lui soit particulier, et il s'en est même servi moins souvent que ses contemporains.

IX.

Une question plus intéressante porte sur les origines de la pièce de Gringore. Sans faire de son œuvre une analyse détaillée, il est nécessaire à ce propos d'en rappeler brièvement le plan, la suite et les épisodes principaux :

1er *Livre*, p 1. — Après la mort de Louis VIII la reine Blanche se trouve Régente avec son fils âgé de douze

1. *Oserver* (p. 78). — *Pays* en une syllabe (56 v°) de même qu'on a beaucoup dit *paisan* et non *pa-y-san*. — *Traison* en deux (p. 75). — *Dieu*, en deux syllabes (57 v°). — Mont-le-Hery (Mons Letharici), tantôt en cinq, tantôt en quatre par l'élision du premier *e* muet intérieur.

ans; les grands vassaux, le duc de Bretagne, le comte de la Marche, et le comte de Champaigne, prétendent à gouverner le royaume et conspirent entre eux pour y arriver.

Scènes du jeune roi et du Frère Prescheur, son confesseur, et de la Reine, entremêlées de scènes du jeune roi, servant un aveugle et un ladre.

2° *Livre*, p. 27. — Les grands vassaux se sont révoltés. Chevallerie, Populaire et Bon Conseil se serrent autour du jeune roi; le comte de Champagne a honte de sa conduite et se résout à passer du côté de son suzerain ; les autres veulent enlever le Roi, et la comtesse de la Marche veut le faire empoisonner par son secrétaire, qui est pris sur le fait, condamné et exécuté.

3° *Livre*, p. 322. — L'Empereur Frédéric et Oultrage se concertent pour faire tomber saint Louis dans un piége sous prétexte d'une entrevue à Vaucouleurs, où l'Empereur ne se rend pas, voyant que le Roy y vient accompagné. Pour continuer ses mauvais projets, il s'attaque au Pape, qui l'excommunie. L'Empereur fait prisonniers les Prélats de France allant à Rome et les rend ensuite au Roi. Mais celui-ci tombe malade et fait vœu de se croiser.

4° *Livre*, p. 105. — Entrevue de saint Louis et du Pape. Punition divine de l'ours du Bateleur et du Turc Brandiffer pour avoir insulté une croix. Débarquement des Croisés et prise de Damiette. Les Sarrasins font prisonniers le roi de France et une partie de l'armée chrétienne.

5° *Livre*, p. 142. — Accord de saint Louis et des Sarrasins. Le roi d'Angleterre se prépare à attaquer la France parce que le roi en est éloigné. Pieux pèlerinage du roi, qui apprend la mort de sa mère. Souffrance des prisonniers chrétiens. En apprenant que saint Louis revient, les Anglais abandonnent leur projet.

6° *Livre*, p. 180. — Retour de saint Louis en France. Il nomme Étienne Boileau à la Prévôté de Paris. Condamnations capitales exécutées : contre l'Hôtelier infidèle qui niait le dépôt à lui fait par un Marchand, et contre le propre filleul du Prévôt malgré les supplications de la mère.

7° *Livre*, p. 218. — Condamnation d'un bourgeois de Paris, pour avoir, en jouant aux dés, blasphémé le nom de Dieu. Enguerrand de Coucy fait pendre trois jeunes Flamands, élevés par l'abbé de St-Nicolas de Laon, pour avoir chassé aux lapins dans sa forêt. Sur les plaintes de l'abbé,

le roi fait comparaître Enguerrand devant lui et ne conser qu'avec peine à changer sa condamnation à mort en un grosse amende.

8e *Livre.* — Saint Louis part de nouveau pour la Terre Sainte. Combat contre les Sarrasins. La maladie se me dans l'armée. Le roi en est atteint; conseils qu'il donne son fils Philippe avant de mourir. Le nouveau roi s'accord avec les Sarrasins. Plaintes des Français sur la mort d saint Louis, dont on rapporte le corps en France.

9e *Livre.* — Miracle du jeune garçon noyé, qui est res suscité parce qu'on implore en sa faveur Dieu au nom d saint Louis; avec le père de l'enfant, sa mère et un Mar chand, figurent un Maçon et un Charpentier. Guérison d malade de fièvres. Miracle du Charpentier et du Maço sauvés d'un éboulement. Pèlerinage des trois au tombea du saint roi à l'abbaye de Saint-Denis.

On pourrait même résumer plus brièvemen encore l'œuvre de notre poète :

Le premier Livre est consacré à la jeunesse d saint Louis;

Le second aux entreprises coupables de grands vassaux contre la couronne ;

Le troisième à la guerre de l'Empereur d'Al lemagne contre le Pape et le Roi de France;

Le quatrième à la première croisade du Roi

Le cinquième à son retour en France;

Le sixième à la justice du Roi pour son peupl représentée par celle du Prévôt de Paris ;

Le septième au même sujet par la condamna tion d'un blasphémateur et par celle du seigneu de Coucy ;

Le huitième à sa seconde croisade et à s mort ;

Et le neuvième à trois miracles dus à so intercession.

Ce sont comme des sujets distincts et de coupures nettes, qui se prêtaient à merveille

être jouées séparément parce que chacune d'elles forme un tout complet.

M. Leroy, p. 336, a affirmé que Guillaume de Nangis était le seul qui rapportât l'histoire de l'ours et de la croix; c'était dire que son ouvrage était la source de Gringore; c'est une erreur. Notre poète n'a pas connu cette Chronique latine, qui n'a été imprimée que par André Duchesne sous Louis XIII. Il n'a pas lu davantage Joinville, qui n'a été connu, même de nom, que par l'édition de Pierre Antoine de Rieux en 1547 et pour lequel il n'avait pas, comme nous, l'édition de Ducange, ni l'admirable édition critique et, on peut le dire, définitive de M. Natalis de Wailly. Il faut donc se rabattre sur ce qui était connu, imprimé et populaire du temps de Gringore.

La Légende dorée est dans ce cas. Jacques de Voragine est mort en 1298, et saint Louis, mort en 1270, n'a été canonisé par Boniface VIII que le 11 août 1297; mais la poursuite de sa canonisation dura vingt-quatre ans, depuis 1273, moment où son fils Philippe III la demanda à Grégoire X, et nous n'avons pas à examiner si la Vie de saint Louis se trouve dans les plus anciens manuscrits du texte du Dominicain génois. Il nous suffit qu'elle soit dans la traduction française, imprimée par Jean Buyer à Lyon dès 1476 et par Antoine Vérard à Paris dès 1490. Gringore l'a certainement connue, mais elle est trop courte pour qu'il ait pu s'en servir d'une façon utile.

Il n'en est pas de même de la rédaction française des Grandes Chroniques de Saint-Denys,

non pas le premier livre français qui ait été imprimé, mais le premier grand ouvrage et le premier avec date. Dès 1473 Pasquier Bonhomme l'imprimait à Paris et Jehan Maurand la réimprimait en 1493 pour Antoine Vérard. Les éditions de Guillaume Eustace en 1514, de Galliot du Pré en 1517, peuvent être postérieures à l'œuvre de Gringore, mais les deux éditions du xve siècle prouvent suffisamment le succès et la popularité des Grandes Chroniques.

Dans l'édition qu'il en a donnée de 1836 à 1839 et à laquelle je vais renvoyer, M. Paulin Paris a justement remarqué (IV, 348 et 353), à propos des épisodes d'Étienne Boileau et du sire de Coucy, que Gringore les avait trouvés dans les Chroniques. En réalité il y a tellement puisé que j'aurais, au bas de son texte, pu découper les Chroniques et en transcrire les passages à l'état d'annotation continue et, comme on dit, perpétuelle. Je ne saurais même trop recommander, après la lecture de l'œuvre de Gringore, de lire en quelque sorte en face le texte des Chroniques, dans lesquelles il a tout trouvé. Il a supprimé, choisi, modifié, développé; il a fait œuvre d'écrivain, mais il ne s'est écarté de son modèle que dans la mesure des nécessités dramatiques et du morcellement forcé des différentes parties de son œuvre, dont chacune devait se suffire à elle-même et se présenter à l'état complet. S'il a beaucoup de points communs avec Guillaume de Nangis, c'est que celui-ci a été connu et traduit par les Chroniques. On en trouverait tout autant avec le livre de Lenain de Tillemont, qui lui est postérieur d'un siècle et demi, et avec

toutes les histoires de Louis IX ; mais c'est dans « la Vie Monseigneur saint Louis » des Grandes Chroniques qu'il a tout trouvé et qu'il a tout pris.

Il serait puéril d'insister sur des ressemblances de mots comme celle de « la maître cité de Turquie, » la ville de *Coyne*, l'antique Iconium, maintenant Cogni, mais il sera plus utile de relever rapidement la suite des ressemblances de faits, qui se présentent des deux côtés dans le même ordre : les mentions et l'emploi de Bellême en Perche et de Vaucouleurs en Lorraine — la tentative d'empoisonnement du roi par l'homme de la comtesse de la Marche — le miracle de l'ours, qui n'est pas seulement dans Guillaume de Nangis — après la prise de Damiette, le Légat venant « à la Mahommerie » et en faisant « geter les faulx ymages qu'il y trouva » — le livre de prières perdu que l'on rapporte au saint roi — les mauvais traitements aux prisonniers chrétiens — le Sarrasin qui veut être fait chevalier — la condamnation du blasphémateur — la charité envers les pauvres lingères de Paris — le crime et le procès du sire de Coucy — les pèlerinages du roi en Terre-Sainte — et ses derniers conseils à son fils.

Certains de ces faits sont généraux, mais d'autres sont bien autrement particuliers : la signature privée du roi sous la forme de « Louis de Poissy »; la belle et humaine comparaison du roi de la fève, dont la royauté ne dure qu'un moment ; par dessus tout l'épisode d'Étienne Boileau, qui « garda la Prévosté si bien que les maufaiteurs s'en fuyrent, ne nul n'i demeura que

tantost ne fust pendu ou destruit; ne parenté ne lignage, ne or ne argent, ne le pooit garentir. Ice Boileaüe pendit son filleul pour ce que sa mère luy dist qu'il ne se pooit tenir d'embler, et si fist pendre son compère pour ce qu'il renia un guelle[1] de deniers que son hoste luy avoit donné à garder. » M. Paris l'a fait remarquer; cela n'est ni dans Nangis, ni dans Joinville, ni dans les Confesseurs du Roi. C'est donc là bien certainement que l'a pris Gringore, qui a tiré de cette courte phrase le thème de tout son sixième Livre.

Je n'ai pas parlé du neuvième. Dans cette dernière journée deux miracles sur trois se rapportent aux Confrères de la Chapelle Saint-Blaise, ce qui confirmerait encore, s'il en était besoin, l'attribution de la pièce de Gringore à la Communauté des Maçons et des Charpentiers. Dans l'un un maçon et un charpentier figurent comme témoins; dans l'autre des ouvriers des deux corps sont sauvés d'un éboulement. La Chronique de Saint-Denis n'a là-dessus que cette seule phrase : « En la place où saint Loys fu enterré, et en plusieurs autres, Nostre Sire le tout puissant fist moult de biaux miracles et de grans, par les fais et les mérites du bon Roy ».

Dans le Mystère antérieur, dont nous parlerons tout à l'heure, les miracles sont différents, et ceux de Gringore ne se trouvent pas dans le Livre des Miracles de saint Louis, imprimé d'ailleurs pour la première fois par Capperonnier et l'abbé Sallier dans l'édition de Joinville qu'ils

1. « Variante : *geule*, bourse. »

ont donnée en 1761 à l'Imprimerie royale. Y fussent-ils, Gringore ne les y aurait pas connus. De son temps, au moment du développement merveilleux de l'art encore nouveau de l'imprimerie, on lisait plus les livres que les manuscrits, et, jusqu'aux recherches de l'érudition, les vieux manuscrits furent singulièrement négligés.

Ce qui est vrai, c'est que, pour satisfaire son auditoire, il a sinon inventé, au moins modifié ses miracles pour y faire intervenir des hommes des deux métiers de la Confrérie. En cela il a fait une œuvre toute personnelle, ce qui sortait tout naturellement des circonstances et du milieu pour lequel il écrivait.

Il n'a pas borné là sa part d'invention. En homme habitué aux personnages abstraits des Moralités, il a introduit comme acteurs dans son œuvre de nombreux personnages allégorisés et résumant en eux une classe, un groupe et même une idée. C'est chez lui seul qu'on trouve *Chevalerie, Bon Conseil, Populaire, les Prélats, l'Église, la Loi payenne* et *Outrage*. Le texte des Chroniques de Saint-Denis emploie deux de ces termes quand elles disent (p. 236) que le Roi manda « sa *Chevalerie* et ses Communes », et ailleurs, p. 284, que les Prélats sont assemblés « pour les *outrages* l'Empereur Frédéric. » Les mots ne sont employés là qu'au sens commun et ordinaire, et Gringore a eu tout à faire pour mettre sur pied ses allégories et les faire agir et parler; mais sa *Chevalerie* et son *Outrage* ont peut-être là leur point de départ, et ce rapprochement, qui serait insuffisant s'il était seul,

nous ramène encore à cette conclusion que les Chroniques de Saint-Denis sont non-seulement la source, mais même la seule source où il ait puisé et dont il se soit inspiré.

X.

On a vu qu'il existait un autre Mystère de saint Louis; le manuscrit en est également à la Bibliothèque nationale et M. Francisque-Michel l'a imprimé à Londres en 1871 pour le Roxburghe-Club, in-4° de xlij et 413 pages. Comme il n'a été tiré qu'au nombre des membres et à quelques exemplaires en sus pour l'éditeur, le volume est tout à fait rare, même en Angleterre, et c'est à l'amitié de M. Léopold Pannier que je dois l'exemplaire que j'en possède. Il est antérieur, du dernier tiers du xve siècle, et plus ancien de forme; il a même encore quelques couplets de quatre vers, dont le dernier est un petit vers qui rime avec les trois suivants. Mais ce qui nous importe surtout, c'est avec celui de Gringore une différence si profonde que notre poète ne doit pas même en avoir connu l'existence. Je donne en appendice, p. 339-50, la liste complète des personnages et l'analyse sommaire de ce premier Mystère pour mettre le lecteur en état de constater par lui-même que Gringore ne lui a rien emprunté. Je n'ai pas à parler en détail de ce Mystère anonyme, qui mériterait absolument d'être réimprimé en France; il suffira de relever ici les divergences les plus marquées.

Ce n'est pas une œuvre composée littéraire-

ment, comme celle de Gringore, mais une véritable chronique découpée en dialogues. Il n'a pas un seul personnage allégorisé; il développe le mariage du jeune roi; il fait baragouiner les Anglais; il ne parle ni de l'Empereur Frédéric, ni de l'ours, ni de la condamnation de l'hôtelier ni de celle du filleul d'Étienne Boileau. Les quatre miracles par lesquels il finit sont autres; mais surtout, tandis que Gringore se préoccupe de montrer la personne et les vertus de saint Louis, le premier Mystère insiste au contraire bien plus longuement sur les événements de la croisade. On pourrait poursuivre le contraste dans le détail; il suffit ici des points principaux.

Pour en revenir à notre Gringore, on pourrait s'étonner que son ouvrage dramatique le plus important n'ait pas été imprimé par lui-même, comme il a fait de ses autres œuvres. Le cas ne lui est pas particulier, car son contemporain André de la Vigne n'a pas imprimé davantage son Mystère de saint Martin. A propos de celui de Gringore cela peut s'expliquer.

La représentation de sa Vie de saint Louis, presque certainement écrite en une fois, a été répartie sur plusieurs années; l'impression immédiate aurait ôté aux parties encore non jouées l'attrait de la nouveauté. De plus, si même elle a été représentée entièrement, elle n'a dû l'être qu'une fois et seulement devant les Confrères, assez nombreux pour remplir le petit vaisseau de la Chapelle Saint-Blaise et Saint-Louis, lieu tout naturel pour en dresser les échafauds au fond du chœur. La fête n'a été que privée, sans être vraiment publique,

et, quand on est arrivé à la fin, le commencement en était oublié et le succès ne doit pas avoir été assez répandu pour qu'un libraire l'ait demandé à l'auteur. Plus tard même et jusques sous Louis XIII, les Comédiens n'aimaient pas et se plaignaient même très-vivement que les auteurs imprimassent leurs pièces, parce que cela nuisait à leur propriété et pouvait détourner les spectateurs de venir à leur théâtre.

Je terminerai par une dernière observation. Il est remarquable que le théâtre Français, aussi bien au XVIe et au XVIIe siècle que dans sa période primitive, se soit aussi complètement abstenu de traiter des sujets historiques et nationaux. Il y a, dans le premier développement du théâtre moderne de l'Angleterre et de l'Espagne, un certain nombre de pièces historiques et sur des sujets contemporains, même français. Nous n'avons pas à dresser ici cette liste qui serait impossible en France, où les Chansons de gestes n'ont pas pris la forme de Mystères qui leur aurait si bien convenu. Si le théâtre moderne a versé dans l'imitation de l'antiquité classique, tout notre premier théâtre est uniquement religieux. Ce qui s'y rencontre d'historique ne l'est que par occasion; le baptême de Clovis, les énervés de Jumièges, la vie de saint Martin, de saint Denis et de tous les autres saints, n'ont été traités qu'au point de vue de l'édification pieuse. A proprement parler, notre Théâtre n'offre qu'un seul mystère vraiment historique, se rapportant à des événements contemporains, c'est celui de Jeanne « la

bonne Lorraine, » et encore pourrait-on dire à juste titre qu'il n'eût pas été possible si la reconnaissance patriotique de la France ne l'avait pas tenue pour une sainte. Quant à Louis IX, il avait reçu la consécration canonique; c'était un saint au même titre que saint Remy et tous les autres. Pourtant il faut d'autant plus reconnaître le mérite des trois auteurs des Mystères de saint Louis et de Jeanne d'Arc qu'ils sont les seuls à avoir entrevu et presque ouvert une voie qui aurait bien pu être féconde. Les Chroniques de Saint-Denis, qui sont l'histoire de France, sont pourtant aussi et plus riches et variées que les Chroniques de Holinshed d'où le génie de Shakespeare a tiré Richard III, Henri IV, Henri VI et Henri VIII. L'exemple de nos trois poètes n'a pas été suivi; il serait injuste de ne pas leur faire au moins honneur d'avoir senti que le théâtre pouvait aussi et devait se consacrer à la vraie histoire et au culte de la patrie.

A. DE M.

Au Logis, près Blois, juillet 1877.

LA VIE

MONSEIGNEUR

SAINCT LOYS.

Cy commance la vie Monseigneur Sainct Loys, Roy de France, par personnaiges, composée par Pierre Gringoire à la requeste des Maistres et Gouverneurs de ladicte Confrairie dudict Sainct Loys fondée en leur chappelle de Sainct Blaise à Paris.

[LE PREMIER LIVRE

DE

MONSEIGNEUR SAINT LOYS]

LA ROYNE BLANCHE

mère de sainct Loys.

Puisque la Mort, tres aspre et furibonde,
A mys à mort le plus noble du monde,
C'est mon mary, Loys, le roy de France,
Lequel m'aymoit d'une amour tres profonde,
Pitié me dit qu'en pleurs et larmes fonde.
Mais Raison veult que prenne pacience;
Ung filz avons, extraict de sa semence,
Dont le regime et le gouvernement
M'en est baillé. La divine clemence
Me doint grace d'en faire saigement.

LE DUC DE BRETAIGNE.

Nous congnoissons que tres devotement

L'endotrinez selon la loy divine.
Il obbéit à vous entierement,
En recepvant tres amyablement
Correction et toute discipline.

LE CONTE DE LA MARCHE.

Bon est à veoir qu'il a face benigne;
Doulx, paisable, se tient humble et courtoys;
Craincte de Dieu en son cuer s'enrassine;
Aussi il est de ligne noble et digne,
Venu, yssu de preux et crestiens roys.

LE CONTE DE CHAMPAIGNE.

Nous connoissons, comme les Albigoys
Sont subjuguez par le roy son bon père,
Que vostre filz est amé des Françoys
Pour ce qu'il est amoureux et courtoys
Et qu'il ne fist jamais nul vitupère.

LA ROYNE.

Jhesus vueille qu'en cest estat prospère
Et qu'il escheve peché villain et ort
En tel façon qu'Orgueil ne le suppère;
Se me seroit bien terrible impropère
D'ouyr de luy aucun maulvais rapport.

LE DUC DE BRETAIGNE.

Noble dame, prenez bon reconfort;
De luy n'aurez aucun reproche ou blasme.

LE CONTE DE LA MARCHE.

De vous prenons congé, tres noble dame,
Car il nous fault, comme povez comprandre,
Aux affaires de ce royaulme entendre;
Car le roy est encor bien jeune d'aage.

LA ROYNE.

Dieu vous vueille donner couraige
De l'aymer, servir et priser.
Comme j'ay oy deviser
En parlant du royal affaire,
Jeunes princes ont fort affaire
Si les seigneurs contre eulx murmurent.

LE CONTE DE CHAMPAIGNE.

Quant jeunes enfans s'adventurent
En leur jeunesse, tant mieux vault;
Mais nous voyons que bien peu chault
Au Roy d'avoir mondain honneur.

LA ROYNE.

Il fault craindre Nostre Seigneur,
Qui voulloit en humillité
Regner, sans grande auctorité,
Mais simplement.

LE DUC DE BRETAIGNE.

Vous abusez.
Les roys ne sont auctorisez
Que par proesses et alarmes,
Et, quant ilz font aulcun fait d'armes,
Le royaume en est honoré.

LA ROYNE.

Le roy n'est jamais décoré
Que par vertu, je le di franc.

LE CONTE DE LA MARCHE.

Saichez que sommes de son sang;
De son cas deussions discerner;
C'est à nous de le gouverner;
Entendez-vous bien, noble dame?

LE CONTE DE CHAMPAIGNE.

Roy qui se gouverne par femme
Jamais ne fera nul beau fait.

LE DUC DE BRETAIGNE.

Il est vérité en effect
Et le voullons tel maintenir.
Vous le faictes entretenir
A un tas de Frères Prescheurs
Bigotz, ses maistres et recteurs.
Cela certes ne nous peult plaire.

LE CONTE DE LA MARCHE.

En voullez-vous ung moyne faire
Qui presche d'esglise en esglise?
Quelque chose qu'on en devise,
Cela nous desplaist, somme toute.

LE CONTE DE CHAMPAIGNE.

Un prince doit aimer la jouste,
Estre large et habandonné.
Pour ce cas est roy ordonné
Et en triumphal estat mis.

LA ROYNE.

Il fault craindre Dieu, mes amys.

LE DUC DE BRETAIGNE.

Vous ferez ce qu'il vous plaira,
Mais certes il vous desplaira
Se le Roy n'est plus triumphant.

LA ROYNE.

Messeigneurs, ce n'est qu'un enffant
Qui encor a besoing d'aprandre.

LE CONTE DE LA MARCHE.

A nostre cas allons entendre.
Dame, de vous congé prenons.

LA ROYNE.

Allez, princes, nobles barons;
Dieu vous vueille de mal garder.
Icy s'en vont les princes.

LE FRÈRE PRESCHEUR.

Monsieur, il vous fault regarder
A vostre cas et estimer,
Vous faire priser et aymer
A vostre simple populaire,
Affin que puissiez à Dieu plaire;
Car ung roy fier et orguilleux,
Inconstant et avaricieux,
Ne peult regner longue saison.

SAINT LOYS.

Je vueil faire tout par raison
Moyennant la divine grace,
Et n'ay pas espoir que je face
Chose qui tourne à préjudice
A aultruy; je vueil que justice
Soit faicte à chascun.

LE FRÈRE PRESCHEUR.

Tant mieux vault.
Saige est celluy à qui peu chault
Des biens mondains; car princes, roys,
Endurent mort aucunes foiz
Plus tost que simples pastoureaux.
De quoy servent les estas haulx,

Pompes et richesses acquises,
Et les mondaines entreprinses,
Quant en la fin fault tout laisser?
Je sçay bien qu'il vous fault penser
De ce royaulme entretenir
Et aux affaires subvenir
De celluy pour le supporter.
Mais si devez-vous, sans doubter,
Avoir tousjours craincte de Dieu,
En quelque place ou quelque lieu
Que soyez.

LOYS.

J'ay bonne esperance.
Ne faire au royaulme de France
Chose qui à Jhesus desplaise.

LA ROYNE.

Je ne saroys estre à mon aise
La journée que ne voy Loys,
Mon filz. A le veoir m'esjouys
Trop plus qu'on ne pense. Il me semble,
Quant nous sommes tous deux ensemble,
Que suis en ung droit paradis.
Voullentiers escoute les dis
Des Jacobins Frères Prescheurs,
Qui lui montrent les bonnes meurs
Que jeunes roys doivent avoir.
Je voys jusques là pour savoir
Comme il se porte.

LE FRÈRE PRESCHEUR.

Roys de France
Sont nobles et ont grant puissance,
Mais ilz sont peu regnans sans guerre.

LOYS.

Je ne vueil pas le moyen querre
De respandre le sang humain,
Mais si veulx-je tenir la main
Contre ceulx qui me feront tort,
Esperant avoir bon confort
De Dieu et de mes bons amys;
Puis qu'à ce faire suis commis,
C'est bien raison que j'y entende,
Car en fin fault que compte en rende
Devant Dieu.

LE FRÈRE PRESCHEUR.

Il est verité.

LA ROYNE.

Dieu vous tienne en prosperité,
Homme devot.

LE FRÈRE.

Très bien venez.

LA ROYNE.

Or çà, Loys, vous aprenez;
Très bien faictes; pas, mon amy;
Il ne fault pas estre endormy,
Car long repos faict l'engin rude.

LOYS.

Ma dame, qui hante l'estude
Et y prent singullier plaisir
Acomplit souvent son desir;
En estudiant m'esjouys.

LA ROYNE.

Mon amy, mon cher fils Loys,

Plus amer je ne te sçauroye
Que je fais. Mais mieulx aymeroye
Veoir venir la mort corporelle
T'occire et tenir en tutelle,
Que tu eusses ton Createur
Courcé, ne pensé en ton ceur
Commettre aucun peché mortel.

LE FRÈRE.

Il ne monstre pas qu'il soit tel
Qu'il vousist Jhesus offenser.

LOYS.

Vous avez beaucop à penser,
Ma dame, à vostre entendement,
Veu qu'avez le gouvernement
Du royaulme; telle entreprise
Est grande, je vous en advise;
J'ay peur que les Princes murmurent
De ce cas, et que pas n'endurent
Vostre bon voulloir.

LA ROYNE.

Si feront.
Je croy qu'ils n'y contrediront.
Ceste charge n'est pas voullue,
Mais eulx mesmes m'y ont esleue;
C'est le point où je me conforte.

LOYS.

Dieu vueille que tout bien se porte.

LE FRÈRE.

Amen, par sa divine grace.

LA ROYNE.

'e me tiendray cy une espace
Avecques vous.

LE FRÈRE.

Et bien, madame.

LA ROYNE.

I'aymeroys plus chier en mon âme,
Mon filz, posé que tu soyes roy,
A te veoir mourir devant moy
Que te veoir ung peché commettre.

L'AVEUGLE.

Mon varlet.

LE VARLET.

Qu'i a-il, mon maistre?

L'AVEUGLE.

As-tu prins quelque lopinet?
Ie buroye bien ung tantinet
Pour oisiveté eschever;
Toutesfoiz moyen fault trouver
Servir Dieu et aymer sus tous.

L'AVEUGLE.

Hélas ayez pitié de nous,
Qui vivons en piteux desroy.

LE VARLET.

Criez plus hault; vécy le Roy
Qui vient cy en propre personne.

L'AVEUGLE.

Hélas, donnez-nous une aumosne,
Roy triumphant, prince notable.

LE ROY.

Moy mesmes, vous mettray la table
Et vous serviray, se Dieu plaist.
Séez-vous, sans tenir long plait;
Tantost aurez pain, vin et viande.

LE VARLET.

Séez vous, puisque le commande
Mon maistre.

L'AVEUGLE.

J'en suis bien content.

LE FRÈRE.

Ne sçay comme le Roy l'entend,
Mais il tient peu de gravité.
Il est si plain de charité
Qu'oncques prince ne le fut tant.

L'AVEUGLE.

Mon varlet, nous burons d'autant
Aujourduy.

LE VARLET.

J'ay bonne esperance
De remplir aussy bien ma pance
Que je feiz oncques en ma vie.

S. LOYS.

Beuvez et mangez, je vous prye
En l'honneur du doulx Createur.

LE LADRE.

Je suis si pourry, cher seigneur,
Que des gens je n'oze approucher.

S. LOYS.

On ne t'en doit riens reproucher,
Mon amy; c'est la voullenté
De Dieu qu'es ainsi tourmenté;
Mais pour cela riens ne t'en prise,
Boz et mangue tout à ta guise.
Du bon du cueur te serviray,
Et jà mal au cueur je n'auray
En te servant.

LE LADRE.

O doulx enfant,
Je prie au hault Roy triumphant
Qu'i te vueille de mal garder.

LE DUC.

De nostre cas fault regarder,
Et, affin de le faire court,
Le meilleur est d'aller en court,
Pour savoir que c'est qu'on y dit.

LE CONTE DE CHAMPAIGNE.

Je n'y metz point de contredict;
Vous avez bonne oppinion.

LE CONTE DE LA MARCHE.

Il est requis qu'expedicion
De parvenir aurons attainte;
Ne cuidez pas que ce soit faincte,
Du Roy aurons gouvernement.

LE DUC DE BRETAIGNE.

Si nous fault-il secretement
Besoingner touchant ce passage.
La royne Blanche est dame sage
Et le Roy bien moriginé.

LE CONTE DE LA MARCHE.

Entrons ceans, sans plus enquerre,
Car nous y trouverons le Roy.

L'AVEUGLE.

Que faiz-tu, mon varlet?

LE VARLET.

Je boy
Affin que mon gosier je mouille.
Le vin au ventre me barbouille
Comme une cane en ung ruisseau.

L'AVEUGLE.

Metz, metz dedans ton vin de l'eau
De peur que tu n'ayes les yeulx rouges.

LE VARLET.

J'empliray aujourduy mes bouges,
Puisqu'ay bon vin et bonne viande.

S. LOYS.

S'il vous fault rien, qu'on le demande,
Mes amys, mais tout doulcement
Buvez, mangez atrempement.
Trop boire et mengier nuyt au corps
Et à l'ame; soyez recordz
Qu'oncques excès ne vallut rien.

LE LADRE.

A, Sire, de vostre grant bien
Remercier nous vous devons;
Nostre reffection avons
Tous les jours de vostre maison.

LE DUC DE BRETAIGNE.

Brief, il n'y a point de raison

En cecy; car à toutes fins
Le Roy est avec ses coquins,
Et luy mesmes les sert à table;
Mieulx ayme l'Estat miserable
Qu'il ne fait le Seigneurial.

LE CONTE DE CHAMPAIGNE.

Puisqu'il veult estre liberal
Et donner pour l'amour de Dieu,
Ne sçait-il bouter en son lieu
Ung aumosnier qui leur ordonne
Leur pitance, sans qu'en personne
Il y soit?

LE CONTE DE LA MARCHE.

A bien penser,
Il ne les devroit point penser
Veu qu'il y a ladres infectz
Et gens malheureux, imparfaitz.
Il se montre par trop benyn.

LE DUC DE BRETAIGNE.

Voyons quelle sera la fin;
Regardons tout ce, sans mot dire.

LE LADRE.

Nous avons tres bien repeu, Sire,
Graces à vostre seigneurie.

LE VARLET.

Par ma foy, la pance me tire.

L'AVEUGLE.

Nous avons tres bien repeu, Sire.

S. LOYS.

Autre chose je ne desire

Que charité soit accomplie.

LE LADRE.

Nous avons tres bien repeu, sire,
Graces à vostre seigneurie;
Mais excusez ma maladie,
Puissant seigneur en bref parfait.

S. LOYS.

Amys, se n'est pas encor fait.
Je suppose que vous scavez
Comme vous estes tous grevez
D'estre venuz en mon domaine;
Je vous vouldroye bien de la peine
Remunerer, mes bons amys,
Et pour la cause j'ay promys
Que doulcement je laveray
Vos piéz, et si les essuyeray
Selon ma possibilité.

LE LADRE.

O homme plain de charité,
Pas ne suis digne qu'aprochez
Près de moy, ne que me touchez.
Je vous prie qu'il ne vous desplaise.

S. LOYS.

Pour l'honneur de Dieu, fault que baise
Ta face.

LE LADRE.

Las, el est pourrye
Et si plaine de ladrerie
Qu'elle chiét par pièce.

S. LOYS.

Et puis,

Mon amy, déliberé suis
Te baiser tout droit à la bouche.

LE LADRE.

Je vous prie, sire, qu'on n'y touche;
Car j'ay l'alaine si puante
Qu'il n'y a personne vivante,
Qui n'en soit infect.

S. LOYS.

Que m'en chault?
Le Dieu, qui est regnant la hault,
Me preservera de dangier.
Baiser te vueil, pour abreger;
Garde toy bien de m'escondire.

LE LADRE.

Faictes votre bon plaisir, sire;
Sur moy avez toute puissance.
Icy le baise.
Mon ceur est quasi comme en trance
Et semble qu'il fait ses effors
Se resjouyr dedans mon corps.
Qu'esse cy? C'est chose sauvaige;
En effect je sens mon visaige
Tout fraiz et tout renouvellé.
Bref, je ne suis plus tresallé
De ce grant mal de ladrerie.
Ha, sire, vostre seigneurie
M'a remys en plaine santé.
De tous pointz j'estoye supplanté;
Maintenant suis sain et joyeulx.

S. LOYS.

Remercyez le Roy des Cieulx,
Mon chier amy, et non pas moy.

LE VARLET.

Mon maistre...

L'AVEUGLE.

Qu'i a-il?

LE VARLET.

Je voy
Le ladre, qui est tout pourry,
Que le Roy Loys a guery,
En le baisant tant seullement.

L'AVEUGLE.

Qu'il est guéry.

LE VARLET.

Certainement;
Vray est comme je le propose.

L'AVEUGLE.

Par mon âme, velà grant chose;
Je verroye voullentiers cela.

LE VARLET.

Je vous en croy; mais le velà
Tout aussi sain comme je suis.

LE DUC DE BRETAIGNE.

Trop esbahir je ne me puis
De cecy.

LE CONTE DE CHAMPAIGNE.

Velà un grant cas.
Mais pourtant ne lerrons-nous pas
A parfaire nostre entreprise.

LE CONTE DE LA MARCHE.

Peult estre que Dieu tant le prise

Qu'il veult qu'il vive en continence
Sans avoir la prééminence
Sur les Françoys, ne seigneurie.

LE DUC DE BRETAIGNE.

Je croy que Dieu veult qu'i le prie
Et qu'il laisse mondanité.
Aux armes n'est point usité,
Mais en toute bigoterie.

LE CONTE DE CHAMPAIGNE.

Dieu ne veult point qu'il seigneurie;
Nous le voyons bien par cecy.

S. LOYS.

Amy, mettez voz piéz icy;
Car je vueil le moyen trouver
Moy mesmes de les vous laver,
Car j'aperçoy qu'estes très las.

LE LADRE.

Ha, sire, il ne m'apartient pas.

S. LOYS.

Faictes ce que je vous diray;
Autrement mal contant seray
De vous; çà vos piéz, mon amy.
Luy lave les piéz.

LE FRÈRE.

Je n'ay garde d'estre endormy;
Quant je voy telle chose faire
Devant moy, je ne m'en doy taire,
Mais le croniquer en hystoire,
Affin qu'à jamais soit memoire
De ce cas icy advenu.

LE LADRE.

A, sire, je suis bien tenu
A vous.

S. LOYS.

Or vous, vous tirez près;
Car je vous vueil, à motz exprès,
Laver les piedz.

L'AVEUGLE.

Grant marcy, sire,
Hélas, je ne vueil pas desdire
Vostre très noble saincteté.
Il luy lave les piedz.

LE FRÈRE.

Vécy pas grant humilité
A ung roy? Si est en ma foy
Préesleu, si comme je croy,
Par la saincte grace divine.

S. LOYS.

Mes amys, qu'on se determine
De servir Dieu doresnavant.
Prenez en gré pour maintenant;
Une autre foiz vous feray mieulx.

LE LADRE.

Je prie au puissant Roy des Cieulx
Qu'i vous vueille de mal garder
Et ce royaulme regarder
De son œul de misericorde
Tant qu'il soit tousjours en concorde
Et de ses ennemys delivre.

S. LOYS.

Amys, vellà argent pour vivre

Une sepmaine toute entière.

L'AVEUGLE.

Jamais je ne face prière
A Dieu que vous n'y ayez part.

S. LOYS.

Adieu, amys.

LE LADRE.

Il est jà tard;
Saison est de nous retirer.

L'AVEUGLE.

Que voullés vous mieulx desirer
Que d'estre en la grace du Roy,
Mon varlet?

LE VARLET.

Parlez-vous à moy?

L'AVEUGLE.

Et à qui donc?

LE VARLET.

Ferons-nous pas
Demain au matin ung repas,
En departant nostre butin?

L'AVEUGLE.

Ouy, et nous burons de bon vin,
S'il y en a point en Paris.

LE VARLET.

Cela reveille les espriz
Et oste gens hors de soucy.

LE DUC DE BRETAIGNE.

Or nous retirons hors d'icy.

Messeigneurs, pensons à parfaire
Le cas que nous avons à faire,
Ou nostre entreprinse peu vault.

LE CONTE DE CHAMPAIGNE.

C'est bien allégué; il nous fault
Gouverner par force ou faintise
Le Roy de France à nostre guise,
Et, vueulle ou non, la royne Blanche.

LE CONTE DE LA MARCHE.

Pensez que j'ay bras à la manche
Pour lui faire bien sa raison.
On verra en temps et saison
Qui aura bruyt, comme j'espere.

S. LOYS.

Reverente et honnorée mère,
Devers vous me viens presenter
Pour vostre cas soliciter,
Ainsi comme j'y suis tenu.

LA ROYNE BLANCHE.

Vous soyez le très bien venu,
Mon filz et mon seul reconfort;
Se Dieu, qui est puissant et fort,
Ne prent pour vous la cure et soing
Vous aider à vostre besoing,
Mon filz, vous aurez fort à faire.
Las, vostre sang vous est contraire,
Mon amy.

S. LOYS.

Comment, noble dame?
Vous troublez mon esprit, mon ame,
De dire ces parolles cy.

LA ROYNE.

Mon cher enfant, il est ainsi.
J'entends que le Duc de Bretaigne,
Contes de la Marche et Champaigne
Eslièvent guerre contre toy.

S. LOYS.

S'ilz font la guerre encontre moy,
Ilz n'y auront gueres d'honneur,
Et pense que nostre Seigneur
Pugnira ceulx qui auront tort.

LA ROYNE.

Je suis plaine de desconfort,
Quant voy, comme povez entendre,
Que ceulx, qui vous deussent deffendre,
Vous veullent la guerre livrer.

S. LOYS.

Dieu m'en saura bien delivrer.

LA ROYNE.

Si j'estoye femme de deffence,
Pugnis seroient de leur offense;
Je congnois bien, la chose est telle,
Qu'ilz veullent, sans juste querelle,
Vous molester; vellà le point.

S. LOYS.

Mon peuple ne me fauldra point.

LA ROYNE.

A, mon cher enfant, de bon aire
Congnoissez que le populaire
Ne se congnoist point à la guerre.

S. LOYS.

Je pourray la victoire acquerre
Encontre eulx, moyennant la grace
De Jhesus en bien peu d'espace.
Hommes font guerre, il est notoire,
Mais Dieu seul donne la victoire;
Ses servans au besoing ne laisse.

LA ROYNE.

Veu que vous estes en jeunesse,
Je m'esbahis qu'ilz vous assaillent
Et que reconfort ne vous baillent
Pour vous ayder en tous vos faiz.
On m'a baillé la charge et fais
De ce royaulme maulgré moy;
Mais certes, à ce que je voy,
On veult dessus moy entreprandre.

S. LOYS.

Je suis tout prest de vous deffendre
Encontre tous; je le dis franc.

LA ROYNE.

Ainsi comme j'ay dit, ton sang
Se veult encontre toy armer,
Qui m'est un morceau très amer
A avaller.

S. LOYS.

Ma chère mère,
N'en prenez doulleur si amère;
Car encontre eulx resisteray,
S'il plaist à Dieu, et m'armeray
Du beau harnoix de Dilligence,
Portant l'escu de Pacience
Et la lance de Bon Renom.

LA ROYNE.

Tu as le couraige tres bon,
Mon enfant; mais en ta jeunesse
Il me semble que c'est simplesse
Te vouloir armer.

S. LOYS.

Pourquoy est?
Mais que mon peuple me voye prest
De combattre, il s'efforcera
De m'aider, et me gardera
Ainsi que Seigneur naturel.
Qui sert Dieu a juste querelle;
Je combas; force corporelle
Me donnera.

LA ROYNE.

Quant de ma part,
Je vacquerray et tost et tard
A soudoyer voz gens de guerre.

S. LOYS.

Seullement nous fault Dieu requerre
Qu'il nous aide à nostre bon droit;
Car qui en luy fermement croit,
Jamais il n'est suppédicté.

LA ROYNE.

Il est donc de nécessité
Vous armer en vostre jeunesse.

S. LOYS.

Et cuydez-vous que je me laisse
Suppéditer par lacheté?
Roys de France n'ont telz esté;
Je ne leur feray deshonneur,

Mais prendray bon couraige et cueur
Resister à mes ennemys.
Dieu m'a au royaulme commis
Pour faire raison et justice.

LA ROYNE.

Dieu me doint grace que je puisse
Veoir rappaiser tout ce discord.

S. LOYS.

Dieu pugnira ceulx qui ont tort;
N'en faictes aucune ynorance.

LE FRÈRE.

Dieu vous vueille donner puissance
De resister aux ennemys
Du royaulme, qui se sont mis
Sans raison contre vous en armes.
Ainsi concluons, pour tous tarmes,
Frères, seurs, que presentement
Avez veu le commencement
De la vie Monsieur sainct Loys.
Ayés couraiges resjouys,
En lui suppliant desormais
Qu'il prie Dieu qu'ayons bonne paix
Au noble royaulme de France.
Adieu; prenez en pacience.

Finis.

RAISON PARTOUT.

LE IIe LIVRE

DE

MONSEIGNEUR SAINCT LOYS

LA ROYNE BLANCHE.

Sera point France sans envye?
Seront tousjours traistres en cours
Pour troubler les royalles cours?
Las, la paix est de nous ravye.

SAINCT LOYS.

Ma mère, ma très doulce amye,
Nos parens cuident tous les jours
Mettre nostre bruyt en decours;
Lachement ont la paix bennye.

CHEVALLERIE.

Sera point France sans envye,
Sans que princes, en villes, tours,
Usent de si desloyaulx tours,
Abolissant leur seigneurie?
Sera point France sans envye?

LA ROYNE BLANCHE.

A, ma Dame Chevallerie,
Le Roy Loys plain de noblesse,
Au temps present, je vous affie,
Si a mainte partie adverse;
Mais, moyennant vostre proesse,
J'ay bon espoir que l'honneur gaigne.

CHEVALLERIE.

Je monstreray ma hardiesse
Portans des fleurs de liz l'enseigne.

LE ROY LOYS.

Pierre Mauclerc, Duc de Bretaigne,
Hue, Conte de la Marche, aussy
Et Thibault, Conte de Champaigne
Pour me nuyre sont en soulcy.

LA ROYNE BLANCHE.

Mon filz Loys, il est ainsi
Qu'ilz ne tachent certainement
Qu'à avoir le gouvernement
De vous; vellà ce qu'il les meult.

LE ROY LOYS.

Il me semble que Dieu ne veult
Pas qu'à iceulx je m'abandonne.
Aussi la rayson y est bonne;
Se gouvernement leur donnoye,
Mon povre peuple destruyroye;
Car bien souvent les gouverneurs
Des roys appètent grans honneurs;
Pitié du popullaire n'ont;
Sans Conseil leurs besongnes font;
Et tousjours vueil selon la loy

Avoir Bon Conseil avec moy;
C'est mon principal gouverneur.

BON CONSEIL.

Très noble et redoubté seigneur,
Se par moy vous vous gouvèrnez,
Hardiment asseur vous tenez
Que sur tous aurez seigneurie;
Vous avez la Chevallerie
Du peuple qui vous aydera.

LA ROYNE.

Vostre peuple vous secourra
Contre les princes de bon ceur;
En la fin n'auront jà honneur
De vous voulloir la guerre faire.

CHEVALLERIE.

Où es-tu allé, Popullaire?

LE POPULLAIRE.

Ne soye de riens estonné.
Je suis armé, embastonné;
Pour combatre voz ennemys,
Sire, je me suis en point mis
De bon ceur et de bon couraige.

BON CONSEIL.

Le Duc de Bretaigne fait raige
De fortiffier ses chasteaulx,
Et vous peult faire de grans maulx,
Se n'y remediez de bref.

LE ROY LOYS.

Comment en viendrons nous à chef?
Sans Bon Conseil je ne fais rien.

BON CONSEIL.

Sire, vous en chevirez bien;
Puis qu'à moy vous voullez submettre,
Vous serez leur seigneur et maistre,
Et, à peu de dilacion,
Les mectrez en subjection,
Mais que de bref les assaillez.
Il est requis que leur baillez
L'assault, et que les deffiez
Devant qu'ilz soient fortiffiez;
C'est le remède que j'y voy.

CHEVALLERIE.

Je suis preste, quant est à moy,
De leur aller donner l'assault.

LE POPULLAIRE.

Je vous prometz qu'il ne me fault
Fors que dire : « Marche devant »,
Car je suis ung droit poursuyvant.
Rien n'est que pour le Roy ne face.

LE ROY LOYS.

Sans plus arter à ceste place,
Partons; Dieu nous vueille conduire,
Et tous noz ennemys réduire
A raison; car, sans que m'estonne,
J'y vueil aller, voyre en personne,
La chose n'en vauldra que mieux.

LA ROYNE BLANCHE.

Jhésus très puissant, glorieux,
Te vueille aider en ton affaire.

LE ROY LOYS.

Ma mère doulce et debonnaire,

Je congnois bien que par nature
Vous m'aymez, et selon Nature
Me voullez regir et conduire.
Qui esse qui nous pourroit nuyre,
Puisque Dieu est nostre adjucteur?

LA ROYNE BLANCHE.

Or as-tu maint contradicteur,
Mon cher enffant, en ta jeunesse,
Et ceulx mesmes te font opresse
Qui te deussent, pour abreger,
En tes affaires soulagier.
Tes principaulx charnelz amys
Se monstrent mortelz ennemys
De ta royalle magesté.
S'il te vient quelque adversité,
Je mourray de dueil et courroux.

LE ROY LOYS.

Moyennant Dieu, ilz seront tous
Mis en subjection, ma dame;
De les combatre n'auray blasme
Puis qu'à moy se monstrent rebelles.

LA ROYNE BLANCHE.

Il n'est haynes si très mortelles
Que d'amys. Par quoy il te fault
Penser, en leur livrant l'assault,
Comme tu les mettras au bas.

LE ROY LOYS.

Par Bon Conseil feray mon cas.

BON CONSEIL.

Mais que me croyez, en souffrance
Mectrez les ennemys de France

Et serez parfait des parfaiz.

LE ROY LOYS.

Sans vous, Bon Conseil, rien ne fais.

BON CONSEIL.

Se les princes contre vous sont,
On congnoist que sans raison font
Leur assemblée et par envye.

LE ROY LOYS.

J'ay avec moy Chevallerie,
Qui leur fera bien leur raison.

BON CONSEIL.

Sans que plus icy devison,
Le Duc de Bretaigne vous veult,
Sire, faire du pis qu'il peult.
Prouver le vueil; notez cela;
Vostre feu père luy bailla
Deux chasteaux tres puissans et fors,
Quant alla faire ses effors
Contre les Albigois, qu'il tient
Maulgré vous. Ne sçay d'où lui vient
Cest orgueil et presumpcion.
L'un est Sainct Jacques de Buvron,
L'autre la Vevesme, et s'efforce
De les munir, affin qu'à force
Puisse resister contre vous.

LE ROY LOYS.

Bon Conseil, et que ferons-nous?

BON CONSEIL.

Se voullez obtenir victoires,
Devant que ses préparatoires

Soient faictes, qu'il soit assailly;
Car il a lourdement failly
Contre vostre seigneurie.
Menez vostre Chevallerie
A Velesme, où fait residence.

LE ROY LOYS.

Soit fait, Bon Conseil; car je pense
Que par vous en viendray à bout.

BON CONSEIL.

Donnez dedans, atout, atout;
Faictes les à bon sens reduire.

LE ROY LOYS.

Allons.

LA ROYNE.

Dieu vous vueille conduire
Par sa saincte misericorde.

LE DUC DE BRETAIGNE.

Princes, vous sçavez la discorde
Qu'avons au Roy et qui nous meult
Pour ce que gouverner se veult,
Par une femme mesmement.
Qui en doit le gouvernement
Avoir, veu qu'il est jeune d'aage?

LE CONTE DE CHAMPAIGNE.

Ung homme ancien, preux et saige,
A ce seroit tres empesché,
Et, sans qu'il en soit plus presché,
Je consens à lui faire guerre
Mortelle.

LE CONTE DE LA MARCHE.

Nous pourrons conquerre

Par ce moyen mondains honneurs.

LE DUC DE BRETAIGNE.

Bref, nous serons les gouverneurs
Du royaulme, qui qu'en grommelle,
Ou au Roy ferons guerre telle
Qu'il sera bien tost prins ou mort.

LE CONTE DE CHAMPAIGNE.

Quant est à moy, j'en suis d'accord.

LE CONTE DE LA MARCHE.

Moy aussi, Conte de Champaigne;
A vous, noble Duc de Bretaigne
Obéirons, qui qu'en ait dueil.

LE DUC DE BRETAIGNE.

Conte de la Marche, je vueil,
Se possible est, que nous prenons
Le Roy prisonnier.

LE CONTE DE CHAMPAIGNE.

Ordonnons
Nostre armée. Comme j'entends,
Droit avons d'estre maucontans
Contre le Roy, sa mère aussy.

LE CONTE DE LA MARCHE.

Ne soyez de rien en soulcy;
Assez sommes puissans et fermes
Pour combatre huy ses gens d'armes
Et lui faire bien sa raison.

LE CONTE DE CHAMPAIGNE.

Princes et barons, advison
A nostre cas. Vécy le Roy,
En triumphal et noble arroy;

A nostre cas nous fault entendre.

LE DUC DE BRETAIGNE.

Nous voicy tous prestz de l'atendre
Et lui monstrer nostre puissance,
Fièrement au fer de la lance
Nous declairant ses ennemys.

LE CONTE DE CHAMPAIGNE, *à par soy*.

En quel dangier me suis-je mis,
Hellas, et qui me meult de faire
Guerre au Roy et au popullaire?
Je n'y sçauroye avoir honneur.
Le Roy est mon maistre et seigneur;
Je suis son subgect, quoy qu'on die.
Comment ay-je char si hardie
Faire contre luy resistence?
En effect, quant à mon cas pense,
Il n'y a ryme ne raison.
Seray-je cause que traison
On face à si noble personne,
Et sa mère, qui est tant bonne,
Soit oultragiée par mon moyen.
En effect je n'en feray rien.
Vers le Roy me presenteray
Et humblement luy requerré
Que pardon et mercy me face.

LE ROY.

Chevallerie, vécy la place
Qu'il nous fault assaillir.

BON CONSEIL.

Il fault,
Premier que leur livrer l'assault,

Les sommer.

CHEVALLERIE.

Bon Conseil dit bien,
Très noble et puissant Roy, combien
Que je suis preste d'assaillir.

LE ROY LOYS.

Les sommer on ne peult faillir.
Quant la sommation orront
Peult-estre qu'ilz s'adviseront
Et qu'ilz viendront demander grâce.

LE CONTE DE CHAMPAIGNE
à genoulx devant le Roy.

Devant la tres illustre face
Du triumphant prince royal
Je me viens purger de mon mal,
Requerant pardon et mercy.

LE ROY LOYS.

Beau cousin, tres bien venez cy;
Joyeulx suis de vostre venue.

LE CONTE DE CHAMPAIGNE.

Sire, j'ay ma faulte congnue
Et l'offence que j'ay commise,
Faisant contre vous entreprise.
Je m'en repens du bon du cueur.
Desormais, comme mon seigneur
Vous vueil servir, à vous me donne.
Cueur, corps et biens vous habandonne
Pour vous servir et nuyt et jour.

LE ROY.

En signe de paix et d'amour
Je vous vueil beser à la bouche.

LE CONTE DE CHAMPAIGNE.

Prince esprouvé comme or en touche,
Très bon, très juste et très puissant,
En toute vertu florissant,
Jamais ne vous seray contraire.

LE POPULLAIRE.

Est pas le Roy tres debonnaire,
Quant il appette paiz avoir?

BON CONSEIL.

C'est pour ton grant bien, Popullaire;
Tu le peulx bien apparcevoir.

LE POPULLAIRE.

Plus tost a voullu recevoir
Le Conte de Champaigne et Brye
A mercy, je vous certiffie
Qu'il ne luy a sçeu demander.
Les autres viendront amender
Leur forfait, à ce que je voy.

LE DUC DE BRETAIGNE.

Conte de la Marche, je croy
Que de bref nous aurons l'assault.

LE CONTE DE LA MARCHE.

Ha, le traistre Conte Thibault,
Conte de Champaigne en effect,
Nous a trahis.

LE DUC DE BRETAIGNE.

Il a mal faict
En ce point nous habandonner,
Mais point ne se fault estonner
Pour cella.

LE CONTE DE LA MARCHE.

Plus foibles en sommes;
Car il est l'un des vaillans hommes
Qui soient en France.

LE ROY.

Herault, allez
Au Duc de Bretaigne, et parlez
A lui hardiment et lui dictes
Que, se je faiz sus lui poursuites,
Il congnoistra son fier outraige
Et qu'il admaine à bref langaige
Le Conte de la Marche tost
Avecques luy, ou que mon ost
Est préparé pour l'assaillir.

LE HERAULT.

Sire, garde n'ay de faillir
A ces parolles relater.
Je m'y en voix, sans point doubter,
Puis responce vous viendray rendre.

LE DUC DE BRETAIGNE.

Ainsi comme je puis entendre,
Il y aura de la follye.
Le Roy a sa Chevallerie
Preste de l'assault nous livrer.

LE CONTE DE LA MARCHE.

Tacher fault de nous delivrer
De ce danger.

LE DUC.

Faire le fault.

LE CONTE DE LA MARCHE.

Hé, voicy venir le Hérault
De France.

LE DUC DE BRETAIGNE.

C'est il voirement.
S'il veult parler d'appointement,
Requis est que l'escoutons tous.

LE HERAULT.

Le roy m'envoye par devers vous
Vous sommer que vers luy venez
Et plus icy ne vous tenez.
Soyez prest à son mandement;
Car, se le faictes autrement,
Il fault que venez en bataille
Contre lui et qu'il vous assaille.
Quel responce voullez-vous rendre?

LE DUC DE BRETAIGNE.

Si nous avons voullu mesprandre
Contre le Roy sans juste cause,
Nous en sommes à peu de pause
Les plus courcez.

LE CONTE DE LA MARCHE.

Très voullentiers
Nous monstrerons ses familliers
Et yrons, à son habandon,
Parler à luy dedans Chynon,
Ains qu'il soit ung moys.

LE HERAULT.

Je luy voys
Relater; si bon le congnois
Que ne serez point esconditz. *S'en va.*

LE DUC DE BRETAIGNE.

Il failloit user de beaux ditz
Affin de faire deppartir
L'armée du Roy. Car, sans mentir,
Nous ne sommes pas les plus fors.

LE CONTE DE LA MARCHE.

Il fault prendre le Roy au corps,
Soit ou par force ou autrement.

LE DUC DE BRETAIGNE.

Comment se feroit-il?

LE CONTE DE LA MARCHE.

Comment?
Je vous supplie, laissez moi faire.
Il renvoyera son Popullaire
Et son Conseil, je l'entends bien;
Il ne se doubtera de rien.
Tandis nous ferons noz aprestes,
Pour incontinent le surprandre;
Car de nous aller à luy randre
Jamais ne le consentiroie.

LE DUC DE BRETAIGNE.

A grant peine vers luy yroie,
Quelque chose que j'aye promise.

LE CONTE DE LA MARCHE.

Rompue avons son entreprinse;
C'est assez; à Chinon ira
Passer temps; là nous actendra.
Quant il verra que n'yrons point,
A Paris yra, c'est le point;
Sur le chemin le guetterons
Et facillement le prandrons,

Puis en ferons nostre plaisir.

LE DUC DE BRETAIGNE.

Je n'ay d'autre chose desir
Que le tenir à mon voulloir.

LE HERAULT.

Cher sire, vous devez savoir
Que les princes veullent venir
Vers vous, appetans de tenir
Ce que vous plaira commander.

LE ROY.

Puisqu'ilz veullent paix demander,
Je ne leur reffuseray pas;
A eulx ne vueil point de debas.
Mais quant sera-ce qu'ilz viendront?

LE HERAULT.

Dedans ung moys ilz se rendront
A Chynon, ainsi qu'ilz m'ont dit,
Sans mettre quelque contredit
A vostre noble voullenté.

LE ROY.

Ilz m'ont par ce point contenté,
Tous leurs meffais je leur pardonne,
Et, affin que du cas ordonne,
A Chynon me transporteray,
Et tant seullement meneray
Avec moy ma Chevallerie.
Bon Conseil, allez, je vous prie,
A Paris, et mon popullaire
Remenez, et, si j'ay affaire
De vous, je vous envoyray querre.

BON CONSEIL.

Toujours suis prest, sans plus enquerre,
De vous conseiller loyaulment.

LE POPULLAIRE.

Ne faictes doubte aucunement
Que je n'enploye et corps et biens
Pour vous; vostre subject me tiens
Et vueil tenir toute ma vie.
S'il y a qui vous contredie,
Tant soit-il grant seigneur ou maistre,
Je luy donneray à congnoistre
Que je suis pour vous secourir,
J'aymeroye plus cher à mourir
Que je vous veisse faire oultraige.

BON CONSEIL.

Le Popullaire a bon couraige
De vous secourir au besoing.

LE ROY.

Il fault que prenne cure et soing
Le tenir en paix et concorde.
Affin qu'à mes Princes m'accorde
Totallement, à Chynon vois,
Esperant me monstrer courtois
Envers eulx, car je croy ainsi
Qu'ilz viendront vers moy à mercy,
De quoy je seray tres joyeulx.

Ainsi s'en vont Bon Conseil
et Popullaire à Paris.

LA CONTESSE DE LA MARCHE.

Cueur tristre et merencolieux,
Esprit perplex et fantastique,

Voulloir, despit mallicieux,
Penser ardant, melancolicque,
Regard oultrageux, basilicque,
Obstinacion indécente
Me contraignent d'avoir la picque
Contre le Roy; par ma trafficque
Luy vueil nuyre sans plus d'attente.
Mon mary, le très puissant Conte
De la Marche, ne l'ayme pas;
De lui obéir ne fait conte;
Bref ce lui est reproche et honte
Qu'il ne gouverne; s'est le cas;
Tousjours ont argu et débas
L'un contre l'autre. J'ay envye
De bref y ouvrer par compas.
Jamais n'auray joye ne soullas
Se le Roy n'est privé de vie.
Mon mary verray domyner
Après sa mort; quoy qu'on babille
Le Roy feray empoisonner;
J'ay poisons voullu ordonner
Qu'il aura par façon subtille,
Mais il me fault ung homme habille
Et qui sache mon secret taire.
Où estes-vous, mon Secretaire?

LE SECRETAIRE.

Ma dame, je ne suis pas loing.

LA CONTESSE DE LA MARCHE.

Mon amy, je croy qu'au besoing
Vous me vouldrez bien secourir
Et servir jusques au mourir,
Et qu'il n'est chose, tant soit grande,

Pourveu que je la vous commande,
Qu'el ne soit faicte et acomplie,
Par quoy il fault que vous supplie
Et requiers que vous me aidiés.

LE SECRETAIRE.

Très noble dame, commandez
Vostre penser sans faulte nulle;
N'ayez pas peur que dissimule
A l'accomplir du tout en tout.

LA CONTESSE DE LA MARCHE.

S'une foiz en venez à bout
Jamais n'aurez faulte de rien,
Car je vous feray plus de bien
Que ne m'oseriez requerir.

LE SECRETAIRE.

Ma dame, sans plus enquerir
Je feray ce qui vous plaira.

LA CONTESSE DE LA MARCHE.

Ainsi mon mal s'allegera
Et en seray à vous tenue.

LE SECRETAIRE.

Dictes vostre desconvenue;
Obéyr vous vueil par ma foy.

LA CONTESSE DE LA MARCHE.

Aller fault à la court du Roy
Et trouver moyen d'aprocher
De son poisson ou de sa cher,
Et mectre des poisons dessus;
Entendez-vous?

LE SECRETAIRE.

Jhesus, Jhesus,
Que dictes-vous, très noble dame.

LA DAME.

Au Deable donne corps et ame,
Si vous me faictes ce plaisir,
Se n'avez à votre desir
Tout ce que sçaurez souhaiter.

LE SECRETAIRE.

Ma dame, vous debvez noter
Qu'il y a danger à ce faire.

LA DAME.

Il est vray, mais en cest affaire
Conduire se fault saigement.

LE SECRETAIRE.

Si fait mon, et secrètement;
Autrement la vie y pendroit.

LA CONTESSE.

Jamais on ne se doubteroit
De vous; vous estes homme miste,
Deliberé, curialiste,
Qui scavez bien vostre entregent.
Oultre plus, vellà or, argent,
En ceste bource que vous baille,
Et n'ayez peur que je vous faille
A vous faire biens infinis.

LE SECRETAIRE.

Les empoisonneurs sont pugnis
Souvent; je crains beaucop cella.

LA CONTESSE.

Or n'ayez point de peur; vellà
Les poisons que vous gecterez
Sur la viande, quant sçaurez
Que le Roy en vouldra manger.

LE SECRETAIRE.

Supposé qu'il y ait dangier,
J'entreprendray ceste adventure,
Et mettray à desconfiture
Le plus noble qui soit au monde.
Mais j'ay peur que le mal redonde
Dessus moy; toutes foiz j'yray
Et le Roy empoisonneray
Se je parviens à mon actaincte.

LE ROY.

Il y a déjà journée mainte
Que j'attens les Princes icy
Et ne viennent point. Qu'esse-cy?
Entendre ne puis leur affaire.
Ilz ont fait mon armée deffaire,
Voullans traicter paix avec moy,
Toutesfoiz, à ce que je voy,
Ilz ne m'ont pas tenu promesse.

LE CONTE DE CHAMPAIGNE.

Sire, ce seroit grant simplesse
A vous de les actendre plus.
J'ay entendu qu'ilz ont conclus
De ne venir point devers vous.

LE ROY.

Chevallerie, que ferons-nous?
Savoir fault comment chevirons.

CHEVALLERIE.

Si vous me croyez, nous irons
A Paris pour en deviser.

LE ROY.

On ne sauroit mieulx adviser.
Chevallerie, j'en suis content,
Car Bon Conseil nous y actant,
Qui nous dira qu'avons affaire.
Aussi y est le Popullaire
Prest d'acomplir ma voulenté.

CHEVALLERIE.

Partons tost, soit dilligenté;
Trop long temps ycy atendons.

LE DUC DE BRETAIGNE.

Cousin de la Marche, entendons
A nostre cas; comme j'entens,
Le Roy s'en va passer le temps
A Paris.

DE LA MARCHE.

Vous debvez entendre
Qu'en chemin le pourrons bien prendre
Et saisir au corps.

LE DUC.

Nous yrons
Près Lonjumeau et l'atendrons
Affin de le prandre au passaige.

DE LA MARCHE.

Si l'avons à nostre advantaige,
De France aurons gouvernement.

LE DUC.

Aussi c'est à nous proprement
De gouverner; raison le veult.

LE HERAULT.

Sire, je ne sçay pas que veult
Le Duc de Bretaigne et le Conte
De la Marche; ainsi que on conte,
Sur le chemin ilz se sont mis
En aguet, et sont leurs commis
Deliberez de vous surprendre.

LE ROY.

Où sont-ilz?

LE HERAULT.

Vous devez entendre
Qu'ilz vous entendent de pié quoy
Près de Lonjumeau.

LE ROY.

Las, je voy
Que fidélité n'a plus lieu.
Pensent-ilz point qu'il soit ung Dieu
Qui a povoir sur tous les hommes
Et que par lui esleuz nous sommes
Princes et seigneurs pour regner?
Comment veullent-ilz domyner
Sur moy qui suis sacré en oinct?
Hellas, je ne pense point
Leur avoir meffait.

LE HERAULT.

Toutes foyz,
Sire, c'est la commune voix
Qu'ilz vous prandront, s'il est possible.

LE ROY.

Ilz ont un couraige terrible;
Ilz ont un voulloir inhumain.

LE CONTE DE CHAMPAIGNE.

Gardez de tumber en leurs mains,
Car ilz vous feront desplaisir.

CHEVALLERIE.

Ilz n'ont garde de le saisir
Sans qu'il y ait dure bataille,
Et, se quelqu'un vient qui l'assaille,
Il ne l'aura pas davantaige.

LE CONTE DE CHAMPAIGNE.

Je conseille à peu de langaige,
Si voullez que bien besongnons,
Que Mont le Héry nous gaignons,
Qui est une place très forte.

LE ROY.

Vous en parlez en bonne sorte;
A Mont le Héry nous yrons,
Et puis le Hérault envoyrons
A Paris vers nostre Conseil,
Qui fera mettre en appareil
Le Popullaire qui viendra
Au devant de nous.

CHEVALLERIE.

Il sauldra
Incontinent mais qu'il le saiche.

LE ROY.

Hérault, pas ne fault estre lache,
Partez tost et vous en allez

A Paris. Au Conseil parlez,
Et luy racomptez tout le cas.

LE HÉRAULT.

Très cher sire, n'ygnorez pas
Que je ne face diligence.

LE DUC DE BRETAIGNE.

Nous aurons la prééminence
Dessus tous, se le Roy prenons.

DE LA MARCHE.

Ne doubtez point que ne venons
Bien à chef.

LE DUC DE BRETAIGNE.

Je le croy ainsi.
S'une foiz il passe par cy,
Il est à nous.

DE LA MARCHE.

Et qui en doubte?
Il sera prins, quoy qu'il nous couste;
Car espargner ne le convient.

LA ROYNE BLANCHE.

On dit que le Roy mon filz vient,
Dont suis très joieuse en mon ceur.
Le doulx enffant est en sa fleur
De jeunesse; mais toutes foiz
Il est gracieux et courtois
Et crainct Dieu, qui est ung grant cas.
Toutesfois il a ung grant tas
D'envyeulx, comme on peult savoir,
Qui tachent tous les jours d'avoir

Du royaulme gouvernement.
Mais je scay que piteusement
Il seroit gouverné par eulx.

LE HERAULT.

Noble dame, le Roy des Cieulx
Vous préserve d'avercité.

LA ROYNE.

Qu'i a-il? Tost soit recité,
Herault, qu'esse qui vous amaine?

LE HERAULT.

Haulte princesse très souvraine,
Le Roy à Monlehéry attend
Du secours. Ainsi qu'il entend,
Le Duc de Bretaigne et le Conte
De la Marche, qu'orgueil surmonte,
Le guectent près Montlehéry.
De peur d'estre prins ou péri,
Il s'est au chasteau retiré.

LA ROYNE.

Le Roy a tousjours desiré
Faire plaisir à ses gens là,
Et luy sont traistres. Par cella
On voit leur infidélité.
Mais leur fière crudélité
N'exécuteront, se je puis;
Car commise à gouverner suis
Le royaulme avec mon enffant,
Que je maintiendray triumphant,
Vueille ou non leur faulx appareil.
Allons par devers Bon Conseil
Savoir que nous avons à faire.

BON CONSEIL.

Très noble dame debonnaire
Je ne suis guère loing de vous.

LA ROYNE.

Las, Bon Conseil, comme aurons-nous
La sacrée Magesté Royalle,
En ceste ville principalle,
C'est Paris, qui lui veult complaire.

BON CONSEIL.

Il fault avoir le Popullaire,
Qui l'ira querir où il est.

LE POPULLAIRE.

Soiez asseur que je suis prest
De partir pour l'aller querir;
Car je doy le Roy secourir
En son besoing; c'est la raison.

LA ROYNE.

Oultre plus, il fault qu'advison
Qui conduira cest appareil.

LE POPULLAIRE.

Il fault que ce soit Bon Conseil.

BON CONSEIL.

C'est bien dit. J'yray avec vous
Et vous mettray en ordre tous;
Par ainsi amenrez le Roy
Dedans Paris et son arroy
En despit de ses ennemys.

LE POPULLAIRE.

Puis qu'à ce faire suis commis,
J'y employray et corps et âme.

LA ROYNE.

Or allez tost.

BON CONSEIL.

Très noble dame,
Je vous prie, n'ayez peur de rien.

LE DUC DE BRETAIGNE.

Cousin, nous ne sommes pas bien.
Penser nous fault à nostre affaire;
Car j'entens que le Popullaire
De Paris s'esmeut contre nous.

LE CONTE DE LA MARCHE.

J'en ay au cueur si grant courroux
Que a pou que de dueil n'enraige.

LE DUC.

Nous ne l'aurons pas davantaige
Pour ceste heure.

LE CONTE DE LA MARCHE.

Non, bon gré Dieu.
Habandonner nous fault ce lieu;
Autrement nous sommes perdus.

LE DUC.

Nous ne sommes point esperdus
Sans cause, car le Popullaire
De Paris est de tel affaire
Qu'il ne fauldra jamais au Roy.
Bon Conseil le mect en arroy,
Qui est pour nous malle fortune.

LE CONTE DE LA MARCHE.

Ce ne seroit riens de Commune,

S'elle n'estoit menée, conduicte
Par Bon Conseil.

LE DUC.

Nostre poursuicte
Ne vault riens pour ceste fois cy.

DE LA MARCHE.

De despit suis quasi transsi.

LE DUC.

Et du remedde?

LA MARCHE.

Il nous fault querre
Aliance au Roy d'Angleterre,
Voire, et lui donner à entendre
Qu'il peut facillement descendre
En France.

LE DUC.

Le conseil est saige,
Et je lui livreray passaige
En Bretaigne pour y venir.

LA MARCHE.

Icy ne nous fault plus tenir;
Allons faire notre entreprise.

LE DUC.

Failly avons à nostre prise;
Mais ung jour reviendra par cy.

BON CONSEIL.

Arrivez sommes, Dieu mercy,
A Montlehéry sans dangier
Et n'avons trouvé estranger
Ni privé qui nous ait grevez.

LE POPULLAIRE.

Les traistres sont mal arrivez
De vouloir faire guerre au Roy.

BON CONSEIL.

Par devers son très noble arroy
Nous présentons.

LE HERAULT.

Sire, voyez
Bon Conseil, qui admaine icy
Le Popullaire pour vous querre.

LE POPULLAIRE.

Se quelqu'un vous veult faire guerre,
Je suis tout prest de le combatre.
Venez vous hardiement esbatre,
A Paris, c'est vostre cité,
Qui a toujours d'antiquité
Entretenuz les Roys de France.
Nul ne vous peult faire nuysance,
Mais que croyez les habitans
D'icelle, qui sont consentans
Vous faire plaisir et service.
Bon Conseil fait regner Justice,
Par quoy vostre cas bien se porte.

LE ROY.

Le Popullaire me conforte,
Car il m'ayme de tout son ceur,
Par quoy prie à Nostre Seigneur
Qu'en paix il les vueille tenir.

LE POPULLAIRE.

Vous plaist-il à Paris venir?

LE ROY.

Ouy, affin que je pourvoye
A mon cas. Jhesus me convoye
Par sa misericorde et grâce.
Ilz vont vers Paris.

LE SECRETAIRE.

Il fauldra qu'à Paris je face
Cela que j'ay promis de faire.
Le Roy tiendra son ordinaire
Au Palais; tout le monde y court.
Tirer me fault près de la Court
Et mectre mes poisons à point.
En effect je ne fauldray point
De les gecter dessus la viande
Du Roy; c'est ce que je demande,
Et par ainsi je vous prometz
Que seray riche à tout jamais
Pourveu qu'on me tienne promesse.

LE HERAULT.

Veoir povez le chef de Noblesse
Très loyaulment entretenu.

LA ROYNE.

Mon filz, bien soiez vous venu;
Vostre venue m'est agréable.

LE ROY.

Chère mère et dame notable,
Dieu vous vueille en sancté tenir.
J'ay bien voullu vers vous venir
Affin de pourveoir à mon cas.

LA ROYNE.

Mon filz, je congnois que tu as
Plusieurs ennemys sans doubtance,
Qui te veullent mectre en souffrance
Et ton royaulme posseder.

LE ROY.

Jhesuscrist les vueille amander.

LA ROYNE.

Promis avoient appointement
Faire avec toy, et faulcement
T'ont espié sur le chemin.

LE ROY.

Dieu pugnist les traistres en fin.

LA ROYNE.

En lieu de paix et de concorde
Contre toy ont debat, discorde;
Prestz sont de te livrer l'assault.

LE ROY.

Dieu congnoist tout ce qui nous fault.

LA ROYNE.

Mon filz, mais que servez bien Dieu,
En toute place et en tout lieu
Aurez son aide et son secours.

LE ROY.

J'ay espoir le servir tousjours;
C'est le principal de mon cas.

BON CONSEIL.

Il fault prandre vostre repas,
Sire; car il en est saison,

Affin qu'après nous devison
De ce qui nous est nécessaire.

LE ROY.

Bon Conseil, je vous vueil complaire,
Car vous estes homme notable.
Ma dame, mectez-vous à table,
S'il vous plaist.

LA ROYNE.

J'en suis bien contente.
Se assient à table.

CHEVALLERIE.

A cop, tost qu'on se dilligente
Servir, chacun en son enseigne.

LE HERAULT.

Je vous prie, Conte de Champaigne,
Portez ce metz devant le Roy.

LE CONTE DE CHAMPAIGNE.

Je m'y accorde.

LE SECRETAIRE.

Par ma foy
Je vueil jouer mon personnaige
Et gecter, sans plus de langaige,
Sur la viande ceste poison.
Il gecte.

LE HERAULT.

Monsieur le Conte, devison
Deux motz, vous et moy, s'il vous plaist.

DE CHAMPAIGNE.

Et qu'i a-il?

LE HERAULT.

A peu de plet,
Sans faire sur le texte glose,
Cest homme a gecté quelque chose
Sur le plat du Roy en passant.

DE CHAMPAIGNE.

Monstrez-vous hardi et puissant;
Mectez à coup sur lui la main.

LE HERAULT.

Vous povez bien estre certain
Qu'il n'eschappera pas d'icy.
Demourez, ribault. Qu'esse cy?
Voullez-vous faire du rebelle?
Par la doulce Vierge pucelle,
Vous estes un empoisonneur.

LE SECRETAIRE.

Il n'est pas vray, sauf vostre honneur;
Telle faulte ne vueil commectre.

DE CHAMPAIGNE.

Et qui vous a doncques fait mectre
Cecy dessus le plat du Roy?

LE SECRETAIRE.

Monsieur, ce n'a pas esté moy.

LE HERAULT.

Vous mentez, vous lui avez mis.

LE SECRETAIRE.

Sauf vostre honneur...

DE CHAMPAIGNE.

On t'a commis
Pour faire ce cas aujourd'huy.

Sus, Herault, regardez sus luy
Qu'il porte et s'il a rien caché.

LE HERAULT.

Il ne fault plus qu'il soit cerché.
Regardez le traistre villain,
Qui tient les poisons en sa main.
Qu'i soit verité, les vecy.

LE SECRETAIRE.

Hellas, je vous requiers mercy.
Ce sont des poisons voirement,
Que je cuidoye secretement
Sur la viande du Roy mectre.

LE HERAULT.

Au Roy fault donner à congnoistre
Ce cas commis.

LE CONTE DE CHAMPAIGNE.

C'est la raison.
On vous a cuidé par poison
Faire mourir, prince puissant.

LE ROY.

Qu'allez-vous icy devisant?
Par poison, dea?

LE HERAULT.

Vecy celuy
Qui s'est ingéré aujourdhuy
De vous empoisonner, cher sire.

LE ROY.

Est-il vray?

LE SECRETAIRE.

De le contredire,

Cher sire, je n'abuseroye,
Car le denier ne sauroie;
Aller je ne vueil au contraire.

LE ROY.

Qui esse qui te l'a fait faire?

LE SECRETAIRE.

S'a esté la noble Contesse
De la Marche.

LA ROYNE.

O la traistresse,
Chienne mastine, desloyalle,
Qui à la Magesté Royalle
Veult user d'empoisonnement.
Pugnie en sera rudement,
Car Dieu est juge droicturier.
Hellas, mon amy singullier,
Mon filz, mon support, ma fiance,
On veult en vostre tendre enfance
Vous faire mourir par poison.

BON CONSEIL.

Sire, requis est qu'advison
Qu'on fera de cest homme cy.

LE ROY.

Bon Conseil, faictes en ainsi
Que la loy le veult et ordonne.

LE HERAULT.

Point n'est requis. Qu'on l'emprisonne;
Despeschez le legierement.

BON CONSEIL.

Admenez le en jugement
Pour juste jugement lui rendre.

LE BOURREAU.

Mais fera l'on point quelq'un pendre
Affin que j'en aye la despoulle;
Que j'en descapite, ou enboulle,
Pour monstrer ce que je puy faire,
Pour tuer, meurtrir et deffaire
C'est moy, c'est moy qui faiz merveilles;
Je bas de verges, couppe oreilles,
Je couppe testes, j'escartelle;
Et, pour monter sur une eschelle
Quant on veult que je pende ung homme,
Je croy qu'il n'a, d'icy à Romme,
Ung tel ouvrier comme je suis.
Il y a desjà quatre nuis
Que je ne cessay de songer
Que pends quelq'un. Pour abreger,
Au Palais voys faire ung voyaige.

BON CONSEIL *en chaire.*

Mon amy, congnois le dommaige
Que tu as cuidé faire en France,
Et qu'il fault, selon l'ordonnance
De la loy, user de justice,
Pugnissant le crime et malice
Du malfaicteur.

LE SECRETAIRE.

Hellas, hellas,
J'ay cuydé faire ung mauvais cas,
Qui n'est, Dieu mercy, advenu.

BON CONSEIL.

Tu congnois qu'il n'a pas tenu
A toy? N'est-il pas vérité?

LE SECRETAIRE.

Certes ouy, j'ay mérité
D'estre pugny à la rigueur,
Mais je prie à Nostre Seigneur
Qu'il me pardonne mon meffait.

BON CONSEIL.

Congnu ton cas et villain fait,
D'ont povoit venir interest,
Je te condempne par arrest
D'estre pendu à ung gibet
Et estranglé.

LE BOURREAU.

Quel colibet!
Je suis cy venu bien appoint.
L'endosse, tires et pourpoint,
Lyme et pourpoint, seront à moy.

LE SECRETAIRE.

Je remercye Dieu et le Roy;
Force est que prenne pacience.

BON CONSEIL.

Bourreau, fais tost la dilligence
De pendre à ung gibet cet homme.

LE BOURREAU.

Ouy, monseigneur, je sçay bien comme
Il fault ung tel cas besongner.
Par cy le convient empongner
Et lui lier les mains; fait pas?
Et aussi luy serrer les bras,
Pour le manier à mon aise.
Or, mon amy, ne vous desplaise
Se je fais sur vous mon office.

Il le lye et monte à l'eschelle.

LE POPULLAIRE.

Je vueil aller veoir la justice
Du traistre, qui contre la loy
Voulut faire mourir le Roy
Par poison. Quel mal s'eust esté
Que la Royalle Magesté
Fust morte ainsi en sa jeunesse.

LE SECRETAIRE *à l'eschelle.*

J'ay eu grant tort, je le confesse;
J'ay cuidé faire ung mauvais cas.

LE BOURREAU.

Chemynez encores deux pas
Et puis parlez tout à vostre aise.

LE SECRETAIRE.

Seigneurs et Bourgeois, il vous plaise
Avoir pitié de ma povre âme,
Priant à la benoiste Dame
Que mes meffais il me pardonne;
Car j'ay cuidé sur la personne
Du Roy faire ung terrible exploict.
Loué soit Dieu, puis qu'i lui plaist
Que n'en suis pas venu à chef;
Car s'eust esté ung grant meschef
Pour tout le royaulme de France.

LE BOURREAU.

Ayez en Jhésuscrist fiance,
Mon amy, c'est le principal.

LE SECRETAIRE.

De mourir ne me fait point mal;
Raison, je l'ay bien déservy.

LE BOURREAU.

Vostre cueur soit à Dieu ravy;
Pensez à la mort qu'endura
Pour les pescheurs, et se sera
Pour vostre ame ung grant resconfort.

LE SECRETAIRE.

Certes, je prens en gré la mort;
Fays de moy comme il est conclus.

LE BOURREAU.

Mon amy, dictes *In manus.*

Le Secretaire dit : In manus,
et le Bourreau le gecte.

POPULLAIRE.

Jhesus, Jhesus, il est passé;
Tout fait, tout dit, tout compassé,
Il a eu une belle fin.
Nous voyons le Roy très benyn
Se gouverner par Bon Conseil,
Et aussi par Chevallerie
Domyner en sa seigneurie,
Mais les Princes en cest affaire
Sont contre lui; le Popullaire
L'ayme d'un cueur franc et entier.
Jhesuscrist, roy très debonnaire,
Nous doint ce qu'il nous est mestier.
Amen.

Raison par tout.

LE TROISIESME LIVRE.

L'EMPEREUR FREDERIC

commence le iij^e livre.

Je suis pensif, desplaisant, fantasticque,
Troublé en cueur, despit, melancolicque,
Et je ne scay que grant Deablé il me fault,
Fors que j'ai dueil du los très autentique
Du roy Loys, qui est si magnifique
Que son nom est renommé bas et hault.
Tres voullentiers lui livrasse l'assault;
Mais il est trop puissant et vertueulx;
Maulgré en ait le puissant Dieu des Dieux.

OULTRAIGE.

Noble Empereur Frederic, bon courage;
Par mon moyen le Roy à mort mectrons.

L'EMPEREUR.

Il est hardy, riche, puissant et saige.

OULTRAIGE.

Parlez à moy.

L'EMPEREUR.

Et qui es-tu?

OULTRAIGE.

Oultraige;
De brief à bout vous et moy en viendrons.

L'EMPEREUR.

Au roy Loys par Oultraige ferons
Du sanglant pis que nous lui pourrons fère.

OULTRAIGE.

Se me croyez, en secret le tuerons.

L'EMPEREUR.

Conseil fauldroit avoir sur cest affaire.

OULTRAIGE.

Le Roy Loys est prince debonnaire
Qui veult avoir, nonobstant sa puissance,
A tous princes amour et aliance.
Vellà le point où il fault regarder.
S'il vous plaisoit par quelq'un le mander
Qu'il transportast son magnifique honneur
Par devers vous et vint à Vaucoulleur,
Il y viendroit sans doubte à peu de gens.
Puis voz soudars seroient tres dilligens
De le prandre ou le livrer à mort.

L'EMPEREUR.

C'est Oultraige qui parle; mais au fort
Je m'y consens, et la charge vous baille
De l'assaillir.

OULTRAIGE.

N'ayez paour que j'y faille;
En temps et lieu me metray en arroy.

L'EMPEREUR.

Par Oultraige j'assailleray le Roy
Et feray tant que par faincte coulleur
Vers moy viendra jusques à Vaucoulleur,
Où il sera par Oultraige surpris.

OULTRAIGE.

C'est bien fait, c'est bien entreprins;
Monstrez vostre force et puissance.

L'EMPEREUR.

Messaiger, vers le Roy de France
Il faut aller presentement.

LE MESSAIGER.

A vostre bon commandement
Suis prest, très redoubté seigneur.

L'EMPEREUR.

Dis lui qu'il vienne à Vaucoulleur
Parler à moy et que lui prie;
Car je vueil à sa Seigneurie
Pour grans choses parlementer,
Par quoy te fault dilligenter
Affin qu'en sache la response.

LE MESSAIGER.

Devant que le soulleil resconse,
Je parleray à sa personne.

L'EMPEREUR.

Le roy Loys je t'habandonne
A prendre prisonnier, Oultraige.
Tu le guecteras au passaige,
Et là, sans espoir de confort,
Le livreras soudain à mort

Ou prisonnier me le rendras
Entre mes mains.

OULTRAIGE.

Ne doubtez pas
Qu'il ne soit surprins de par moy.

L'EMPEREUR.

Si une fois je tiens le Roy
De France, je donneray
Et son royaulme annexeray
Avec mon père.

OULTRAIGE.

Ouy sans doubte.
Je luy presenteray la jouxte
Pour veoir s'il est bon combateur.

LE MESSAIGER.

Salut, reverence et honneur
Au tres xrestien Roy des François
De par l'Imperateur courtoys
Saigement gouvernant l'empire.

LE ROY DE FRANCE.

Qu'esse que le Herault veult dire?

LE MESSAIGER.

L'Empereur Federic vous prie
Qu'il plaise à vostre Seigneurie
A Vaucoulleur vous presenter;
Voulloir a de parlementer
Avecques vous de plusieurs choses
Qui sont en son esperit encloses,
Lesquelles vous veult reveller.

LE ROY.

Di lui que sans dissimuler
A Vaucoulleur je me rendray
Et voullentiers escoutteray
Son voulloir et son bon plaisir;
Car certes j'ay très grant desir
De savoir pourquoy il me mande;
Autre chose je ne demande
Qu'avoir amour à tout le monde.
Velà le point où je me fonde,
Et aussi je m'y doys fonder.

LE MESSAIGER.

A l'Empereur, sans plus tarder,
En feray rapport en brief temps.

LE ROY.

Chevallerie, je pretens
Aller devers l'Imperateur
Federic, qui à Vaucoulleur
M'atend. Or deliberez-vous
De vous transporter avec nous
En pompe et estat triumphant.

BON CONSEIL.

Très redoubté prince puissant,
Ne allez pas sans savoir comme.
Federic, Empereur de Romme,
Comme j'entens, a tel couraige
Qu'il fait ses choses par Oultraige;
Sans lui ne va en aucun lieu.

LE ROY.

J'ay tousjours ma fiance en Dieu
Qui conduict mon train, mon arroy.

J'ay Bon Conseil avecques moy,
Et Chevallerie.

BON CONSEIL.

Ainsi
Ne povez faillir, Dieu mercy,
A bien conduire vostre cas.

LE ROY.

Or allons prandre noz esbas
Juc' à Vaucoulleur.

CHEVALLERIE.

Or allons;
Car, cher sire, savoir voullons
Que l'Empereur nous vouldra dire.

Ilz s'en vont à Vaucoulleur.

L'EMPEREUR.

Oultraige.

OULTRAIGE.

Sire.

L'EMPEREUR.

Je desire
Tenir Loys, le Roy de France,
Par vostre moyen en souffrance;
Autrement je mourray de dueil.

OULTRAIGE.

Soyez tout certain que je vueil
Nuyre aux bons et les tourmenter
Et les mauvais soliciter
En leurs besongnes et affaires.

L'EMPEREUR.

Il fault le Roy Loys deffaire,
Si possible est.

OULTRAIGE.

J'y mettray peine.

LE MESSAIGER.

Haulte Magesté souveraine
Le Roy Loys devers vous vient
Triumphaument, comme appartient,
Avecques sa Chevallerie
En armes.

L'EMPEREUR.

Vecy dyablerie.

LE MESSAIGER.

Son armée est puissante et forte.

OULTRAIGE.

Taisez-vous, j'en cheviray bien.

LE MESSAIGER.

Oultraige, vous n'y ferez rien;
Sur eulx n'aurez jà advantaige.

L'EMPEREUR.

Ne pourrois-je par mon Oultraige
Suspendre et destruire le Roy?

LE MESSAIGER.

Nenny.

L'EMPEREUR.

Qu'en despit de la loy
Maugré en ait Dieu et sa mère.
Se m'est peine la plus amère
Que puisse endurer aujourd'huy.

LE MESSAIGER.

Si vous plaist de parler à luy,
Il approche près.

L'EMPEREUR.

De parler
A luy et de lui reveller
Mon cas, il n'est pas convenable;
Car j'ay failly, de par le Dyable,
A faire ce que j'entendoye.
Pour le trahir je le mandoye;
Mais il s'est bien gardé de moy.

OULTRAIGE.

Qu'est-il de faire?

L'EMPEREUR.

Je n'y voy
Autre remède, veu son train,
Fors de lui mander que soudain
Il m'est prins une maladie.

LE MESSAIGER.

Puis qu'il vous plaist que je lui die
Très voullentiers je lui diray.

L'EMPEREUR.

Va tost, car je ne parleray
Point à luy.

LE ROY.

Près de Vaucoulleur
Nous approchons, où l'Empereur
Doit faire avec moy parlement.

LE MESSAIGER.

Cher sire, il est soudainement
Pris à l'Empereur ung grant mal
Et a cuidé, propos final,
Rendre l'ame, par quoy ne peult
Parler à vous.

BON CONSEIL.

Ou il ne veult ;
Il y a de la fantasie.
Quant a veu la Chevallerie
Avec vous, il a contreffait
Le malade ; car en effect
Par Oultraige vous vouloit nuyre.
Bref il ne tache qu'à destruire
Les gens devotz et vertueux.

LE ROY.

Dieu, puissant et victorieux,
Sçait et congnoist ce qu'il nous fault.

BON CONSEIL.

N'artez plus cy, prince très hault ;
Craignez que voz gens soient periz.

LE ROY.

Et bien retournons à Paris.
C'est nostre ville cappitalle,
Où nostre mageste royalle
Est honorée du popullaire.

LE POPULLAIRE.

Cuidez-vous que je me doye taire
De cecy ? Esse la raison
Que l'Empereur par traïson
Ait mandé le Roy noble et saige
Et le voulloir par son Oultraige
Mettre à mort. Il n'est pas humain
Et le puis réputer villain ;
Car, affin que je le vous die,
Villain est qui fait villenye
Et Noble qui fait la noblesse.

L'EMPEREUR.

Je cuidoye par ma subtillesse
Mectre par Oultraige et Traison
Le bon Roy Loys en prison.
Mais j'ay failly à l'entreprise,
Par quoy je vueil nuyre à l'Esglise
Desormès et la tourmenter,
Et, pour mieulx la persécuter,
Oultraige, qu'elle soit taillée
Batue, tempestée, mutillée
De plusieurs divers batemens.
Prens calices et ornemens;
Fais du pis que tu pourras faire.

OULTRAIGE.

Je ne vueil aller au contraire
De vostre plaisir; je me vente
Qu'en bref l'Esglise militante
Souffrira des maulx largement.

L'ESGLISE.

Je congnois qu'au gouvernement
De l'esglise est un bon pasteur,
Qui a esté médiateur
De me tenir en ma franchise.
Par mon nom suis nommée l'Esglise,
Instituée du Créateur,
Qui metz les mondains hors d'erreur,
Et les reduictz en bon memoire.
Le Père sainct, nommé Gregoire,
La papalité entretient
Et à son povoir me soustient,
Appaisant tout discord et guerre;
Si devons bien à Dieu requerre
Que nous maintienne en cest estat.

OULTRAIGE.

Je vueil par manière d'esbat,
Pour venir à mon entreprise,
Mectre decyme sur l'Esglise.
L'Empereur le commande ainsi.
Haulla, holla, qui est icy?
Hau, faictes-vous la sourde oreille?

L'ESGLISE.

Et qu'i a-il?

OULTRAIGE.

Qu'on s'apareille
Tost du decyme me bailler.

L'ESGLISE.

Quoy, me voullez-vous travailler
Maintenant?

OULTRAIGE.

Paix, vieille bigotte;
Baillez le moy que ne vous oste
Touz voz biens à peu de langaige.

L'ESGLISE.

Nous veult l'Empereur par Oultraige
Le decyme faire paier.

OULTRAIGE.

Garde-toy bien de delayer,
Autrement tu auras des coups.

L'ESGLISE.

Je vous prie, traictez moy tout doulx,
Sans en ce point me desoler.
L'Empereur me deust consoler
Et par Oultraige me desolle.

OULTRAIGE.

J'emporteray, meschante folle,
Voz aournemens et vos calices.

L'ESGLISE.

Oultraigeux et excessifz vices
Qui prenez les sainctz instrumens
Pour faire les divins offices
Appartenans à sacremens,
Maulditz mondains, embrassemens
D'Orgueil et de Concupiscence
Font prandre vos esbatemens
De me piller en dilligence.
Helas, pensez-vous point l'offence.
Que commettez, gens exécrablès,
Quant vous touchez par violance
Sur devotes gens venerables?

OULTRAIGE.

Et çà, çà, de par tous les Dyables,
Sancte sanctorum meritis,
J'emporteray cecy gratis,
Puis on pensera du sourplus;
L'Empereur l'a ainsi conclus;
Homme n'y peult remède mectre.

L'ESGLISE.

Je le donneray à congnoistre
Au Pape Gringoire de bref,
Qui endurera ce meschef
A grant peine, mais qu'il le saiche.

LE POPULLAIRE.

Par Dieu, l'Empereur est bien lasche
De tourmenter ainsi l'Esglise

Par son Oultraige: Je ne prise
Point cela. Au regard de moy,
C'est très-mal oserver la loy;
Ce n'est point crainct Dieu offenser.
Ainsi comme je puis penser
Il ne lui scauroit bien venir.

LE PAPE GREGOIRE.

Dieu vueille que puisse tenir
En paix l'union de l'esglise,
Et que la paix, des bons requise,
Soit en toute la crestienté;
Car l'humain genre est tourmenté
Pour péché qui le suppedite,
Et est cupidité maudite
Racine de tous maulx, la cause
Des maulx qu'on a à peu de pause
Dont sont plusieurs souillez, poluz.

LE CARDINAL BLANC.

Aucuns princes sont dissolus,
Principallement l'Empereur,
Qui veult, comme dissipateur,
Destruire les biens de l'esglise.
Puis ung peu a fait entreprise
De décyme prandre sur elle
Et la veult tenir en tutelle,
La batant et la molestant.

LE PAPE.

Se contre elle va debatant,
Honneur n'y aura à la fin.

LE CARDINAL.

Homme devot, doux et benyn
Requis est d'y mectre ordonnance.

LE PAPE.

Cardinal, vous yrès en France
Par devers le Roy très crestien,
Qui a toujours esté moien
Remettre mes predecesseurs
En leur sieige, comme augmenteurs
De la foy, qui vous aydera
En voz fins et supportera;
Car honneur ayme et loyaulté.
Privez de la communaulté
De saincte Esglise l'Empereur
Comme rebelle céducteur;
La puissance je vous en donne.

LE CARDINAL.

Ne doutez que je n'abandonne
Corps et biens, je vous en advise,
Pour mectre l'Esglise en franchise
Puis qu'ay secours du Roy de France.

LE PAPE.

Je vous donne toute puissance
Touchant ce cas.

LE CARDINAL.

Je m'y en voys
Et m'adresseray aux Françoys,
Qui de l'Esglise sont secours.

LE ROY.

L'empereur Federic tousjours
L'Esglise veult persécuter
Et par Oultraige executer
Plusieurs maulx. Il est desloyal
Traistre, qui fait beaucoup de mal,

Tant à la temporalité
Comme à spiritualité;
Point ne monstre couraige franc.

BON CONSEIL.

J'entens que le Cardinal Blanc
Vient devers vostre Magesté
Remonstrer sa crudelité,
Voullant assembler vos Prelatz
Pour remedier à ce cas
Qui est oultraigeux, dissolu.

LE ROY.

Mes predecesseurs ont voullu
Les Papes en toute saison
Soutenir, et selon raison
Les vueil entretenir aussi.

LE CARDINAL.

Le Pape m'a transmis icy
Vers vostre Magesté Royalle
Esperant qu'amour filialle
Vous monstrerez à vostre père.

LE ROY.

Très bien soyez venu. J'espère
Vous ayder, se voy que vous nuysse,
Ainsi que vray fils de l'Esglise;
Asseuré de moy vous tenez.

L'ESGLISE.

Cardinal Blanc, très bien venez;
J'ay besoing de vostre secours.
L'Empereur me fait tous les jours
Prison, oultraige, plusieurs maulx.

LE CARDINAL.

Congnu qu'il est si traistre et faulx,
Et qu'il hait amour, loyaulté,
Privé de la communauté
Soit de saincte esglise.

L'ESGLISE.

Hellas,
Je m'esbahis bien qu'il n'est las
De me tourmenter en ce point.

LE CARDINAL.

Pour faire le cas mieulx à point,
S'il vous plaist, nous assemblerons
Voz Prelatz et nous trouverons
A Meaulx.

LE ROY.

Bien je le vous accorde,
Mais l'Empereur plain de discorde
A peine vous obeira.

LE CARDINAL.

Excommenié dont sera
De la puissance apostolique.

BON CONSEIL.

Il veult l'esglise catholicque
Grever, ce qu'il ne doit pas faire.

LE CARDINAL.

Allons penser de notre affaire
A Meaulx.

LE ROY.

Dieu vous vueille conduire
Et saincte esglise en paix reduire
Par sa puissance supernelle.

LE MESSAIGER.

Sire, il y a quelque nouvelle
En France à l'encontre de vous;
Les Prélatz s'assemblent trestous
Pour vous faire quelque finesse.

L'EMPEREUR.

Qui esse qui ce mestier dresse
Contre ma noble seigneurie?

LE MESSAIGER.

Cher sire, je vous certiffie
Qu'ung cardinal est arrivé,
Qui vous a benny et privé
De communaulté de l'esglise.

L'EMPEREUR.

Cuidez-vous que je me desprise
Pour cella? De ses mauldissons,
Excommuniemens et façons,
Il ne m'en chault pas d'un seul double.
Oultraige?

OULTRAIGE.

Qu'i a-il?

L'EMPEREUR.

Qu'on trouble
L'esglise plus qu'el ne fut oncques.

OULTRAIGE.

Il fauldroit prandre et ravir doncques
Les chasubles et corporaux
Et les abbis sacerdotaulx,
Pour appliquer à vostre usaige

L'EMPEREUR.

Fais du pis que tu peulx, Oultraige,

Et, s'il y a femme ny homme
Qui contredie, tue et assomme;
N'espargne point le sang humain.

OULTRAIGE.

Vous en orrez devant demain
Parler en terrible façon.

L'EMPEREUR.

Oultraige?

OULTRAIGE.

Sire.

L'EMPEREUR.

J'ay soupçon
Que ce Cardinal en substance
Ne maine les Prelaz de France
A Rome pour me deposer,
Par quoy il te fault disposer
De garder les pors et passaiges.

OULTRAIGE.

Sire, je scay bien les passaiges.
De me gouverner en tel cas
Et vous envoyer les Prelaz
Prisonniers, si je les y treuve;
Sur eulx je feray telle espreuve
Qu'à jamais memoire en sera.

L'ESGLISE.

Hellas, hellas, et que fera
Ton Esglise, mon Redempteur,
Laquelle est par l'Imperateur
Federic à ce point troublée;
Tu congnois bien qu'el est comblée
De pleurs et de gemissemens;

Ses vaisseaux et ses paremens
Sont mis à faire choses viles.

OULTRAIGE.

Entrer me fault ès domicilles
De l'Esglise, pour ses biens happer,
Et, s'elle dit mot, la frapper
Comme ung asne qui passe ung pont.
De quoy servent prebstres qui ont
Ung tas d'argent en maniement?
Holla, hau.

L'ESGLISE.

Trop irreveramment
Entrez en ce saint habitacle
Et vous monstrez symonyacle
Par opprobres que vous y faictes.

OULTRAIGE.

Prendre vueil sur ces entrefaictes
Chappes, chasubles et tunicques,
J'en feray abbis magnifiques.
Pour vestir les princes royaulx;
De ses délyez corporaulx
Feray atours de damoiselles.

L'ESGLISE.

Las, vécy piteuses nouvelles.

LES PRELAS.

Comme quoy?

L'ESGLISE.

Ung terrible cas.
Certes, très reverends Prélatz,
L'Empereur fait par son Oultraige
En l'Esglise si grant dommaige

Qu'oncques tel ne fut aprouvé.

LE CARDINAL.

Sçait-il pas bien qu'on l'a privé
De l'amytié de saincte Esglise.

L'ESGLISE.

Il le sçait bien, mais il desprise
Trestous voz excommuniemens,
Et d'aubes, amys, paremens,
Sathalites en maintes guises
En font des mouchoers et chemises,
De chasubles font des pourpointz
Et de chappes vestemens maintz
Par l'Oultraige de l'Empereur.

LE CARDINAL.

Il est requis à ceste erreur
Remedier, devotz prelatz.

L'ESGLISE.

L'Empereur prive de soullas
Tout le clergié, c'est grant pitié;
Il n'y a aucune amytié
En luy; il est de faulx affaire.

LES PRELATZ.

L'Esglise, il vous est trop contraire
Dont il nous en fait à tous mal.

L'ESGLISE.

O très reverend Cardinal,
Remediez à ma doulleur,
Et m'ostez hors du grant malleur,
Où par l'Empereur je suis mise.

LE CARDINAL.

Affin de mectre en paix l'Esglise,

Je vous diray que nous ferons;
A Romme nous transporterons
Où le Pape tient residence,
Lequel donnera sa sentence
Dessus l'Empereur.

LES PRELATZ.

C'est bien dit.
Je ne metz point de contredit
D'aller avec vous pour ce fait.

LE CARDINAL.

Les nefz trouverons en effect
Apprestées au port de Venise.

LES PRELATZ.

Il est requis que pour l'Esglise
Nous mectons tous à l'adventure.

L'ESGLISE.

Saincte et devote Prelature,
Jhesus redempteur, qui voullut
Souffrir mort pour notre salut,
Vous vueille mener à bon port.

LE MESSAIGER.

A l'Empereur feray rapport
De cecy, luy racomptant comme
Prelatz veullent aller à Romme
Pour le condempner.

L'EMPEREUR.

Je pensoye
Pour savoir qui a mis en voye
Le cardinal Blanc pour aller
En France.

LE MESSAIGER.

C'est pour anuller
Vostre pouvoir, prince puissant,
Et vostre hault bruyt florissant
Condempner; c'est ce qui le meine.
Les Prelatz, c'est chose certaine,
De France vont avecques luy,
Et entens qu'il n'y a cellui
Qui ne pense à vostre dommaige.

L'EMPEREUR.

Allez au devant d'eulx, Oultraige,
Faictes qu'ilz soient ou mors ou pris.
Les paillars ont-ilz entrepris
Contre moy? Guectez le passaige,
Allez au devant d'eulx, Oultraige.

OULTRAIGE.

Le Cardinal Blanc n'est pas saige,
De sa folie sera repris,
Et si lui coustera bon pris
L'entreprise.

L'EMPEREUR.

Tant de langaige!
Allez au devant d'eulx, Oultraige.

LE HÉRAULT.

S'ilz pevent, vous feront dommaige.

L'EMPEREUR.

Tout fait, tout dit et tout compris,
Ilz sont folz et très mal apris
D'avoir entrepris tel ouvraige.
Allez au devant d'eulx, Oultraige.

OULTRAIGE.

S'ilz n'usent de sort ou de charme,
Je les vous rendray en brief terme
Mors ou pris.

L'EMPEREUR.

Je l'entens ainsi;
N'en prenez pitié ne mercy,
Nen plus que de chiens enraigez.

OULTRAIGE.

S'ilz ne sont par moy oultraigez,
Je suis content que l'on me pende.
Ne doubtez que je les vous rende
Prisonniers et dedans brief temps.

L'EMPEREUR.

Oultraige, à toy du tout m'atens
Je ne vueil riens faire sans toy.

LE CARDINAL.

Nous serons, à ce que je voy,
Tantost près du port de Venise.

LES PRÉLATZ.

Jhesus vueille que pour l'esglise
Façons quelque bonne concorde
Apaisant l'erreur et discorde
De l'Empereur qui trop la grève.

OULTRAIGE.

Vecy mes gens, parolle brefve,
Vecy ceulx que j'atens en somme,
Vecy ceulx qui s'en vont à Romme
Pour condempner l'Imperateur,

Mais, comme ravissant rapteur,
Je mectray la main dessus eulx.
Demourez; à mort, maleureux;
Qui vous maine en ceste province?
Vous estes rebelles au prince;
Venez bien tost parler à luy.

LE CARDINAL.

Mon amy, il n'y a celluy
Qui ne soit prestre.

OULTRAIGE.

Héé, villains
Cuidez-vous dehors de mes mains
Eschapper pour vostre prestrise?
Je ne crains Dieu ne son Esglise;
Traistres, je vous fais prisonniers.

LES PRÉLATZ.

Nous obeyrons voullentiers
Puis qu'ainsi est.

OULTRAIGE.

Se ferez mon.
Vous y viendrez, vueillez ou non,
Devant qu'eschappez de mes mains.

L'EMPEREUR.

Les Prelaz de France sont plains
De grant loisir, quant contre moy
Vont vers le Pape; mais je croy,
Se le Dyable ne les secourt,
Que par Oultraige dans ma court
Ilz seront bien tost admenez.

OULTRAIGE.

Cher sire, vengence prenés

De ses paillars, de ses infames
Qui donnent reproches et blasmes
A vostre très noble haultesse.

L'EMPEREUR.

Se leur orgueil je ne rabesse,
Je puisse mourir de langueur.
Ilz n'auront force ne vigueur
Pour me faire quelque falace.
Ostez-les de devant ma face,
Ostez ces traistres ypocrites
Qui veulent par leurs loix escriptes
Entreprendre par dessus moy.
Nouveau prince, nouvelle loy.
Les Empereurs d'Antiquité
Ont-ilz pas eu l'auctorité
De faire loix? Veullent-ilz dire
Qu'entreprindront sur mon empire.
Ha, rien, rien; je ne tien rien d'eulx.

OULTRAIGE.

Qu'en voullez-vous faire?

L'EMPEREUR.

Je veulx
Qu'ilz soient mis en fortes prisons,
Affin que tandis advisons
Sur ce point que avons à faire.

OULTRAIGE.

Soit fait; je ne vois au contraire;
En prison je les vois loger.
Oultraige les meine en prison.

L'ESGLISE.

Hellas, nous voyons oultraiger

Les Prelatz par gens plains d'erreur.
Car l'Oultraige de l'Empereur
Est trop grant et trop excessif;
Mon cœur en est triste et pensif
Quant tel inconvenient je voy,
Mais où doy-je aller, fors au Roy
Très crestien pour m'en complaindre?
Qui esse qui pourra estaindre
L'Oultraige de l'Empereur, si
Le Roy n'a pitié ne mercy
De moy? Je suis nommée l'Esglise;
Force est que mon cas lui devise;
A luy doy mon recours avoir.

LE ROY.

J'ay très grant desir de savoir
La forme et la manière comme
Mes Prelatz sont allez à Romme
Et s'ilz ont eu empeschement.

L'ESGLISE.

Ilz sont traictez piteusement
Dedans des prisons tenebreuses,
Où ilz font chères très piteuses
Qui est pour moy ung grant dommage.
L'Empereur les a par Oultraige
Fait prandre dessus le chemyn.
Quelque chose qu'il saiche dire
Dieu ne l'a pas mis à l'empire
Pour l'Esglise en ce point destruire;
De tous pointz il tache à me nuyre;
A me molester passe temps.
Hellas, sire, comme j'entens,
Voz predecesseurs ont toujours
Donné à tous prelatz secours;

Qu'en vostre temps, durant vostre aage
On voye que corrigez l'Oultraige
De l'Empereur, qui tant nous blesse.

BON CONSEIL.

S'il plaisoit à vostre noblesse
Mander à l'Empereur comment
Ne lui appartient nullement
De voz bons Prelatz retenir,
Se seroit bien fait.

CHEVALLERIE.

Soustenir
Vous vouldray en ceste querelle,
Et, si de ce faire est rebelle,
Je ne mectray pas long sejour,
Soit par force, ou soit par amour,
Qu'entre voz mains je ne les rende.

LE POPULLAIRE.

D'accord suis, affin qu'on l'entende,
D'y despendre tout mon avoir.
Il fault ces bons Prelatz avoir,
Que l'Empereur tient en servaige
Et sans raison par son Oultraige,
Contre Dieu, raison et la loy.

L'ESGLISE.

Le Roy, son Conseil sont pour moy;
Chevallerie veut par ses termes
Entreprendre pour moy les armes,
Et le Popullaire est tout prest
De secourir mon interest,
Ayant pitié de ma souffrance.
O noble royaume de France

Qui as trouvé façons, moyens,
Que tes roys soient dits tres xrestiens,
Grace divine est avec toy.

LE ROY.

L'Esglise, ainsi que j'apperçoy,
Les Prelatz du royaulme sont
Emprisonnez, là où ilz ont
De la nécessité assez.
Sans raison sont vexez, lassez,
Dont j'ay grant pitié en mon cueur,
Pourquoy, par devers l'Empereur
Je vueil envoyer Bon Conseil;
En France n'y a son pareil
Pour bien la besongne bastir,
Car bien le saura convertir
Par prières ou par menaces.

BON CONSEIL.

Sire, c'est raison que je face
Vostre plaisir.

LE ROY.

Abrégez-vous
Et faictes tant que devers nous
Noz bons Prelatz soient ramenez.

Bon Conseil va vers l'Empereur.

L'EMPEREUR.

Oultraige, à cop l'assault donnez
Au Pape jusques dedans Romme;
Et à ung besoing qu'on l'assomme
Lui avec tous ses Cardinaulx.

OULTRAIGE.

Le Dyable m'emport si je faulx

A lui faire guerre mortelle;
Quant je puis tenir en tutelle
Gens d'esglise, je suis bien aise.
S'en va vers Romme.

BON CONSEIL.

Très noble Empereur, il vous plaise
Que vostre triumphal arroy
Escoute ce que par le Roy
De France vous vueil relater.

L'EMPEREUR.

Je suis prest de vous escouter
Devers vostre cas sans sejour.

BON CONSEIL.

Le Roy vous supplie par amour
Qu'il plaise à vostre bonne grace
Lui rendre, dedans brief espace,
Ses Prelatz que vous detenez
Prisonniers; traveil leur donnez,
Dont le Roy est esmerveillé.
Qui vous a ce conseil baillé
De grever ainsi ses Prelatz?

L'EMPEREUR.

De ce ne s'esmerveille pas
La sacrée magesté royalle
De France, très juste et loyalle,
Se Cesar Auguste veult prandre
Vengeance de ceulx qui entendre
Voulloient par subtille finesse
Le mectre en dueil et en angoisse,
Et alloient pour le condempner
Dedans Rome et determiner
Le mectre à execucion.

BON CONSEIL.

Toujours avez en union
Vescu avec le Roy de France.
Vostre foy et vostre esperance
A esté, comme savez, sire,
Entre le royaulme et l'empire
De voz nobles predecesseurs,
Qui ont esté intercesseurs
De mouvoir paix; et vous voullez
Que telz haulx fais soient advillez,
Rompant commocion de paix
Et de concorde, qui jamais
A voz predecesseurs n'advint,
Ne jamais ne leur en souvint.
Se les Prelatz vous ne rendez
Au Roy, affin que l'entendez,
Vu qu'il y a grand interest,
Le royaulme de France n'est
Si foible, je vous certiffie,
Que sa noble Chevallerie
Se lesse, avec ses bons barons,
Defouller à voz esperons.
Je vueil bien que vous le saichez.

L'EMPEREUR.

De très haulx pointz icy touchez,
Et sçay bien que la magesté
Du Roy des Françoys a esté
Joincte et unie avec l'Empire;
Pour quoy je ne vueil escondire
Le roy; ses prelatz lui rendray,
Avec ce je lui renvoyray
Le cardinal Blanc, pour en faire
A son plaisir.

BON CONSEIL.

De cest affaire
Pour le Roy je vous remercye;
Il appete, je vous affie,
Vous faire service et plaisir.

L'EMPEREUR.

Herault, tu prendras le loysir
Luy bailler les Prelatz de France.

LE HERAULT.

Soit fait selon votre ordonnance;
Ilz ne sont guerre loing d'icy.
Tenez, regardez, les vecy;
Delivrez vous sont de par moy.

BON CONSEIL.

Prelatz, allons devers le Roy
De France, qui de bon couraige
Vous a delivrez de l'Oultraige
De l'Empereur.

LES PRELATZ.

Nous le devons
Remercier; car nous savons
Le grant mal qu'avons enduré.

BON CONSEIL.

L'Empereur a fort murmuré
Contre vous, devant que vous rendre.

LE CARDINAL.

Icy ne nous fault plus attendre;
Car le lieu me semble ennuyeulx.

Ilz s'en vont.

OULTRAIGE.

Je vueil, d'un voulloir oultraigeux
Sans craindre, ne redoubter Dieu,
Assaillir le Pape en son lieu
Et lui livrer guerre mortelle.

LE PAPE.

O haulte puissance immortelle,
Où toutes vertus sont encloses,
Tu scés et connois toutes choses,
Et comme l'Empereur me fait
Par son Oultraige très infaict
Des maulx infinis tous les jours,
Et ne sçay où avoir recours
Sinon à ta misericorde.
Vivre ne sauroie en concorde,
Sinon au royaulme de France;
Affin que soye en asseurance,
C'est le meilleur que m'y transporte,
Car l'Empereur d'estrange sorte
Par son Oultraige me fait guerre.
S'en va en France.

BON CONSEIL.

J'ay ramené en vostre terre
Et pays de France voz Prelatz.

LE ROY.

J'en ay au cueur joye et soullas;
Très bien soyez arrivez tous.

LES PRELATZ.

Sire, sans la grace de vous,
L'Empereur nous eust mal menez.

LE ROY.

Graces à Jhesus en donnez,
Non pas à moy, puisqu'il le veult;
Mes amys, c'est lui qui tout peult;
Il ne lui est rien impossible.

LE CARDINAL.

L'Empereur est si très terrible
Qu'il a par Oultraige assailly
Le Pape, tant qu'il est sailli
De Romme et venu à Lyon
A saulveté.

LE ROY.

L'oppinion
Du Pape je treuve très bonne.
Puisqu'il est en France, en personne
De brief je l'iray visiter.

LE CARDINAL.

Vers vous vient pour vous reciter
Son cas et son piteux affaire,
Car l'Empereur lui est contraire;
Par Oultraige le griefve fort.

LE ROY.

Je lui donneray reconfort,
Si plaist à la vierge Marie;
Soyez preste, Chevallerie,
Pour partir demain au matin.

CHEVALLERIE.

Pour voir ung homme tant benyn
Il n'est chose que je ne face.

LE ROY.

O Dieu tout puissant, fais-moy grace.

Qu'esse cy? Je sens tel doulleur
Qu'advis m'est que le povre cueur
Me deffault.

BON CONSEIL.

Sire, qu'avez vous?

LE ROY.

Je ne sçay; mes membres sont tous
Si faillis que ne sçay que faire.

BON CONSEIL.

Je croy qu'il seroit necessaire
De vous coucher, puissant seigneur.

LE ROY.

Je sens si très griefve doulleur
Qu'oncques n'en sentis la pareille.

BON CONSEIL.

Couchez-vous, je le vous conseille.

LE ROY.

C'est force; il fault bien que le face,
En priant Dieu par sa grace
Qu'il m'envoye ce qu'il m'est mestier;
J'ay propos sain, ferme et entier,
Mais je sens griefve maladie.

CHEVALLERIE.

Que fait le Roy?

BON CONSEIL.

Chevallerie,
Il est malade griefvement.
Aller cuidoit presentement
Visiter le Pape à Lion.
Mais, ainsi comme nous voyons,
En danger est de sa personne.

CHEVALLERIE.

O saincte creature et bonne,
Le support de Chevallerie,
Ton excellente seigneurie
Nous est encoire bon besoing.

L'ESGLISE.

O, celui qui prent cure et soing
De suporter mes bons Prelatz
Te veult tenir Mort en ses las
Par sa fureur très furibonde?

LE POPULLAIRE.

O le plus doulx de tout le monde
Qui m'entretiens en paix tousjours?
Faut-il que finisses tes jours
En ta tendre fleur de jeunesse?

BON CONSEIL.

O bon Roy!

CHEVALLERIE.

O noble noblesse!

L'ESGLISE.

O vray pilier de saincte Esglise,
Ton peuple est privé de liesse,
Se Mort fait sur toy entreprise.

BON CONSEIL.

Ad ce que je voy et advise
Je croy qu'il soit mort et transsy.

LE POPULLAIRE.

Il fut baptisé à Poissy,
Auquel lieu le mal l'a surpris.

BON CONSEIL.

Tout fait, tout dit et tout compris,

Il ne remue ne pié ne main.

LE POPULLAIRE.

O, que je suis de courroux plain!

L'ESGLISE.

Je pers mon espoir, mon soullas!

LES PRELATZ.

Ha, noble roy!

LE LEGAT.

Hellas, hellas,
L'Esglise a cause de se plaindre
Et le Popullaire de taindre
Trestous ses vestemens de larmes.

CHEVALLERIE.

Nous devons tous, en piteux termes,
Plorer, lamenter et gemir.

LE ROY.

Resveillé me suis d'un dormir
Merveilleux, où j'ay veu des choses
Qui seront en mon ceur encloses,
En mon ceur, sans les reveller.

CHEVALLERIE.

Avons-nous pas oy parler
Le Roy?

BON CONSEIL.

Brief j'ay ouy sa voix.

CHEVALLERIE.

En effect, à ce que je voys,
Il est de mort ressucité.

LE ROY.

J'ay esté en adversité

Aucunement dedans Poissy.
Mais je suis guéri, Dieu mercy,
Moyennant sa grace divine,
Par quoy du tout me determine
A le servir doresnavant,
Esperant prandre Dieu devant
La Croisée, affin d'aller
Oultre la mer, à brief parler,
Pour visiter la Terre Saincte,
Et, se je viens à mon actainte,
J'augmenteray de bref l'Esglise.

CHEVALLERIE.

Puisque faictes ceste entreprise,
Comme vous feray le voyaige.

LE ROY.

Chevallerie, j'ay couraige
D'y aller, n'en ignorez point,
Comme savez qu'il est requis.

LES PRELATZ.

Ung voyaige si très exquis
Ne se doit pas faire sans moy;
Car c'est pour soustenir la foy
De Jhesuscrist, n'en doutez pas.

LE POPULLAIRE.

Chevallerie et les Prelatz
Avecques le Roy s'en yront
Oultre mer, où ilz gaigneront,
S'il plaist à Dieu, gloire immortelle.

LE PAPE.

Tout par tout a couru nouvelle
Que le Roy de France estoit mort;
Mais Dieu, qui est puissant et fort,

Lui a remys au corps la vie.
Toutesfoiz il fault que je die
Ce qui est dit par le Consille
Touchant l'Imperateur, qui pille
Par son Oultraige saincte Esglise.
Son povoir de tous pointz deprise,
Et tous ceulx, qui sont joinctz à luy
Par foy et serment aujourduy,
J'absouz de leur foy et que plus
Ilz n'obeissent au surplus
A icellui comme Empereur,
Et ceulx qui lui feront honneur
Comme à Empereur ou à Roy
Je les excommunie [par moy].
Je donne aussi aux Electeurs,
De l'Empire comme recteurs,
D'autre Empereur que luy elire.

CHEVALLERIE.

Que voullez-vous dire, cher sire?
Ferons-nous pas le saint voyaige
De Jherusalem?

LE ROY.

Mon couraige
Y est fiché totallement;
Mais nous yrons presentement
Visiter le Pape à Clugny,
Affin qu'avec nous soit uny
Et qu'il me croise de sa main.

CHEVALLERIE.

Quant voulons-nous partir?

LE ROY.

Demain,

S'il plaist à la divine grace
De Jhesus.

LE POPULLAIRE.

Adieu; preu vous face,
Priant à celluy pour qoi nous sommes
Cy assemblez, femmes et hommes,
Que lui pläise prier à Dieu
Qu'aux Cieulx nous donne place et lieu.

Amen.

RAISON PAR TOUT.

LE IIIIe LIVRE.

LE PAPE.

Le tres xrestien Roy de France j'atends,
Car c'est celuy, ainsi comme j'en-
[tends
Qui combatra obstinés infidelles;
Les mandemens de Dieu clers et patens
Il observe; plusieurs sont consentans
A luy faire et brasser des cautelles;
Mais je scay bien, puys qu'il a eu nouvelles
Qu'à Clugny suis, qu'il viendra devers moy
Pour discuter de la xrestienne foy.

LE CARDINAL.

Il a souffert très griefve maladie
Et a esté, puis qu'il fault que le die,
Transsy de fait; j'en suys seur et records,
Mais Dieu, qui est la bonté infinie,
N'a pas voullu qu'il soit privé de vie;
Restaurée a son âme dans son corps.

LE PAPE.

Il fuyt noyses, argus, debatz, discords,
Voullant vivre en toute humillité,
Plain de pitié et liberalité.

LE CARDINAL.

En l'abbaye de Cluny l'atendez,
Car à parler à luy vous pretendez
Pour oultre mer l'envoyer en voyage.
De brief viendra, puis que vous le mandez;
Mais, père sainct, s'il vous plaist, commandez
Qu'avecque luy voyse en pelerinaige.

LE PAPE.

Je le vueil bien; puis que vostre couraige
Est d'y aller, je ne contredis pas;
Preparez-vous et santez vostre cas.

LE ROY LOYS.

Nous aprochons de Clugny, Dieu mercy,
Ou le Pappe est en saincte compagnie
Et nous attend.

CHEVALLERIE.

Je croy qu'il est ainsy;
Très voullentiers verrez sa seigneurie.

LE ROY.

Je l'aperçoy; sus, tost, Chevallerie,
Rendre luy fault honneur, obedience.

LE PAPE.

Vecy le Roy; allons, je vous emprie,
Par devers luy en humble reverence.

LE ROY.

Vostre saincteté et clemence
Jesus vueille en paix maintenir,

Père sainct !

Luy baise la main.

LE PAPE.

La noble presence
Du très chrestien Roy de France
Vueille son plaisir obtenir.

LE ROY.

Devers vous suys voullu venir
Pour auchune cause certaine,
Et ma Chevallerie admaine
Pour nous transporter oultre mer.

CHEVALLERIE.

Père sainct que devons aymer,
Cuer, corps, et biens nous emploirons
Pour vous obbeir, et yrons
Oultre mer, se le commandez.

LE PAPE.

Puis qu'ainsy est que pretendez
Faire à Dieu service agréable,
Prince puissant et amyable,
La croix sur vous je poseray.
Après aussy je croiseray
Vostre Chevallerie.

Le Pape les croise.

LE ROY.

Vray Dieu,
Te plaise nous conduire en lieu
Que sçay qui nous est necessaire.

LES PRELATZ.

Père sainct, doulx et debonnaire,
Que de vos mains croisé je soye;

Voulentiers je prendray la voye
Oultre mer.

LE PAPE.

Les Prelatz
Y doivent aller, c'est leur cas,
Et y habandonner leur vie.

LE ROY.

En ceste saincte compagnie
Et devote voys de bon cueur,
Suppliant à nostre Seigneur
Qu'il nous conduye en ce voiage.

CHEVALLERIE.

Jamais je n'euz si bon courage
Que j'ay aujourd'huy.

LE ROY.

Il est temps
De partir, ainsy que j'entends.
Père sainct, nous prenons licence
De vostre saincte reverence;
Donnez-nous expedicion.

LE PAPE.

Je vous donne absolucion
De tous les pechez qu'avez fais,
En vous pardonnant voz meffais,
A tous ceulx aussy qui yront
Oultre mer et croisez seront
Pour soustenir foy catolicque.

LE CARDINAL.

De la puissance apostolique
Sommes absoubz.

LES PRELATZ.

Ainssy le croy,

Et vueil mourir en ceste foy;
Aussy la vérité est telle.

LE PAPE.

La haulte puissance immortelle
Vous conduye en ce sainct voyage,
Où y a maint divers passage,
Tant de mer que de mons et vaulx.

BRANDIFFER, TURC.

Les Tartarins ont fait assaulx
En Turquie puys peu de temps;
Donné nous ont de divers maulx;
A faire mal sont consentans.

BILLONART.

Tant avons fait qu'ilz sont contens,
Brandiffer.

BRANDIFFER.

Certes, Billonart;
De noz biens ont la plus grant part
Par les tribus que leur faisons.

BILLONART.

En la ville de Coyne avons
Grant revenu; car on y lesse
Les crestiens.

BRANDIFFER.

Je le confesse;
Ilz sont parmy nous tous les jours.

BILLONART.

Point ne nous font de laschez tours;
Leur Dieu servent gardant sa foy;
Nos Dieux servons, selon la loy

Des paiens, sans estre en soucy
De leur Dieu.

BRANDIFFER.

Il est vray aussy,
Ilz ne se meslent point de nous.

BILLONART.

Or passons oultre; voulez-vous
Venir à marché vous esbatre.

BRANDIFFER.

A cela je ne vueil debattre.
Toujours quelque novallité
Y sourvient.

BILLONART.

Il est vérité;
C'est ung lieu où il fait bel estre.

BRANDIFFER.

Aucuns xrestiens y ont fait mettre
Une croix.

BILLONART.

Ce nous est tout ung;
Car quoy? tout le peuple commun
S'assient souvent autour d'icelle.

BRANDIFFER.

El est entretaillée et belle,
Mais il n'en vient aulchuns prouffilz.
Ilz y ont mis ung cruxifix,
Monstrant, comme j'ay entendu,
Que leur Dieu fust en croix pendu;
Mais cela ne toult ne ne donne.

BILLONART.

Ung chascun de ses Dieux ordonne

Comme il luy plaist; n'en parlons plus.

LE PREMIER XRESTIEN.

Je vous prie, ne séjournons plus
Ycy; compère, il fault aller
Au marché ouyr reveller
Quelque chose de nouveaulté.

LE IIe XRESTIEN.

Je le vueil, par ma loyaulté;
Allons passer temps jucques là.

LE PREMIER XRESTIEN.

J'ay ouy dire que par deçà
Viendra de bref le Roy de France
A grant ost et noble puissance
Pour conquerir la terre saincte.

LE IIe XRESTIEN.

Il doit venir, ce n'est pas fainte,
Et dit on, j'en suis adverti,
Que de Paris est jà parti
Pour aller en Jerusalem.

LE PREMIER.

J'ay espoir, ains qu'il soit ung an,
Qu'il fera auchune conqueste.

LE IIe XRESTIEN.

Puisque son armée est jà preste,
Guère ne metra à venir.

LE PREMIER XRESTIEN.

En ce marché nous fault tenir
Pour ouyr ce que on dira.

LE BATELEUR.

Cà, maistre, çà, çà, venez çà;
Tournez-vous ung petit, tournez.

Petis enfans, mouchez voz nez,
Si verrez mon esbatement.
Ung petit sault pyeusement
Pour l'amour de la compaignie.
Vous verrez, je vous certiffie,
Mon ours, que voyez cy, voler
Ainsy comme ung oyseau en l'er,
Présupposé qu'il n'a point d'elles,
Et puys monstrera ceux et celles
Qui dorment grasse matinée.
Se j'avoye cy Mal-assenée,
Ma femme, je vous monstreroye
Comme c'est que j'estouperoye
A ung besoin le trou de bise.
Or faictes ung tour d'apertise
A cop, tost, sans dissimuler.
Ha, ha, voullez-vous reculler.
En vostre fait ne me congnois;
Il veult aller près ceste croix;
Entendre ne puys son affaire;
Toutesfoys je le lerray faire
Tout le sanglant pis qu'il pourra.

LE PREMIER XRESTIEN.

Regardons que cest ours fera;
Vers ceste croix aller desire.

LE BATELEUR.

Jamais je ne vis, pour vous dire,
Mon ours si terrible qu'il est;
J'ay veu qu'il estoit tousjours prest
De faire quelque tour courtoys.

LE IIe XRESTIEN.

Cest ours pisse contre la croix;
Il me fait mal de veoir cela.

LE PREMIER XRESTIEN.

Il est ainsy, je le congnoys;
Cest ours pisse contre la croix.

LE IIe XRESTIEN.

La figure du Roy des Roys
Y est pendue.

LE PREMIER XRESTIEN.

Las, qu'esse là?
Cest ours pisse contre la croix,
Il me fait mal de veoir cela.

LE BATELEUR.

Tenez-vous droit; holla, holla,
Vecy une chose nouvelle;
Quoy, mon ours trépine et chancelle
Aussi comme s'il estoit yvre.
Se Jupiter ne le delivre,
Il est mort; c'est chose diverse,
Mort est tumbé à la renverse,
Tout aussy tost qu'il a pissé
Contre la croix, et a grissé
Les dentz par ung terrible effort.
Hélas, mon povre ours, tu es mort;
Jamais si saige n'en auray;
Ne sçay de quoy je gaigneray
Ma vie doresnavant hélas.

LE PREMIER XRESTIEN.

Velà pas ung merveilleux cas
Qui est advenu en ce lieu?

LE IIe.

C'est par pugnicion de Dieu,
Lequel nous veult demonstrer signe

Que la croix est très saincte et digne;
Adorer la fault; c'est droicture.

BRANDIFER.

Et c'est quelque mal d'aventure
Qui est venu à ceste beste.

LE PREMIER XRESTIEN.

C'est miracle.

LE IIe XRESTIEN.

Dieu ammoneste
Les incrédules en la foy
De Jesus, et lesser la Loy,
Et la saincte croix adorer.

LE PREMIER XRESTIEN.

On ne séroit trop honorer
La croix où Jesucrist pendit.

BRANDIFER.

Jésus estoit homme maudit,
Cherchant sa vie par les chemins,
Menant ung grant tas de coquins
Qui abusoient les povres gens;
Povres, souffreteux, indigens
Estoient, ainsy comme leur maistre.
Et, pour vous donner à congnoistre
Que cest ours n'est point mort à cause
De ceste croix, à peu de pause
Je monstreray que estes deçeuz,
En frappant de mon poing dessus,
Despitant vostre crucifix.

LE IIe XRESTIEN.

Se le fais, onc tel mal ne fis,
En fin ne t'en prendra jà bien.

BRANDIFER.

Pour monstrer que je ne crains rien
Vostre Dieu, en le despitant,
Sur la croix frappe, en m'esbatant,
Ung cop de mon poing bien assis,
Non pas ung seul, mais cinq ou six;
Je ne m'en fusse point tenu.

Icy frappe du poing sur la †, et sa main demeure seiche.

Las, qu'esse que m'est advenu?
En frappant ceste croix fichée,
Hélas, las, ma main c'est sechée;
J'aperçoy ma main toute seiche;
Cecy terriblement m'empesche;
C'est pour moy terrible accident.

LE PREMIER XRESTIEN.

Vécy ung miracle evident.

LE IIe XRESTIEN.

C'est une chose bien exquise.

LE PREMIER.

Je ne sçay comme on l'entend;
Voècy ung miracle evident.

BRANDIFER.

Ne sçay que c'est, mais mal m'en prent;
Ma main toute seiche j'advise.

LE IIe.

Vécy ung miracle evident;
C'est une chose bien exquise.

BILLONART.

Qu'i a-il? Qu'esse qu'on devise?
De quoy caquetez-vous ensemble?

Vous estes esmuz, ce me semble;
Dictes ce qu'avez sur le cueur.

LE IIe XRESTIEN.

Il est certain qu'ung enchanteur
Jouoit d'ung ours en ceste place.
Affin que le compte bref face,
Il a pissé, sans point de doubte,
Dessus la croix; mais, somme toute,
Tumbé est mort soudainement.

BILLONART.

Pour celle n'est pas mort. Comment?
Vous me la cuydez bailler belle.

LE PREMIER XRESTIEN.

C'est bien ainsy qu'il la revelle;
Ce qu'il dit, nous le soustenons.
Mesmes ung de voz compaignons
A frappé plusieurs coups de poing
Sur la croix, mais je suis certain
Que sa main seiche est devenue.

BILLONART.

La chose n'est pas bien congneue;
Vous en avez menty trestous,
Villains xrestiens, et cuydez-vous
Ainssy les gens ensorceler.
Ha, ha, vous cuydez reveler
Une tromperie magnifeste,
Disant que Jesus fut prophette,
Et puis qu'il fut Dieu. Quel folye!
Despitant sa mère Marie,
Et sa croix, et nom de Jesus,
Maintenant pisseray dessus
La croix, ainsy que l'ours a fait.

Cy pisse sur la croix et tumbe mort.

LE PREMIER XRESTIEN.

Miracle, miracle!

LE IIe XRESTIEN.

En effect
Ce payen a l'esprit rendu.
Vous voyez qu'est mort estendu
Pour ce qu'a despité la croix.

LE BATELEUR.

Vostre Dieu redempteur congnoys;
Je congnoys qu'il est sainct et digne
Et qu'on doit honorer le signe
De la saincte croix, où pendit.

BRANDIFER.

Je n'y metz point de contredit,
En Jesus croyons fermement,
Qui souffrit mort cruellement
En la croix, pour nous racheter.

LE PREMIER XRESTIEN.

Ce miracle devons noter
Et en racompter la substance
Au tres illustre Roy de France,
Qui sera par deçà de bref.

LE IIe XRESTIEN.

J'ay espoir qu'il viendra à chef
De ses ennemys.

LE ROY LOYS.

Louons Dieu,
Qui nous a transmis en ce lieu
Par sa divine Providence.

LE CARDINAL.

Vous povez veoir en consequence
Damyette, forte cyté;
Sy est bien de necessité
De reposer, sans faire bruit,
Et soy recréer toute muyt,
Puys demain en armes se mettre.

LES PRELATZ.

Ainssy comme je puys congnoistre,
Damyette est très forte place.

CHEVALLERIE.

J'ay espoir que tel assault face
Qu'à jamais memoyre en sera.

LE CARDINAL.

Le Roy sy bien vous conduira
Que vous ne sériez faillir.
Mais, devant que Turcs assaillir,
Desployer fauldra en substance
La noble bennière de France,
Que porterez, Chevallerie,
Devant la noble seigneurie
Du Roy, entendez bien le cas.
Quant est au regart des Prelatz
En leur compaignye seray;
Le fust de la croix porteray
Pour espanter noz ennemys.

OULTRAIGE.

Je me suys en Turquie transmis
Pour aider à la Loy paienne.
Jupiter veult que l'entretienne
Par ma fureur vindicative.

Ma pensée est prompte et active
Pour nuyre à toutes gens de bien;
Je n'ay pitié, nom plus qu'ung chien,
De respandre le sang humain.

LE PREMIER CAPITAINE DE DAMYETTE.

O, que mon cueur est de dueil plain!
Je forcène, je crève d'yre;
Car les xrestiens, il est certain,
Sont dedens cest ysle prochain,
Loy païenne, pour vous destruire.

LA LOY PAYENNE.

Mon nom, que chascun voyt reluyre,
N'est pas aisé à abesser.
Se xrestiens viennent pour me nuyre,
Ilz n'auront loysir d'eulx enfuyre;
Soubz ma main les feray passer.

LE CAPITAINE.

Si sont-ilz prestz de commencer
L'assault, pour nous faire domaige.
Ilz viennent pour vous opresser,
Loy païenne, et vous offencer,
Se sur vous ilz ont l'advantaige.

LA LOY PAYENNE.

Aidez-moi à ce cas, Oultraige.

OULTRAIGE.

Aultre chose je ne demande.

LE CAPITAINE.

Il nous fault garder le passage.

OULTRAIGE.

N'ayez soucy, je feray raige.

LE CAPITAINE.

L'armée des Françoys est très grande.

LA LOY PAYENNE.

Si n'esse pas preste viande
Que Damyette pour Françoys.

OULTRAIGE.

S'ilz viennent, ilz payront l'amende;
Car je suys content qu'on me pende
S'ilz ne meurent à ceste foys.

LE CAPITAINE.

Nous sommes fournys de harnoys,
Et de fer bastons innombrables,
D'arbalestes et d'arcs turquoys
Pour combatre princes et roys,
Tant soient-ils puissans et terribles.

LA LOY PAIENNE.

Nous ferons choses impossibles
Par nostre Oultraige.

LE CAPITAINE.

N'en doubtez.
Si sont Françoys gens redoubtez,
D'eulx sommes desprisez, hays,
Mais gens dehors de leur pays
Sont à demy vaincus.

OULTRAIGE.

Bon cueur.
J'ay espoir que je face honneur
A la Loy payenne aujourduy.

LE ROY LOYS.

Je cuyde qu'il n'y ait celuy

Qui ne soit tout prest de combattre
Les Turcs.

CHEVALERIE.

Il n'en fault plus débatre;
Nul ne tire le cul arrière;
Vous povez bien veoir la bannyère
De France desploiée en somme.

LES PRELATZ.

Chevallerie, il n'y a homme,
Tant sécullier comme d'église,
Qui n'ait toute esperance mise
A combattre les infidelles,
Car à Jesuscrist sont rebelles;
Assaillis soient de bonne sorte

LE CARDINAL.

Le fust de la vraye croix je porte
Pour mes armures et deffences.

LE ROY.

Chevallerie, à dilligences
Assaillons tost nos ennemys,
Et qu'on n'ait point les cueurs faillis;
Entendez-vous.

CHEVALERIE.

Bien, très cher sire;
Aultre chose je ne desire
Sy non de leur livrer l'assault.

LE CAPPITAINE.

Oultraige, deffendre nous fault
La Loy Payenne à ceste foys.

LA LOY PAYENNE.

A l'assault! Vécy les Françoys

Qui nous assaillent asprement;
Frappez sur eulx si rudement
Qu'ilz soient desconfis.

OULTRAIGE.

Tost, aux armes.
Nobles payens, monstrez-vous fermes;
A ce cop il en est sayson.

CHEVALLERIE.

A mort! à mort!

LE CAPPITAINE.

Contre raison
Vous nous venez l'assault livrer.

LA LOY PAYENNE.

De noz lieux nous cuidez priver,
Mais il ne sera pas ainssy.
Ung seul n'en prendrons à mercy,
Se nous en avons le dessus.

OULTRAIGE.

Vive Pluto.

CHEVALLERIE.

Vive Jésus,
Qui est le saulveur des humains!

LA LOY PAYENNE.

A mort! à mort!

CHEVALLERIE.

Sur ses villains,
Il est saison qu'on les assaille;
Frappons et d'estoc et de taille.

Icy se fait une bataille des Xrestiens contre les Turcs; mais les Turcs s'en fuyent enfin, fors le Cappitaine qui fut tué.

LA LOY PAYENNE.

Fuyons, fuyons, fuyons, fuyons;
Retirons-nous en Damyette.

OULTRAIGE.

Le sort sur nous tumber voions;
Fuyons, fuyons, fuyons, fuyons.

LE ROY.

La bataille gagnée avons;
Dieu est pour nous, sans plus d'enqueste.

LA LOY PAYENNE.

Fuyons, fuyons, fuyons, fuyons;
Retirons-nous en Damyette.

LE ROY.

Louons Dieu de ceste conqueste;
Noz ennemys s'en sont enfouys.
Si devons estre resjouys
Avec Dieu.

LE CARDINAL.

Pour le plus utille,
Il nous fault entrer en la ville
De Damyette.

CHEVALLERIE.

Nous ferons.
Ceste nuyt nous refrescherons;
Puis demain sera assaillye.

LE ROY.

Vous dictez bien, Chevallerie,
Pour ceste nuyt auront respit.

LA LOY PAYENNE.

O, que j'ay au cueur grant despit!

Je crève de dueil et de raige,
Quant je n'ay sceu par mon Oultraige
Livrer à mort tous ces Xrestiens.

OULTRAIGE.

Sy nous fault-il trouver moiens,
Loy paienne, de nous saulver.

LA LOY PAYENNE.

Quant au regart de nous trouver
En Damyette, c'est follye;
Car demain sera assaillye
Asprement, j'entends bien le cas.

OULTRAIGE.

Fouyr fault plus tost que le pas,
Car nous sommes pugnis à honte.

LA LOY PAYENNE.

Retirons-nous tous à Mauconte;
C'est une très bonne fortresse.
De nous tenir cy c'est simplesse;
Très mal y sommes assurez.

OULTRAIGE.

Loy payenne, vous decherrez;
Bruit aura le nom de Jésus.

LA LOY PAYENNE.

Le Souldan me remettra sus;
Car il est très puissant et fort.

LE ROY.

Il nous fault faire nostre effort
D'assaillir Damyette.

CHEVALLERIE.

A tout
Aujourd'huy en viendrons à bout,

S'il plaist à Jesus.

LES PRELATZ.

Messeigneurs,
J'ay aperceu des Turcs plusieurs
Fuyans dehors de ceste ville.
Tous s'en sont allez, filz et fille,
Se croy-je, de peur de l'assault.

LE ROY.

S'il est en ce point, tant mieulx vault.
Allons y veoir, Chevallerie;
Les Turcs sont plains de tricherie,
Gardons-nous bien de leur finesse.

CHEVALLERIE.

Les chercher icy c'est simplesse.
On ne séroit trouver en somme
En la ville femme ne homme;
Entrer y povez hardiment.

LE ROY.

J'en remercye très humblement
Jesucrist nostre createur;
Car, sans luy, tout nostre labeur
Nous proffiteroit peu ou rien.
Devotz Prelatz, vous scavez bien
Que payens, par leurs façons folles,
Ont misez aux temples ydolles,
Où deust estre mis et posé
Le crucifix; j'ai proposé
Que des temples, par bonnes guyses,
On face devotes eglises,
Pour servir Dieu de cueur loyal.
La charge en aurez, Cardinal;
Mais nous serons en la presence.

LE CARDINAL.

Sire, je feray dilligence
De ses ydolles mettre en bas;
Vous me ayderez, les Prelatz,
S'il vous plaist.

LES PRÉLATZ.

J'en suis bien content,
Car mon couraige ne prétend
Qu'a faire à Jesucrist service.

LE CARDINAL.

Pluto, qui fut plain de malice,
Les folz paiens ont voullu mettre
Où le crucifix devroit estre;
Mais tantost changera de place.

LES PRELATZ.

Pour leur erreur et folle audace
Ilz ont mis Venus, la deesse
Des amoureux, où la princesse
Des cieulx, c'est la Vierge Marie,
Devroit estre.

LE CARDINAL.

Et je vous prie
Que ses ydolles nous cassons;
Pas n'est requis que les lessons,
Car trop y auroit de faintises.

LES PRELATZ.

Des temples nous ferons eglises
Et d'ydolles devotz ymaiges.

Cy mettent en bas les ydolles et en font des ymaiges.

LE ROY.

Qu'on reserve tous noz bagages

En la ville de Damyette,
Car il fault que je vous y trette
Cest yver cordiallement,
Chevallerie

CHEVALLERIE.

Joyeusement
Me maintiendray en servant Dieu.
Tandis penserons en quel lieu
Fault aller affin d'assaillir
Noz ennemys; car, sans faillir,
Sur eulx feray mainte saillye,
Et leur Loy payenne assaillye
Sera, devant qu'il soit ung an.

LE ROY.

Nous yrons en Jerusalem,
Se Dieu plaist, visiter la place,
Où Jesus, par sa saincte grace,
Voullut endurer mort cruelle,
Espérant la gloire eternelle
Avoir après nostre trespas.

CHEVALERIE.

Nous ferons doncques nostre cas
En Damyette par droicture.
Que s'il advenoit d'aventure,
Quant nous serons saillis dehors,
Que ne fussons pas les plus fors,
Seroit pour y faire retraicte.

LA LOY PAYENNE.

Nous avons perdu Damyette,
Sire, car le Roy des Francoys
Y est entré à ceste foys,

Comme hardy, puissant et fort,
Dont j'ay au cueur tel desconfort
Que mon espérance est faillye.

LE SOUDAN.

N'ayez pas peur d'estre abollye,
Loy payenne, ma chère amée;
De moy estez plus estimée
Que tous mes grans tresors mondains.

LA LOY PAIENNE.

Du Roy de France je me plains,
Qui me pourchasse grant dommaige.
Je n'ay onc sçeu par mon Oultraige
Luy faire quelque deplaisir.

OULTRAIGE.

J'ay bien cuydé le Roy saisir
Et murtryr sa Chevallerie;
Mais ilz congnoissent l'industrie
De la guerre, myeulx que ne fais.

LE SOUDAN.

J'ay gens preux, hardis et parfais
En armes, qui les assauldront;
La Loy payenne soustiendront
Juc' au mourir.

LA LOY PAYENNE.

C'est ung grant point.

LE SOUDAN.

Moy mesmes me suis mys en point
Pour luy faire peine et dommaige.

OULTRAIGE.

Je vous y ayderay.

LE SOUDAN.

Oultraige,
Tu seras tousjours avec moy,
Affin que la paienne Loy
Soit en triumphe entretenue.

LA LOY PAYENNE.

Je suys à vous très fort tenue;
Sans vous seray morte et deffaicte.

LE SOUDAN.

Les Françoys sont en Damyette,
Toutes foys qui est ung grant cas,
Mais je crois qu'ilz n'entreront pas
A Mauconte par ce moien.

LA LOY PAYENNE.

Très hault et puissant terrien,
Tousjours à vous me recommande.

LE ROY.

Chevallerie, je demande
S'il seroit bon livrer la guerre
Aux paiens, pour la sainte terre
De Jerusalem visiter.

CHEVALLERIE.

Touchant moy, ne vous fault doubter
Que mon plain devoir je n'en face.

LE CARDINAL.

Quant il vous plaira qu'on desplace,
Ne le fault que commander, sire.

LES PRELATZ.

Celuy n'y a qui ne desire

A servir vostre Magesté;
Tout est prest et bien appointé
Pour partir.

LE ROY.

Sus, Chevallerie,
Marchez, affin que chascun die
Que n'avez pas couraige lasche.

CHEVALLERIE.

Cher sire, je vueil bien qu'on saiche
Que je suys bien deslibérée.

LE ROY.

Vecy une forte contrée
A passer.

CHEVALLERIE.

Serrons-nous ensemble;
Car certes, ainsy qu'il me semble,
Les Turcs ne sont pas loing d'icy.

LE ROY.

Jhesus ait pitié et mercy
De ses bons loyaulx serviteurs.
Mes amys, eslevons noz cueurs
Vers le ciel très devotement,
Priant à Jesus humblement
Qu'au besoing nous face secours.

LA LOY PAYENNE.

Me lerrez-vous mettre en decours,
Puissant Soudan?

LE SOUDAN.

Tost, tost, Oultraige,
En armes, au guet, au passaige,
A l'assault. Comment? Dormez-vous?

OULTRAIGE.

Prest suys de departir des coups
A ses Xrestiens abhominables.

LE SOUDAN.

Sur eulx tost, de par tous les dyables;
Nous pourrons bien trop atendre;
Escarteler les fault et fendre
Ainsy qu'une buche de boys.

LE ROY.

Nobles, hardis et preux Françoys,
Faictez honneur et gentillesse;
Monstrer fault vostre hardiesse
A ce cop cy, Chevallerie.

CHEVALLERIE.

S'il plaist à la Vierge Marie,
Je n'espargneray point mon corps.

LE CARDINAL.

Sarrazins saillent de leurs fors,
Et nous cuydent tuer ou prendre.

LES PRELATZ.

Prenons cueur; il nous fault deffendre;
Aultrement nous serons perdus.

LE ROY.

Mes enfans, au nom de Jesus,
Que chascun se face valoir
En monstrant que de bon vouloir
Aymez Jésucrist vostre maistre.
En la bataille je vueil estre
Le premier; nully n'en estrive,
Et qui m'aymera sy me suyve.

Icy se fait une aspre bataille; mais les Sarrazins prennent la fuyte et se recullent.

LE CARDINAL.

L'assault a esté fort divers.
Chevallerie tout au travers
De la bataille c'est frappée.
Et jamais n'en fust eschappée,
Si n'ust esté la grace Dieu.

LE ROY.

Sarrazins se sont en leur lieu
Retirez.

CHEVALLERIE.

Ilz ont eu la pire.
En dangier avez esté, Sire,
En ce cruel et dur assault.

LE ROY.

Jesuscrist sçait ce qu'il nous fault;
Ses amis ne lesse au besoing.

LES PRELATZ.

Les Sarrazins ne sont pas loing;
En trayson nous cuydent surprendre.

LE CARDINAL.

Nostre cas il nous fault entendre;
Car nous en avons bon mestier.

LE SOUDAN.

Le Roy de France est routier
Touchant la guerre; mais il fault
En secret luy livrer l'assault;
Aultrement point n'en chevirons.

LA LOY PAIENNE.

Luy et son ost affamerons
Qui me croira.

LE SOUDAN.

Comment?

LA LOY.

Oultraige
Fera le guet sur le passaige,
Qui gardera qu'on ne leur porte
Des vivrez en aucune sorte;
Par ce point ilz seront vaincus.

LE SOUDAN.

Soit fait comme avez conclus;
Vostre oppinion est très bonne.

OULTRAIGE.

Se les Françoys bien je n'estonne,
Au diable soy-je, corps et âme.
Ilz ont fait maint reproche et blasme
A la Loy payenne; jamais
N'eschapperont, je vous promectz,
Tant qu'ilz soient trestous mors ou pris;
En la malheure ont entrepris
De venir cy, propos final.

CHEVALLERIE.

Vray Dieu, que j'endure de mal!
Helas, helas, quelle doulleur
M'est prise! Haa, povre cueur;
Terriblement suys afoiblie.

LE CARDINAL.

Las, qu'avez-vous, Chevalerie?

CHEVALLERIE.

Vous devez scavoir que j'endure
Une doulleur, voire si dure,
Qu'oncques il n'en fut la pareille.
Mon mal nuyt et jour me resveille
Tant que ne puys prendre repos.

LE ROY.

Or suy-je de santé forclos.
Tant souffre de mal et d'engoise
Qu'impossible est qu'homme congnoise
La douleur que sur mon cueur porte.

LES PRELATZ.

Sire, il faut qu'on se reconforte;
Supportez vostre seigneurie.

LE ROY.

Hélas!

LES PRELATZ.

Vostre Chevallerie
Est malade pareillement.

LE CARDINAL.

De vous tenir cy longuement
Il me semble que c'est simplesse
A vostre excellente noblesse,
Veu le mal qu'avez et soucy;
Vostre Chevallerie aussy
Voyons, qui est mal disposée;
La vérité présupposée,
En danger sommes dans ce lieu.

LE ROY.

Las, qu'est-il de faire, vray Dieu.

LES PRELATZ.

Qui plus est, prince très humain,
Voz gens d'armes meurent de faim
Et voz chevaulx enmy la place,
Puys Sarrazins, par leur falace
Et leur Oultraige furieux,
Font garder les places et lieux
Par où on doit apporter vivrez.

LE CARDINAL.

Affin que nous soions delivrez
De ceste peine, le milleur
Est nous retirer, cher Seigneur,
En Damyette à saulveté.

LES PRELATZ.

Vous sçavez qu'en nécessité
Se fault aider au mieulx qu'on peult.

LE ROY.

Loué soit Dieu, puis qu'il le veult.

LE CARDINAL.

Il fault de deux maulx, très cher Sire,
Qui est saige, éviter le pire;
Son prouffict on doit desirer.

LE ROY.

Il nous fault doncques retirer
En Damyette.

LES PRELATZ.

C'est le myeulx.

LE ROY.

O loué soit le Roy des cieulx.
Puys qu'il luy plaist, vous en yrez
Devant, Cardinal, et direz,

S'il vous plaist, toute la fortune
A noz Gens d'armes et Commune,
Affin qu'ilz prient Jesus pour nous.

LE CARDINAL.

Sire, je prens congé de vous
Et de vostre Chevallerie.

Icy s'en va le Cardinal en Damyette.

LE ROY.

Affin que sauvons nostre vie,
En Damyette nous convient
Retirer, puys qu'il ne nous vient
Nulz vivres.

LES PRELATZ.

Sire, vostre train
Meurt de peste ou perit de fain;
C'est pitié que d'estre en vostre ost;
Par quoy fault partir le plus tost
Qu'on pourra.

LE ROY.

Partons à ceste heure,
Car de faire ycy long demeure,
Cela nous pourroit beaucop nuyre.

Cy s'en vont.

OULTRAIGE.

Les Françoys s'en veullent tous fuyre;
Je le voys, je le congnoys bien.

LE SOUDAN.

Il est vray.

LA LOY PAYENNE.

Il ne ment de rien;
Leur ost est levé, sans doubtance.

LE SOUDAN.

Gens qui fuyent n'ont plus puissance;
Nous avons sur eux l'avantaige.
Qu'ilz soient assaillys par Oultraige;
Qu'Oultraige en soit le poursuyvant.

OULTRAIGE.

Suyvez-moy; je m'en voys devant;
De leurs meffais seront repris.

LE ROY.

Nous serons tous tuez ou pris,
Se Jesuscrist ne nous fait grâce.
Chevallerie?

CHEVALLERIE.

Je suy si lasche
Que ne me séroys revencher.

LES PRELATZ.

Hélas, nous voyons aprocher
L'Oultraige des Turcs.

CHEVALLERIE.

Il ne fault
Pas nous lesser prendre d'assault.
Non obstant ma povre foiblesse,
Honneur feray à gentillesse,
Priant Dieu que j'ay son confort.

OULTRAIGE.

A mort, traistres, à mort, à mort;
Vous ne l'aurez pas davantaige.

LE SOUDAN.

Hardiment dessus eulx, Oultraige,
Frappez et mettez tout par terre.

OULTRAIGE.

Je leur fourny mortelle guerre.

Ycy bataillent longuement, et puys le Roy, les Prelatz et Chevallerie sont prins prisonniers par les Turcs.

LE SOUDAN.

Prins estes, Françoys voyaigiers;
Soubz ma mercy nous convient mettre.

LE ROY.

Puys qu'aultrement il ne peult estre,
Il nous fault prendre en pacience.

LE SOUDAN.

Qu'i soient en toute dilligence
Menez au chasteau de Mauconte.

OULTRAIGE.

Ilz y seront, à leur grant honte
Et reproche, menez soudain.
Cheminez, cheminez, villain.

Cy crachent au visage des Xrestiens.

LE ROY.

Vous povez congnoistre l'Outraige
Des Païens, qui crache au visage
Des Xrestiens nobles Françoys.

OULTRAIGE *marche sur la croix.*

Vellà, en despit de la croix
Où vostre Dieu fust estendu,
Cruxifié et puys pendu,
Que je marche dessus ycelle.

LE ROY.

C'est Oultraige.

CHEVALLERIE.

La chose est telle;
Mais force nous est d'endurer.
Ung temps ne peult toujours durer;
Dieu nous aidera quelque foys.

LE SOUDAN.

Qu'on traicte le Roy des Françoys
Honnestement, car je le vueil,
Qui qu'en ait desplaisir ou dueil;
Car Fortune en tel affaire
Pourroit bien de moy autant faire.
Comme il permet faire de luy.

LE ROY.

Je voulsisse dire aujourduy
Mon service avec les Prelatz.
Cà, tost, mon livre.

LES PRELATZ.

Il n'y est pas.
Sire, vous povez bien sçavoir
Qu'est impossible de l'avoir.
On l'a perdu durant l'assault.

LE ROY.

Glorieux Dieu, qui es là haut
Regnant en triumphe éternelle,
Tu sçays et congnoys assez quelle
Voullenté j'ay de te servir
Et, pour ta grâce deservir,
Louer ton saint nom je desire.

LES PRELATZ.

Vostre livre est perdu, cher Sire;
Plus n'en fault faire mencion.
Dictez vostre devocion

Par cueur, ainsy que pourrez faire.

LE ROY.

Au doulx Jesuscrist puisse plaire
L'escrince que je luy feray.
Humblement m'agenouilleray,
En le servant du bon du cueur.

Icy voit son livre sur une scabelle devant luy.

O qu'esse-cy, doulx Créateur?
O qu'esse-cy, Saulveur du monde?
O puissance très pure et munde,
Exellente et très vertueuse,
Tu rens ma pensée plus joyeuse
Beaucop qu'il n'a eu de courroux.
Mes bons amys, regardez-vous
La grace que Jesus m'a faicte.

CHEVALLERIE.

Vécy une chose parfaicte,
Vécy miracle, sans doubter;
Ainsy que chacun peult noter,
Ce livre, par la grace Dieu,
A esté transmis en ce lieu
Et n'y estoit point à ceste heure.

LES PRELATZ.

C'est miracle, la chose est seure;
Dieu luy a envoyé son livre
A celle fin qu'i se delivre
De le servir; ce n'est pas fable;
Son service prent acceptable;
Devant chascun l'ose bien dire.

LE ROY.

Que pour meshuy on se retire;

Je congnoys qu'il en est saison.

OULTRAIGE.

Pas n'aurez estroicte prison.
Mais voz gens seront aultrement
Traictez que n'estez surement;
Je les voys trestous mettre en caige.

CHEVALLERIE.

Les Turcs font faire par Oultraige
Aux Xrestiens beaucop de maulx
Comme pervers et desloyaulx;
Crestienté est estonnée.
Suffise vous pour ceste année.

Finis.

RAISON PAR TOUT.

LE CINQME LIVRE.

LE SOUDAN.

Or tenons-nous le preux Loys,
Roy des Françoys, en noz prisons,
Dont devons estre resjouys,
Et beaucop mieulx nous en prisons.
Si est bien requis qu'advisons
Qu'il est de faire sur ce cas,
Et, se paix avec luy faisons,
Bon seroit, n'en ygnorez pas.

LES ADMIRAULX.

Le Roy Loys est mesgre et las,
Et a esté, quoy qu'on en die,
Persécuté de maladie,
Dont il c'est trouvé fort grevé.

LE SOUDAN.

Mes medecins l'ont relevé
Par délicas medicamens.

OULTRAIGE.

Il garde les commandemens
De son Dieu.

LE SOUDAN.

Tant mieulx vault pour luy.
Mais je vouldroys bien aujourduy
Conferer avec sa personne.

LES ADMIRAULX.

Le Roy Loys point ne s'étonne
D'estre en prison.

LE SOUDAN.

C'est un saige homme,
Et puys vous congnoissez bien comme
Damyette est très forte place
Que ses gens tiennent.

LES ADMIRAULX.

Bien; qu'on face
Paix avec luy et qu'il la rende.

LE SOUDAN.

Je ne croy pas qu'il ne prétende
Faire paix. Sans plus enquerir,
Je vous pry, allez le querir
Et le admenez, Admiraulx.

LES ADMIRAULX.

A voz haulx ditz seigneuriaulx
Doys obeir; je m'y en voys.

LE ROY.

O Dieu puissant, créateur, roy des roys,
Qui m'as formé, mon ouvraige congnoys

Et que ta loi soustiens par charité,
Le desplaisir, que Payens me font, voys;
Oys ma clameur et ma piteuse voys
Et me pugnis selon qu'ay mérité.
Bien peu me chault de mon auctorité,
De mon honneur et de ma seigneurie,
Mais j'aperçoys que ma Chevallerie
On traicte mal, luy livrant maint assault.
O doulx Jésus, filz de Vierge Marie,
Ne m'oublie pas; tu sçais ce qu'il me fault.

Les Sarrazins, en tout mal endurcys,
Vont enrassans la barbe et les sourcys
A mes subgetz, luy crachant au visaige
En despitant le nom du crucifix;
A leur faire plusieurs maulx sont confis;
Plusieurs mourir en font par leur Oultraige.
Detenu suis prisonnier en servaige,
Où je ne puis ton digne nom servir,
Pour ta grâce avoir et deservir.
Si te prie qu'ayez memoyre de moy,
Et ne lesse hors de mon cueur ravyr
Ton digne nom ne ta très saincte loy.

LÉS ADMIRAULX.

Toy, qui te dis des Françoys roy,
Vers le Soudan venir te fault.

LE ROY.

Jesus, qui est regnant en hault
Au saint empire triumphal,
Me vueille aider à mon grant mal
Par sa sainte misericorde.

LE SOUDAN.

Se avec le Roy Loys n'accorde,

Jamais Damyette ne auray,
Et par ainssy je ne seray,
En paix dedens ma seigneurie.
Partie de sa Chevallerie
Est en mes prisons; toutesfoys
Il y a de vaillans Françoys
Qui sont encor en Damyette,
Et n'en pourray faire conqueste
Sans grande effusion de sang.

LES ADMIRAULX.

Redoubté et puissant Soudan,
Le Roy Loys je vous admaine
En votre triumphal domaine,
Pour en faire à vostre desir.

LE SOUDAN.

Or puys-je faire à mon plaisir
De toy, Loys; tu le sçais bien.
Le contredire n'y vault rien,
Et voy encoire que tes gens
A me nuyre sont dilligens,
Par quoy te dis, à ung bref mot,
Se ne me veulx rendre bien tost
Damyette, nul secourir
Ne te peult, sans mort encourir.
Sçèz-tu pas bien que je vueil dire?

LE ROY.

Si ton felon cuer, remply d'yre
Se veult despiter contre moy
Jesus, qui est mon dieu, mon roy,
Au besoing me fera secours;
Car en luy seul est mon recours,
Et de sa grâce me repaix.

LE SOUDAN.

Veulx-tu traiter avec moy paix?

LE ROY.

En quel moien? En quel façon?

LE SOUDAN.

Ce ne sera pas sans ranson,
Entendz-tu bien, qui sera grande.

LE ROY.

Or me dictez vostre demande.

LE SOUDAN.

Appointement, ô roy, n'auras,
Ou Damyette me rendras
Et huit mille besans aussy
Sarrazinois, et par ainssy
Que tu me rendras franc et quitte
Tous Sarrazins prins en Égypte
Par tes gens, et hors de prison
Les mettras sans nulle ranson.
En veulx-tu estre consentant?

LE ROY.

Je vous l'accorde, moiennant
Que moy, aussy tous mes prochains,
Seront delivrez de voz mains;
Et me baillerez prisonniers
Xrestiens, qui sont ès quartiers
En Égypte et en tous passaiges;
Et les villes et les villaiges,
Qu'ilz tiennent en Jerusalem,
Leur lesserez, puissant Soudan;
Et seront, en parollez brefvez,
Juc' à dix ans d'icy les trèvez
Fermées entre les Xrestiens

Et les Sarrazins et Payens,
Si voullez que la paix soit faicte.
Oultre, tous ceulx de Damyette
Seront en plaine delivrance,
Eulx, leurs biens, meubles et finance;
Et les maladez, qui seront
En ce lieu, quant ilz gueriront,
S'en pourront aller toutes foys
Qu'il leur plaira.

LE SOUDAN.

Tous les Françoys,
Que tiens en prison et souffrance,
Delivre par ceste assurance
Et moiennant ce qu'est predit.

LE ROY.

Je n'y metz aucun contredit;
Soit fait, et sans plus sermonner.

LE SOUDAN.

Il est saison d'aller disner;
Retirez-vous en vostre place.

Icy se départent d'ensemble.

LES ADMIRAULX.

Cuyde le Soudan que je fasse
Ceste paix et accord ainsy?
Ne sçay comme il entend cecy,
Mais amèrement je m'enource.
Comment? Veut-il mettre en sa bource
Ses huit mille besans? Rien, rien.
Ung chascun sçait et congnoist bien,
Quand c'est venu à l'entreprise,
Que nostre Oultraige a fait la prise

Des Xrestiens. Ha, bref il faut
Luy livrer ung terrible assault;
Il ne l'aura pas davantaige.
Me voullez-vous aider, Oultraige?

OULTRAIGE.

Je ne crains Dieu, Dyable, ne homme;
Je combas, murtris et assomme
Foibles, fors, larrons, innoscens;
A tout mal faire me conscens,
Faisant oprobres, vitupère;
Car, pour tuer et père et mère,
Il ne fault point aultre que moy.

LES ADMIRAULX.

Le Soudan, à ce que je voy,
Veult avoir argent à monceaulx.

OULTRAIGE.

Estez-vous pas les Admiraulx
De Turquie, pour remède y mettre,
Et pour, au besoing, le desmettre,
S'il vous brasse quelque domaige?

LES ADMIRAULX.

Il le fault mettre à mort, Oultraige,
Incontinent, soit droit ou tort.

OULTRAIGE.

Voullez-vous que le mette à mort?

LES ADMIRAULX.

Ouy, qu'il n'en soit plus presché.

OULTRAIGE.

Si tost qu'il sera despesché,
Les Admiraulx gouverneront.

LES ADMIRAULX.

Tous les ceulx qui contrediront
Contre nous, tu mettras à mort.

OULTRAIGE.

N'ayez paour; je suis assez fort
Pour le mettre en ses jours derniers
Et luy et tous ses familliers,
S'ilz prennent contre moy discord.

LES ADMIRAULX.

Assaillons lay.

OULTRAIGE.

A mort, à mort.

LE SOUDAN.

Qu'est cecy? D'ont vient cest Oultraige?

OULTRAIGE.

Nul ne vous peult donner confort.

LES ADMIRAULX.

Assaillons lay.

OULTRAIGE.

A mort, à mort.

LE SOUDAN.

Les Admiraulx, vous avez tort.

OULTRAIGE.

Vous passerez par ce passaige.

LES ADMIRAULX.

Assaillons lay.

OULTRAIGE.

A mort, à mort.

LE SOUDAN.

Qu'est cecy? D'ont vient cest Oultraige?

OULTRAIGE.

Il n'y fault point tant de langaige.
Le cop de la mort je vous donne.
Icy le tue.

LES ADMIRAULX.

Il n'est plus riens de sa personne;
De sa mort sommes resjouys.
Allons devers le Roy Loys
En nostre fierté et fureur,
Et, s'il veult soubz faincte couleur
Renoncer à l'appoinctement
Qu'a fait au Soudan, promptement
Qu'il soit livré à mort cruelle.

OULTRAIGE.

S'il nous est tant soit peu rebelle,
A mort sera livré soudain;
Je ne laboure point en vain;
Il pert bien à ce que je fais;
J'ay pluseurs murtris et deffais
Sans sens, sans ryme, sans raison.

LES ADMIRAULX.

Roy Loys, sçavoir te faison,
Se l'appoinctement ne nous tiens
Qu'as fait au Soudan, je te viens
Bailler ung cop mortel divers.

LE ROY.

Seigneurs, vous estez tous pervers;
Encoire riens ne vous reffuse.

OULTRAIGE.

Aussy n'y faut-il point d'excuse,
Quelque chose qu'on en caquette,

Se tu ne nous rens Damyette,
A mort mettrons ta seigneurie
Et toute ta Chevallerie
Et tes Prelatz.

LE ROY.

Je ne di pas
Que ne face ainsy que le cas
Est promis à pur et à plain.

LES ADMIRAULX.

Je vueil que je soys de ta main
Chevallier; Roy des Francoys, prie
Qu'aye l'ordre de chevallerie
De par toy.

LE ROY.

Voulentiers l'auras,
Pourveu que te baptiseras,
Et, s'ainsy est que soyes xrestien,
Je te donneray plus de bien
En mon royaulme que tu n'as.

LES ADMIRAULX.

Par Mahommet, je ne vueil pas
Estre xrestien.

LE ROY.

De par moy
Ne seras dont point, par ma foy,
Fait chevallier.

OULTRAIGE.

Et, au sourplus,
L'appoinctement est-il conclus,
Comme au Soudan a esté fait?

LE ROY.

Je le vueil par dit et par fait
Entretenir.

LES ADMIRAULX.

Et nous aussy;
Mais tu nous jureras ycy
Devant toute la seigneurie
Que tu renyes Dieu, filz Marie,
Se tu ne nous tiens ta promesse.

LE ROY.

Je n'en feray rien; c'est simplesse
Dire que de bouche ou de cueur
Je regnye Dieu, mon créateur,
Jamais cela ne passeray;
Jamais je ne le regniray;
De le requerir estes foulx.

OULTRAIGE.

Comme oses-tu parler à nous
Si fierement, veu que tu es
Prisonnier?

LES ADMIRAULX.

Tuez lay, tuez;
Mettez lay tost à mort, Oultraige;
Il a trop errogant langaige,
Et nous respond trop fièrement.

OULTRAIGE.

Se n'accordez tout maintenant
Aux Admiraulx, je t'occiray;
Par pièces te deppeceray;
Nully n'y séroit contredire.

LE ROY.

De mon corps, tu le peulx occire;

Mais l'âme, qui est immortelle,
Ne sera mise en ta tutelle;
Tu ne luy peulx aider ne nuyre.

LES ADMIRAULX.

Riens ne gaignons à le destruyre;
Je le occiroie voulentiers
Pourveu qu'il n'ust nulz héritiers,
Et aussi en ceste façon
Nous pourrions perdre sa rançon;
Le milleur est le lesser vivre.

OULTRAIGE.

Or te despesche et te delivre
De tenir l'acord, que tu as
Fait au Soudan.

LE ROY.

Touchant ce cas,
Je n'y metz aucun contredit;
J'acorde ce qui est prédit;
Mais aussy tenez-moy promesse.

LES ADMIRAULX.

De plus en parler c'est simplesse;
Car promesse nous vous tiendrons.
Présent nous vous délivrerons
Chevallerie et voz Prélas.

LE ROY.

Je croy qu'ilz sont travaillez las
Des prisons où ilz ont esté;
Trop ont eu de necessité;
Mais remède n'y povoie mettre.

OULTRAIGE.

Devers vostre seigneur et maistre

Venez à coup, Chevallerie,
Et vous les Prélas.

LES PRELATZ.

Je vous prie,
Ne nous faictez aucun oultraige.

OULTRAIGE.

Vous ne serez plus en servaige
Ne prisonniers; n'ayez soucy.

CHEVALLERIE.

Et où est le Roy?

OULTRAIGE.

Le vécy,
Avec les puissans Amyraulx.

LES PRELATZ.

Nous sommes guéris de noz maulx
Quant vous voyons, noble seigneur.

LE ROY.

Pensez que j'ay joie en mon cueur,
Prélatz, de vostre delivrance,
De veoir aussy en ma présence
Chevallerie, que tant souhette.

CHEVALLERIE.

J'entends qu'aucune paix est faicte
Entre vous et les Admiraulx.

LE ROY.

Chevalliers, subgetz et vassaulx,
Doibvent delivrer par l'accord
Fait entre nous.

LES PRELATZ.

Donc le discord

Est cessé; j'entens bien le cas.

LE ROY.

Chevallerie et les Prélas,
En France nous retirerons,
Apres que délivré aurons
Les prisonniers. Parolles brefvez;
D'icy à dix ans avons trefvez,
Durant lesquelles nous yrons
En voyage et visiterons
Les lieux où Jesucrist alla
Sur la terre.

CHEVALLERIE.

Touchant cella
Je yray, de cueur, de couraige,
Faisant à Jhesucrist hommaige
Et révérence à mon povoir.

LES PRELATZ.

Pensez que je feray devoir
D'aller de bon cueur avec vous.

LE ROY.

Dieu nous vueille conduire tous
Par sa misericorde et grace.

LES SEIGNEURS D'ENGLETERRE.

Il y a desjà longue espace,
Ainssy que je puis estimer,
Que le Roy de France oultre mer
Est allé et ne revient point.
Sire, le temps est bien appoint
Et disposé aller en France;
Les Francoys ont peu de puissance
Maintenant; assaillir les fault.

LE ROY D'ENGLETERRE.

Seigneurs d'Engleterre, l'assault
Leur donneray à mon povoir;
Ainssi que nous povons sçavoir,
Leurs anciens ennemys sommes.

LES SEIGNEURS D'ENGLETERRE.

S'il vous plaist, assemblez voz hommes.
Honneur aurons à ceste foys
Et subjugerons les Françoys.
N'y a nul qui nous contredie.

LE ROY D'ENGLETERRE.

Descendre fault en Normandie;
Car il n'y a aucuns gens d'armes.
Par quoy, se voullons, en brefz termes
Nostre Duché recouvrerons.

LES SEIGNEURS.

Le plus secret que nous pourrons
Conviendra faire noz aprestes,
Car les Françoys ne sont pas bestes;
Sont gens hardis et couraigeux.

LE ROY D'ENGLETERRE.

Si serons-nous victorieux,
Quelque chose que l'on en die.
Si descendons en Normendie
Nous serons vaillans estimés.
Les Normans ne sont point armez;
De rien ilz ne se donnent garde.

LES SEIGNEURS.

Conclusion, l'heure me tarde
Que nous ne sommes sur la mer,
Et aussy on nous doit blasmer
D'estre à repos, sans avoir bruyt.

LE ROY D'ENGLETERRE.

Prince, qui n'ayme le deduyt
De guerre, n'est jamais dit preux;
Si je ne suys adventureux,
Deshonneur feroy à noblesse.

LES SEIGNEURS.

Vous avez assez de richesse
Pour soudoyer plusieurs soudars
Et fournyr d'arbalestez et dars,
Et de tous instrumens de guerre.

LE ROY D'ENGLETERRE.

Preparons-nous sans plus enquerre,
Secretement, s'il est possible.

LE HERAULT.

Les Engloys ont vouloir terrible
Tousjours taschant mettre en souffrance
Le noble royaulme de France;
Pour ce faire, sont sur champ mis;
Sont les anciens ennemys
Des Françoys. J'en advertiray
Le Roy de France et leur diray;
Car il est requis qu'il retourne
En France et que plus ne séjourne
Pour ses faulx traictrez d'Engleterre.
Il vault mieulx qu'il garde sa terre
Qu'aller conquerir place estrange;
J'ay esperance qu'il se venge
De ses villains Engloys desvez.

LES PRELATZ.

Sire, resjouyr vous devez;

Car tant avez fait de chemin
Qu'au lieu, où Dieu fist d'eaue vin,
Estes arrivez aujourduy.

LE ROY LOYS.

J'en loue et remercie celuy
Qui tout sçait, tout congnoist et peult.

CHEVALLERIE.

Tout le cueur au ventre me meult
De la joye que j'ay d'y estre.

LES PRELATZ.

Ainsi comme je puis congnoistre,
Vécy le lieu et habitacle,
Où Jhesus le premier miracle,
Fist, en muant l'eaue en vin.

LE ROY LOYS.

Le bon seigneur doulx et benyn
Eust en ce lieu beaucop affaire.
Voulloir m'est prins vestir la hère
Pour master mon corps, et aller
Aux saintz lieux, sans dissimuler,
Où le doulx Jesucrist alla.

CHEVALLERIE.

Puis qu'il vous plaist faire cella,
Nully ne vous peult contredire;
Mais il me semble, très cher Sire,
Qu'une grande charge prenez.

LE ROY LOYS.

Baillez-moi la haire.

LES PRELATZ.

Tenez.

LE ROY LOYS.

Or sus, aidez-moy à vestir.
Icy vest la haire.

LES PRELATZ.

Sire, je vous vueil advertir
Que c'est une chose bien rude,
Et y a grande multitude
De cordez qui picquent très fort.

LE ROY LOYS.

Je suys assez puissant et fort
Pour l'endurer.

CHEVALLERIE.

Vécy grand chose
Que le noble Roy se dispose
Maintenant de vestir la haire.

LES PRELATZ.

C'est ung prince très debonaire,
Simple et doulx comme une pucelle
Aux bons, et aux mauvais rebelle,
Charitable et aymant justice.

LE ROY LOYS.

Jhesus vueille que j'acomplice
Le voyaige qu'ay entreprins.

LES PRELATZ.

Les grans seigneurs n'ont pas aprins
De porter ung tel vestement.

CHEVALLERIE.

Cheminons tout beau bellement,
Sire, car vous estez lassé;
Maint divers lieu avez passé;
Bien est requis de repos prendre.

LE ROY LOYS.

Chevallerie, il fault entendre
Que je ne suys pas las encor.

LES PRELATZ.

Velà la montagne Tabor,
Où la transfiguration
Fut de Jhesus.

LE ROY LOYS.

Dévocion
Devons avoir à ce saint lieu,
Quant Jesucrist, le filz de Dieu,
Y monstra sa divinité
Par sa doulce benignité
Aux Apostres et aux Prophettez.

CHEVALLERIE.

Sire, s'en malaise vous estez,
Dictes lay; nous reposerons.

LE ROY LOYS.

Nenny, encor cheminerons,
Car je vueil plus oultre passer;
Je n'ay garde de me lasser,
Quant je voy places si très sainctes.

LES PRELATZ.

Il y a montz et vallées maintez,
Qui sont durez à cheminer.

LE ROY LOYS.

Si me veulx-je determiner
Encor de marcher sans arrest.
Quel lieu esse-là?

LES PRELATZ.

Nazareth,

Où Jesus fut nourry sans doulte.

LE ROY.

C'est raison qu'à genoulx me boute,
Quant voy le lieu où mon seigneur,
Mon créateur, mon rédempteur
Fut nourry de vierge Marie.

CHEVALLERIE.

Mais regardez, Chevallerie,
L'humillité qui est au roy.
Si humble et dévot je le voy
Que j'en ay le cueur tout piteux.

LE ROY.

Au lieu, qui est tant précieux,
Où fut nourry par charité
Le filz de Dieu, en vérité
Avec mes soulliers je n'yray,
Mais nuds piedz; me deschausseray
Pour ce très sainct lieu visiter.

CHEVALLERIE.

Nous devons cecy reciter
A chacun; pas ne s'en fault taire.

LES PRELATZ.

Cher Sire, il est nécessaire
De préparer vostre disner.

LE ROY LOYS.

Non ferez; car je vueil jusner
Au pain et à l'eaue aujourdhuy,
En allant au lieu où celuy
Fut nourry qui nous peult saulver.

CHEVALLERIE.

Ha, Seigneur, vous povez grever

Vostre corps.

LE ROY LOYS.

Et saulver mon âme,
Suppliant à la Vierge dame,
Mère de Jesus et pucelle,
Qu'elle prie l'Essence immortelle
Que mes pechiez soient pardonnez.

LES PRELATZ.

Trop de peine vous vous donnez.

LE ROY LOYS.

Jhesuscrist en print plus pour moy,
Et sy est de paradis roy,
Du monde et de tous les mondains.
Si luy supplie à joinctes mains
Qu'il reçoyve en gré mon service
Et que son plaisir accomplice,
Gouvernant ma Chevallerie.

LE HÉRAULT.

Jesucrist, le fils de Marie,
Vous garde de mal et souffrance.

LE ROY LOYS.

Di-nous des nouvelles de France
A cop, Hérault.

LE HÉRAULT.

Très puissant prince,
Engloys veullent en la province
De Normendie en bref descendre.
Vous devez sçavoir et entendre
Qu'ilz assemblent secrètement
Leur ost, pour frapper asprement
Voz subgectz.

LE ROY LOYS.

Sont noz ennemys
Anciens, lesquelz se sont mis
Encontre nous, en nostre absence.

LE HÉRAULT.

Se ne faictez là dilligence
De venir, le cas yra mal.

CHEVALLERIE.

Très redoubté prince royal,
Il est requis, sans sejourner,
En France de bref retourner;
Tandis que faictez cy la guerre,
On pourroit ravyr vostre terre
Et vous faire ung tres grant dommaige.

LE ROY LOYS.

Ma mère est assez bonne et saige
Pour sur ce cas mettre ordonnance;
Mais qu'elle en ait la congnoissance,
Elle y séra bien contredire.

LE HÉRAULT.

Se je di la vérité, Sire,
N'en prenez exécifz courroux.

LE ROY LOYS.

Qu'i a-il?

LE HÉRAULT.

Mortelz sommes tous;
La vie mondaine est tost passée;
La Royne Blanche est trespassée,
Vostre noble et devotte mère.

LE ROY LOYS.

Or doy-je, en grant douleur amère,

De lermes enroser ma face.
O dure Mort, serpent, vipère,
As-tu oté de son repère
Telle dame, par ta fallace?
Hélas, je ne sçay que je face,
Quant pense à sa mort. Doulce Dame,
Comme est-il possible que passe
Ce courroux, se je n'ay la grace
De ton filz, sauveur de mon âme.

LES PRELATZ.

Le noble Roy quasi se pasme
De courroux.

CHEVALLERIE.

Vélà grant pitié.
Il luy souvient de l'amitié,
Qu'à sa noble mère il avoit.

LES PRELATZ.

Il est vérité qu'il l'aymoit
Sur toutes choses, après Dieu.

LE HÉRAULT.

Si long temps estez en ce lieu,
Vous y pourrez avoir dommaige;
Car voz ennemys advantaige
Prendront sur vous.

LE ROY.

Comme j'entends,
Pour ceste heure est saison et temps
En mon royaulme retourner.
Mais tu yras, sans séjourner,
Vers les Amyraulx, pour leur dire
Qu'incontinent, sans contredire,
Delivrent tous les prisonniers

D'Egypte.

LE HÉRAULT.

J'iray voullentiers,
Sire, leur faire ce messaige.

LES ADMIRAULX.

Vous congnoissez assez, Oultraige,
L'appoinctement et l'assurance
Qu'avons avec le Roy de France,
Et que nous luy devons tous rendre
Ses prisonniers.

OULTRAIGE.

Il fault entendre
Que jamais ne les aura tous.

LES ADMIRAULX.

Or y pensons. Qu'en ferons-nous?

OULTRAIGE.

Vous sçavez que de ses Xrestiens
Mains piteux sommes que des chiens.
Affin de leur orgueil abattre,
Passons le temps à les bien battre
En plusieurs diversez façons.

LES ADMIRAULX.

Ne me chault que nous en façons;
Car je les hay mortellement.

OULTRAIGE.

Tantost en verrez largement
Devant voz yeulx. Cà, çà, gallans,
Montrer vous fault ennuyt vaillans;
Car despoullez serez tous nuds,
Et, se ne renoncez Jhesus,
Endurerez mort très cruelle.

LE PREMIER XRESTIEN.

La haulte puissance immortelle,
S'il luy plaist, nous fera secours;
A Jhésus est nostre recours
Et à sa mère, saincte et digne.

Icy les despouille Oultraige.

OULTRAIGE.

Tantost aurez la discipline,
Mais que vous soyez desvétuz,
En despit de vostre Jhesus,
Et vous feray mainte insollence.

LE IIe XRESTIEN.

Nous prendrons tout en pacience,
Tout le mal que vous nous ferez.

LES ADMIRAULX.

Vostre Dieu Jhesus regnierez,
Ou à mort vous serez tous mis
Ainsy que mortelz ennemys
De Mahommet et de sa loy.

LE PREMIER.

Jhesuscrist, mon Dieu et mon roy,
Ne renonceray pour mourir.

LES ADMIRAULX.

Or sus, sus, sans plus enquérir,
Frappez d'escourgies dessus eulx.

OULTRAIGE *frappe.*

Or tenez, meschans malheureux,
En despit de vostre Jhésus,
Ces coups aurez.

Frappe.

LES ADMIRAULX.

Dessus, dessus,
Hardiment. Te fault le couraige.

LE IIe XRESTIEN.

Vous nous faictez par vostre Oultraige
Souffrir peine dure et amère.

OULTRAIGE.

Regniez Jesus et sa mère;
Autrement serez mis à mort,
Sans espérance de confort;
Nuyre vous vueil de ma puissance.

LES ADMIRAULX.

Oultraige, prens tost une lance
Pour les trespercer.

OULTRAIGE.

Je le vueil;
Car de les veoir j'ay sy grant dueil
Qu'à peu que ne crève de yre.

LES ADMIRAULX.

Aymez-vous mieulx la mort eslire
Qu'adorer le Dieu Mahommet?

LE PREMIER XRESTIEN.

Jesucrist jamais ne permet
Qu'on adore les dieux estranges,
Car celuy, qui créa les anges
Et les humains, adorer fault.

LES ADMIRAULX.

Qui est-il?

LE IIe XRESTIEN.

C'est Jhesus.

OULTRAIGE.

L'assault
Aurez, en despit de cela,
Et ceste lance, que vellà,
Vous entrera dedens le corps.

LE PREMIER.

Contre tes criminelz effors
Le doulx Jhesus nous aidera.

OULTRAIGE.

Nous verrons comme il en yra;
Il fault bien que je vous acoultre.

LES ADMIRAULX.

Ne perce cestuy là tout oultre.

OULTRAIGE.

Et pourquoy?

LES ADMIRAULX.

Mieulx les pugnyras.

OULTRAIGE.

Comment?

LES ADMIRAULX.

Les yeulx lui creveras,
Et puys luy donneras congé.

OULTRAIGE.

Je le vueil; mais j'ay trop songé
A despescher ce coquin cy.

Icy le frappe de la lance.

LE PREMIER XRESTIEN.

Jesus, je te requiers mercy;
De mon piteux cas soies records.

OULTRAIGE.

Je te vueil percer par ycy.

LE PREMIER.

Jhesus, je te requiers mercy.

OULTRAIGE.

Tantost seras mort et transsy.

LE PREMIER.

Jésus me soit miséricors.
Jhesus, je te requiers mercy;
De mon piteux cas soiez records.

OULTRAIGE.

Je luy ay, au travers du corps,
Mis ceste lance. Qu'esse à dire?
Il parle encor.

LE PREMIER.

Trop de martire
Vous me faictez par vostre Oultraige.
Le rédempteur d'humain lignaige
Me secourra à mon besoing.

LES ADMIRAULX.

Oultraige, que ne prens-tu soing
De despescher cest enchanteur?

OULTRAIGE.

Je luy voys trespercer le cueur
Sans espérance de confort.

LES ADMIRAULX.

Abrège toy.

OULTRAIGE *le frappe de la lance par la mamelle.*

Le vellà mort.
Notez qu'il ne parlera plus
De Marie, ne de Jésus.
De tous pointz est privé de vie.

LE IJ^e XRESTIEN.

Sa très devote ame est ravye
Au royaulme de Paradis.

LES ADMIRAULX.

O traistre, qu'esse que tu dis?
Veulx-tu dire que ceulx qui servent
Ton Dieu, ton Jhesus, qu'ilz deservent
A avoir la gloire celeste.

LE IJ^e XRESTIEN.

Ouy, et est leur place preste
Avec les martirs.

LES ADMIRAULX.

Ha, Oultraige;
Il fauldra que de dueil enraige
Si ne me vengons de cecy.

OULTRAIGE.

Ha, villain, parlez-vous ainsy
Devant les Admiraulx. Ha, ha,
Par despit aurez ce cop là
Sur le plus beau de vostre face.

LES ADMIRAULX.

De l'ouyr parler je me lasse
Et en sont mes espritz grevez.
Tost, tost, qu'il ait les yeulx crevez
En despit de son faulx langaige.

LE IJ^e XRESTIEN.

Vous me faictez par vostre Oultraige
Faire plusieurs maulx infinis.

LES ADMIRAULX.

Mais que telz paillars soient pugnys,
De Macommet serons en grace.

OULTRAIGE.

Voullez-vous pas qu'en peu d'espace
Luy crêve les yeulx ?

LES ADMIRAULX.

Hardiment;
Car je prens mon esbatement
Quant je leur voy souffrir martire.

OULTRAIGE.

Se hors la teste ne luy tire
Les yeulx, je vueil que l'on me pende.

LE IJ^e XRESTIEN.

Rien ne me feras que n'en rende
A Jhesuscrist mercy et grâce.

OULTRAIGE.

Il n'aura tantost œul en face,
Le mignon. Les velà tous deux.

LES ADMIRAULX.

Or desliez ce malheureux
Et qu'il s'en voise à l'adventure.

Icy Oultraige deslie le ij^e Xrestien.

LE IJ^e XRESTIEN.

Ayes pitié de ta créature,
Jhesus, mon redempteur, mon maistre;
Car certez je ne puys congnoistre
Les lieux et places où je voys.

LE HÉRAULT.

Advys m'est que j'oys un Françoys
Faire des regretz très piteux.

LE IJ^e XRESTIEN.

O Dieu puissant et glorieux,

De ton serviteur te recorde,
Lequel, sans ta miséricorde,
Vault pis que mort; tu le voys bien.

LE HÉRAULT.

Sans faulte, vélà ung Xrestien
Qui me semble troublé très fort.
Mon amy, prens en Dieu confort,
Car il peult tout.

LE IJ^e XRESTIEN.

Hélas, hélas!
Jamais n'auray joye, ne soullas,
Car je suys de la veue privé.

LE HÉRAULT.

Et qui t'a en ce point grevé?
Qui te fait exécrables maulx?

LE IJ^e.

C'est l'Outraige des Amyraulx
Des Sarrazins.

LE HÉRAULT.

Je viens vers eulx,
Car avoir les prisonniers veulx
Qu'ilz retiennent entre leurs mains.

LE IJ^e.

Ilz leur font des maulx inhumains
Par leur fier et mauldit Oultraige.

LE HÉRAULT.

Je leur vays faire mon messaige,
Comme m'a enchargé le Roy;
Mais, mon amy, attendez-moy
Tant que je revienne en ce lieu,
Et tant feray, s'il plaist à Dieu,

Qu'avec moy vous admeneray.

LE IJe.

Du bon du cueur vous attendray
Pour sçavoir où c'est que je voys.

LE HÉRAULT
parle aux Admiraulx.

Au preux Loys, Roy des Françoys,
Salut, honneur et reverence,
Qui m'envoye en vostre présence,
Admiraulx, pour tenir promesse,
Promis avez à sa noblesse
Luy rendre tous les prisonniers
Que vous avez, et pas le tiers
Ne luy en avez envoyé.

LES ADMIRAULX.

Di luy qu'il est mal advoyé
D'envoyer vers nous pour cella,
Et, quant est touchant ce cas là,
Jamais ung ne luy en rendrons.

OULTRAIGE.

Ainsi comme nous l'entendons.
En sera fait.

LE HÉRAULT.

Je luy voys dire;
Mais vous les livrez à martire
Par vostre Oultraige, c'est mal fait.

LE IJe XRESTIEN.

Hélas! Je ne sçay en effect
En quel lieu et en quelle place
Suys maintenant. Dieu par sa grâce

Me vueille donner pacience.

LE HÉRAULT.

J'ay fait si bonne dilligence,
Mon amy, que suis revenu.
Les Admiraulx n'ont pas tenu
Au Roy de France leur promesse.

LE IJe.

Aux Xrestiens font tant de rudesse
Que c'est pitié.

LE HÉRAULT.

Sy nous fault-il,
Pour doubte de mortel peril,
Retirer vers la magesté
Du noble Roy.

LE IJe.

Las, j'ay esté
En peine, mais vous me donnez
Grant confort puisque m'y menez.
A vostre mercy me veulx rendre.

LE ROY D'ENGLETERRE.

En bref temps nous fauldra descendre
En Normendie.

LES SEIGNEURS.

Tous noz gens
Ont esté prestz et dilligens
De se mettre en armez.

LE ROY D'ENGLETERRE.

Aussy,
Se povons arriver ainsy
En Normendie comme entendons

Ne doubtez que ne nous rendons
Le royaulme de France en brief.

LES SEIGNEURS.

Sire, nous en viendrons à chef;
Car nous avons de bons gens d'armes,
Expers et fort subtilz aux armes,
Congnoissans les fais de la guerre.

LE ROY D'ENGLETERRE.

Il est vray, Seigneurs d'Engleterre,
Par quoy nous ne povons faillir
D'aller les Normans assaillir
Et puis après aller en France.

LES SEIGNEURS.

Cher sire, j'ai bonne espérance
Qu'en serons maistres et seigneurs;
Ainssy comme bons combateurs
Aux Françoys monstrerons maintz tours.

LE ROY D'ENGLETERRE.

Nous descendrons dedens huit jours
En Normendie sans nul deffault.

LE HÉRAULT.

Jhésuscrist, qui règne là hault
Ès divins cieulx, vous doint santé,
Et que le Turc soit supplanté
En vostre temps, divin Seigneur.

LE ROY LOYS.

Que dis-tu, Hérault?

LE HÉRAULT.

La fureur
Des Amyraulx est si terrible
Qu'à raconter est impossible;

Car les povres prisonniers sont
Mis à mort; plusieurs maulx leur font
Les Admiraulx par leur Oultraige,
Et ont conclud à bref langaige
De ne vous en rendre pas ung.

LE ROY LOYS.

Ilz ont vouloir trop importun,
Et trop mal promesse tenue.

LE HÉRAULT.

Vérité peult estre congneue
Par cest homme qu'ay admené,
Que leur Oultraige a condampné
A luy crever les povres yeulx.

LE IJe XRESTIEN.

Ilz martirent en plusieurs lieux
Les Xrestiens, je vous affie,
Dont plusieurs, pour sauver leur vie,
Renonçent Jésus et sa foy,
Servant Macommet et sa loy
Et les aultres, pour le vous dire,
Ayment mieulx endurer martire
Que le nom Jhésus renoncer.
Je ne vous vueil point advancer
Songe, fable, ne menterye.

LE ROY LOYS.

Je prie à la Vierge Marie
Et à Jésus bonté immense
Qu'i leur envoye pacience
En leur très dure adversité.

LES PRELATZ.

Sire, il est de neccessité
Retourner en France; aultrement

Les Engloys pourroient grandement
Dommaiger vostre pays et terre.

LE ROY LOYS.

Puys qu'ilz me vueullent faire guerre,
C'est raison que je m'en deffende.

CHEVALLERIE.

Ne fault plus que cy on attende;
Le plus tost partir est le myeulx.

LE ROY LOYS.

O loué soit le Roy des Dieux
Puys qu'il lui plaist. Devant yrez,
Herault, et en advertirez
Bon Conseil et le Popullaire
Et l'Eglise de cest affaire
Et pour quoy c'est que retournons.

LE HERAULT.

Voz haulx vouloirs, qui sont très bons,
Leur feray de bref assavoir.

LE ROY D'ENGLETERRE.

Temps est que nous façons devoir
De partir.

LES SEIGNEURS.

Pas ne tient à moy;
Car je vous promectz, par ma foy,
Que mon cas est tout à point mis.

LE ROY D'ENGLETERRE.

Les Françoys sont noz ennemys
Anciens; céler ne le fault.

LES SEIGNEURS.

Advis m'est que voy le Hérault

Du Roy de France.

LE ROY D'ENGLETERRE.

C'est mon certes.
Il nous fault enquérir des pertes
Que le Roy a fait oultre mer.

LE HERAULT.

A ce que je puys estimer
Velà les Engloys que je voy.
Semblant ne feray quant à moy
De congnoistre leur entreprise.

LES SEIGNEURS.

Hérault, qu'on nous die et devise
Où est le Roy.

LE HERAULT.

Je vous affie
Que luy et sa Chevallerie
Sont près d'icy. Je voys devant
L'anuncer comme poursuyvant
Aux nobles Françoys.

LES SEIGNEURS.

Il suffist.
Ce n'est pas à nostre prouffict;
Cecy nous vient très mal à point.

LE ROY D'ENGLETERRE.

Se fait mon. Ne descendons point
Pour ceste heure. Il y a dangier.

LES SEIGNEURS.

Ce seroit pour nous oultraiger
Grandement.

LE ROY.

Seigneurs d'Engleterre,

Retirons-nous, sans plus enquerre,
Sans faire la guerre aux Françoys
Pour maintenant; car je congnoys
Qu'il ne nous en prendroit jà bien.

LES SEIGNEURS.

Sire, vous ne mentez de rien;
Le dangier y est grant pour nous.

LE HERAULT.

Je feray assavoir à tous
Ceulx de Paris que le Roy vient;
Sa venue atendre convient.

Juc'à ung an, noble assistance,
Adieu; prenez en pascience.

Finis.

RAISON PAR TOUT.

LE SIXIÈME LIVRE.

BON CONSEIL.

Le noble Roy de France a eu affaire
Oultre la mer. Fortune fort contraire
Luy a esté, dont ne sommes joyeulx,
Mais, puys qu'il plaist à Jesus ainsy [faire,
Prendre en gré fault; ce qui est nécessaire
Nous envoye en ces terrestres lieux.
S'il fust ycy, il nous en fust de mieulx;
Se nous semble, peu vault une province,
Qui est sans chef, sans seigneur et sans prince.

L'ESGLISE.

Je regrette l'absence du bon Roy;
Car c'est celuy qui observe la loy
De Jhésuscrist, honorant saincte Eglise.
Las, il m'est tart qu'ung tel prince ne voy;
Il fréquente souvent avecques moy;
Au monde n'est homme qui plus me prise;
Pour m'honorer il a fait entreprinse

Oultre la mer, où a eu maint meschief;
Peu vault païs sans seigneur et sans chief.

LE POPULLAIRE.

Je regrette l'absence de mon maistre,
Seigneur et roy, qui me fait en paix estre
Durant son temps; non obstant son absence
Très humble et doulx il se donne à congnoistre;
Tout fait trembler dessoubz son royal ceptre
Par son povoir et sa magnificence.
Je suys courcé que ne voy sa présence,
Car le pays ne peult avoir honneur,
Qui est sans chef, sans prince et sans seigneur.

BON CONSEIL.

Le Roy ayme juste justice.

L'EGLISE.

Aux gens d'eglise fait des biens.

LE POPULLAIRE.

Et, s'on me fait quelque malice,
Il veult qu'on corrige malice
Selon droit et par bons moiens.

BON CONSEIL.

Plusieurs grans inconveniens
Avons, par deffaulte de luy.

L'EGLISE.

Il est vray; on voit aujourduy
En maintes Juridicions
Faire plusieurs exactions,
Et les droictz cassez et peris.

LE POPULLAIRE.

De la Prévosté de Paris
Qu'en dirons-nous? Je vous afferme

Qu'aujourduy est baillée à ferme,
D'ont il s'en enssuit ung grant mal.

BON CONSEIL.

Mais que le bon prince loyal
Soit revenu, ayez notice
Qu'il mettra tout par tout police;
Bien séra cecy amender.

LE HERAULT.

Dieu vous vueille de mal garder,
Mes seigneurs.

BON CONSEIL.

Bien venez, Hérault.

LE HERAULT.

Je vous advertis qu'il vous fault
Tous préparer pour la venue
Du noble Roy, et soit congnue
L'esperance qu'en luy avez;
Au devant de luy vous trouvez,
Ainssy qu'il appartient au cas.

L'EGLISE.

Nous avons tous joie et soullas
De sa venue.

BON CONSEIL.

Il nous fault aller
Le recepvoir, à bref parler
Comme notre prince et seigneur.

LE POPULLAIRE.

Je suys sy joyeulx en mon cueur
Que je ne sçay à qui le dire,
Et n'ay garde de contredire

Que ne voyse au devant de luy.

Icy vont tous au devant de luy.

LE ROY LOYS.

Nous arriverons aujourduy
A Paris, s'il plaist à Jhesus,
Où je croy que serons reçeus
Honnestement et à grant joye.

CHEVALLERIE.

Vous povez veoir parmy la voye
Le Popullaire qui accourt;
Au devant de vous bref il court,
Mesmes le Conseil et l'Église.

LES PRELATZ.

C'est raison qu'on honore et prise
Tel prince, qui est si humain.

BON CONSEIL.

Votre noble, triumphant train
Soit bien venu en votre ville
Capitale.

L'EGLISE.

Le lieu tranquille
Puissez en paix entretenir.

LE POPULLAIRE.

Sire, bien puissez-vous venir,
Votre Chevallerie aussy.
J'ay esté long temps en soucy
Pour l'amour de votre personne;
Aussi la raison y est bonne;
A vous servir je me submetz.

LE ROY LOYS.

Dieu vueille que je tienne en paix

L'Eglise et tout mon Popullaire,
Et que la justice ordinaire
Soit gouvernée par raison.

CHEVALLERIE.

De reposer il est saison;
Tous sommes traveillez et las.

LE POPULLAIRE.

Chevallerie et les Prelatz
Sont toujours avecques le Roy.

LE ROY.

Je vueil que soyez avec moy,
Bon Conseil; car, sans plus tarder,
Je vueil mon royaulme amender
Selon droit et selon justice.

BON CONSEIL.

La chose seroit très propice
Pour soulager le Popullaire;
Notez qu'il a beaucop affaire,
Et luy est tout son bien osté,
Pour cause qu'en la Prévosté
De Paris n'a point de police.

LE ROY.

D'ont vient cella?

BON CONSEIL.

Par le malice
Des fermiers; car elle est baillée
A meschans gens à la vollée,
Mais qu'ilz ayent fort argent contant.

L'EGLISE.

El' est baillée au plus offrant
Et au dernier enchérisseur.

BON CONSEIL.

Celuy qui en est pocesseur
Supporte parens et amys,
Et, quant les povres gens sont mis
En procès, les riches leur donnent
Grant argent, par quoy ils ordonnent
Que povres gens perdent leur cause;
Ainsy convient, à peu de pausé,
Qu'ilz voisent demourer ailleurs.
Et aussy il y a plusieurs
Pillars, larrons, brigans de boys,
Que les Prévostz ont plusieurs foys
Faulcéz par argent qu'ilz leur baillent;
Par ainsy le Peupple traveillent
En maintez diversez manières.

LE ROY.

Je n'entendoye point les matières
Ne comme cette chose alloit.

BON CONSEIL.

Sire, nul ne vous en parloit
Pour doubte de vous courrousser.

LE ROY.

Il fault sur ce cas cy penser
Et de bien bref; car aultrement
Auroit piteux gouvernement
En mon royaulme.

BON CONSEIL.

Les Prevostz
Font beaucop de maulx; à brefz motz,
Vous sçavez, puis qu'ilz sont fermiers,
Qu'il fault recuillir les deniers
Qu'à voz Trésoriers ilz delivrent;

Oultre plus, il convient qu'ilz vivent,
Leurs gens aussi.

LE ROY.

Je vous diray
Que sur ce cas cy je feray;
Affin que ce mal soit osté,
Je bailleray la Prévosté
A quelq'un qui riens n'en paira,
Mais, pour le gouverner, aura
Bon gaige.

CHEVALLERIE.

Se seroit bien fait
Se le Popullaire en effect
En est travaillé tous les jours.

LE ROY.

Le Popullaire aura secours,
Mais que je saiche homme propice
Pour bien gouverner ceste office,
Sans fraude, faveur ne rapine.

BON CONSEIL.

J'en congnoys ung qui est tout digne
De l'excerser; car il est saige,
Justicier et bon personnaige;
Vostre cas sera bien et beau.

LE ROY.

Qui est-il?

BON CONSEIL.

Estienne Boyleau.

LE ROY.

Est-il homme de bien?

BON CONSEIL.

En somme

On le tient ung très bon preudhomme;
Justice veult entretenir.

LE ROY.

Hérault, faictez lay tost venir;
Je vueil parler à sa personne.
Voulenté m'est prins que luy donne
La Prévosté.

LE HERAULT.

Je m'y en voys.
Long temps y a que le congnoys;
Je sçay son lieu et son demeure;
Vous le verrez tout à ceste heure,
Se Dieu plaist, en place marchande.

LE POPULLAIRE.

Vécy une chose très grande
Qu'advenir à Paris je voy;
C'est le doulx amyable roy
Qui est contend, notez le terme,
Que la Prévosté plus à ferme
Ne soit baillée, et a conclus
Que les fermiers ne l'auront plus.
Oultre, pour la gouverner, donne
Bons gaiges; sa raison est bonne;
Nul ne doit vendre, par droicture,
Office de judicature,
Car cella est contre la loy.

LE HERAULT.

Estienne Boyleau, le Roy
Mande que venez devers luy;
Car il vous veult dire aujourduy
Aucune chose.

ESTIENNE BOYLEAU.

Sans doubtance
Je luy doy foy, obédience;
Mais le noble et puissant seigneur
Me fait trop de grâce et honneur
Me mander devant sa présence.

LE HERAULT.

Il fault venir en dilligence;
A son palais il vous atend.

ESTIENNE.

Mon vouloir, certes, ne pretend
Le contredire en nulle guise.

LE MARCHANT.

J'ay vendu force marchandise
Dont j'ay reçeu argent contant;
Et toutes foys d'en porter tant
Parmy les champs je n'oseroys.
Je fais doubte que je seroys
Destroussé. Ung tas de pillars,
Larrons, murtriers, meschans, paillars
Sont aujourduy sur les chemins,
Qui ne cessent soirs et matins
Rober les marchans.

L'OSTE.

Je vous voy
Tout pensif. Ainsy que je croy,
Quelque chose avez sur le cueur.

LE MARCHANT.

S'ay mon; mon hoste, soyez seur
Que je pensoie à quelque chose
Que saurez; car je presuppose

Avoir vostre aide en ceste affaire.

L'OSTE.

Ce qui vous sera necessaire
Demandez lay et vous l'aurez.

LE MARCHANT.

Mon hoste, vous me garderez.
Deux cens escus; car, par ma foy,
Porter ne les oze avec moy?
Sur les champs a trop grant dangier;
Vous sçavez que suys estrangier
Et que n'ay point de compagnye.

L'OSTE.

Mon hoste, je vous certiffie
Que voulentiers les garderay,
Et toutes foys les vous rendray
Qu'il vous plaira les demander.

LE MARCHANT.

Se quelque chose commander
Vous plaist, je feray le messaige
Pardelà, et de bon couraige;
Icy ne puys plus sejourner.

L'HOSTE.

Quant il vous plaira retourner,
Céans serez tousjours reçeu.

LE MARCHANT.

Et je me suys bien aperçeu
Que me voullez du bien beaucop;
Adieu, car je demeure trop;
Mon quartier est bien loing d'icy.

L'HOSTE.

Or adieu. Serrer fault cecy

Plus songneusement que ma robe
Affin qu'on ne me le desrobe;
Car quoy? Il le me fauldroit rendre.
C'est grant chose que d'entreprendre
A garder d'argent sy grant somme.

LE HERAULT.

Cher sire, j'admaine cest homme
Qu'avez mandé.

LE ROY.

Or aprochez.

ESTIENNE.

Très excellent prince, saichez
Que suis prest vous faire service.

LE ROY.

J'ay entendu que ma justice
A jà esté par mainte année
Mal régie et mal gouvernée
En la Prévosté de Paris
Pour ce qu'on la baille à cher pris
A ferme. Si ay advisé
Ung point qui sera divisé
Devant vous. Or ay-je congnu
Que vous estez homme entendu
Pour saigement vous gouverner
En icelle et discerner
Le bien du mal.

ESTIENNE.

Très noble prince,
Vous avez en ceste province
De plus saiges gens que ne suys.

LE ROY.

Par Bon Conseil je me conduys,
Qui dit que touchant cest affaire
Supporterez le Populaire;
Vélà le cas où je regarde.
De la Prévosté serez garde;
Desormais vous la regirez;
Trois cens frans de gaigez aurez
Pour voz peines et vos travaulx;
Gardez les estatus royaulx,
Comme sçavez qu'il est propice.
Administrez aussy justice
Au petit, au grand et au mendre.

ESTIENNE.

Ainssy comme je puys entendre
C'est une grande charge, sire;
Mais je n'oseroye contredire
A vostre plaisir.

BON CONSEIL.

Il suffist;
Ne pensez pas tant au prouffict
Que vous n'y aiez de l'honneur.

CHEVALLERIE.

C'est Bon Conseil, gentil seigneur,
Qui parle à vous.

ESTIENNE.

Je l'entends bien.
J''ay espoir de ne faire rien
Qui aux bons porte préjudice,
Et feray reluyre justice
Desormais parmy la cité.

LE ROY.

Il est bien de nécessité
De faire aucunes ordonnances.

LES PRELATZ.

Sire, à vous en sont les puissances;
Contredire ne vous povons.

LE ROY.

Nous voullons cy et ordonnons
A noz Prévost, Baillifz, Vicontes,
Juges, Eslus, et Gens de comptes,
Que leurs offices sans mesprendre
Excersent et sans argent prendre
De nully en quelque manière.

L'EGLISE.

La coustume est seine et entière.

LE ROY.

Se Prévostz, Baillifz, Officiers,
Sergens, sont rapteurs, usuriers,
Je vueil qu'il perdent leur office.

BON CONSEIL.

Sire, c'est bien gardé justice.

LE ROY.

Nous commandons expressement
Qu'ilz ne facent villain serment
De Dieu, sa mère glorieuse,
Et que taverne, soupçonneuse
De jeux de déz, soit abollye.

LES PRELATZ.

L'ordonnance est belle et jollye.

LE ROY.

A noz Officiers deffendons

Qu'ilz n'achattent pocessions
Ne rentes en leurs Bailliaiges
Ou Prévostéz, et mariaiges
Ilz ne facent de leurs enfans
Aux lieux où ilz sont Lieutenans
Ou Juges.

L'EGLISE.

C'est bien advisé;
Sire, vous en serez prisé
De chascun.

LE ROY.

Nous acheverons
Le surplus, puys les baillerons
Par escript, affin qu'on les voie.

LES PRELATZ.

Le Roy honnestement pourvoie
A son Estat entretenir.

LE POPULLAIRE.

Dieu le vueille en sancté tenir
Par sa saincte misericorde.

LA MÈRE.

Toutes les foiz que me recorde
Des maulx que tu me fais, mon filz,
Mes membres sont tous desconfis;
Tout le mien despens, somme toute.
Tu ne sçays pas qu'à gaigner couste;
Tu metz toute ton estudie
A suyvre folle compagnye;
Cuyde-tu qu'il t'en prenne bien?

LE FILZ.

Paix, paix, vous n'y entendez rien.

Voullez-vous que bigot je soye,
Et que le monde point ne voie?
Pour Dieu, vous me la baillez belle.
Tenir me voullez en tutelle
Pour ce que vous estez ma mère.

LA MÈRE.

Tu as jà la part de ton père
Mengée. Je croy, pour abréger,
Que tu veulx encoire menger
Tout ce que j'ay. Je te supplie
Que ne maines plus telle vie.
Tu hantes ruffiens, pillars,
Pypeurs et joueurs de hazars,
Où il n'y a sens ne raison.
Je t'ay rachetté de prison
Plusieurs foys.

LE FILZ.

Le Dyable y ait part.
Tousjours me tensez fort et tart,
Ainssy qu'on feroit d'un novice.

LA MÈRE.

Se tu es reprins de Justice,
Je mourray de dueil, par mon âme.

LE FILZ.

Maugré en ait bien de la femme,
Tant el' a de babil.

LA MÈRE.

Beau sire,
Ton bien et ton honneur desire,
Et aurons dueil, que tu l'entendez,
Si tu faisoies, avec les bendes
Que hantes, quelque tour villain.

LE FILZ.

Et le Prévost est mon parrain;
Cela me met hors de soucy.

LA MÈRE.

C'est ton parrin, il est ainssy,
Mais tu ne faiz pas comme luy.

LE FILZ.

Comment? Vous ne cessastes huy
De me rompre l'entendement.

LA MÈRE.

De très mauvais gouvernement
Tu es, me despendant le mien;
Mais cuydez-tu avoir du bien
En ce faisant? Ha, nenny, certes.
Tu scays que j'ay eu plusieurs pertes
Depuis la mort de ton bon père,
Et qu'ay peur d'avoir vitupère
De toy, mon filz.

LE FILZ.

Vous abusez.
Je hanteray les gens rusez
Et ceulx qui sçayvent des finesses.
Me reprendre, ce sont simplesses;
Assez suys grant pour me conduyre.

LA MÈRE.

Helas, et tu me veulx destruire,
Et je t'ayme tant mon enfant.

LE FILZ.

Taisez-vous; je suys assez grant
Pour sçavoir ce que j'ay affaire.
Je m'en voys. Vous avez beau braire,

Je feray comme je l'entends.
Pourquoy ne passeray-je temps
Comme les autres? Je m'en voys.
Icy s'en va.

LA MÈRE.

A ce que je voy et congnoys
Je n'auray de luy aultre chose,
Car je voy bien qu'il se dispose
A faire tout vice et oultraige.
Las, il est de sy bon lignaige,
Et, sy tout son ognon destruit,
C'est par la compagnye qu'il suyt;
Je ne sçay pas que j'en feray.
Par devers le Prevost iray,
Mon compère Estienne Boyleau;
Car j'ay espoir que bien et beau
Le corrigera de parolle.
Je l'ayme tant que j'en suys folle;
Aussy c'est mon seul filz.

L'OSTE.

Je pense,
A tout par moy, et contrepense
Au Marchant, qui si me lessa
Deux cens escus l'an qui passa.
Par Dieu, s'il ne revenoyt point,
Ilz me viendroient très bien à point,
Et encor, quant il reviendra,
Pàr mon âme, il ne fauldra
Que dire : « Je n'ay riens à luy. »
Car je congnoys bien aujourduy,
Qui ne mesle avecques le sien
L'autruy, il n'aura jamais rien.

Je luy retiendray ceste somme
Et en deviendray ung riche homme;
C'est assez pour m'entretenir.
Mais, s'il me faisoit convenir
Devant le Juge, il me fauldroit
Le nyer; alors m'absouldroit
Et me feroit ma cause clère;
Car pourquoy? Il est mon compère,
Mon familier et mon amy.

LE MARCHANT.

Toute ceste nuyt ne dormy,
Tant ay eu de pensées vrayment.
Je suys bien esbahi comment
Je trouble ainsi mes esperitz;
Car je trouveray à Paris
Deux cens escus, que je baillay
A mon hoste, quant m'en allay,
Pour les garder. En sa maison
Vueil entrer; car il est saison
Que je face ma marchandise.
Je viens bien à point, car j'advise
Mon hoste à son huys. Dieu vous gard.

L'OSTE.

Mon amy, vous venez trop tart
Pour estre logé; tout est plain.

LE MARCHANT.

Mon hoste, je n'ay pas grant train;
Je suys seul. Recongnoissez-moy.

L'OSTE.

Oncquez ne vous vy, par ma foy,
Et bref je ne sçay qui vous estez.

LE MARCHANT.

Vous mocqués vous?

L'OSTE.

Tant or requestez!
Céans meshuy ne logerez.

LE MARCHANT.

S'il vous plaist, vous me baillerez
L'argent que vous baillé ycy,
Quant je parti.

L'OSTE.

Touchant cecy
Je ne sçay que voullez dire.

LE MARCHANT.

Et, par Dieu, sy faictez, beau sire;
Mais je croy que tout ce debat
Faictez par manière d'esbat
Pour veoir se seray pacient.

L'OSTE.

Je vous dis à bon essient;
Le corps bieu, je n'ay riens à vous.
Qu'esse-cy? A qui sommes nous?
Videz dehors de ma maison.

LE MARCHANT.

Si en auray-je la raison,
Ou la Justice me fauldra.

L'OSTE.

Je n'ay pas peur. Qui m'assauldra
Je me séray très bien deffendre.

LA MÈRE.

Très humblement je me viens rendre

Par devant vous, mon bon compère.

ESTIENNE.

Qu'esse qu'il y a, ma commère?
Vous me semblez toute courcée.

LA MÈRE.

Mon seigneur, suys presque inscencée
Quant ainsy destruire me voy.
Je pers tous mes biens.

ESTIENNE.

Comme quoy?

LA MÈRE.

Vostre filleul me despent tout,
Et ne séroye venir à bout
De luy, pour chose que je luy die.

ESTIENNE.

Certes, ma commère, m'amye,
Se n'est que par vostre simplesse.
Vous l'avez, durant sa jeunesse
Mal corrigé, et maintenant
Qu'il est beau filz, puissant et grant,
Endurer ne veult chastiment.

LA MÈRE.

Je vous promectz certainement
Que sans cause je ne m'en trouble;
Car je n'auray vaillant ung double,
S'il fait encor ung an ainssy.

ESTIENNE.

Or n'en soiez plus en soucy;
Envoyez lay par devers moy.
Et je vous promectz, par ma foy,
Commère, je feray si bien

Qu'il ne vous robera plus rien.
Je luy remonstreray son cas.

LA MÈRE.

Je vous supplie, n'y faillez pas.

ESTIENNE.

Ne doubtez; mais qu'on me l'envoye,
Se selon son cas ne pourvoye,
La reproche en atends, commère.

LA MÈRE.

A Dieu vous commands, mon compère.

ESTIENNE.

A Dieu soyez.

LE FILZ.

Le Dyable y ait part
Aux ribaudes et au hazart;
Tout ce qu'avoye est despendu,
Mais je n'en suys guère esperdu,
Car ma mère m'en baillera.
Vueille ou non, elle foussera
Aubert à ma proue; il le fault.
Tantost luy donneray l'assault;
Car d'or et d'argent je n'ay point.

LA MÈRE.

Mon filz est venu tout à point
Pour l'envoyer vers mon compère.

LE FILZ.

Il me fault de l'argent, ma mère,
Et bien tost; car j'en ay affaire.

LA MÈRE.

De l'argent? Vray Dieu debonaire,

Où en prendray-je, mon enfant?

LE FILZ.

Sang bieu, si je n'ay du contant,
Vous ne l'aurez pas davantaige;
Empruntez de l'argent sur gaige,
Se n'en avez de monnoyé.
Vous n'avez pas tout desploié
Vostre tresor.

LA MÈRE.

Helas, helas,
Mon filz, se prenois ton repas
Avec moy, plus ne despendroye
Que je fais, et si en seroie
Plus honorée et toy aussy.

LE FILZ.

Que me tienne avec vous ycy
Sans hanter les bons compaignons?
Rien, rien; à gauder nous baignons
Et faisons mille bonnes chères,
Et n'y a choses, tant soient chères,
Qu'on n'ait par argent. Sans doubtance,
Passer temps vueil, vivre à plaisance,
Tandis que je suys en jeunesse
Et, mais que je vienne en viellesse,
Je prendray travail et soucy.

LA MÈRE.

Je te diray sur ce cas cy
Qu'il est de faire. Tu yras
Vers ton parrain, et luy diras
Qu'il te preste sans grant langaige
Dix escus, voire sur bon gaige
Et je luy envoyray par toy.

LE FILZ.

Mon parrain a assez de quoy
Prester argent; je m'y en voys.
Je gauderay à ceste foys,
Mais que j'aye reçu dix escus,
Et m'en yray battre ses culz,
Mais que je voy de beaulx visaiges.

LE MARCHANT.

Sire, qui sçavez les usaiges
De bien governer la police,
Je vous viens demander justice;
En vous est mon seul reconfort.

ESTIENNE.

Comptez-moy s'on vous a fait tort,
Mais aussy ne me mentez pas.

LE MARCHANT.

Je vous compteray tout mon cas.
En garde ay baillé sans doubtance
A l'hoste de l'Escu de France
Deux cens escus; il ne veult point
Les me rendre. Vellà le point.
Si vous supplie qu'il soit mandé
Devant vous.

ESTIENNE.

Dieu a commandé
Qu'on ne face tort à aultruy.
Bien, bien, je séray aujourduy
Que c'est et d'ont vient le deffault.
Allez le me querir, Herault;
Despeschez-vous.

LE HÉRAULT.

J'en suis contend;
Car certes mon vouloir prétend
D'acomplir vostre voulenté.

LE FILZ.

Dieu vous tienne en prospérité,
Monsieur mon parrain.

ESTIENNE.

Mon filleul,
Que dites-vous? Sçavoir le vueil;
Desclarez-moy vostre couraige.

LE FILZ.

Ma mère vous prie que sur gaige
Luy prestez dix escus.

ESTIENNE.

Pourquoy faire?
Esse chose si necessaire?
Quelqu'un la veult-il travailler?

LE FILZ.

Mon parrin, c'est pour me bailler;
La vérité vous en devise.

ESTIENNE.

Menez-vous quelque marchandise?

LE FILZ.

Nenny, c'est pour passer le temps.

ESTIENNE.

A ce que je voy et entends
Vous estez ung mauvais garçon.
Se faictez en ceste façon,
Certes vostre mère sera

Destruite, et en la fin fauldra,
S'aultre que vous n'y remedie,
Qu'elle voise chercher sa vie,
Et n'y auroit point de raison.
Mon filleul, gardez la maison,
Et besongnez; vous ferez bien,
Car vous ne povez gaigner rien
A hanter ung tas de paillars
Pippeurs, macquereaulx et pillars,
D'ont il ne peult nul bien venir.

LE FILZ.

Je m'en sçauroie tenir.

ESTIENNE.

Vous congnoissez que vostre père
Est trespassé, et vostre mère
N'a soustenance que de vous,
Et vous hantez ung tas de foulx
Qui veulent vos biens detenir.

LE FILZ.

Je ne m'en sçauroye tenir.

ESTIENNE.

Il fault hanter vostre pareil
Et lesser le mauvais conseil
Qu'avez accoustumé de suyvre;
Car cela vous pourroit trop nuyre,
Mon filleul, au temps advenir.

LE FILZ.

Je ne m'en sçauroye tenir.
Entendez mon oppinion.

ESTIENNE.

Vous ne saurïez! Ha, non, non,

Je vous prometz que sy ferez.
Par ma foy, vous les lesserez,
Vueillez ou non, et vous promectz
Qu'avec eulx vous n'yrez jamais,
Et sy ne despendrez les biens
Vostre mère, puys que je vous tiens
Pour le jour d'uy dessoubz ma main.

LE FILZ.

Je vous crye mercy, mon parrain.

ESTIENNE.

Pensons à vostre conscience.
Je vous condampne par sentence
D'estre ennuyt au gibet pendu
Et estranglé. Au residu,
Bourreau, prenez ce mignon tost.

LE BOURREAU.

Fait sera, monsieur le Prevost,
Subget suys; obayr vous doy.

ESTIENNE.

Ostez lay hors de devant moy.

LE FILZ.

Helas, helas, misericorde.

LE BOURREAU.

Vécy une assez grosse corde
Pour vous lier bien seurement.

LE VARLET.

Il y a desjà longuement
Que ne gaignasmes nulz deniers.

LE BOURREAU.

Quand les Prévostz estoient fermiers,

Mon varlet, vous devez entendre
Que jamais ilz ne faisoient pendre
Les gens, se ce n'est par la bource.

LE VARLET.

Nous avons eu bonne despence
Depuys que ce Prévost ycy
Est venu.

LE BOURREAU.

Voire, Dieu mercy,
Nous en aurons la bource plaine.

LE HERAULT.

Hoste, il convient que je vous maine
Vers le Prévost.

L'HOSTE.

Et pour quoy faire?

LE HERAULT.

Luy mesmes vous dira l'affaire,
Mais que soyez par devant luy.

L'HOSTE.

Je n'y puys aller aujourduy.

LE HERAULT.

Il fault donc que je vous y maine,
Car il m'est ainssy commandé.
Honnestement vous a mandé;
Que n'y venez-vous?

L'HOSTE.

Bien, j'yray
Avecques vous, et m'y rendray
Affin que saiche qu'il veult dire.

Icy vont devers le Prévost.

LE FILZ.

Or doy-je bien l'heure maudire
Que je fus né. Hélas, hélas,
J'ay trop prins plaisir et soullas
A vivre delicatement.
Faulte de bon gouvernement
Me fait recepvoir mort cruelle.
Je n'eusse cuidé mon parrain
Estre vers moy sy inhumain
Ne qu'il m'eust fait tel vitupère.

L'HOSTE.

Dieu vous gard de mal, mon compère.

ESTIENNE.

Le bien venu soyez. Or ça,
Ce marchant, que vous voyez là,
Ung an a en ceste saison
Qu'il estoit en vostre maison,
Et vous bailla, ainsy qu'il dit,
Deux cens escus.

L'OSTE.

Je soye mauldit
De Dieu, s'oncques je les reçeuz,
Ne s'oncques le marchant congneuz
Que velà.

ESTIENNE.

Que voullez-vous dire?

LE MARCHANT.

Je vous promectz, par ma foy, sire,
Qu'en sa maison je luy baillay
Deux cens escuz, et m'en allay
En mon pays.

L'HOSTE.

Il ment, il ment;
Jamais je n'en eus mandement;
Pas ne fault croire son babil.

ESTIENNE.

Pour quoy les demanderoit-il?
Il fault qu'il y ait de l'abus.

LE MARCHANT.

Je luy baillay deux cens escus,
Par ma foy.

L'HOSTE.

J'ay jà dit que non.
Oster me veult mon bon regnon.
Que soys absoubz de ce cas cy.

LE MARCHANT.

Jamais Dieu n'ayt de moy mercy
S'il ne les a euz.

ESTIENNE
à par soy.

C'est grant chose.
Je ne sçay comme je dispose
De ce cas cy. Le vitupère,
Se croy-je, en est à mon compère,
Car je luy voy muer couleur.
Il est requis, pour le milleur,
Que je le tire ung peu à part
Devant que je face départ;
J'en séray la vraye verité.
— Compère, il est neccessité
Que vous parlez à moy deux motz.

L'HOSTE.

Très voulentiers.

Icy se retirent à part.

ESTIENNE.

Tout à propos
Je vous avoye mandé, en somme,
Affin de contenter cest homme.
Car à ce qu'il dit je suppose
Qu'il vous a baillé quelque chose;
S'ainssy est, j'en cheviray bien;
Compère, rendez luy le sien
Incontinent et sans demeure.

L'HOSTE.

Je ne sçauroie pour ceste heure;
Mais voècy ce que je feray;
Trente escus vous en donneray
Par ainssy que seray absoubz
Du demourant.

ESTIENNE.

Or taisez-vous;
Vous les avez eus, il suffist.

L'HOSTE.

Je sçay bien qu'aymez mon prouffit,
Mon compere, et que ferez bien
Que de cecy il n'aura rien;
Par ainssy vous m'enrichirez,
Et pour vostre peine en aurez
Trente escus.

ESTIENNE.

J'entens bien le cas,
Que videray, n'en doutez pas,
Incontinent en jugement.

L'HOSTE.

Trente escus aurez promptement;
Mais aussi bons termes tenez.

ESTIENNE
en jugement.

Or çà, marchant, vous soustenez
Qu'avez baillé deux cens escus
A cest homme cy.

L'HOSTE.

Sont abbus;
Il le fait pour me donner blasme.

LE MARCHANT.

Je les luy baillé, par mon âme,
Et n'y avoit que luy et moy.

ESTIENNE.

En effect, à ce que je voy,
De vous les a euz et reçeus.
Vous aurez voz deux cens escus
Contans; plus n'en soit repliqué,
Et son bien sera confisqué
Au Roy; en cest estat l'ordonne,
Et, au regart de sa personne,
Pour le meffect qu'il a commis,
Sentencie qu'au gibet soit mis
Auquel il finera sa vie.

L'HOSTE.

Le dictez-vous par moquerie?
Certes ouy, comme je pense.

ESTIENNE.

Je le desclaire par sentence.
Ennuyt sera exécutée.

Bourreau, la vie luy soit ostée
Au gibet; oste lay d'ycy.

L'HOSTE.

Compère, je vous crie mercy.

ESTIENNE.

De rien n'y sert le comperaige.
Vous passerez par ce passaige
Puysque suys commis en l'office
Où il fault que face justice;
Je la feray, sans plus attendre,
Au grant, au petit et au mendre;
Car le bon Roy le veult ainsy.

LE POPULLAIRE.

Je suys esbahi de ceçy.
Le Prévost n'excuse personne;
Aussy tost sa sentence donne
Sur ses parens, amys, compères,
Voisins, enfans de ses commères,
Comme il fait sur les estrangiers,
Par quoy je suys hors des dangiers
Quant je voys là où j'ay affaire.

LA MÈRE.

Et où vas-tu, le Popullaire?

LE POPULLAIRE.

Je voys au gibet surement.
Le Prévost a en jugement
Condampné à mort son compère,
Aussy le filz de sa commère,
Qui estoit son propre filleul.

LA MÈRE.

O, que j'ay à mon cueur de dueil!

Mes membres sont tous desconfiz.
Je cuyde moy que c'est mon filz.
D'y aller feray dilligence.

LE BOURREAU.

Il vous fault prendre en pacience
La mort, mes amys.

LE FILZ.

Doulce dame,
Je te recommande mon âme
Et à Jesus, ton filz tant doulx.

LA MÈRE.

Je vous crie mercy à genoulx,
Mon compère.

ESTIENNE.

Qu'esse, m'amye?

LA MÈRE.

Las, vous voullez priver de vie
Vostre filleul. Ha, mon compère,
Monstrez cuer piteux à la mère,
Et luy rendez son cher enfant;
Las, ne soyez pas consentant
Que je fine en douleur mes jours.

ESTIENNE.

Il vous a fait de meschans tours,
Et encor plus vous en feroit
Qui plus vivre le lesseroit.
Il fault qu'il meure, à bref langaige.

LA MÈRE.

C'est deshonneur pour le lignaige.

ESTIENNE.

Non est, non. Je vous certiffie

Qu'il n'y a si grande lignye
Où il n'y ait bien à redire,
Ma commère, qu'on se retire;
Car aultre chose n'en aurez.
Doresnavant vous mengerez
Vostre pain en paix.

LA MÈRE.

Il est force
Qu'endure ceste dure estorce,
Et qu'à mon logis me retire.
Helas, helas, à grant martire
On va mon cher enfant livrer.

ESTIENNE.

Bourreau, il te fault delivrer.
Abrège toy, fais la justice.

LE BOURREAU
monte.

Cuydez-vous que je soys novice
En tel cas? Mon amy, montez.

LE VARLET.

Gardez bien que ne descontez
Les eschelons de ceste eschelle.

LE BOURREAU
l'atache.

Faut-il que ce paillart grumelle?
Me veux-tu mon mestier aprendre.

LE VARLET.

Cestuy cy est tout prest de pendre;
Ne le fault que monter en hault;
Faictez faire le soubressault
A cestuy là quant vous vouldrez.

ESTIENNE.

Bourreau, tous deux les despendez
Quant ilz auront finé leur vie.

LE FILZ.

Au nom de la Vierge Marie,
Priez tous Jesucrist pour moy.

LE BOURREAU.

Mon amy, dictez après moy
In manus.

LE FILZ.

In manus, etc.

LE BOURREAU.

Il le gette :

Le velà despesché, Gaillart.

LE VARLET.

Vous estez ung maistre pendart
Et au mestier abille expert ;
Par voz ouvraiges il appert,
Mais vostre mestier est infame.

L'HOSTE.

Priez Jesus pour ma povre âme,
Mes amys ; car en ma conscience
Je prens la mort en pacience.
Aussy je l'ay bien deservie ;
Sy a tout homme qui regnie
Les biens qu'on lui baille à garder.

LE BOURREAU.

Mon amy, il fault regarder
Que nous sommes mortelz trestous ;
Jesus aura pitié de vous ;
Mercy prent souvent du pécheur.

LE VARLET.

Mon maistre est devenu prescheur;
Regardez quel bon catolique.

L'HOSTE.

O faulce et mauldite pratique,
Par avarice m'as fait faire
Le cas, lequel me fait deffaire;
Onc vouloir rendre l'argent n'euz.

LE BOURREAU.

Mon amy, dictes *In manus*.

L'HOSTE.

In manus, etc.

LE BOURREAU
le gette.

Esse gentement besongné?

LE VARLET.

Ouy, vous l'avez empoingné
Par le collet bien seurement.
Auray-je quelque habillement,
Mon maistre?

LE BOURREAU.

Tu peulx bien entendre
Qu'il nous les fault premier dépendre
Que parler de cela.

LE VARLET.

Trop bien,
Mais j'ay paour qu'en la fin n'aye rien;
Car vous estez trop variable.

LE BOURREAU.

Tais toy, tais toy, soustiens ce chable,

Et ne me romps point le cerveau.
Icy les despendent.

LE POPULLAIRE.

Le prévost Estienne Boyléau
Est ung justicier ordinaire.

LE HERAULT.

Il te garde, le Popullaire,
Que ne soys robé ne pillé.

LE POPULLAIRE.

Aussy on m'a bien estrillé
Devant qu'il fust Prévost eslu.

LE HERAULT.

Le bon roy Loys a voullu
Qu'il ait eu gaiges suffisans.

LE MARCHANT.

A Seigneurs, Bourgoys et Marchans
Il fait droicturière justice.

LE POPULLAIRE.

Bien luy appartient telle office,
Car il fait justice bien grande.

LE HERAULT.

Le Roy le veult et luy commande;
Car il veult que son peuple en paix
Soit entretenu desormais,
Sans le piller ne molester.

LE MARCHANT.

Messeigneurs, vous devez noter
Que le Roy veult justice faire

Durant son temps au Popullaire;
Et qui pille autruy ou cabasse
Est condampné en peu d'espace
A mourir; ce sont les edictz.
Dieu nous doint paix et Paradis.

Amen.

RAISON PAR TOUT.

LE VIJe LIVRE.

LE ROY LOYS.

Or avons-nous, par royalles puissances,
Selon raison fait bonnes ordonnances,
Et ung Prévost eslu en Paris, somme,
Qui se monstre vertueux et saige homme,
Sans justice corrompre par finances;
Rien n'y servent faveurs, ne congnoissances,
Parens, amys, promesses, dons; le vice
Est corrigé par luy selon justice.

CHEVALLERIE.

Très cher seigneur, comme je puys entendre,
Son compère, puis ung peu, a fait pendre
Et son filleul, qui estoient malfaicteurs.

LE ROY.

Larrons, pillars, murtriers, sans plus attendre,

On doit pugnir; car juge doit prétendre
A estre mis avec les correcteurs.

BON CONSEIL.

Au temps passé estoient des inventeurs
Qui justice metoient en piteux point;
Ce Prévost cy telles gens n'ensuit point.

LE ROY.

Bon Conseil et Chevallerie,
Aprestez vostre seigneurie;
Car aller vueil, sans plus debatre,
Parmy la ville, pour m'esbatre
Et passer ung petit le temps.

BON CONSEIL.

Faire vostre plaisir prétends,
Cher Sire.

CHEVALLERIE.

Nous vous suyvrons;
Par tout où vous plaira yrons,
Comme sommes tenus de faire;
Aussy certes le Popullaire
A vous veoir prent affection.

LE PREMIER FORESTIER.

Avons-nous point intention
De nous resjouyr ung petit?

LE IIe FORESTIER.

D'aultre chose n'ay appetit;
Car dedens ses boys il m'ennuye.
Vray est que gaignons nostre vie
A estre forestiers ycy;
Messir' Enguerran de Coucy
Nous en donne de très bons gaiges.

LE PREMIER FORESTIER.

Aussy gardons-nous les passaiges
En tous temps, en toute saison,
Qu'on ne robe sa venaison
Ne son gibier; velà le cas.

LE IIe FORESTIER.

Allons, par manière d'esbas
Pour récréer noz esperitz,
Passer temps jusques à Paris;
Tousjours estre au boys l'on s'ennuye.

LE PREMIER FORESTIER.

Tu n'yras pas sans compagnye;
Je te suyvray très voulentiers.

L'ABBÉ DE S. NICOLAS.

Or çà, mes gentilz escuiers,
Aprenez-vous bien le langaige
De France?

PRIMUS.

De très bon couraige,
Père Abbé, tachons de l'aprendre.

L'ABBÉ.

Enffans, je vous ay voullu prendre
En ma garde; or je congnoys
Qu'allez bien souvent en mon boys
Où à chasser prenez deduyt;
Noblesse à cela vous instruict.
Pour le vous donner à entendre
La chasse ne vous vueil deffandre;
Mais vueil que prenez vostre esbat
En chassant aussy; c'est l'esbat
De Gentillesse.

SECUNDUS.

Nous yrons
En la forêt, et chasserons
Seulement aux petis conyns.

L'ABBÉ.

Enffans gracieux et begnins,
Je vous pry que monstrez le lieu
D'ont estez venus, servans Dieu,
Qui a sur tous humains puissance.

SECUNDUS.

Selon vostre bonne ordonnance
Nous ferons, s'il plaist à Jhesus.

L'ABBÉ.

Toutesfoys, enfans, j'ay conclus
Qu'estudirez premièrement
Qu'aller à l'esbat.

PRIMUS.

Aultrement,
Père Abbé, ne voullons parfaire.

SECUNDUS.

Aussy, comme il est d'ordinaire,
Ferons, et puys yrons jouer.

L'ABBÉ.

Tant plus en serez à louer,
Mais que ne perdez point saison;
Les enfans de riche maison
Et noble doyvent estre doulx.

SECUNDUS.

Bon père Abbé, nous sommes tous
Prestz de faire vostre plaisir.

LE PREMIER FORESTIER.

Cuyde-tu que j'ay grant desir
De trouver quelque compaignie.

LE IIe FORESTIER.

Ceste ville en est bien garnie.
As tu peur que soyons seulletz?

LE PREMIER FORESTIER.

Se quelques nyais nyveletz
S'adressent à nous...

LE IIe.

Je suppose
Que, s'ilz apportent quelque chose,
Qu'ilz ne le remporteront pas.

LE PREMIER.

Je croy que velà nostre cas.

LE IIe.

Qui est-il?

LE PREMIER.

Je ne le congnoys,
Mais je croy que c'est ung Bourgois
De Paris bien deliberé.

LE IIe.

Il est honnestement paré
A tout le moins.

LE PREMIER.

Dieu vous gard, Sire.

LE BOURGOYS.

Et que veullent les gallans dire?

LE IIe.

Passer le temps et nous esbatre

Joieusement et sans debattre,
En despendant le nostre argent.

LE BOURGOYS.

C'est parlé de couraige gent.
Puys qu'avez la bource garnye
Vous avez trouvé compagnye;
Il ne vous fault que mettre icy.

LE PREMIER.

J'en suys contend.

LE IJe.

Et moy aussy.
Faictez ainssy que l'entendez.

LE BOURGOYS.

Passons le temps.

LE PREMIER.

A quoy?

LE BOURGOYS.

Aux dez.

LE IJe.

Je le vueil.

LE PREMIER.

Et j'en suys d'acord.

LE BOURGOYS.

Par le sang Dieu, sy suys-je; au fort
Jouons; plus ne soit barguygné.

LE IJe.

J'aurai tost perdu ou gaigné.

LE PREMIER.

L'un de nous sera eschauldé.

LE BOURGOYS.

Jouons à qui aura le dé.

Ilz gettent l'un après l'autre le dé.

LE PREMIER FORESTIER.

C'est bien dit ; or y advison.

LE IJe.

Il est à moy.

LE BOURGOYS.

C'est la raison ;
Je n'y metz aucuns contreditz.

LE PREMIER.

Gecte hardiement.

LE IJe.

Et de dix,
Quinze, ou dix, ou chause ; j'ay treize.

LE BOURGOYS.

Gecte lay du tout à ton aise ;
Car je ne sçay pas bien compter.

LE IJe

Garde n'ay de te mescompter.

LE BOURGOYS.

Gette tout en paix, se tu veulx.

LE IJe.

Tu l'as perdu ; j'ay cinq, trois, deux ;
C'est à moy, j'ay gaigné ce gieu.

LE BOURGOYS.

Et s'ay mon ; qu'en despit de Dieu
Je pairay bien cher ton escot.

LE ROY LOYS.

O que velà ung villain mot !

Que ce mot me desplaist, hélas!
Despiter Dieu, velà ung cas
Qui doit par droit estre repris.
Herault d'armes, tost, qu'il soit prins,
Et admené en jugement
Devant moy.

LE HERAULT.

Tout présentement
Je mettray la main dessus luy.

LE ROY.

Je luy monstreray aujourduy
Qu'il ne doit ainssi blasphemer
Le nom de Dieu, qu'on doit amer
Comme soy-même; c'est la loy.

LE HERAULT.

Je vous fais prisonnier du Roy.

LE BOURGOYS.

Prisonnier, et pour quelle cause?

LE HERAULT.

Il fault venir à peu de pause
Parler au Roy.

LE BOURGOYS.

Cecy m'estonne.

LE HERAULT.

Aussy la raison y est bonne;
Car vous avez fait aujourduy
Ung villain serment devant luy
Qui luy desplaist.

LE BOURGOYS.

C'est par chaleur.

LE HERAULT.

Baillez au Roy quelque couleur
Que vous vouldrez pour votre excuse.

LE BOURGOYS.

Aller devant luy ne refuse.

LE HERAULT.

Et aussy ne sauriés-vous.
Marchez avant.

LE PREMIER FORESTIER.

Retirons-nous
En nostre boys, mon compagnon.

LE IIe FORESTIER.

Je le vueil bien; car ce mignon,
Qui jouoit avec nous aux dez,
Est, affin que vous l'entendez,
En grant dangier de sa personne.

LE PREMIER.

Fortune ne luy est pas bonne,
Et aussy il ne devoit point
Despiter Dieu, velà le point,
Veu qu'on ne luy faisoit nul tort.

LE POPULLAIRE.

Le Roy c'est courroussé très fort
D'un Bourgoys, qui publiquement
A fait ung très villain serment;
Par devant luy le fait mener.
Le vouldroit-il bien condampner
A souffrir peine pour cella?
Vrayment j'yray veoir jucques là
Qu'il en sera dit.

LE HERAULT.

Vécy l'homme,
Lequel a blasphemé Dieu, comme
L'avez ouy, puissant seigneur.

LE ROY.

Mon amy, as-tu point orreur,
En ton cueur et en ton couraige,
D'avoir fait sy villain oultraige
A Jesus, notre redempteur ?

LE BOURGOYS.

De la bouche et non pas du cueur
Je l'ay dit et à chaude colle.

LE ROY.

C'est une villaine parolle
Qui doit desplaire à tous humains,
Et fault que telz sermens villains
Soient pugnys. Prenons le cas tel.
Je ne suys qu'ung homme mortel ;
Mais, quant on me despiteroit,
Par la justice on pugniroit
Le despitant pour son merite,
Et celuy qui Jesus despite,
Qui nous a du dangier ostez
D'estre dampnez et rachetez
En souffrant mort et passion,
N'en aura pas pugnicion.
Seroit laschement fait à moy.

BON CONSEIL.

En effect, à ce que je voy,
Le Roy est courroussé très fort
De ce serment villain et ort
Que le Bourgoys a voullu faire.

CHEVALLERIE.

Aussy tel serment doit desplaire
A gens de bien.

LE ROY.

Blasphemateur
Du nom de Dieu nostre Seigneur,
Signé seras, sans nul default
Parmy les levres d'un fer chault,
Car serment as fait détestable,
Affin que tu ayez perdurable
Memoire de ton grief meffait
Et péché; aussy en effait
Affin que ceulx qui te verront
Ton péché remémoreront,
Eulx gardans de telz sermens faire.

LE BOURGOYS.

Noble prince tres de bon aire,
Aiez pitié de moy.

LE ROY.

Ostez
Cest homme; tost executez
Mon édit sans dissimuler.

LE HERAULT.

Rien ne gaignes à reculler;
Force est que vous passez par là.

LE BOURGOYS.

Mon amy, j'entens bien cella;
Je n'y puys mettre resistence;
A Dieu crie mercy de l'offence
Que j'ay commise.

LE VARLET DU BOURREAU.

Hau, mon maistre.

LE BOURREAU.

Que dis-tu, varlet ?

LE VARLET.

Il fault mettre
[Ung fer au feu, sans altercas].

LE BOURREAU.

Pourquoy, varlet ?

LE VARLET.

Voyez-vous pas
Ung homme qui est condampné ?

LE BOURREAU.

Se n'est pas mal imaginé ;
Je voy le Hérault qui le maine.

LE HERAULT.

Despesche-toy, maistre Mytaine
D'executer en ma presence
Dessus cest homme la sentence
Que le Roy a donné sur luy.

LE BOURREAU.

Et quelle est-elle ?

LE HÉRAULT.

Qu'aujourd'huy
D'un fer chault, et sans plus attendre
Ses deux levres te convient fendre,
Sans l'espergner, jusques aux dens.

LE BOURREAU.

Je donneray tantost dedens,
Mais que j'aye mis à point mon cas.

Çà, du feu.

LE VARLET.

Et voyez-vous pas
Que je souffle jà le charbon ?

LE BOURREAU.

Metz le fer dedens.

LE VARLET.

Et quoy donc ?

LE BOURREAU.

A ce pillier je te lieray.

LE VARLET.

Voère, et tandis je souffleray;
Mais il le fault estroit lyer.

LE BOURREAU.

Fievres te puissent relyer.
Me veulx-tu mon mestier aprendre ?

LE VARLET.

Mon maistre, hastez-vous de prendre
Le fer chault; il se rafreschit.

LE POPULLAIRE.

Ce pauvre homme de paour blanchit;
J'en ay grant pitié, sur mon âme.

LE BOURGOYS.

Or seray-je à jamais infâme;
Chascun me monstrera au doy.
Mais velà; puysqu'il plaist au Roy,
Force m'est de passer par là.

LE BOURREAU *luy fent les lèvres.*

Esse besongné ?

LE VARLET.

Le velà
Acoultré ainssy qu'il le fault.
Vous lui avez de ce fer chault
Fait quatre lèvres.

LE BOURREAU.

Or serrons
Nos ostilz et nous retirons ;
Car je vueil, sans dissimuler,
Dedens troys jours, à Laon aller,
Puysque j'ay la bource garnye.

LE VARLET.

Je vous y tiendray compagnie.

LE BOURREAU.

Serrez tout ; trop sommes icy.

LE POPULLAIRE.

Je grumelle de veoir cecy.
Je sçay bien que grant tort avoit
De jurer ; mais le Roy devoit
Le pugnir en aultre façon,
Veu qu'il est homme de facon ;
Le jugement est rigoureux.

LE HÉRAULT.

Dessus ce pauvre malheureux
La centence est exécutée ;
Mais el' a esté bien notée
Du peuple.

LE ROY.

Comment ?

LE HÉRAULT.

En effect

Le Peuple dit que c'est mal fait
Et dit que c'est contre droicture.

LE ROY.

Je remémore l'Escripture
Qui dit que ceulx qui droit feront
Sire Dieu, ilz les maudiront;
Mais tousjours auront la main forte.
Plust à Jesus qu'en ceste sorte
Fusse d'un fer chault aujourduy,
Ainssy comme a esté celluy,
Et au royaulme on ne jurast
Le nom de Dieu ne parjurast;
Je le prendroye en pacience
De bon cueur.

BON CONSEIL.

En ma conscience.
Le Roy parle bien saigement.

CHEVALLERIE.

C'est ung terrible jugement
Toutes foys; or n'en parlons plus;
Le Roy en a dit et conclus
Tout ce qu'il en falloit conclure.

LE ROY.

Je regarde entour la closture
Des Innocens qu'il n'y a rien,
Et toutesfoys je vouldroys bien
Qu'il put servir d'aucune chose.
Or, ainssy comme je suppose,
En Paris, en maintes manières,
A de povres femmes lingières
Qui vendent de vielles chemises;
Seullement à ce se sont mises

Par pauvreté; il est ainsy;
Povres ferrons y a aussy,
Qui ne peuent, ainssy qu'advisons,
Avoir des ouvrouers ne maisons;
Par quoy la place je leur donne
Sans rien en paier, par aumosne;
Fermes n'en payeront ne enchères,
Pourveu que charrons et lingières
Soient gens de bien, non aultrement.

LE POPULLAIRE.

O que le Roy benignement
Aide aux povres! Il est piteux,
Doulx et misericordieux
Sans orgueil ne sans avarice;
Oultre plus il ayme Justice,
Qui est pour ses subgetz grant bien.

L'ABBÉ.

On ne sçauroit dire combien
Je suys joyeux de ses enfans
Qui sont sy beaulx, sy triumphans,
Et sy doulx; point ne les faulx batre;
Je vueil qu'ilz se voysent esbatre
En la forest, pour passer temps.
Beaulx enfans, à ce que j'entens,
Estudié avez assez;
Je vueil bien que le temps passez
En la forest.

PRIMUS.

Bien nous yrons
Et chascun son arc porterons
Pour tirer au gibier.

SECUNDUS.

Vrayment
Il y a bel esbatement
En ses boys.

TERTIUS.

Or, sans plus debattre,
Icy, allons nous y esbatre,
Pour veoir se nous rencontrerons
Gibier, que nous enferrerons;
A ce nous convient occuper.

PRIMUS.

Cela seroit bon pour soupper
Avec l'esbat qu'on y peut prendre.

LE PREMIER FORESTIER.

Se quelqu'un voulloit entreprendre
De venir en ceste forest
Pour chasser, je seroys tost prest
De mettre dessus luy la main.

LE IIe FORESTIER.

Imaginez que j'ay grant fain
Que quelq'un tumbe sous ma patte.
Sy fort n'y a que je n'abatte
Quant je metz dessus luy la poue;
Puys notre maistre nous advoue
De tout ce que faisons icy.

LE PREMIER FORESTIER.

Messire Enguarran de Coucy
Nous a commis garder ses boys.

LE IIe.

Le corps bieu, je ne me congnoys
En son cas; c'est ung terrible homme,

Et cuyde que d'icy à Romme
On n'en saroit trouver ung tel.

LE PREMIER.

Il est son ennemy mortel
Qui vient en ses boys chercher proye.

MESSIRE
ENGUERRAN DE COUCY.

Plus tenir je ne me sauroye
Icy, sans aller passer temps
En ma forest. Comme j'entends,
Bestez roussez y a assez;
Je sçay bien qu'en ces jours passez
J'en ay veu grande quantité.
Se quelq'un s'estoit incité
De venir dedens ma forest
Pour chasser, sans aucun arrest
Estrangler le feroye ou pendre.
Forestiers?

LE PREMIER

Monsieur.

MESSIRE ENGUERRAN.

Il fault tendre
Le fillé, affin que prenons
Quelque proye, car nous voullons
Passer temps et nous resjouyr.

LE IIe.

Le gibier ne pourra fouyr
Que n'en ayons ou pié ou elle.

MESSIRE ENGUERRAN.

Qui en orra quelque nouvelle,
Qu'il corne hault.

LE PREMIER.

Sy ferons-nous.

MESSIRE ENGUERRAN.

Vous ferez le guet entre vous
Près du fillé. Je m'en yray
Parmy le boys, et chasseray
Ainssy que je sçay qu'il fault faire.

LE IIe.

Nous entendons bien cest affaire;
Monsieur, ne vous en soucyez.

MESSIRE.

Cornés bien fort, se vous voyez
Quelque proye; je corneray,
Si tost aussy que j'an verray;
Que chacun entende à son cas.

PRIMUS.

Mes compagnons, et vécy pas
Ung bel esbat?

SECUNDUS.

Sy est vrayment.

TERTIUS.

Or chassons, tout doulcettement
Passant temps.

PRIMUS.

Ces arbres sont beaulx,
Et puys le doulx chant des oyseaulx
Nous resjouyssent à merveilles.

PRIMUS.

Nous voyons choses nompareilles
En ce boys.

TERTIUS.

Tirons hardiment,
Par manière d'esbatement,
De nos arcs.

Ycy tirent.

PRIMUS.

Nous avons frappé
Ce connyn ; qu'il soit atrappé ;
Après, après ; suyvons lay tost.

LE PREMIER FORESTIER.

Or escoutons.

LE IJ^e^.

Las, ne dy mot ;
Lesse les chasser ; attendons.

LE PREMIER.

Plus ne fault que les regardons.
Puys qu'ilz sont sur nostre dangier
Prendre les fault ; pour abréger,
S'ilz sont prins, il fault qu'on l'entende,
Qu'ilz payeront une bonne amende
A laquelle nous partirons.

LE IJ^e^.

A mort, ribaulx.

LE PREMIER FORESTIER.

Nous vous tuerons,
Se ne vous rendez tost à nous.

PRIMUS.

Mes amys, que nous voullez-vous ?

LE PREMIER.

Messire Enguerran de Coucy
N'a point permis chasser icy,

Sans son congé et sa licence.

SECUNDUS.

Celuy de nous n'y a qui pense
Nul mal.

LE IIe.

Nous n'en sçavons rien.
Icy ne venez point pour bien;
On saura qui vous y admaine.

TERTIUS.

De ceste abbaye, qu'est prochaine,
Sommes presentement issus.

LE PREMIER.

Je vous prie, n'en enquerons plus;
Sonnons notre cor, qui fera
Venir Monsieur, puys en dira
Tout ce qui luy en plaira dire.

Ycy corne.

MESSIRE ENGUERRAN.

Il est saison que me retire
Devers mes gens; car j'ay ouy
Leur cor; je seray resjouy
Mais qu'ilz ayent prins aucune proye,
Et toutesfoys bien je vouldroye
Estre à la prise.

PRIMUS.

Messeigneurs,
Nous ne sommes point malfaiteurs;
En rien nous n'avons offencé.

SECUNDUS.

Certes, jamais n'eussions pensé
Vous faire quelque desplaisir.

TERTIUS.

Hélas, nous voullez-vous saisir,
Et nous n'avons en rien meffect.

MESSIRE ENGUERRAN.

Qu'esse que ces paillars ont fait,
Forestiers ?

LE PREMIER.

Monsieur, ils chassoient
En vostre boys, et pourchassoient
Le gibier parmy ses buissons.

MESSIRE ENGUERRAN.

Ha, traistres, ha, paillars garçons,
Filz de putains, larrons, villains,
Chassez-vous mes cerfs, bischez, dains,
En ma forest ? Je regny bieu
Si jamais partez de ce lieu
Sans souffrir mort dure et cruelle,
Car offence trop criminelle
Faictez à l'encontre de moy.
En despit de Dieu et la loy,
Fault-il que ses paillars icy
Me desrobent ? Heu, qu'esse cy ?
Pas n'en demourrez impugnys.

LE VARLET
DU BOURREAU.

Mon maistre ?

LE BOURREAU.

Qu'esse que tu dis ?

LE VARLET.

Et j'enraige que je ne boys.

LE BOURREAU.

Mais que soyons hors de ce boys,
Nous ferons ung très bon repas.

LE VARLET.

Nous yrons à Lan, ferons pas?

LE BOURREAU.

Et ouy dea, c'est notre entreprinse;
Nous avons ceste sente prinse
Pour y estre plus tost.

LE VARLET.

Allons;
Mais que par ycy devallons,
Nous trouverons tantost la plaine.

MESSIRE ENGUERRAN.

Où vont les gallans? Qui les maine?

LE BOURREAU.

Nous allons à notre adventure.

MESSIRE ENGUERRAN.

Quoy, venez-vous chercher pasture
En mes boys?

LE BOURREAU.

Non, sauf votre grace,
Mais le chemin, qui par cy passe,
Nous suyvons pour à Lan aller.

MESSIRE ENGUERRAN.

De quoy vous sçavez-vous mesler?

LE BOURREAU.

Pardonnez-moi de mon office;
Suys Executeur de Justice;
Monseigneur, je ne vous mentz point.

MESSIRE ENGUERRAN.

Tu es venu aussy à point,
Le sang bieu, qui t'auroit mandé.

LE BOURREAU.

Ce qui me sera commandé
J'accompliray.

MESSIRE ENGUERRAN.

Prens ces paillars,
Maistres larrons, pendars, pillars,
Et à cest arbre me les pends.

LE BOURREAU.

C'est assez dit, je vous entends ;
Il n'est plus requis qu'on m'en presche ;
J'en feray tantost la despesche ;
Ouvryer suis touchant cest affaire.
Çà, venez.

Ycy prent le premier.

PRIMUS.

Que voullez-vous faire ?

LE BOURREAU.

Je vous vueil, pour le faire court,
En ce bel arbre, hault et court,
Estrangler, les aultres aussy
Qui sont avec vous.

PRIMUS.

Qu'esse cy,
Jhesus, et d'ont vient cest oultraige ?
Nous n'avons fait aucun dommaige
En vostre forest.

LE BOURREAU.

Il vous fault,

Pour passer temps, monter là hault,
Et puys devaller enmy voye.

SECUNDUS.

Helas, et fault-il que je voye
Mourir sy gracieulx enfant?

LE VARLET.

Vous en aurez tantost autant,
Et sy estez bel et mignon.

LE BOURREAU.

Aussy aurra son compaignon,
Car il m'est commandé.

TERTIUS.

Hélas,
On nous vent bien cher le soulas
Qu'en ce boys avons voulu prendre.

LE PREMIER.

Mes compagnons, il fault entendre
Que vécy la fin de nos jours;
Nul ne nous peult faire secours;
Mourir fault, sans nulz contreditz;
Je pry Dieu qu'en son Paradis
Aujourduy le voyons tous troys.
Adieu, mes amys.

Icy le gette le Bourreau.

LE BOURREAU.

Hault le boys.
En velà jà ung despesché.

LE VARLET.

Il n'a guères longtemps presché,
Mon maistre.

LE BOURREAU *prent le ij^e.*

Au plus près de luy
Serez ataché aujourduy,
Car vous estez enfant de sorte.

SECUNDUS *monte.*

En Jesucrist me reconforte;
En luy seul est mon esperance.
Hélas, hélas, notre plaisance
Est montée en dueil et courroux.

TERTIUS.

Haa, beau cousin, que ferons-nous?
Mourir nous fault cruellement,
Et le porter paciemment,
Mon amy.

SECUNDUS.

Helas, que diront
Noz nobles parens, quand sçauront
Nostre mort très dure et amère?

TERTIUS.

Je plains mon père.

SECUNDUS.

Et moy ma mère.

TERTIUS.

Je ne croy point, je vous affie,
Que de dueil ne perdent la vie
Si tost que notre mort sauront.

MESSIRE ENGUERRAN.

Ces coquins icy prescheront
Meshuy; despesche lay paillart.

LE BOURREAU *le gette.*

Respondez si je suys fétart;

Le velà despesché soubdain.
L'autre ?

LE VARLET.

Je le tiens par la main
Tout ainssy comme une espousée ;
Il est tendre comme rosée
Le jeune enfant.

LE BOURREAU.

Tay toy, tay toy.
Mon amy, montez après moy,
Et pensez à Dieu.

Cy l'atache.

TERTIUS.

A grant tort
Nous faictez endurer la mort ;
Mais force est prendre en pacience.
Notre bon Père Abbé ne pense
Pas le desplaisir qu'on nous fait ;
On nous monstre rigueur, de fait
Sans avoir aucun mal commis.
Tous troys sommes à la mort mis
Par ung homme plain de malice.
Las, où est droit, où est justice,
Où est amour, fraternité,
Où est pitié et charité ?
Il ne les fault plus ycy querre.

LE BOURREAU *le gette.*

Despesché est sans plus enquerre;
Il nous faisoit trop long sermon.

MESSIRE ENGUERRAN.

Velà le vin du compagnon.

LE BOURREAU.

Pren, mon varlet.

LE VARLET.

J'y voys.
De bonne heure vinsmes au boys
Puis qu'avons eu si bon payement.

L'ABBÉ.

Mes enfans sont trop longuement
En ses boys ; j'ay peur qu'ilz n'ayent mal.
Je vueil aller amont, aval,
Pour sçavoir se les trouveray,
Et jamais ne retourneray
Se je n'en ay quelque nouvelle.
Ycy regarde les enfans.
Glorieuse Vierge pucelle,
O doulx Jesus, et qu'esse-cy ?
Las, las, d'ont est venu cecy ?
O quel desplaisir, quel oultraige !
O quelle perte ! Quel dommaige,
Que le malfaicteur ne peult rendre !
Avoir fait ses innoscens pendre.
Messeigneurs, et d'ont vient cecy ?

LE PREMIER FORESTIER.

Messire Enguerran de Coucy
L'a fait faire.

L'ABBÉ.

Dictez-moy la cause.

LE IIe FORESTIER.

Conclusion, à peu de pause,
Ilz vouloient tous troys pourchasser
Leur proye en ce boys et chasser,
Ce qu'ilz ne pevent ne doivent faire.

L'ABBÉ.

Les falloit-il pour tant deffaire
D'une pugnicion mortelle ?
Oncques hommes ne vit mort telle
Ne qui coustast sy cherement.
Despendés les hastivement,
Et en mon abbaye portez
Ses nobles corps ; qu'ilz soient ostez
De cest arbre.

LE PREMIER.

Très voulentiers.

L'ABBÉ.

Qu'ilz soient despendus, Forestiers,
Et portez à mon monastère.

LE IIe.

Il sera fait, Reverend Père ;
Voulentiers nous vous aiderons.

L'ABBÉ.

En notre abbaye les porterons
Enterrer solempnellement.

Ycy les despendent.

MESSIRE ENGUERRAN.

J'ay fait ung soubdain jugement
Pour monstrer que ceulx qui viendront
En mes boys autant en auront ;
Car, ainssy que je puys entendre,
On viendroit ma venoison prendre,
Se remède n'y estoit mis.
Je regny bieu ; se mes commis
Forestiers en lessent aller
Ung sans le pendre, à bref parler,

Pendre les feray par le col.
Que bon gré sainct Pierre et sainct Pol,
Des paillars, qui veullent chasser
[Je saurai bien me]
En mes boys ; ilz ne demourront
Pas impugnis, mais souffreront
Une mort très apre et cruelle.

L'ABBÉ.

Je raconpteray la nouvelle
Au Roy devant qu'il soit deux jours ;
C'est à luy que j'auray recours ;
Correcteur sera de ce mal ;
Il est en son palais royal,
A Paris, où tient cour plenière ;
Je luy compteray la manière
De ce meffait et gref oultraige.

LE PREMIER FORESTIER.

Pour Dieu, s'a esté grant dommaige
De ses enfans, quoy qu'on en dye.

LE IIe FORESTIER.

Je pry à Dieu qu'il me maudie
Quant j'eusse sçeu que notre maistre
Les eust ainssy fait à mort mettre,
Se j'eusse mis la main sur eulx.

LE PREMIER.

Ilz estoient les plus gracieux
Que je véisse onc en ma vie.

LE IIe.

Je vous promectz et certiffie
Que l'Abbé ne s'en téra pas.

LE PREMIER FORESTIER.

Qui ? L'Abbé de saint Nicolas,
Près de Lan, qui les fist despendre.

LE IIe.

Non dea ; comme je puys entendre,
Il est allé devers le Roy.

LE PREMIER.

C'est contre raison et la loy
D'avoir fait ung tel jugement.

L'ABBÉ.

Par devers vous piteusement
Devant vous me viens rendre, sire.

LE ROY.

Qu'i a-il ? Que voullez-vous dire ?
De paour me semblez tout transsy.

L'ABBÉ.

Messire Enguerran de Coucy,
Comme enragé et hors du scens,
A fait mourir troys innoscens
En ses boys.

LE ROY.

La raison pourquoy ?

L'ABBÉ.

Sire, je vous promectz ma foy
Que troys enfans Flamans avoye
Très nobles, ausquelz j'aprenoye
A parler françoys ; ílz allèrent
Passer temps ès boys et chassèrent
Es boys de messire Enguerran
De Coucy, assez près de Lan,

Qui les trouva dessus le faict,
Et pour ce cas cy en effait
Les a fait pendre.

LE ROY.

Qu'esse cy ?
Messire Enguerran de Coucy,
Vous monstrez-vous sy inhumain ?
Le cas est obobre et villain
Et qui requiert pugnicion
De mortelle exécucion ;
Trop criminel est le deffault.
Allez tost le querir, Hérault,
Et luy dictez qu'il vienne en Court.

LE HÉRAULT.

Tantost le verray bref et court,
Puisque la charge m'en donnez.

LE ROY.

C'est assez pour estre estonnez
D'avoir ouy ung tel rapport.

L'ABBÉ.

Il est ; a faict livrer à mort
Tous troys ; le plus viel des enffans
N'avoit qu'environ XIIII ans ;
C'est de leur mort ung grant dommaige.

LE ROY.

Estoient-ilz de noble lignaige ?

L'ABBÉ.

L'un est cousin, il est commun,
A Messire Gilles de Brun,
Votre Connestable de France ;
Les aultres, n'en faictes doubtance

Ne sont pas de moindre lignie.

LE ROY.

C'est une grande villenye
A luy d'avoir commis ce cas.
Impugny n'en demourra pas;
C'est raison que justice face.

LE HÉRAULT.

Le Roy par devant votre face
Me transmet pour vous avertir
Qu'il vous fault tout soudain partir
Pour venir à son Parlement
A Paris.

MESSIRE ENGUERRAN.

Tout presentement
Partiray, puis qu'il le commande.
Je sçay bien pour quoy il me mande;
Mais il n'a que veoir dessus moy
Touchans ce cas.

LE HÉRAULT.

Je vous en croy,
Mais je viens faire mon messaige.

CHEVALLERIE.

Le Roy est courcé de l'oultraige
Du Seigneur de Coucy.

BON CONSEIL.

C'est mon,
Et croy qu'il a oppinion
De donner cruelle sentence.

LE ROY.

Quant au villain meffaict je pense

Du Seigneur de Coucy, j'en suis
Si courroussé que plus n'en puis,
Et feray à Justice tort
S'il ne meurt de pareille mort
Qu'il a faict les enfans mourir.

CHEVALLERIE.

A peine pourrons secourir
Messire Enguerran de Coucy
Qu'il ne meure, s'il vient icy ;
Le Roy a la matière à cueur.

MESSIRE ENGUERRAN.

Reverance, hommaige et honneur
Je rens à votre Seigneurie.

LE ROY.

Messire Enguerran, grant follie
Avez faict, puis peu de temps.

MESSIRE ENGUERRAN.

Comme quoy ?

LE ROY.

Aussi que j'entens
En votre boys, par grant oultraige,
Trois enffans de noble lignaige
Avez fait pendre.

MESSIRE ENGUERRAN.

Il est ainsi.

LE ROY.

Messire Enguerran de Coucy,
C'est pour quoy vous ay faict semondre
Devant moy.

MESSIRE ENGUERRAN.

Je ne doy respondre
Devant vous ; car la congnoissance
En appartient aux Pers de France
Par coustume de Baronnie.

BON CONSEIL.

Messire Enguerran, je le nye ;
Affin que bien le retenez,
Coucy maintenant ne tenez
En fief de Baronnie, par quoy
Vous respondrez devant le Roy,
Sans povoir sa Court decliner.

LE ROY.

Je ne vueil rien determiner
Que par Conseil.

CHEVALLERIE.

Le Conseil dist
Que respondrés sans contredict
Devant le Roy.

MESSIRE ENGUERRAN.

Qu'est-il de faire?
Conseilliez-moi sur cest affaire,
Chevallerie.

CHEVALLERIE.

Vous avez faict
Ung infâme cas ; en effet
Je ne sçay d'où cella procède.

MESSIRE ENGUERRAN.

Voire, mais il n'y a remède;
C'est faict ; le Conseil en est pris.

CHEVALLERIE.

Certes le Roy a entrepris
Que, sans nul espoir de confort,
Vous mourrez de pareille mort
Qu'avez faict les enfans mourir.

MESSIRE.

Lors me sauroit-on secourir.

CHEVALLERIE.

Ouy bien. Vécy que ferez :
A deux genoux vous gecterez
Devant le Roy, et humblement,
Sans attendre son jugement,
Luy requerrez pardon et grace.

MESSIRE.

Il vault mieulx que cela je face
Que mourir.

CHEVALLERIE.

Soit tost abrégé ;
Le procès est quasi jugé ;
Allez crier mercy au Roy.

LE ROY.

Faictes tost venir devant moy
Messire Enguerran de Coucy.

CHEVALLERIE.

Le vellà.

MESSIRE ENGUERRAN.

Je vous crie mercy,
Père de paix et de concorde,
Vous requerant miséricorde
Devant votre benigne face.

CHEVALLERIE.

Il se submet à vostre grace,
Chier sire.

MESSIRE ENGUERRAN.

Je congnois ma faulte,
Qui est criminelle et bien haulte,
De quoy je demande pardon.

LE ROY.

Chacun doit avoir le guerdon
Qu'il a deservy.

CHEVALLERIE.

Hellas, sire,
Ne vous plaise pas esconduire
Votre noble Chevallerie;
Plaise vous luy saulver la vie;
Car il paiera amande telle
Qu'il vous plaira.

LE ROY.

De mort mortelle
Il mouroit, et en pareil cas
Qu'a faict mourir, n'en doubtez pas,
Les enffans, justes, innocens,
Si n'estoit que je me conscens
Beaucop plus à Misericorde
Qu'à Justice, et si vous recorde
Que, pour sa vie acquiter,
Il en payra, sans point doubter,
Dix mille livres pour l'amande,
Et, oultre plus, je luy commande
Qu'il soit, sur paine de le pendre,
Troys ans pour aider à deffendre
La terre saincte d'oultre mer

A ses despens ; car trop blasmer
Ne le puis de ce qu'il a faict,
Et aussi j'ordonne en effect
Que deux chappelles on fera
A ses despens, où on dira
Le service de saincte eglise,
Ainsi que la chose est requise,
Pour l'âme des enffans, aussi
Pour tous trespasséz.

MESSIRE ENGUERRAN.

Je mercy
Votre Royalle Magesté.

LE ROY.

Quant l'argent sera appresté
Soit en monnoie, ou soit en or,
Ne soit pas mis à mon Trésor ;
Mais je vueil que faire on en voise
Une Maison Dieu à Pontoise,
Et le Dortouer des Jacobins ;
Puis apprès, tous ses deniers prins,
En ferez, selon ma devise,
Aux Freres Meneurs une eglise
A Paris.

BON CONSEIL.

Bien nous le ferons.

LE POPULLAIRE.

Devot peuple, considerons
Que le Roy veult mettre police
En son royaulme, et que justice
Veult garder au grant et petit,
Aussi qu'il n'a point d'appetit

D'appliquer les tresors mondains
A son proffict ; à toutes mains
Le baille, et donne à saincte Eglise.
Faire puissions telle entreprise,
Partant de ce lieu territoire,
Qu'aquerrions l'éternelle gloire.

Amen.

LE VIIIe LIVRE.

Le Roy Loys.

Puis que je voy que Justice domine
En mon païs par la grâce Divine
Aussi qu'en paix est la Xrestienté;
Je n'ay pas tort, se je me determine
De corriger et bailler discipline
A ses faulx Turcs remplis d'iniquité.
Chacun sayt bien comme j'y ay esté
En grant dangier prins prisonnier en guerre,
Mais toutesfoys il m'est prins voullenté
De visiter encor la saincte terre.

Chevallerie.

Vous y povez honneur et bruit aquerre
Se de rechef y faictes le voyaige;
Preste à partir seray, sans plus enquerre,
Pour vous sursoir, prince prudent et saige;
Soyez certain qu'ay espoir et couraige
De m'y trouver en belle compaignie.

LE ROY.

Vous dictes bien, dame Chevallerie.

L'EGLISE.

Quant est à moy, en grant devocion
Je partiray pour le voyaige faire,
J'ay bon espoir et ferme intencion
Que Jhesuscrist nous aide en cest affaire.

LE ROY.

Pour gouverner mon Popullaire,
Tandis qu'au sainct voyaige yray,
De bon cueur y ordonneray
Fors Monseigneur Symon de Neelle,
Qui la justice temporelle
Gouvernera par bon advis ;
De la chose spirituelle
Aura la charge solempnelle
Monsieur l'Abbé de Sainct-Denis.

CHEVALLERIE.

Mais que telz Seigneurs soient amis,
La chose bien se portera,
Et malfaicteurs seront pugnis,
Vertueux prisez et benys ;
Par ce point Dieu nous aidera.

L'EGLISE.

De cecy parler on orra
En plusieurs lieux, je vous prometz.

LE ROY.

Le plus grant honneur, qu'euz jamais
En ma vie, fut à Poissy.

CHEVALLERIE.

Comment entendez-vous cecy ?
De vous dire sommes contrains

Que grant honneur eustes à Rains
Où fustes sacré.

L'EGLISE.

Mais se fust
A Paris que plus d'honneur eust,
Quant il fist sa très noble entrée;
Tous les princes de la contrée
Luy rendirent foy et hommaige.

LE ROY.

Mes amys, à peu de langaige,
Votre entendement est déçeu;
C'est à Poissi que j'ay reçeu
L'honneur le plus grant de se monde.
Oyez le point où je me fonde,
Lequel vous sera devisé.
Ay-je pas esté baptisé
A Poissi? Bref, Notre Seigneur
Ne sait faire plus grant honneur
A l'homme que de lui donner
Baptesme; car habandonner
Ne peult Paradis aultrement,
Ainsi qu'est veritablement
Dit au texte de l'Evangille.

CHEVALLERIE.

Il nous a esté difficille
A exposer; mais aultre chose,
Chier sire, il fault qu'on nous expose.
S'il vous plaist, voz predecesseurs,
Ainsi comme vrays pocesseurs,
Escripvoient, sans nulle doubtance,
« Par grâce de Dieu Roys de France »;
Quant escripvez à voz amys,
Aultre escript y est par vous mis;

Vous y mettez, il est ainsi,
Seullement : « Loys de Poissi »;
C'est trop vostre estat rabessé;
Veu qu'estes en honneur haulcé,
Que ne vous appellez-vous Roy?

LE ROY.

Mon amy, je suis, par ma foy,
Ainsi comme ung roy de la febve,
A qui sa Seigneurie est brefve;
De son royaulme au soir faict feste;
Lendemain il vous admonneste
Que de son règne n'est plus rien;
Le royaulme aussi que je tien,
Comme luy, puys perdre soudain;
Car nous n'avons point de demain;
Au monde n'a quelque asseurance.

L'EGLISE.

Il est vray, sans nulle doubtance,
Et est très bien congnu à vous.

LE ROY.

Le propos où nous sommes tous
Fault continuer, mes amys;
Vous savez qu'avons tous promis
Passer la mer, ce n'est pas faincte,
Pour conquerir la Terre saincte,
Où j'ay jà une foys esté;
Mais guierre n'y ay proffité;
Par quoy de partir il est temps.

CHEVALLERIE.

Au regard de moy, je n'atemps
Que la deliberacion
De vous, chier Sire.

LE ROY.

Expédion;
La longue attente rien ne vault.
Il s'en vont.

LE POPULLAIRE.

Hellas, tout le sens me deffault
Quant je pense à la départie
Du bon Roy.

BON CONSEIL.

Je vous certiffie
Que son très hault povoir royal
C'est monstré doulx et cordial
Et si à tous a fait justice
Pugnissant erreur et malice,
Dont a la paix entretenue.
La chose a esté congnue
En luy; car à la vérité
Concorde, Debonaireté
Et Paix ont avec luy eu cours,
Par quoy il a régné tousjours
Paisiblement en son pays.

LE POPULLAIRE.

Nous devons bien estre esbahis
Que ses trois filz il a menez;
Las, s'ilz estoient emprisonnez
Ou occis, mal nous adviendroit.
Le royaulme mectre fauldroit,
Comme on sait, en estrange main.

BON CONSEIL.

Popullaire, il est tout certain;
Mais ilz ont vers Dieu leur reffuge;
Qui est leur protecteur et juge;

S'il luy plaist, il les conduyra.

LE POPULLAIRE.

Las, je ne sçay quant ce sera
Qu'en ce royaulme reviendront;
Je fais grand doulte qu'ilz auront
Des maulx, premier que revenir.

BON CONSEIL.

Dieu les vueille en sancté tenir
Par sa saincte misericorde.

L'ADMIRAL DE THUNES.

Toutes les foys que me recorde
De ses faulx Xrestiens très maudis,
De noz haulx Dieux sont interdis;
De leur povoir j'ay si grand raige
Dedans mon cueur que j'en enraige
Et forcène de dueil et d'yre.

OULTRAIGE.

Aussy les doit-on bien maudire,
Principallement les Françoys;
Car ilz abolissent noz loix,
Nous cuidant tenir en souffrance.

L'AMIRAL.

Oultre, on dit que le Roy de France
Est sur mer et tout son Bernaige;
Remédier y fault, Oultraige.

OULTRAIGE.

Et où veult-il descendre?

L'AMIRAL.

A Thunes.

Devant, devant, sus en besongne;

Il est bien requis qu'on luy rongne
Le passaige.

OULTRAIGE.

Je suis en point
Pour deffendre de point en point
La loy de mon Dieu Macommet;
Car celuy trop de mal commet
Qui en dit mal.

L'AMIRAL.

Il est ainsi;
Les Françoys sont bien près d'icy;
Il est requis de nous deffendre.

LE ROY.

Aussi comme je puys entendre
Ces Turcs, payans et infidelles,
Par leurs fallaces et cautelles
Sont près de nous livrer l'assault;
Mon chier Philippe, il te fault
Monstrer couraige vertueux.

PHELIPPE,
filz du Roy Loys.

Pensez que je suis très joïeux
De leur venue, très chier père;
Soyez asseuré que j'espère
Servir Dieu en les combatant.

CHEVALLERIE.

Aussy suis-je moy, en gardant
La loy de Jhesuscrist, mon Dieu.

L'EGLISE.

Ilz approchent près de ce lieu
Pour nous livrer dure bataille.

PHELIPPE.

Frappons sur eulx d'estoc, de taille
Pour l'honneur de Jhesus.

LE ROY.

A tout
J'ay espoir qu'en viendrons à bout,
Et les tiendrons en noz lyens.

L'ADMIRAL.

Rendez-vous, rendez, faulx Xrestiens ;
A ce cop en aurez à moy.

LE ROY.

Faulx ennemy de Dieu, rens toy
Et fais baptiser tes Payens.

OULTRAIGE.

Françoys pervers...

PHELIPPE.

Infâmes chiens,
Renoncez vostre faulce Loy.

L'AMIRAL.

Rendez-vous, rendez, faulx Xrestiens;
A ce coup en aurez à moy.

LE ROY.

Il nous fault trouver les moyens
Soustenir de Jhésus la foy.

OULTRAIGE.

A l'assault, à l'assault.

L'ADMIRAL.

Je voy
Sur nous grans inconvéniens.

OULTRAIGE.

Rendez-vous, rendez, faulx Xrestiens;
A ce cop en aurez à moy.

LE ROY.

Faulx ennemy de Dieu, rens toy,
Et fais baptiser tes Payens.

Icy bataillent.

Après la bataille :

CHEVALLERIE.

Nous avons esté assailliz
Asprement; mais bien recueilliz
Nos faulx ennemys ont esté;
Car la Royalle Magesté
Du Roy a monstré sa vaillance.

LE ROY.

Mais qu'ayons en Jhesus fiance
Au besoing nous fera secours.

L'EGLISE.

Sire, à plusieurs les jours sont cours
En vostre ost.

LE ROY.

Comment qu'on le die?

L'EGLISE.

Plusieurs sont chuz en malladie,
Qui les a par ses grans effors
Si bien grevez qu'ilz en sont mors
Et couchiéz en bière à l'envers.
Jehan Tristan, Conte de Nevers,
Le Légat, et d'aultres plusieurs
Nobles hommes, et grans Seigneurs,
Sont mors; plus n'en fault sermonner.

LE ROY.

Jhesus leur vueille pardonner
Leurs deffaultes.

L'EGLISE.

Ainsi soit-il.
Mais plusieurs sont en grand peril
En vostre ost veritablement
Pour le mauvais aer ; mesmement,
Pour les eaues, qui sont dangereuses,
Malladies contagieuses
S'en engendrent à peu de plet.

LE ROY.

Dieu soit loué ; puisqu'il luy plaist,
Face de nous son bon plaisir.

L'ADMIRAL.

A peine avons eu le loisir
De nous retirer.

OULTRAIGE.

Les Françoys
Nous ont bien scoux à ceste foys.
Mais ilz ne sont pas eschappez ;
De bien bref seront attrapez
Et surprins en quelque passaige.

L'AMIRAL.

Ce n'est que bon voulloir, Oultraige,
D'avoir à ces Xrestiens rancune.

OULTRAIGE.

Advertir fault le roy de Thunes
Du danger où est maintenant,
Affin qu'il soit la main tenant
Encontre noz faulx ennemys.

L'AMIRAL.

An ce puis bien estre commis,
Veu que je suis son Admiral ;
Se vers luy estoie desloyal,
Je seroye reputé trop lâche.

OULTRAIGE.

Allez, il est requis qu'il saiche
Des nouvelles, et de par vous.

LE ROY DE THUNES.

J'ay en mon cuer si grant courroux
Qu'à peine le puis supporter ;
Car j'aperçois que nos Dieux tous
Sont yrités encontre nous ;
Cella me faict desconforter.
Venus, Mercure et Juppiter
Geictent sur nous leurs fiers regars ;
A nous se veullent despiter,
Et trop apprement irriter
En ferocité le Dieu Mars.
En champs, villes, cytez et pars,
Les Xrestiens font leur assemblée,
Garnis d'arballestres et ars,
Piques, javelines et dars ;
Turquie en est toute comblée.

L'ADMIRAL.

Se vostre Majesté troublée
Est pour cecy, c'est grand simplesse ;
Car, premier que jamais je cesse,
Tous les Xrestiens voz ennemys
Par vostre Oultraige seront mis
En subgection, n'ayez doubte.

LE ROY DE THUNES.

Moy mesmes, fault que je me boute
En armes avec mon Oultraige,
Pour me venger du grand dommaige
Que ces traistres Xrestiens me font.
Ont-ilz pas prins d'assaut Cartaige ?

L'AMIRAL.

Prince très-puissant, ilz y sont ;
Maiz au plus près d'icy ilz ont
Mis leur ost.

LE ROY DE THUNES.

Faisons noz apprestes
Pour les occire comme bestes
Par nostre très cruel Oultraige.

L'ADMIRAL.

Se sont gens qui ont du couraige
Et sont bien rusez en bataille.

LE ROY DE THUNES.

Si ne fault-il pas qu'on leur faille
A ce cop à les dépescher.

L'ADMIRAL.

Quant est de les aller cercher
En leur ost, on s'abuseroit ;
Jamais on ne les surprendroit ;
Car ilz font bien guet jour et nuyct.

LE ROY DE THUNES.

Regardons donc, sans faire bruit,
Comme leur train se portera,
Et puis on les assaillira,
Selon que nous verrons leur train.

LE ROY LOYS.

Ung fleus de ventre tout soudain
M'est prins, qui me gresve très fort ;
Se Dieu ne me donne confort,
Je suis en danger de mourir.

PHELIPPE.

Je suis prest de vous secourir
A la vostre neccessité,
Selon ma possibilité,
Père tres saige et vertueux.

LE ROY LOYS.

La Mort son fier dard furieux
Appreste pour frapper sur moy.

L'EGLISE.

Chevallerie, j'aparçoy
Le Roy en un très grant danger.
Ci est-il en lieu estranger,
Loing de son royaulme.

CHEVALLERIE.

Hellas,
S'il alloit de vie à trespas
Ce nous seroit ung grant dommaige.

L'EGLISE.

Son filz Philippe est bien en aage
Pour gouverner son Popullaire.

CHEVALLERIE.

Si perdons ung tel parsonnaige,
Qui est si loyal et si saige,
J'ay peur qu'ayons beaucop à faire.

L'EGLISE.

Il nous fault devers luy retraire,

Pour savoir comment il se porte.

CHEVALLERIE.

C'est bien dit, qu'on le reconforte
Au mieulx qu'il nous sera possible.

LE ROY LOYS.

Ma maladie est si terrible
Que plus supporter ne la puis;
Bien sçay que près de ma fin suis;
Pour ce, Phelippe, parle à moy.
Tu es mon filz et seras Roy
Apprès ma mort; la loy l'ordonne;
Bailler te vueil exemple bonne
A temps, pendant que puis parler.

PHELIPPE.

Ce qu'il vous plaira reveller,
De bon voulloir l'escouteray,
Se Dieu plaist, et acompliray
En toute place et en tout lieu.

LE ROY LOYS.

Metz tout ton cueur à aymer Dieu;
Mon filz, tu ne peulx aultrement
Estre saulvé; aulchunement
Ne fais quelque péché mortel;
Seuffre plus tost tourment cruel
Que le commettre, et, s'il te vient
Adversité, comme il advient
A plusieurs, en grant dilligence
Rens grâce à Dieu, prens pacience,
Pensant que bien desarvy l'as.
L'habondance de biens tu as
Et ton bien temporel foissonne;
Remercie Dieu qui les te donne,

Car le bien mondain n'est que vent.
Mon filz, confesse toy souvent
Et eslis ung bon Confesseur,
Saige, prudent, et qui soit seur
T'enseigner ce que tu doys faire.
Ayes le cueur piteux, debonnaire
Aux pauvres gens et les conforte.

PHELIPPE.

J'ay espoir faire en telle sorte
Que Dieu sera content de moy.

LE ROY LOYS.

Gouverner doys selon la loy
Ton peuple, sans eslever tailles
S'on ne te fait assaulx, batailles ;
Fais bonnes coustumes haulser
Et les mauvaises abaiser.
Que preudommes aient notamment
En ta maison gouvernement,
Aymant verité et droicture ;
Et rememore l'Escripture
Qui dict : « Ayme gens doubtant Dieu
Qui font justice en chacun lieu,
Craignant Dieu, hayant avarice, »
Et ne seuffre que parolle ysse
Deshonneste par devant toy.

L'EGLISE.

Escoutons le très noble Roy
Qui son filz veult endotriner,
A cel fin qu'il puisse regner
En paix, sans desbas ne castilles.

LE ROY LOYS.

Principalment les Bonnes Villes

De ton royaulme en leur franchise
Tu dois garder ; car je t'advise
Que les Villes me secoururent
Quand les Barons du pis qu'ilz peurent
Me firent, en la nouveaulté
Que fuz mis en la royaulté
Du noble royaulme de France,
Et n'eust esté eulx, ma puissance
N'eust résisté encontre iceulx.

CHEVALLERIE.

Et que voullez-vous dire mieulx ?

LE ROY LOYS.

Mon chier filz, affin qu'on te prise,
Ayme et honnore saincte Eglise,
Et ne donne nulz Benefices
A gens qui soient remplis de vices.
Mouvoir guerre te garde bien
Contre nul homme Xrestien,
S'il ne t'a offensé par trop ;
Car du dangier y a beaucop,
Et, s'il vient à toy à mercy,
Recevoir le dois. Par ainsi
Place au Ciel tu pourras aquerre.
Garde aussi que dessus la terre
Nulz villains sermans ne soient faitz.
Corrige erreurs et tous meffais ;
S'as fais péché, si t'en reppens ;
Prens bien garde que les despens
De ton Hostel soient raisonnables,
Hantant avec Princes amyables,
Et en paix auras seigneurie.
En la fin, beau filz, je te prie,
En mes brefz et mes derniers jours

Qu'à mon âme faces secours
En messes et en oraisons.
Et toutes les benéissons
Que père à son filz peult donner
Je te donne sans sejourner,
Et la benéisson de Dieu
Te soit, en toute place et lieu,
En aide, secours et confort.

L'EGLISE.

Le bon Roy, voyant que la Mort
Le veult assaillir à oultrance
A faict à son filz remonstrance
De se gouverner désormès.

PHELIPPE.

A son vouloir je me submetz
Et ay espérance de faire
Tout son plaisir et luy complaire
Moyenant la grace Divine.

LE ROY.

Toute ma puissance décline;
Le cueur me fault, je n'en puis plus ;
Doulx Rédempteur, vray Crist, Jhesus,
Tous tes sainctz nons si soient benis;
Mon chef et patron saint Denis,
Preserve moy d'avercitez
Et les villes et les citez
De mon bon royaulme de France.
Sainct Jacques, prens la congnoissance
De mon âme, priant pour moy
Mon Dieu, mon créateur, mon roy,
C'est Jhesus, que vueil honorer.

CHEVALLERIE.

Il ne peult plus guière durer

Qu'il ne passe le pas de mort.

PHELIPPE.

O quel dueil et quel desconfort
Je dois avoir en mon couraige,
De veoir ung prince si très saige
Mourir en estrange pays.

CHEVALLERIE.

Ne faisons point des esbahis,
De peur que les Turcs tant rebelles
Contre Françoys justes, fidèles,
Ne livrent l'assault, droit ou tort,
Si tost qu'ilz congnoistront la mort
Du noble Roy.

L'EGLISE.

Vous parlés bien ;
Faire n'en fault semblant de rien ;
La cause dictes raissonnable.

LE ROY.

Je sens ung mal si merveillable
Qu'imposcible est que je ne meure
Devant qu'il soit jamais une heure,
Et pour ce vueillez tost entendre
A preparer ung lict de cendre,
Sur lequel je me coucheray
Et mon esprit à Dieu rendray
Considérant, sans plus enquerre,
Que je suis venu de la terre
Et qu'en terre retourneray.

L'EGLISE.

Bien, Sire, je prepareray
Ung lit de cendre pour vous mettre.

CHEVALLERIE.

A ce que nous povons congnoistre,
Le Roy se monstre très benyn.

L'EGLISE.

De bonne vie bonne fin ;
Vous l'avez souvent ouy dire.

PHELIPPE.

Ung lit de cendre veult eslire
Pour mourir ; vellà ung grant point.
Hellas, hellas, il ne veult point
Estre richement inhumé.

L'EGLISE.

Bref, il n'a point acoustumé
D'aymer triumphes ne bobances,
Mondanitez, esbas et dances,
Ne quelque superfluité.

LE ROY.

Mon humaine fragillité
Dechet de touz poins. Je vous prie,
Au nom de la Vierge Marie,
Que je soye, mes loyaulx amys,
Dessuz ung lit de cendre mys ;
Car j'y vueil rendre mon esprit.

CHEVALLERIE.

Le bon Roy trespasse et perit
En ceste vie transsitoire.

L'EGLISE.

Ne doubtez que son ame en gloire
Dieu ne reçoive sans atendre.

CHEVALLERIE.

Couchons lay sur ce lit de cendre,

Puisqu'il luy plaist.

PHELIPPE.

Le bon Seigneur
Endure très griefve doulleur;
Mais son mal paciemment porte.

L'EGLISE.

S'il vous plaist, dictes en quel sorte
Sur ceste cendre vous mectrons
Affin que nous vous acoultrons
A votre plaisir et devise.

LE ROY.

Tout à l'envers et en chemise
Me coucherez, sans aultre chose.

PHELIPPE.

Soit faict ainsi comme il propose,
Affin qu'il fine ses complaintes.

Le couchent.

CHEVALLERIE.

Le bon Seigneur a les mains joinctes
Eslevant ses corporelz yeux
Très humblement devers les Cyeux.
De pitié que j'ay, je m'an pasme.

L'EGLISE.

Il a rendu sa dévote âme
Entre les bras du doulx Jhesus,
Si tost qu'il a esté dessus
Ce lit de cendre.

CHEVALLERIE.

Les mains joinctes,
Priant Dieu, ses sainz et ses sainctes,
A rendu l'ame.

L'EGLISE.

S'en est faict.

PHELIPPE.

Si je vueil qu'il soit en effect
Porté où ses ancestres sont.

CHEVALLERIE.

Cuidez-vous que grant dueil en font
Tous ceulx de l'ost.

PHELIPPE.

De l'inhumer
Ne parlez, mais de l'embasmer;
Car je vueil qu'il soit faict ainsi.

L'EGLISE.

Le corps portons dehors d'icy
Pour le livrer aux Cirurgiens,
Qui trouveront façons, moyens
De l'embasmer, comme est d'usaige.

CHEVALLERIE.

Hellas, hellas, c'est grant dommaige
De sa mort!

L'EGLISE.

Il est trespassé;
Son esprit à Dieu a laissé
A l'heure que le doulx Jhesus
Souffrit mort.

CHEVALLERIE.

Or est. Je conclus
Qu'en France le corps porterons,
Et les entrailles envoyrons
En Cecille.

PHELIPPE.

Qu'on y besongne
Incontinant sans plus d'eslongne,
Ainsi qu'il appartient au cas.

LE ROY DE THUNES.

O mon très puissant Dieu Athlas,
Qui soustient le Ciel sur ton dos,
Souffriras-tu estre en repos
Ces Xrestiens fiers et rebelles,
Qui viennent, sans justes querelles,
Corrompre Macomiste loy?

OULTRAIGE.

Très puissant et redoubté Roy,
Une escarmouche leur fault faire,
Et, se possible est, les deffaire,
En conquerant tout leur bagaige.

LE ROY DE THUNES.

Tu les assalliras, Oultraige,
Et je seray avecques toy.

L'ADMIRAL.

Cuidez-vous que ce soit sans moy
Qu'on face la desconfiture?
Je regny le Dieu de Nature
Se ne suis des premiers aux coups.

LE ROY DE THUNES.

Aujourdhuy nous les mectrons tous
A mort cruelle; n'en doubtés.

OULTRAICE.

Assaillons-les de tous costez.
Quant de plusieurs lieux nous verront

Venir vers eulx, ilz s'en fuyront;
Puis nous les tuerons en fuyant.

LE ROY DE THUNES.

Sire Oultraige, merchez devant;
Admiral, monstrez qu'ayez cueur.

L'ADMIRAL.

Très noble et très puissant Seigneur,
J'ay le cuer fier comme ung lion.

LE ROY DE THUNES.

Par armes fault qu'humillion
Ces faulx Xrestiens, noz ennemys.

OULTRAIGE.

Sur les champs, à cop; c'est trop mis;
Je m'en vois faire l'avant-garde.

PHELIPPE.

Très noble prince, qu'on regarde
Sur les chans se noz adversaires,
Qui sont à nostre foy contraires,
Viennent pour nous livrer l'assault.

CHEVALLERIE.

Ilz viennent d'en bas et d'en hault
Nous envayr de tous costez;
Mais ilz seront si bien frotez
Qu'oncques ne furent à tel feste.

PHELIPPE.

Or sus, sus, que chascun s'apreste
De resister à leur Oultraige.

L'EGLISE.

Ilz ne l'auront pas davantaige
Les incredulles maleureux.

Saillons tous à cop dessus eulx;
Moyennant Dieu, nous les aurons.
Ilz se mettent en bataille.

OULTRAIGE.

Qui me croira, nous enfuyrons;
Car les Xrestiens vers nous se tirent
Et à tous notre mort conspirent;
C'est raige de veoir leur bataille.

PHELIPPE.

A mort, à mort, à mort, chiennaille.

LE ROY DE THUNES.

Prenons vers les montaignes fuyte.

PHELIPPE.

Que de bon cueur on les assaille.

CHEVALLERIE.

A mort, à mort, à mort, chiennaille.

L'ADMIRAL.

De très puissans coups on nous baille.

L'EGLISE.

Après, après; à la poursuite.

PHELIPPE.

A mort, à mort, à mort, chiennaille.

LE ROY DE THUNES.

Prenons vers les montaignes fuite.
Ilz s'en fuient.

PHELIPPE.

La chose avons si bien conduicte
Que les Turcs s'en sont enfouys,
De quoy sommes peu resjouys;
Car, s'ilz nous eussent attendus,

Onc ne furent si espardus
Qu'ilz eussent esté.

CHEVALLERIE.

Je le croy ;
Car tous y fussent, par ma foy,
Demourez, sans nul exepter.

L'EGLISE.

Telz paillars ne fault redoubter,
Car ilz n'ont vertu ne puissance.

LE ROY DE THUNES.

Nous sommes pugnis à outrance ;
Je ne sçay d'où cella procède.
Bien voions qu'il n'y a remède
De resister à ces Xrestiens.
Voullentiers trouveroie moyens
De traicter paix avecques eulx.

L'ADMIRAL.

Sont gens puissans et vertueux,
Et seroit bien faict, se me semble,
De nous acorder tous ensemble,
Veu la pestillence qui est
En nostre ost.

LE ROY DE THUNES.

Grant interest
Nous en peult venir, messieurs ;
Redoutter devons les fureurs
Principallement des Françoys ;
Car ilz nous ont souventes foys
Chastiez, d'ont me fait grand mal.
Par quoy, très puissant Admiral,
Irez devers le Roy de France

Affin qu'ayez quelque alliance
Avec luy.

L'ADMIRAL.

Bien, Sire, j'y vois.
Comme vous dictes, je congnois
Qu'ilz sont beaucop plus fors que nous.
Il s'en va vers le Roy de France.

PHELIPPE.

Puissans Seigneurs, que dictes-vous
De la malladie qui court
En noz tentes et notre court?
Bien esperdus en devons estre.

L'EGLISE.

Nul homme ne s'i peult congnoistre,
Pour parler veritablement.
Les ungs meurent soudainement;
Ceulx qui reschappent d'aventure
Sont si foibles, je vous asseure,
Qu'ils ne se sçayvent soutenir.

CHEVALLERIE.

Vecy ung Sarrazin venir
Par devers nous.

PHELIPPE.

Saichons qu'il veult.

L'EGLISE.

Vers vous vient le plus tost qu'il peult;
C'est l'Admiral, je le congnois.

L'ADMIRAL.

Puissant et noble Roy Françoys,
De par le Roy de Thunes viens

T'ammonester que les Payens
Sont pour te faire ta raison;
Touteffoys, sans tenir blazon,
Non obstant que tu ayes grant tort
Les assaillir, ilz sont d'accord
Faire avec toy appointement.

PHELIPPE.

Beaux Seigneurs, advisons comment
Nous devons faire sur cecy.

CHEVALLERIE.

Puissant Seigneur, il est ainsi
Que sommes en neccessité,
Et puis il court mortallité
En vostre ost, par quoy, se j'estoie
En vostre lieu, la paix feroye,
Mais qu'eusse bonne recompense.

PHELIPPE.

Et qu'en dit l'Eglise?

L'EGLISE.

Je pense
Le très grant dangier où nous sommes,
Et que vous perdez de vos hommes
Par mortallité et famynne;
Ainsi vault mieulx qu'on determine
De faire la paix qu'aultrement.

PHELIPPE.

Très vollentiers appointement
Au Roy de Thunes je feray,
Pourveu qu'en or contant seray
Deffrayé du voyaige faict
En ce païs, car en effect
Autrement n'en appointeray;

Oultre les prisonniers auray,
Qu'il detient dedans sa prison ;
Je ne vois rien qu'à la raison ;
Regardez se le voullez faire.

L'ADMIRAL.

Je ne vueil aller au contraire.
Vous aurez ce que demandez,
Et n'est jà requis qu'attendez
Longuement dessus ce passaige ;
Car je voy bien que notre Oultraige
Ne vous a seu nuyre à la fin.
Je vois reprendre mon chemin
Vers le Roy de Thunes.

PHELIPPE.

Allez.

CHEVALLERIE.

Nous sommes trestous consollez
De ceste paix.

L'EGLISE.

Je le croy bien ;
Car icy ne proffitons rien,
Veu que les Turcs n'atendent point
Noz batailles.

PHELIPPE.

Vellà le point
Qui nous faict jouer de retraicte.

L'ADMIRAL.

Roy de Thunes, j'ay la paix faicte
Juc'à dix ans avec le Roy
Des Françoys.

LE ROY DE THUNES.

A ce que je voy
C'est bien raisson qu'on vous en loue ;
Tout ce qu'advez fait je l'advoue
Et ne le desdis nullement.

L'ADMIRAL.

Je leur vois porter le paiement
Qui leur est promis.

LE ROY DE THUNES.

Et bien, bien;
Noble admiral, n'espargnez rien ;
Faictes ainsi que l'entendez.
Il suffit qu'en paix nous rendez,
Car nous ne voullons aultre chose.

PHELIPPE.

Messeigneurs, chacun se dispose
A retourner en nostre terre ;
Car soustenu avons la guerre
En ceste terre d'oultre mer ;
Ainsi que l'on peult estimer,
Faict y avons notre devoir ;
Mais memoire nous fault avoir
Que mon chier père, Roy de France,
A enduré maincte souffrance,
Soustenant la foy de Jhesus,
Et si fault noter au surplus
Que ses ossemens ne fault pas
Lesser icy pour plusieurs cas ;
Mais les fault emporter en France
A Saint-Denis.

CHEVALLERIE.

De ma puissance,

J'y emploiré cueur et couraige.

PHELIPPE.

Nous avons rabessé l'Outraige
Des Payens.

L'ADMIRAL.

Je suis revenu.
Sire, vellà le contenu
De l'appointement qui est faict,
Et l'or tout contant en effect
Que j'ay promis.

PHELIPPE.

Bien, Admiral,
Je me suis monstré liberal
Envers vous.

L'ADMIRAL.

La vostre mercy.
Ne soyez de rien en soucy ;
Vous aurez le passaige franc,
Sans qu'on demande escu ne franc,
A voz gens à vostre congé.

PHELIPPE.

Icy avons assez songé ;
Temps est de partir. Je vous prie,
Mettez ordre, Chevallerie,
A voz gens.

CHEVALLERIE.

Mon train est tout prest
De mettre la lance en arrest,
Se quelqu'un nous voulloit surprendre.

PHELIPPE.

Icy ne nous fault plus attendre ;
Partons à la grâce de Dieu.

LE POPULLAIRE.

Or ne savons-nous en quel lieu
Est nostre Roy et vaillant prince;
Long temps y a qu'en la province
De France n'en eusmes nouvelle;
La haulte puissance immortelle
Le vueille au besoing secourir.

BON CONSEIL.

Tous subgetz sommes à mourir;
Popullaire, ne faiz doubtance
Que Loys, le bon Roy de France,
Qui a entretenu la paix
En son temps, est, je te prometz,
De ce siècle cy trespassé
Et son filz Phelippe a lessé
Pour conduire tout son arroy
Et noble train.

LE POPULLAIRE.

Ha, le bon Roy!
Il a soutenu la police;
Il a observé la justice,
Honnestement selon la loy,
Droit et raison.

BON CONSEIL.

Ha, le bon Roy!
Toute l'Eglise millitante
A esté docte et florissante,
Paisible, vivant à requoy,
Durant son temps.

LE POPULLAIRE.

Ha, le bon Roy!
Il supportoit bourgoys, marchans,

Mesmes les laboureurs des champs,
Pugnissant gens plains de desroy,
Pillars, larrons.

BON CONSEIL.

Ha, le bon Roy!
Simples, ygnorans supportoit ;
Pauvres, mendians conffortoit,
Observant de Jhesus la foy,
Redoubtant Dieu.

LE POPULLAIRE.

Ha, le bon Roy!
De sa mort n'avons nulz proffitz.
Dieu doint que Phelippe, son filz,
Soit ainsi que luy libéral.

BON CONSEIL.

On dict, pour ung prince royal
Qu'il est saige et bien advisé,
De chacun aymé et prisé
Et que de bref arrivera
En ce pays et apportera
Le corps de son perre.

LE POPULLAIRE.

Tant mieulx ;
Je prie au puissant Roy des Cieulx
Que Joye le vueille ramener
Et ainsi qu'il puisse ordonner
Du royaulme selon raison.

BON CONSEIL.

En temps, en lieu et en saison
Tout vient à bien qui peult attendre ;
Aussi trop voulloir entreprendre
Nuyt bien souvent à plusieurs gens.

PHELIPPE.

Tant avons esté dilligens
Qu'à Paris sommes arrivéz,
Où de noz chiers amys privéz
Serons reçeuz ; ainsi le croy.

CHEVALLERIE.

Les ossemens de notre Roy
A Nostre-Dame porterons ;
En les gardant reposerons
Au plus près, comme il est d'usaige.

LE POPULLAIRE.

Je lerray marchandise, ouvraige,
Pour aller veoir mon bon Seigneur,
Le Roy Loys, qui de bon cueur
M'a gouverné durant son temps.

L'EGLISE.

Messeigneurs, soyez tous contens,
Pour ceste année. N'ygnorez pas,
Qu'apprès qu'avez veu le trespas
De sainct Loys, que ne voyez,
Ainsi comme bien avoyez
Honnestement par ditz, par faitz,
Aulchuns miracles qu'il a fais,
Et non pas pour ceste journée.
Maiz Dieu vueille que l'autre année
Toute la belle compaignie
Y soit, et le bien multiplie
A tous ceulx qui sont resjouys
D'entretenir la Compagnie
De notre patron saint Loys.

Finis.

LE NEFVYESME LIVRE.

Le Marchant.

Se les Marchans gaignoient à leurs devises,
Beaucop de bien auroient sans nulle doubte;
Mais aujourdhuy, touchant les marchandises,
Sont des trompeurs, qui en font à leurs guises;
Fol est celuy qui leur blazon escoute;
Les ungs mentent, et sans haulcer le coulde,
Et les aultres ne tiennent point promesse :
De soy fier à plusieurs c'est simplesse.

Et toutesfeoys Marchans ont de la peine
Et en danger ce mettent tous les jours;
Affin d'avoir la pauvre vie mondaine,
Contrains d'aller sont en terre loingtaine
Et se tirer où Marchandise a cours;
Guerres mettent Marchandise en decours;
Mais toutesfoys endurer il convient :
Prendre en gré fault le temps ainsi qu'il vient.

On dit partout que le bon Roy de France
Faict miracles; point ne m'en esbahis;
Car sur les Turcs a eu mainte souffrance;
Pour soustenir nostre foy, sans doubtance,
A par deux foys delessé son pays;
Turcs et Payens, qui sont de Dieu hays,
A guerroyéz; mais la Mort très cruelle
Luy a osté puissance naturelle.

Visiter voys sa saincte sepulture,
A Saint-Denis, où son sainct corps repose,
Luy suppliant que de malle adventure
Me preserve, se j'ay faict forfaicture,
Qu'il prie à Dieu excuser telle chose;
A mon povoir le servir me dispose;
J'ay mys mon cueur à honorer son nom;
Car qui bien vit en fin a bon regnon.

LA FEMME.

Mon amy, vous savez comment
Des biens n'avons pas largement,
Et vivons en nostre mesnaige,
Dont mercie Dieu, honnestement.
Nostre moulin certainement
Nous nourrit; aultre labouraige
Ne faisons; mais en mariage,
Dieu mercy, ung enfant avons.

LE MARY.

Il est vray; amer le devons,
Car il est bien moriginé,
Par quoy je suis determiné
L'envoyer, en brefve parolle,
Ains qu'il soit ung moys, à l'escolle,
Pour luy ouvrir l'entendement.

LA FEMME.

A parler veritablement,
Il a desjà six ans passez ;
Si me semble qu'il est assez
D'aage pour à l'escolle apprendre ;
Mais si est-il flouet et tendre
Et de fèble complection.

LE MARY.

M'amye, mon intencion
Est d'en faire ung homme d'Eglise.

LA FEMME.

Or en faictes à vostre guise ;
Car vous l'entendez mieulx que moy ;
Mais je vous promectz par ma foy
Que je l'ayme de bonne amour.

LE FILZ.

Mon père, Dieu vous doint bon jour ;
Ma mère, Dieu vous gard de mal.

LA FEMME.

Mon parfaict amy cordial,
Vous soyez le très bien venu.

LE FILZ.

A ce que de vous ay congnu,
Vous me voullez beaucop de bien.

LE MARY.

On ne sçauroit dire combien
Nous t'aymons, mon filz, par ma foy,
Et aussi nous n'avons que toy ;
Aultre n'en sçeusmes onc avoir.

LE FILZ.

Dieu vueille que face devoir

De vous obbéyr et servir,
Affin que puisse deservir
L'amour de Dieu premièrement,
Et puis après, conséquemment,
Votre grâce et à tout le monde.

LA FEMME.

Tout plaisir en mon cueur habonde
Quant je t'os parler en ce point.

LE MARY.

Et aussy toùt le cueur m'espoint
De la joie qu'ay en mon cueur.

LA FEMME.

Je remercye nostre Seigneur.

LE MARY.

De luy devons estre contens.

LE FILZ.

Je vois ung peu passer le temps,
S'il vous plaist, sur ceste rivière.

LA FEMME.

Allez, mon filz, et n'artez guière;
Tantost sera temps de disner.

LE CHARPENTIER.

Est-il point temps de desjuner,
Mon compaignon?

LE MAÇON.

Mais je t'en prie;
Jà bon tret de maçonnerie
Ne feray, se je n'ay repeu.

LE CHARPENTIER.

Où es-tu allé? Hay, Mau-peu,

Mon varlet.

LE VARLET DU CHARPENTIER.

Me vécy, mon maistre.

LE CHARPENTIER.

Et d'où viens-tu ?

LE VARLET.

Je viens de mettre
Noz outilz à point, par saint Pol,
Et les porter dessus mon col,
Par Dieu, à la mode nouvelle.

LE MAÇON.

Mau-m'y-sert, où est ma truelle ?
As-tu mis appoint noz marteaux ?

L'AIDE A MAÇON.

Par ma foy, ilz sont tous nouveaux
Asserez pour mectre en besongne.
J'ay un testu, de quoy je congne
Et abbas tost une muraille.

LE CHARPENTIER.

Si n'est-il pas requis qu'on faille
D'aller ceste videnge faire ?
Et, pour vous racompter l'affaire,
Il fauldra fouyr, sans enquerre,
Bien quatre toises desoubz terre,
Se voullons faire nostre cas.

LE VARLET.

Or ne vous en souciez pas ;
Nous deux en viendrons bien affin.

LE MAÇON.

Où prendrons-nous nostre chemin
Pour aller à Beauvais ?

L'AIDE.

Par là.

LE CHARPENTIER.

Demain y serons bien matin.

LE MAÇON.

Où prendrons-nous nostre chemin ?

L'AIDE.

Il fault passer par ce moulin
Pour le plus court ; notez cella.

LE VARLET.

Où prendrons-nous nostre chemin,
Pour aller à Beauvais ?

L'AIDE.

Par là.
Ne vous soucyez de cella,
Car je sçay le chemin par cueur.

LE FILZ.

Affin d'éviter la challeur,
Je vueil trouver façon, manière,
M'adenter sur ceste rivière
Et beoire de l'eaue en ma main.
Il lave ses mains et tumbe en l'eaue.

LA FEMME.

Nostre filz n'a point eu de pain
A ce matin.

LE MARI.

Où peult-il estre ?
Vraiement, comme je puis congnoistre,
Il demeure bien longuement.

LA FEMME.

Il a aulchun empeschement ;
Mon amy, soyez en tout seur.

LE MARI.

Par ma foy, m'amye, j'en ay peur.
Je vous supplie, sans plus prescher,
Que nous allons pour le cercher ;
Car j'ay peur qu'il aict quelque ennuy.

LA FEMME.

Or n'ay-je cessé aujourduy
De souppirer ; ne sçay pour quoy.

LE MARI.

Je fais grand doubte, par ma foy,
Que n'en ayons desplaisir grand.

LA FEMME.

Avez-vous point veu ung enfant
Icy, mes amys?

LE CHARPENTIER.

Si avons,
Tout en ce point que passions
Près de ce moullin ; il estoit
Adenté, où de l'eau buvoit.
Vraiement l'enfant m'a semblé beau.

LE MARY.

J'ay peur qu'i soit tombé dans l'eau.

LA FEMME.

Si ay-je, mon amy très-doulx ;
Je vous prie, venez avec nous
Pour nous monstrer la place et lieu.

LE MAÇON.

Nous yrons, pour le nom de Dieu,

Messeigneurs, et de bon couraige.

LE VARLET.

Il estoit dessus ce rivaige,
Icy endroit, où il buvoit.

LA MÈRE.

Hellas, hellas, et il n'avoit
Point encore desjuné, l'enfant.

LE MAÇON.

Vous savez que le chault est grant;
C'est ce qui l'a contraint à boire.

LA MÈRE.

Hellas, hellas, vray Dieu de gloire,
Ne sçay où le pauvre enfant est.

L'AIDE.

M'amye, j'aparçoy ung bonnet
Sur le bord de l'eau.

LE MARI.

C'est mon;
C'est le bonnet de mon garçon.
Ha, Royne, des Cieulx tresorière,
Il est tombé en la rivière;
Aultre lieu ne le fault cercher.

LE CHARPENTIER.

Mes amys, il le fault pescher;
Allons le cercher là em bas.

LA FEMME.

Hellas, mon espoir, mon soullas,
Tu es noyez, tu es perdu.

LE MARI.

Vécy bien pour estre esperdu;

Vécy grant pitié, sur mon âme ;
Je le tiens acroché, ma femme ;
De cella ne doubtez en rien.

LA FEMME.

Hellas, mon amy, tenez bien
Et gardez qu'il ne vous eschappe.

LE MAÇON.

Triez, affin que je le happe,
Par la robe tout doulcement.

LE VARLET.

Il est noyé certainement ;
Il ne remue ne pié, ne main.

LA FEMME.

Hellas.

LE CHARPENTIER.

Vous debatez en vain.
Il est noyé, sans plus d'enqueste.

LE MARI.

Du remède?

LE MAÇON.

Faire requeste
A la doulce Vierge Marie
Qu'au corps luy remecte la vie ;
C'est le milleur, comme je pense.

LE MARI.

A Nostre-Dame de Lience
Je prometz faire le voyaige,
Devotement, de bon couraige,
Se mon enffant peult avoir vie.

L'AIDE.

Il ne remue ne papie ;

Il est mort, n'en faictes doubtance.

LA FEMME.

Nostre-Dame de Recouvrance,
Au grand besoing conforte nous.
Je te crie mercy à genoux,
Te suppliant que faces grace
A nostre enfant. . . . . .

LE VARLET.

Qu'à Sainct Claude prière on face
Qu'i luy remette au corps la vie.

LA FEMME.

Doulx sainct Claude, je te supplie
Que tu prennes pitié de moy.

L'AIDE.

Aucune apparence n'y voy
De vie ; mort est en ce lieu.

LE MARI.

Saincte Barbe, espouse de Dieu,
Vueilles secourir mon enffant
Et nous, qui ont desplaisir grand.
Le regardons. Hellas, hellas.

LA FEMME.

O glorieulx sainct Nicollas,
Aye pitié de nous, je te prie.

LE VARLET.

Il est mort, n'y atendez vie.

LA FEMME.

Hellas, hellas, que doy-je faire?
Fortune, tu m'es bien contraire.
Jamais je ne fus si troublée.

LE POPULLAIRE.

Je voys une grande assemblée
De gens; je n'entens pas cella;
Mais qu'esse qu'ilz pevent faire là?
A y aller je m'y dispose;
Bien voy qu'il y a quelque chose;
Savoir que c'est il me convient.

LE CHARPENTIER.

Le Popullaire vers nous vient
Pour savoir que faisons icy.

LE MARY.

Regardez quel pitié vécy;
Presupposez le grant courroux
Que devons porter entre nous
Pour la mort de nostre seul filz.

LA FEMME.

Se vous nous voyez desconfis,
Il y a cause raisonnable.

LE POPULLAIRE.

Vrayement le cas est pitoyable
De veoir que Mort est venu prendre
Ung enfant si doulx et si tendre.
J'en suis en moy mesme troublé.

LE MARCHANT.

Le Popullaire est assemblé
Sur ceste eaue; j'ay grant desir
D'y aller, pour veoir quel plaisir
Prennent d'i estre si longtemps.

LE POPULLAIRE.

Mes amys, à ce que j'entens,
Il vous fault, en fais et en dis,

Prier les saintz de Paradis
Qu'il ayent pitié de vostre enfant.

LE MARI.

Las, nous en avons prié tant
Que ne savons plus qui requerre.

LE POPULLAIRE.

Requerez saint Pol et saint Pierre
Qu'ilz vous ostent de ce courroux.

LA FEMME.

Saint Pierre et saint Pol, plaise vous
A ce besoing nous secourir.

LE MARI.

Plus ne savons qui requerir;
En vain noz requestes faisons;
En la fin fauldra qu'advisons
De le bouter en sépulture.

LE MAÇON.

En luy est deffaillie nature;
Il fault qu'il soit en terre mis.

LE MARCHANT.

Qu'esse qu'il y a, mes amys?
Vous me semblez tous desvoyez.

LE CHARPENTIER.

C'est ung enffant, or le voyez,
Il est noyé; que vous en semble?
Nous voullons deviser ensemble
Comme c'est que l'enterrerons.

LE MARCHANT.

Encore ung peu differerons,
S'il vous plaist; car vous le vouerez

A quelque saint ; si en aurez,
S'il plaist à Dieu, aulchun confort.

LE CHARPENTIER.

Il n'y a remède, il est mort.

LE MARCHANT.

Je n'y metz aulchuns contreditz.

LE VARLET.

Il n'y a sainct en Paradis,
Se croy-je, où on ne l'ait voué.

LE MARY.

Le doulx Jhesus en soit loué,
Puisqu'il luy plaist.

LE MARCHANT.

En ma faveur,
Je vous prie que du bon du cueur
Vous le vouez à Saint Loys,
Et vous serez tous resjouys,
Moyennant la grâce Divine.

LE MARI.

Plaise à ta voullenté benigne,
Sainct Loys, vray amy de Dieu,
Nous donner confort en ce lieu
Et nostre enfant ressusciter,
Et nous yrons revisiter
Ton saint corps dedens Sainct-Denis.

LA FEMME.

De tous plaisirs sommes bennys,
Mais nous avons en toy fiance ;
Sainct Loys, qui fus Roy de France,
A toy nous nous recommandons.

LE FILZ.

Ha Jhesus, Jhesus.

LE MARCHANT.

Regardons;
Mes amys, cest enfant remue,
Et si n'a pas la langue mue;
Il invoque le nom Jhesus.

LE MAÇON.

Il est en vye.

L'AIDE.

C'est bien conclus.

LE VARLET.

Il ce remue.

LE CHARPENTIER.

Se faict mon.

LE FILZ.

Or doy-je bien louer ton nom,
Sainct Loys, noble Roy de France,
Qui m'as osté hors de souffrance
Et remis la vie en mon corps.

LA FEMME.

O doulx et gracieux records,
Doulx parler plaisant à oyr,
O voix, qui nous veult resjouyr
D'une doulce resjouissance.

LE FILZ.

J'ay esté, sans nulle doubtance,
Mort et transsy.

LE MARI.

Ainsi le croy.

LE FILZ.

Sainct Loys, qui fut jadis Roy
De France, moyennant la grace
De Jhesus, m'a, en peu d'espace,
Ressuscité de mort à vie.
Je l'ay veu, je vous certiffie,
Vestu de son habit royal,
Cler comme l'estoille journal,
Luysant comme le jour adjourne.

LE MARI.

Nostre dueil en plaisir se tourne;
Pour courroux nous avons liesse;
Si devons bien louer sans cesse
Saint Loys, qui fut Roy de France.

LA FEMME.

Ostez nous a hors de souffrance;
Loué soit son nom saint et digne.

LE FILZ.

Mère très doulce et benigne,
Pour vostre promesse acquicter,
Requis est son corps visiter
A Sainct Denis où il repose.

LE MARI.

A ce faire je me dispose;
Mon enfant, demain partirons,
Se Dieu plaist, et te menerons
Avecques nous, sans plus atendre.

LE POPULLAIRE.

Vous luy devez bien grâce rendre,
Et nous aussi semblablement.

LE CHARPENTIER.

Je suis joyeux, par mon serment,

D'avoir veu ce miracle digne.
Loué soit la grace Divine
Que me suis trouvé en ce lieu.

LE MAÇON.

Demourez à la garde Dieu,
Mes amys.

LE MARI.

A Dieu soyez-vous.

LE CHARPENTIER.

Plus n'avez de dueil et courroux;
Cause avez d'estre resjouys.

LA FEMME.

Dieu mercyons et sainct Loys,
Qui a pourveu à nostre cas.

LE FILZ.

Mes amys, n'en ignorez pas;
Car Jhesus m'a, à sa requeste,
Ressuscité, sans plus d'enqueste;
Je vueil bien que vous l'entendez.

LE MAÇON.

A Dieu soyez vous commandez,
Mais le miracle très-fort prise.

LE MARCHANT.

Je m'en vois à ma marchandise,
Incontinant, sans plus d'eslongne.

LE POPULLAIRE.

Et je vois faire ma besongne,
Car je ne pouroie faire mieulx.

LE PRIEUR
DE SAINCT-DENIS.

Devons-nous pas estre joieux
D'avoir dedans ce Monastère
Ung Roy de France glorieulx
Que gens viennent de plusieurs lieulx
Honorer, c'est ung grant mistère ;
Nostre Abbé et Reverend Père,
Tous les Religieux aussi,
En sont fort joyeux.

LE SECRÉTAIRE.

Dieu mercy,
L'Abbaye en est plus décorée,
Et reveramment honorée,
Dont venons remercier Dieu.

LE PRIEUR.

On apporte icy de maint lieu
Gens mallades de toutes sortes,
Voire de malladies fortes ;
Mais plusieurs sont céans guéris,
Dont ne devons estre marris,
Mais très-joyeulx.

LE SECRÉTAIRE.

Comme on devise,
Les Roys Françoys en ceste église
Ont mis de très-saintes reliques,
Dont nous avons grandes pratiques,
Et aussi le service est grant.

LE PRIEUR.

Dedans ceste église vient tant
De pellerins que c'est merveille ;
Si est requis qu'on s'apareille
Honnestement les recepvoir.

LE SECRÉTAIRE.

Ung chacun en fait son devoir
Selon raison.

LE PRIEUR.

Il le fault faire;
Car notez que le popullaire
De soy mesmes est volentif.

LE MALADE DE FIÈVRES.

Se suis doulloureux et pensif,
Las, traveillé, sans nul soullas,
Je n'ay pas tort; hellas, hellas,
Jour et nuyt n'ay aulchun repos;
Car les fièvres m'ont juc' aux os
Mengé, et rongé, par mon âme.
Les biens, tant de moy que ma femme,
Ay vendus en ma maladie,
Et si nul ne me remedie
A mon mal. J'ay prins medecines
De bruvaiges et de racines,
Et esté en plusieurs voyaiges;
J'ay eu le conseil de gens saiges;
Mais bref je ne sçay plus que faire.
La fièvre m'est si fort contraire
Que suis quasi mort, c'est le point.

LE MARY.

Vellà ung homme en piteux point.

LE FILZ.

C'est pitié de le veoir, mon père;
Demandez luy qu'il a, ma mère,
Veoir s'on luy peult faire secours.

LE MALLADE.

Bien sçay que mes jours seront cours.

LA FEMME.

D'où esse que ce mal vous vient ?

LE MALLADE.

C'est une fièvre qui me tient,
Il y a bien quatre ans passez ;
Mes membres en sont si lassez
Qu'à peine remuer me puis ;
Voyez l'estat en quoy je suis ;
Certes, je ne vivray plus guière.

LE MARI.

Et que n'avez-vous faict prière
A quelque sainct ou quelque saincte,
Qui ait ouy vostre complainte
Pour la presenter devant Dieu.

LE MALLADE.

Hellas, j'ay esté en maint lieu ;
J'ay tracassé deça, della ;
J'ay faict par cy, j'ay faict par là ;
Mais il ne m'est point amendé.

LE FILZ.

Se vous fusséz recommandé
A saint Loys, je ne croy point
Que n'eusséz esté en bon point
Dedens bref temps.

LE MARI.

Soyez asseur,
Qui le requiert du bon du cueur,
Il luy faict courtoisie et grace.

LE MALLADE.

Je luy supplie que de moy face
Son plaisir.

LA FEMME.

Nous sommes partis
Pour l'aller veoir à Saint-Denis,
Où son precieux corps repose.

LE MALLADE.

Aller avec vous me dispose,
S'il vous plaist.

LE MARI.

Il nous plaist très bien,
Et, s'avez affaire de rien
En chemin, nous vous aiderons.

LE FILZ.

J'ay bon espoir, quant là serons,
Que vous trouverez allégé.

LA FEMME.

Vostre mal sera abrégé.

LE MALLADE:

J'ay en voz dictz ferme fiance.

LE MARI.

Allons à Saint-Denis en France
Le corps sainct Loys visiter.

Icy s'en vont.

LE CHARPENTIER.

Or sus, il nous fault aquicter
De besongner; entendez-vous.

LE MAÇON.

C'est très-bien dict; mectons-nous tous

A besongner d'entendement.

LE CHARPENTIER.

C'est icy endroit proprement
Qu'il convient ceste fosse faire.

L'AIDE.

Je me congnoys en tel affaire,
Et croy qu'il n'y aict menouvrier
En ce pays milleur ouvrier
Que je suis.

LE CHARPENTIER.

Je n'en doubte pas.

LE VARLET.

Sans esquierre, ligne, et compas,
Je suis ouvrier en molle terre ;
De moy ne se fault plus enquerre ;
Car mes hostilz sont aguisez.

LE MAÇON.

Sans que plus icy devisez,
Penser fault de vostre besongne.

LE VARLET.

Frappe, Maumissert.

L'AIDE.

Mais toy, congne.

LE CHARPENTIER.

Qu'el soit vidée ric à ric.

LE MAÇON.

Depesche, que je ne t'empongne.

LE VARLET.

Frappe, Maumissert.

L'AIDE.

Mais toy, congne.

LE VARLET.

J'en couppe.

L'AIDE.

J'en taille.

LE VARLET.

J'en rongne.
A cop de pelle, à cop de pic,
Frappe, Maumissert.

L'AIDE.

Mais toy, congne.

LE CHARPENTIER.

Qu'elle soit vidée ric à ric.

LE MAÇON.

Nous avons, en bloc et en blic,
Marchandé en taiche.

LE VARLET.

Tant mieulx.
Nous besongnerons, se m'aist Dieux,
Si bien qu'il en sera mémoire.
Mais, mon maistre...

LE CHARPENTIER.

Quoy ?

LE VARLET.

Il fault boire,
Car j'ay mengé si très sallé
Que j'en ay le gosier hallé,
Et puis, par Dieu, la pouldre m'entre
Par la bouche dedans le ventre ;
Il fault qu'elle soit enrosée.

L'AIDE.

Regardez quel tendre rosée ;
Il est bon à veoir à sa trongne,
Ma foy, que ce n'est qu'ung ivrongne ;
Il est des hoirs de Jehan Pintart.

LE VARLET.

Hée, mon compaignon, Dieu te gard ;
Bien arrivés sommes ensemble.

L'AIDE.

De peur que la main ne nous tremble,
Allons boire chacun sa foys.

LE VARLET.

Nous en burons, par Dieu, bien troys,
Voire, par Dieu, demye douzaine.

LE CHARPENTIER.

Et quelz bons compaignons.

LE MAÇON.

A peine.

LE VARLET.

Ouvrier suis de faire videnge.

LE CHARPENTIER.

Sainct Jehan, mais de vider vendenge ;
Vellà tout le mestier qu'ilz font.

L'AIDE.

A bien peu que cecy ne font.
Nous avons jà fouillé bien bas ;
Se ne pensons à nostre cas,
La terre tombera sur nous.

LE CHARPENTIER.

Et de quoy vous souciez-vous ?
J'y metray des estaies si fortes,

Voire, et de si très bonnes sortes,
Que reproche je n'en auray.

LE MAÇON.

Et si très bien les scelleray
Que jamais ne reculleront.

LE VARLET.

Par ma foy, les terres fondront,
Qui n'y mettra remède bref.

LE CHARPENTIER.

Affin d'en venir mieux à chef,
En la fosse nous fault descendre.

LE MAÇON.

Ainsi le devez-vous entendre.

LE MARCHANT.

Il me semble qu'en grant dangier
Sont les maçons pour abréger,
Et aussi sont les charpentiers.
Par mon créateur, telz ouvriers
Ont de grant soucy en la teste,
Et n'est pas leur besongne preste
Qu'il ne faille mainte negosse.
Devallez sont en ceste fosse,
Se me semble, qui est trop creuse;
Veu que c'est terre sablonneuse
De l'estayer font leurs effors.

Icy tombe la terre sur eulx.

Hellas, les pauvres gens sont mors ;
Jhesus, Jhesus, et qu'esse-cy ?
Ilz sont mors, je le croy ainsi ;
Vécy ung bien piteux ouvraige ;
Hellas, hellas, et quel dommaige.
[Quel grant malheur.]

LE POPULLAIRE.

Et qu'avez-vous?

LE MARCHANT.

Ses pauvres ouvriers sont trestous
Absorbez dessous ceste terre.

LE POPULLAIRE.

Quel remède?

LE MARCHANT.

C'est de requerre
Saint Loys qu'il leur soit en aide

LE POPULLAIRE.

Mon amy, il n'y a remède;
Se cinq cens mille vies avoient,
Pas d'une ne reschapperoient;
Ilz sont trop avant enfouys.

LE MARCHANT.

Requerons Monsieur sainct Loys;
S'il luy plaist, il leur aidera.

LE POPULLAIRE.

Jamais nul n'en reschappera,
Mon amy, je vous certiffie.

LE MARCHANT.

Tant à sainct Loys je me fie
Qu'il les preservera de mort.
Mon amy, donnons leur confort;
Je vous prie que soyons songneux
D'oster la terre dessus eulx.
Besongnons y, sans plus d'enqueste.

LE POPULLAIRE.

Je le vueil à vostre requeste,
Mais advis m'est que perdons peine;

Au dessus d'eux la fosse est plaine
De plus de mille tumberaux
De terre.

LE MARCHANT.

Peines et travaulx
Nous prendrons à les déterrer.
En cela ne povons errer
Mais y faire aulmosne fleurie;
En ce faissant, sainct Loys prie
Que tous les préserve de mort.

LE POPULLAIRE.

Or sus, fouillons, je suis d'acord;
Puis qu'il vous plaist, je le vueil bien;
Mais certes nous n'y gaignons rien,
Et si feray à vostre guise.

LE MARI.

Mon amy, entrons en l'Eglise
De Sainct Denis, là où repose
Le corps sainct Loys; je suppose
Qu'y serez gari, se Dieu plaist.

LE MALLADE.

D'y entrer pas ne me desplaist,
Mais i entrer de bon couraige.

LE MARI
à genoux devant sainct Loys :

Se je te rens foy et hommaige,
Sainct Loys, amy de Jhesus,
C'est bien raison; car de dommaige
M'as préservé et remis sus.
Las, que ne peulx tu faire plus
Que rendre mon filz mort en vie,

Qui estoit noyé; au seurplus,
De toy servir m'es prins envye.

LA FEMME.

De toy servir m'es prins envye,
Sainct Loys, car tu m'as faict grace
A mon filz, par quoy je supplie
Que péché d'avec moy s'efface,
Affin qu'à Jhesuscrist je face
Service qui me soit propice,
Tant que le puisse veoir en face,
Apprès l'éternelle Justice.

LE FILZ.

Apprès l'éternelle Justice,
En Paradis puissons tous estre
Et, s'avons faict quelque mallice,
Devant Dieu ne puisse apparoistre;
Maistre, plaise de recongnoistre
Tes servans, car, en general,
Je te recongnoys pour mon maistre;
Tu me peulx preserver de mal.

LE MALADE.

Tu me peulx preserver de mal,
Sainct Loys; à toy m'habandonne.
Une fievre, propos final,
La teste et les membres m'estonne;
Et n'ay-je sçeu trouver personne,
Qui m'ayt sçeu donner guerison;
En toy est que Dieu me la donne,
Se tu fais pour moy oraison.

LE MARI.

Or sà, il fault que devison
Du retour.

LE MALADE.

Certes, mes amys,
En bonne santé suis remis,
Dont sainct Loys je remarcye.

LA FEMME.

Loué soit Dieu, je luy supplie
Qu'il nous ait en sa saincte garde.

LE MARI.

Si n'est-il pas requis qu'on tarde
A raconter ce cas icy
A ses Religieux.

LA FEMME.

Aussi
Très bien empensé je l'avoie.
Mes bons Seigneurs, Dieu vous doint joie.

LE PRIEUR.

Vous aussi.

LE MARI.

Il est vérité
Qu'une très grande advercité
Nous advint, pas n'y a huit jours.
Ainsi est qu'il y a ung cours
D'eaue au plus près d'un moulin,
Où cest enfant doulx et benyn
Tumba dedans, où noyé fut;
Mais, ainsi qu'à saint Loys plut,
Il est ressuscité de mort.

LE PRIEUR.

Vellà miraculeux rapport.

LE SÉCRETAIN.

C'est miracle très évident,

Congnu le très grant accident,
Qui estoit arrivé.

LE MALLADE.

J'estoie
Si travaillé, enmy la voye,
De fièvres, qu'estoie quasi mort,
Quand j'ay invoqué pour confort
L'aide de sainct Loys. Sans doubte
J'ay esté guéri, somme toute,
Dont le remercie humblement.

LE PRIEUR.

Qui le requiert devotement,
Jamais il ne luy peult mal prendre.

LE MARI.

Nous luy devons bien grace rendre
Du grant plaisir qu'il nous a faict.

LE MALLADE.

J'ay esté guéri en effaict
De la fievre qui me tenoit,
Et suis certain qu'il y avoit
Plus de troys ans.

LE SÉCRETAIN.

Mes bons amys,
Merciez Dieu, qui a parmis
Que soyez de mal preservéz,
Et, s'aulchuns se sentent grevez,
S'adressent à sa sépulture.
De cecy ferons escripture
Pour memoire perpetuelle.

LE PRIEUR.

La haulte puissance éternelle,

Mes amys, vous vueille conduire.

LE MARI.

Il est saison qu'on se retire
Chacun dans son quartier.

LE MALADE.

Allons,
Et le miracle ne cellons,
Qui est de plusieurs approuvé.

LE POPULLAIRE.

J'ay tant fouy que j'ay trouvé
Les ouvriers, je vous certiffie.

LE CHARPENTIER.

O sainct Loys.

LE MARCHANT.

Ilz sont en vie.

LE MAÇON.

Tu nous as de mort preservez.

LE POPULLAIRE.

Vécy terrible fantaisie.

L'AIDE.

O sainct Loys.

LE MARCHANT.

Ilz sont en vie.

LE VARLET.

Eureux est qui en toy se fie.

LE MARCHANT.

De les tirer tost achevez.

LE CHARPENTIER.

O sainct Loys.

LE MARCHANT.

Ilz sont en vie.

LE MAÇON.

Tu nous as de mal preservez.

LE CHARPENTIER.

Mes bons amis, savoir devez
Que sainct Loys si soustenoit
La terre qui sur nous estoit,
Et, soubz son sainct habit royal,
Nous gardoit d'avoir auchun mal;
Nous l'avons veu visiblement.

LE MARCHANT.

Qui sainct Loys devotement
Requiert en bonne intencion,
Il a en fin, sans fiction,
Tout ce qu'il luy plaist requerir.

LE POPULLAIRE.

Prions qu'il vueille secourir
Et sa gloire magnifester
A ceulx qui veullent augmenter
Sa très devote Confrarie.
Il vous plaira vous contenter.

. . . . . .
. . . . . .

LA VIE MONSEIGNEUR SAINCT LOYS.

LISTE DES PERSONNAGES.

Le premier Livre.

(Pages 1-26, vers 1-520).

MONSEIGNEUR SAINCT LOYS.

La Royne Blanche ; I, 3-7, 8-11, 22-6 ;
— II, 27-31, 33, 50-3, 56-8, 61.
Le Duc de Bretaigne ; I, 3-6, 13-5, 18-9, 21 ;
— II, 33-5, 37-41, 47-8, 50, 53-4.
Le Conte de la Marche ; I, 4-7, 13-5, 18, 22 ;
— II, 33-4, 37-40, 47, 50, 53-4.
Le Conte de Champaigne ; I, 4-6, 13-5, 18-9, 22 ;
— II, 33-4, 35-6, 46, 49, 58-60.
Le Frère Prescheur ; I, 7-12, 19, 20, 26.
L'Aveugle ; I, 11-2, 14, 18, 20-1.
Le Varlet de l'Aveugle ; I, 12-3, 15-7, 19-21.
Le Ladre ; I, 51-3, 12-7, 19-21.

Le IIe Livre.

(Pages 27-65, vers 521-1397.)

Monseigneur sainct Loys. — La Royne Blanche. — Le Duc de Bretaigne. — Le Conte de la Marche. — Le Conte de Champaigne.

Chevallerie ; II, 27-30, 36, 47, 49, 58 ;
— III, 71, 98-103 ;
— IIII, 106-7, 108, 118, 121-2, 123, 124-5, 129-30, 131-2, 133-4, 137, 139, 140, 141 ;
— V, 154-5, 158-61, 163-4, 176 ;
— VI, 183-4, 186, 191 ;
— VII, 218-9, 227-8, 232, 250-1, 252-4 ;
— VIII, 257-60, 263, 265, 269-70, 272, 273-7, 286.
Bon Conseil ; II, 29-33, 35, 37, 42, 52-3, 54-5, 57, 61-3 ;
— III, 70-1, 74, 80-1, 92-3, 94-6, 97, 99-101 ;
— VI, 180-7, 191 ;
— VII, 219, 227, 232, 251, 252, 255 ;
— VIII, 261-2, 287-8.
Popullaire ; II, 29-30, 37, 42, 55, 64-5 ;
— III, 74, 77-8, 92, 100-2, 104 ;
— VI, 181-4, 187, 193, 216 ;
— VII, 230-1, 233, 255-6 ;
— VIII, 261-2, 287-9 ;
— IX, 300-1, 305, 314-5, 319-20.
Le Hérault de France ; II, 38-41, 48-50, 51, 55, 56, 58-61 ;
— V, 157, 162-5, 172-3, 173, 175-7, 179 ;
— VI, 182, 187-8, 190, 206, 211, 216 ;
— VII, 225-6, 227-8, 229, 231-2, 249, 250.
La Contesse de la Marche ; II, 42-6.
Le Secrétaire de la Contesse de la Marche ; II, 43-6, 56, 58-61, 62-5
Le Bourreau Maître Mytaine ; II, 62-5 ;
— VI, 205-6, 212-6 ;
— VII, 229-31, 239-45.

Le troisiesme Livre.

(Pages 66-104, vers 1398-2281).

Monseigneur sainct Loys. — Chevallerie. — Bon Conseil. — Popullaire. — Le Hérault de France.

L'Empereur Frédéric ; III, 66-9, 71-3, 75, 82-3, 86-8, 89-90, 93-6.
Oultraige ; III, 66-9, 71-3, 75, 76-7, 82-3, 84, 87-8, 88-9, 93-4, 97 ;
— IIII, 118-20, 121, 123, 124, 131, 133, 136-8, 141 ;

— V, 143, 148-50, 150-4, 165-71, 173;
— VIII, 262-3, 264-5, 266-7, 278-9.
Le Messaiger, Héraut de l'Empereur Frédéric; III, 68, 69-70, 72-3, 82, 86-7, 96.
L'Eglise; III, 75-7, 80-1, 83-6, 90-3, 100-1;
— VI, 180-4, 192-3;
— VIII, 258-60, 263, 265-6, 269, 271, 273-7, 289.
Le Pape Grégoire; III, 78-9, 97;
— IIII, 105-9.
Le Cardinal Blanc; III, 78-9, 80-1, 85-6, 88-9, 96, 97;
— IIII, 105-6, 108, 118, 121, 126-7, 129, 131-2, 133-6.
Les Prélatz de France; III, 84, 86, 88-9, 96, 97, 101;
— IIII, 107-9, 118, 121, 125-6, 129, 131-2, 134-6, 139-40;
— V, 154-5, 157-62, 164, 176;
— VI, 192-3.

Le IIIIe Livre.

(Pages 105-41, vers 2282-3882).

Monseigneur sainct Loys. — Chevallerie. — Bon Conseil. — Popullaire. — Oultraige. — L'Eglise. — Le Pape Grégoire. — Les Prélatz de France.

Brandiffer, Turc; IIII, 109-10, 114-5;
Billonart, Turc; IIII, 109-11, 115-6;
Le premier Xrestien; IIII, 111-7;
— V, 166-9.
Le ij^e Xrestien; IIII, 111-7;
— V, 166, 170-3, 173-4, 176.
Le Bateleur; IIII, 111-3, 117.
L'ours; IIII, 111-3.
Le Capitaine de Damiette; IIII, 118-20, 121-2;
La Loy payenne; IIII, 119-20, 121-3, 123-4, 127-9 130, 133, 136.
Le Soudan; IIII, 128-9, 130-1, 132-3, 136-9;
— V, 142-3, 144-7, 149.

Le cinq^me Livre.

(Pages 142-79, vers 3083-3923).

Monseigneur sainct Loys. — Chevallerie. — Bon Conseil. — Le

Hérault de France. — Oultraige. — Les Prélatz de France. — Le premier Xrestien. — Le ije Xrestien. — Le Soudan.

Les Admiraulx du Soudan ; V, 142-3, 144-5, 147-50, 150-3, 165-71, 173.
Les Seigneurs d'Engleterre ; V, 155-7, 174-5, 177-9.
Le Roy d'Engleterre ; V, 156-7, 174-5, 177-9.

Le sixième Livre.

(Pages 180-217, vers 3924-4757).

Monseigneur sainct Loys. — Chevallerie. — Bon Conseil. — Popullaire. — Le Hérault de France. — Le Bourreau. — L'Eglise. — Les Prélatz de France.

Estienne Boyleau ; VI, 188, 190-1, 199-200, 212-3.
Le Marchand ; VI, 188-90, 196-8, 202-5, 207-11, 216-7; — IX, 290-1, 300-3, 305, 313-5, 319-20.
L'Hoste; VI, 188-90, 196-8, 206, 207-11, 214-5.
La Mère, commère d'Estienne Boyleau, VI, 193-6, 198-200, 200-1, 211-3.
Le Filz, filleul d'Estienne Boyleau; VI, 193-6, 200-2, 203-7, 212-4.
Gaillart, Varlet du Bourreau; VI, 205-6, 213-5 ; — VII, 229-31, 239-40.

Le VIIe Livre.

(Pages 218-56, vers 4758-5150).

Monseigneur sainct Loys. — Chevallerie. — Bon Conseil. — Popullaire. — Le Hérault de France. — Le Bourreau. — Le Varlet du Bourreau.

Le premier Forestier; VII, 219-20, 222-4, 226, 234-6, 237-9, 245-6, 247-8.
Le second Forestier; VII, 219-20, 222-4, 226, 234-6, 237-8, 245-6, 247-8.
L'Abbé de Saint-Nicolas de Laon; VII, 220-1, 233, 245-6, 247, 248-9.
Le premier Enfant (cousin du Connétable Gilles de Brun) ; VII, 220-1, 233-4, 236-8, 241-2.
Le second Enfant; VII, 221, 234, 236, 238, 242-3.
Le troisième Enfant; VII, 234, 237, 242-4.
Le Bourgoys; VII, 224-7, 230.

Messire Enguerran de Coucy; VII, 235-6, 238-9, 240-1, 244, 246-7, 250, 251-6.

Le VIIIe Livre.

(Pages 257-89, vers 5151-5921).

Monseigneur sainct Loys. — Chevallerie. — Bon Conseil. — Popullaire. — Le Hérault de France. — Le Bourreau. — Oultraige. — L'Eglise.

L'Admiral de Thunes; VIII, 262-3, 264, 266-7, 267-8, 278-9, 281-2, 284-5, 286.
Phelippe, fils de Monseigneur sainct Loys; VIII, 263-4, 269-78, 279-81, 282-4, 285-6.
Le Roy de Thunes; VIII, 267-8, 278-9, 280, 281-2, 285.

Le nefvyesme Livre.

(Pages 290-320, vers 5922-6572).

Popullaire. — Le Marchand.

La Mère; IX, 291-3, 300-5, 308-9, 316-7.
Le Mari ; IX, 291-3, 295-305, 307-9, 315-9.
Le Charpentier; IX, 293-5, 296-8, 300-5, 309-13, 319-20.
Le Maçon ; IX, 293-5, 296-8, 309-13, 320.
Mau-peu, Varlet du Charpentier; IX, 294-5, 297-300, 302-3, 310-3, 319.
Mau-m'y-sert, l'aide à maçon; IX, 294-5, 298-9, 303, 310-2, 319.
Le Filz; IX, 295, 303-5, 307-9.
Le Prieur de l'Abbaye de Saint-Denis; IX, 306-7, 317-9.
Le Secrétaire, ou Secretain, de l'Abbaye de Saint-Denis: IX, 306-7, 317-8.
Le Malade de fièvres; IX, 307-9, 315-9.

CORRECTIONS

DE LEÇONS FAUTIVES DU MANUSCRIT.

LE PREMIER LIVRE.

Page 4, vers 20 : crestiens roys ; ms. *très-crestiens roys*, qui fausse le vers.

Page 6. Le Duc de Bretaigne ; ms. *Le Conte de Bretaigne* (les deux fois).

Page 11, vers 186 : Pour oisiveté eschever ; ms. *Sçait oisiveté eschever.*

Page 13, vers 218 : Du bon du cueur ; ms. *Du vin du cueur.* (Cf. page 36, vers 745).

Page 14, vers 244 : Metz, metz dedans ton vin de l'eau ; ms. *Metz, metz en ton vin de l'eau*, ce qui ne donne que sept syllabes.

— vers 249 : Mes amys ; ms. *Mais amys.* En mettant un ; après *demande*, on pourrait aussi bien lire : *Mais, amys, mais tout doucement.*

Page 16, vers 287 : Comme vous estes tous grevez ; ms. *Comme vous estes travaillez grevez.* — *Très* serait une meilleure correction que *tous.*

— vers 297 : ne que me touchez ; ms. *ne que touchez.*

Page 18, vers 33 : Certainement ; ms. *Tout certainement*, ce qui donne un pied de trop.

Page 19, vers 345 : prééminence ; ms. *prèminence*, ce qui donne un pied de moins. La même faute au vers 1057, page 50.

— vers 346 : ne seigneurie ; ms. *ne la seigneurie*, ce qui donne un pied de trop.

Page 20, vers 368 : Or vous, vous tirez près ; ms. *Or vous tirez près*, ce qui donne un pied de moins.

Page 21, vers 399 : Ouy, et nous burons de bon vin ; ms. *Ouy, et burons de bon vin*, ce qui donne un pied de moins.

— vers 401 : les espriz ; ms. *les esperilz*, ce qui donne un pied de trop.

Page 22, vers 428 : mon esprit ; ms. *mon esperit*, qui fausse le vers.

Page 25, vers 485 : Qui sert Dieu a juste querelle ; ms. *Qui sert bien a juste querelle*.

Page 26, vers 505 : tout ce discord ; ms. *ton ce discord*.

— vers 510 : qui se sont mis ; ms. *qu'ilz se sont mis* ; leçon d'ailleurs acceptable ; *qu'i* est souvent pour *qu'il* ; *qu'ilz* peut bien être pour *qui*, le son étant le même.

LE IIe LIVRE.

Page 28, vers 449 ; ce qu'il les meult, c'est-à-dire : « ce qui les meut ».

— vers 558 : leurs besongnes font ; ms. *leurs besongnes ; font*, nécessaire à la mesure, est donné par la rime.

Page 30, vers 605 : que mieux ; ms. *que moy*, qui ne rime pas.

Page 32, vers 653 : « L'autre la Vevesme ». C'est la leçon du manuscrit, mais elle est fautive ; la leçon du vers 654 : « Velesme » se rapproche plus de la vérité.

— Il s'agit du château de Bellême en Perche. Voir les Chroniques de Saint-Denis, éd. Paulin Paris, tome IV, page 231, et la table de la vie de S. Louis par Tillemont, publiés par la Société de l'Histoire de France, tome VI, p. 329. — Saint-Jacques de Buvron est Saint-James sur le Beuvron (Manche, arrond. d'Avranches).

Page 33, vers 654. A Velesme. Voir la note précédente.

— vers 675 : qui en doit ; ms. *qu'il en doit*.

Page 34, vers 698 : Pour combatre huy ses gens d'armes ; ms. *Pour combatre luy ses gens d'armes*.

Page 35, vers 714 : Comment ay-je ; ms. *Comme ay je*, ce qui fausse le vers.

— vers 725 : Que pardon et mercy me face ; ms. *Que pardon et mercy je face*, ce qui est au rebours du sens.

Page 36, vers 731 : preste; ms. *prest*, ce qui n'est pas grammatical et fausse le vers.
— vers 736 : la très-illustre face; ms. *la transillustre face.*
— vers 745 : du bon du cueur; ms. *du bon cueur*, ce qui fausse le vers.
Page 38, vers 778 : poursuites; ms. *poursuite*, qui ne rime pas avec « dictes ».
— vers 785 : A ces parolles; ms. *A ses parolles*. Le manuscrit emploie assez souvent, dans les pronoms, le *c* du pronom indicatif pour l'*s* du pronom possessif, et réciproquement. (Cf. plus loin, vers 1279.)
Page 40, vers 827. Le ms. ne donne pas le vers qui devrait rimer avec *aprester*.
Page 43, vers 908-9 : Le Roy feray empoisonner; — J'ay poisons voullu ordonner; ms. : *Le Roy feray emprisonner; — J'ay prisons voullues ordonner.* Le sens général montre qu'il ne s'agit pas de *prison*, mais de *poison*. (La faute inverse au vers 1301.)
Page 44, vers 920 : *Qu'el;* ms. *Qu'elle*, ce qui fausse le vers.
Page 46, vers 971 : que le mal redonde; ms. *que mal redonde*, ce qui fausse le vers.
Page 48, vers 1027 : « Hellas, je ne pense point. » Le vers est faux; on pourrait lire : « Hellas, moi je ne pense point, etc. »
Page 49, vers 1049 : Il sauldra, c'est-à-dire « Il se lèvera ». La leçon du ms. *Il fauldra* est à l'inverse du sens.
Page 50, vers 1057 : la prééminence; ms. *là prèminence*, qui fausse ce vers comme plus haut le vers 345.
Page 54, vers 1144 : pour ceste fois cy; ms. *pour ceste icy*, qui fausse le vers.
Page 56, vers 1200 : Très loyaulment entretenu; ms. *Loyaulment entretenu*, ce qui fausse le vers.
— vers 1205 : J'ay bien voullu vers vous venir; ms. *J'ay bien voullu vers venir.*
Page 59, vers 1244 : Sans faire sur le texte glose; ms. *Sans faire sur le texte close.*
— vers 1269 : Vous estes un empoisonneur; ms. *Vous estes empoisonner*, ce qui ne signifie rien, ne rime pas et fausse le vers.
Page 60, avant le vers 1273 : Le Hérault; ms. *De Champaigne.*

— vers 1279 : Qui s'est ingéré ; ms. *Qui c'est ingéré.*

Page 61, vers 1301. Qu'on l'emprisonne ; ms. *Qu'on l'empoisonne.* Faute inverse de celle faite par le copiste aux vers 908-9.

— vers 1302 : Despeschez le ; ms. *Despeschez-ly.*

— vers 1303. Admenez le ; ms. *Admenez lay*, qu'on pourrait maintenir, car *le* et *lay* se prononcent de la même manière. (Cf. pages 149, 152, 237.)

Page 62, vers 1328 : Qui n'est, Dieu mercy, advenu ; ms. *Qui n'est Dieu advenu.*

Page 63, vers 1341 : « L'endosse, tires et pourpoint, — Lime et pourpoint seront à moy. » Je ne sais ce que veut dire « Lime », qui a peut-être des analogies avec *limestre*, mais il vaudrait mieux imprimer *tirès* avec un accent ; il fallait des tirets pour attacher ensemble le pourpoint aux chausses ; on s'en sert encore pour attacher les chaussettes au caleçon, et, quoiqu'elles servent à un usage différent, les *tirettes* des jupes des femmes sont, comme mot, dans le même sens.

— Au bas de la page 63, après le vers 1354 : Et monte à l'eschelle ; ms. *Et m. à l'eschelle.*

Page 64, vers 1377 : De mourir ne me faict point mal ; ms. *De mourir me faict point mal.*

Page 65, vers 1397 : Nous doint ce qu'il nous est mestier ; ms. *Nous doint ce qu'il nous mestier.*

LE TROISIESME LIVRE.

Page 67, vers 1428 : N'ayez paour ; ms. *N'ayez pour.* Pour que le vers soit juste, il faut prononcer de cette façon et élider l'*a* devant l'*o* comme dans Laon, paon, faon. Cf. plus loin, vers 1632.

Page 69, vers 1459 : Avec mon père — Ouy, sans doubte ; ms. *Avec mon père — Sans doubte.* D'un côté *ouy* est nécessaire à la mesure du vers ; de l'autre « Avec mon père » ne signifie rien, pas plus qu'au vers 1457 « je donneray. » On pourrait proposer : « Si une fois je tiens le Roy — De France, je le occiray (?) — Et son royaulme annexeray — Avec l'Empire = Ouy sans doubte. »

— vers 1472. Qui sont en son esperit encloses ; ms. *Qui sont en mon esprit encloses.* Il faut prononcer « esprit ».

Page 71, vers 1500 : avecques moy ; ms. *avec moy*, ce qui fausse le vers.

Page 74, vers 1566 : Craignez que voz gens soient periz ; ms. *Craignez que voz gens soient perilz.*

— vers 1576. Il n'est pas humain ; ms. *Il n'est pas inhumain*, ce qui est le contraire du sens et fausse le vers.

Page 75, vers 1592 : calices ; ms. *calipses*, écrit *calipces* au vers 1632. La leçon pourrait se défendre, l'ancienne prononciation ne faisant sonner qu'une consonne, alors qu'il y en a plusieurs.

Page 77, vers 1632 : Voz aournemens et vos calices. Prononcer « ournemens » comme plus haut « pour » au lieu de paour (vers 1428).

— vers 1633 : excessifz ; ms. *excecifz.*

Page 78, vers 1662 : Il ne lui sçauroit bien venir ; ms. *Il ne lui en sçauroit bien venir*, ce qui donne un pied de trop.

— vers 1672 : Dont sont plusieurs souillez, polus ; ms. *Dont plusieurs souillez, polus.*

— vers 1680 : La batant et la molestant ; ms. *La batant et molestant.*

Page 80, vers 1726 : Vous monstrerez à vostre père ; ms. *Vous monstrez à vostre père.*

Page 83, vers 1798 : De pleurs et de gemissemens ; ms. *De pleurs et gemissemens.*

Page 83, vers 1879 : au devant d'eulx ; ms. *au devant* ; se complète par les vers 1875 et 1889.

Page 88, vers 1897 : que je les vous rende ; ms. *que les vous rende*, ce qui fausse le vers.

Page 91, vers 1980. Il manque un vers pour rimer avec « chemin ».

Page 92, vers 2000 : ou soit par amour ; ms. *ou par amour*, ce qui fausse le vers.

— vers 2014 : O noble royaulme de France ; ms. *O noble royne de France*, qui fausse le vers et n'a pas de sens.

Page 94, vers 2061 : Voulloient par subtille finesse ; ms. *Vouloir par subtillité finesse.*

Page 101, vers 2208 : Ha, noble roy ; ms. *Ha noble.*

Page 103, vers 2262 : à Empereur ou à Roy ; ms. *à Empereur ou au Roy.*

— vers 2263 : « par moy », nécessaire à la rime, manque dans le ms.

LE IIIIe LIVRE.

Page 108, vers 2344 : En ceste saincte compagnie ; ms. ... *cest...*

— vers 2361 : Ainssy le croy : ms. *Ainssy je le croy.*

Page 109, vers 2366 : maint divers passage; ms. *maint divers passages.*

— vers 2368 : ont fait assaulx; ms. : *ont fait des assaulx.*

— vers 2370 : « De » manque au manuscrit.

Page 110, vers 2396 : et belle ; ms. *et bien belle*, ce qui donne un pied de trop.

Page 111, ligne 2 : Xrestien; ms. *Xpestien.* Le *p* se peut défendre; il peut être là pour sa ressemblance avec le ρ grec.

Page 112, vers 2444 : près ceste croix; ms. *près de ceste croix*, ce qui donne un pied de trop.

Page 114, vers 2488 : *Séroit* pour *saroit*, au sens de *sauroit*, est une très-bonne forme. On trouve plus loin *sériez*, p. 118, vers 2585 ; *séroit* est régulier dans le ms. et se retrouvera plusieurs fois. On trouvera aussi les formes *séroye*, *séray*, *je me séray*, *séra*.

Page 115, vers 2510 : que m'est advenu ? ms. *que m'est il advenu*, ce qui donne un pied de trop.

— vers 2514 : terriblement; ms. *tresriblement.*

Page 116, vers 2536 : *Bien*, nécessaire à la mesure, manque au manuscrit.

Page 119, vers 2608 : Loy Païenne ; ms. *La Loï Payenne*, ce qui donne un pied de trop.

Page 120, vers 2627 : content; ms. *contend.*

— vers 2629 : Nous sommes fournys; ms. *Nous sommes fourny.*

— vers 2630 : innombrables ; ms. *innables* ou *juvables.* De plus, bien qu'il n'y ait pas de lacune dans le ms., il manque un vers pour rimer avec celui-ci.

— vers 2633 : terribles; ms. *tribles*, sans aucun signe d'abréviation.

Page 121, vers 2656 : à dilligences ; ms. *à toutes dilligences*, ce qui fait un vers de dix pieds.

— vers 2658 : Et qu'on n'ait point; ms. *Et qu'on ait point*, leçon qui se peut soutenir, car, dans la prononciation, la liaison de l'*n* et de l'*a* donne la négation nécessaire au sens, et dans des cas semblables on trouve assez souvent la négation omise.

Page 122, vers 2666 : Frappez ; ms. *Fappez.*

Page 124, vers 2702 : ces Xrestiens ; ms. *ses Xrestiens.* Plus haut, page 122, vers 2678, on a la même faute,

« ses villains », alors que le sens est indicatif et non possessif.

Page 125, vers 2744 : Que des temples ; ms. *Des temples.*

Page 126, vers 2768 : Et d'ydolles ; ms. *Et des ydolles.* L'indication scénique qui suit : « Cy mettent en bas les ydolles et en font des ymaiges », est dans le manuscrit bien incorrecte : *Cy mettent en sont les ydolles des ymaiges.*

Page 127, vers 2781 : Nous yrons ; ms. *Nous yront.*

Page 128, vers 2800 : Loy Payenne ; ms. *La Loy Payenne.*

— vers 2807 : J'ay bien cuydé ; ms. *J'ay bien cuyder.*

Page 130, vers 2850 : bons loyaulx ; ms. *bons et loyaulx.*

Page 132, vers 2884 : c'est frappée ; ms. *c'est happe frappée. Happe*, qui rompt la mesure, aurait dû être effacé, car c'est probablement le mot *frappée*, mal écrit une première fois.

— vers 2895 : il nous fault ; ms. *nous fault.*

Page 138, vers 3006. Il manque un vers après celui du Soudan : « Prins estes, Françoys voyagiers » ; on pourrait remplacer le vers manquant par celui-ci « Je vous fais icy prisonniers. »

Page 140, vers 3049 : que je luy feray ; ms. *que luy feray.*

— vers 3069 : ce n'est pas fable ; ms. *c'est fable*, ce qui fausse le vers et le sens.

LE CINQUIESME LIVRE.

Page 144, vers 3123 : Filz de Vierge Marie ; ms. *Filz de la Vierge Marie.*

Page 146, vers 3178 : « Appointement, ô roy, n'auras. » Le ms. donne *au roy*. Le *o* exclamatif était alors peu usité, mais il est ici absolument commandé par le sens. On verra plus loin dans une annotation marginale : *Austre crestien* pour *O très crestien.*

Page 150, ligne 4. Après le mot : « Icy le tue », un possesseur a écrit en marge : « Austre (lisez : O très) crestien monsieur sainct Loys, roy de France,

Il ne faict plus bon en la France.

Pellerain. »

Page 151, vers 3292 : prie ; ms. *je prie*, ce qui donne un pied de trop.

Page 152, vers 3309 : filz Marie; ms. *le Filz Marie*, ce qui donne un pied de trop.
Page 153, vers 3333 : nulz héritiers; ms. *nulz héritier*. Le pluriel est nécessaire pour la rime.
Page 154, après la ligne 25, on trouve en marge dans le manuscrit la signature *P. Theron*.
Page 157, vers 3427 : Et fournyr; ms. *Et fourny*. L'*r* du reste, n'étant pas là suivi d'une voyelle, ne sonnait pas dans la prononciation.
Page 165, vers 3612 : voullentiers; ms. *très voullentiers*, qui donne un pied de trop.
— vers 3622 : Mains piteulx sommes; ms. *Maintz piteulx sommes*. Le sens est évidemment *moins*, ce qui montre la prononciation de l'*oi* au XVIe siècle.
Page 166, ligne 8. Le nom de l'interlocuteur « Oultraige » manque dans le manuscrit.
— vers 3651 : Frappez; ms. *Fappez*. A la ligne suivante le ms. donne de même *fappe* au lieu de « frappe ».
Page 167, vers 3655 : le couraige; ms. *couraige*, ce qui donne un pied de moins.
Page 168, ligne 9. Au lieu d'*Oultraige* comme interlocuteur, le ms. donne à tort *Les Admiraulx*, qui disent le couplet suivant.
— vers 3679 : Ne perce cestuy là; ms. *Ne perce pas cestuy là*, ce qui donne un pied de trop.
Page 169, vers 3716 : encor; ms. *encore*, qui fausse le vers.
Page 171, ligne 20 : Icy Oultraige deslie le ije Xrestien; ms..... *le premier Xrestien*, qui a été tué, pages 168-9.
Page 178, vers 3907, et page 191, vers 4188 : prouffict; ms. *prouffilt*.

LE SIXIÈME LIVRE.

Page 181, lignes 4 à 7. « Congnoistre » rimant avec « maistre, estre et sceptre », on voit comment l'*oi* se prononçait.
Page 182, vers 3979-80 : il nous fault aller — Le recepvoir; ms. *il fault aller — Et recepvoir*.
Page 183, vers 3985 : Que ne voyse; ms. *Que ne voys-je*.
Page 184, vers 4028-9. Remarquons combien est vivante encore la formule mise en vers par Gringore : « El' est baillée au plus offrant — Et au dernier enchérisseur. »
Page 185, vers 4053 : Vous sçarez; ms. *Vous sçavez*.

Page 186, vers 4063 : Bon gaige ; ms. *Bon gaiges.*
Page 191, vers 4188 ; voir plus haut, p. 178.
— vers 4189 : Que vous n'y aiez de l'honneur ; ms. *Que vous n'y aiez de son* (le dernier mot non écrit).
Page 193, ligne 15 : « Les Prélatz » ; addition au ms., qui ne donne pas cette indication nécessaire d'interlocuteur.
— vers 4235 : desconfis ; ms. *descofis*, sans tilde.
Page 194, vers 4256 : Plusieurs foys ; ms. *Par plusieurs foys,* ce qui fait le vers trop long.
Page 196, vers 4295 : Car je voy bien ; ms. *Car je voy*, ce qui laisse le vers incomplet.
— vers 4308 : qui si me ; ms. *qui me*, vers incomplet.
Page 198, vers 4347 : S'il vous plaist, vous me baillerez. Le ms. a seulement : *S'il vous vous baillez* avec des points sur le second « vous », qui indiquaient une correction à faire.
— vers 4362 : Je me séray (au sens de : Je me saurai) ; ms. *Je seray.* — Cf. plus haut, page 114, vers 2488.
Page 199, vers 4367 ; suys presque ; ms. *je suys presque*, ce qui fait un pied de trop.
— vers 4377 : Qu'il est beau filz ; ms. *Qu'il est très fort beau filz*, ce qui donne deux pieds de trop.
— vers 4378 : ne veult ; ms. *ne veulx*, ce qui fausse le rapport du verbe et de son sujet.
Page 200, vers 4392 : commère ; ms. *ma commère*, ce qui donne un pied de trop.
Page 208, vers 4580 : je le tire ; ms. *le tire*, ce qui donne un pied de moins.
Page 212, vers 4670 : encor ; ms. *encore*, ce qui fausse le vers.
Page 215, vers 4728 : Tu peulx bien ; ms. *Tu peulx*, ce qui donne un pied de moins.

LE VIIe LIVRE.

Page 219, vers 4770 : car juge doit ; ms. *car juges doit.*
Page 220, vers 4816 : En chassant ; ms. *Enschassant.*
Page 221, vers 4822 : estes ; ms. *vous estes*, ce qui donne un pied de trop.
Page 224, vers 4873 : Quinze, ou dix, ou chause. J'ay treize. « Chause » est-il pour le mot « chose » pris dans un sens indéterminé, ou faut-il lire « chanse », ce

qui donnerait comme sens : « Quinze, ou dix, ou chance. J'ay treize. »

— vers 4877 : En paix ; ms. *Em paix.*

Page 225. A partir d'ici il y a une erreur de numérotage qui va jusqu'au bout du volume. Au lieu de 4501 il faudrait 4901 : c'est revenir de 400 en arrière, et le dernier vers, au lieu d'être 6572, est en réalité 6972 ; mais, puisque l'erreur est faite, il est plus simple de renvoyer en fait à ce qui est en haut des pages qu'au vrai chiffre, qui n'y est pas.

Page 229, vers 4573 : « Ung fer au feu, sans altercas. » Comme il manque un vers dans le ms., celui-ci en est une restitution quelconque.

Page 230, vers 4590 : Metz le fer dedens ; ms. *Metz le feu dedens*, ce qui n'a pas de sens.

Page 233, vers 4657 : Fermes n'en payeront, ne enchères ; ms. *Femmes...* ce qui n'a pas de sens.

Page 234, ligne 4 : TERTIUS ; ms. 2us.

— vers 4682 : Gibier ; ms. *Quelque gibier*, ce qui donne deux pieds de trop.

Page 237, vers 4744 : Las, ne dy mot ; ms. *Hélas, ne dy mot*, ce qui donne un pied de trop. « Là ne dy mot » serait une correction plus forte, mais peut-être meilleure.

Page 238, vers 4762 : Qu'est prochaine ; ms. *Qui est prochaine.* L'*i* s'élidant devant la voyelle initiale du mot suivant, on aurait pu sans inconvénient laisser le texte du manuscrit.

Page 239, vers 4795 : demourrez ; ms. *demourez*, temps qui ne concorde pas avec le sens.

Page 244, vers 4894 : Las, où est droit ; ms. *Les ou est droit*, qui ne signifie rien.

Page 245, vers 4902 : vinsmes ; ms. *vismes*, sans tilde.

Page 247. Il manque dans le ms. un vers pour rimer avec « chasser. » On pourrait lire : « [Je saurai me débarrasser] — Des paillars qui viennent chasser — En mes bois. »

Page 248, vers 4980 : me viens rendre ; ms. *ne viens rendre.*

Page 250, vers 5020 ; Ne demourra pas ; ms. *Ne demoura pas.*

Page 251, vers 5054 : Enguerran de Coucy ; ms.... *de Coursy.*

Page 252, vers 5058 : Aux Pers de France ; ms. *Aux pres de France* ; interversion de deux lettres qui détruit le sens.

Page 255, vers 5143 : Veult garder au grant et petit ; ms. *Veult garder au grand est petit.*

LE VIIIe LIVRE.

Page 259, vers 5218. Par grâce de Dieu Roys de France; ms. « Par la grâce... », ce qui fausse le vers.

Page 260, vers 5241 : ce n'est pas faincte ; ms. *se...*

Page 262, vers 5290 : que le Roy de France ; ms. *que Roy de France*, ce qui laisse le vers boiteux.

Page 266, vers 5358 : mesmement ; ms. *mesment*, sans signe d'abréviation.

— vers 5367 : ilz ne sont; ms. : *ilz ne seront.*

— vers 5371 : ces ; ms. *ses.*

Page 267, vers 5377 : estre commis ; ms. *este commis.*

Page 268, vers 5406 : ces ; ms. *ses.*

Page 269, vers 5441 : Son filz Phelippe est bien en aage ; ms.... *et bien en aage.* On pourrait imprimer *èt.*

Page 273, vers 5534 : Qu'à mon âme ; ms. *A mon âme.*

— vers 5536 : Et toutes; ms. *Toutes.*

— vers 5543 : à oultrance ; ms. *à oultraige*, qui ne rime pas avec « remonstrance. »

— vers 5554. Il n'y a pas lieu d'ajouter un *d* au mot « avercitez »; c'est la trace du fait bien connu que l'ancienne prononciation ne faisait pas sonner toutes les consonnes qui se suivaient.

Page 274, vers 5572 : Si tost qu'ilz congnoistront ; ms. *S'ilz tost...*

Page 276, vers 5622. « Joinctes » rimant avec « complaintes » montre toujours la prononciation de l'*oi* en *ai.*

— vers 5628 : Si tost qu'il ; ms. *Sil tost qu'il.* La lettre finale de *sil* n'avait pas à sonner devant un *t*, de façon que cette mauvaise orthographe était en quelque sorte indifférente.

Page 277, vers 5632 : Si je vueil ; ms. *Sil je vueil.* Même remarque.

— vers 5634 : Cuidez-vous; ms. *Cudez-vous.*

Page 278, vers 5668 : nous les mettrons tous ; *tous*, nécessaire à la rime, manque au ms.

Page 279, vers 5678 : Par armes fault qu'humillion ; ms.

Par armes faulx... Le mot : « Ces faulx Xrestiens » du vers suivant a été la cause de l'erreur du copiste.

— vers 5679 : Ces; ms. *Ses*.

Page 283, vers 5761 : Faire avec toy apointement ; ms. *Faire avec eulx*....

Page 286, vers 5842 : Mettez ordre; ms. *Mettez votre ordre*, ce qui donne un pied de trop.

Page 288, vers 5893 : Tout vient à bien qui peult attendre ; ms. *Tout vient à lieu* ....

Page 289, vers 5915 : Et non pas ; ms. *Et nom pas ;* la prononciation était du reste la même.

LE NEFVYESME LIVRE.

Page 290, vers 5930 : Et toutesfoys ; ms. *Et tousfeoys*, ce qui donne un pied de moins.

Page 291, vers 5966 : Ains qu'il soit ung moys; ms.... *ung moy*.

Page 294, vers 6030 : Où prendrons-nous nostre chemin ; ms. *Or*... L'interrogation se serait imposée d'elle-même, quand même le vers ne se serait pas répété dans ces refrains de demi-rondeaux qui se rencontrent de temps en temps dans notre mystère.

Page 296, vers 6067 : et nous monstrer ; ms. *et nous monstrerer*, par la répétition des deux dernières lettres.

Page 298, vers 6102 : Qu'au corps luy remecte la vie ; ms... *remectre*...

Page 299, vers 6109 : Il est mort ; ms. *Il n'est mort*, leçon qui se peut défendre, puisque c'est encore une forme populaire.

— vers 6110 : Nostre-Dame ; ms. *Noste-Dame*. Les paysans disent encore « Not'Dame ».

— vers 6113 : Te suppliant; ms. *Te suppiant*, qui devait être la prononciation. — Le vers suivant, ne se composant que des mots « A nostre enfant » est incomplet ; mais, comme il amènerait une rime tierce, il vaut mieux supprimer « Te suppliant » et lire : « Je te crie mercy à genoux — A nostre enfant que faces grâce, » ou, mieux encore : « Qu'à nostre enfant tu fasses grâce. »

— vers 6116 : je te supplie ; ms. *je te supie*, comme plus haut « suppiant ».

Page 301, vers 6156 : Qu'il ayent pitié. Il était bien facile de corriger *qu'il* en « qu'ilz » ; mais le Populaire, et c'est lui qui parle, omet souvent de faire cette liaison.

— vers 6175 : Encore ung peu différreons; ms.:... *ung peult...*

Page 303, vers 6204 : Il ce remue; on a déjà vu combien le copiste emploie indifféremment le *c* pour l'*s*, et réciproquement.

Page 304, vers 6222 : Luysant; ms. *Reluysant*, qui donne un pied de trop.

— vers 6236 : sans plus atendre; ms. *sans plus enquerre*, qui ne rime pas *avec rendre*.

Page 307, vers 6295 : Et si nul ne me remedie; *me* manque au manuscrit.

Page 308, vers 6319 : Pour la présenter; ms. *Pour la présente*.

Page 310, vers 6362 : Frappe, Maumissert. Le ms., ici et quatre vers plus loin, donne *Maunissert*, qui n'a pas de sens. La première leçon du vers 6019, p. 294, est la bonne; *qui m'y sert mal*, sobriquet plaisant pour dire mauvais serviteur, méchant ouvrier.

Page 311, vers 6372 : Se m'aist Dieux; *se m'aint Dieux*.

Page 313, vers 6402 : Et si très bien les scelleray (il s'agit d'étais); ms... *les celleray*, ce qui est un non-sens.

— vers 6407 : En la fosse nous fault descendre; ms. *En la faulce...*

— vers 6425 : « Quel grant malheur » manque au ms., dont par suite le vers n'a que quatre pieds au lieu de huit.

Page 316, vers 6489 et suivant : Tu me peulx préserver de mal. Le ms. donne à tort les deux fois : *Tu me peulx preserve de mal.*

— vers 6495 : Or n'ay je sçeu; ms. *Or n'ay je seu*, qui donne le même son.

Page 319, vers 6546 : Et le miracle ne cellons — Qui est... ; *Et les miracles ne cellons, — Qui est...*

Page 320, vers 6568 : Prions; ms. *Pruions*, mais l'*u* s'élidait devant l'*i*.

SOMMAIRE

DU

PREMIER MYSTÈRE DE SAINT LOUIS.

PREMIÈRE JOURNÉE.

Le sacre, p. 2-4.
Le conseil des Seigneurs à propos du mariage du Roy, 16-21.
Acceptation de la Régente et du Roi, 23-5.
Ambassade en Provence, 25-32.
Voyage de Marguerite de Provence, 32-6.
Entrevue et mariage, 36-9.
Fête du mariage et départ du comte de Provence, 39-42.
Le comte de la Marche refuse de prêter hommage au comte de Poitiers, 43-6.
Campagne du Roi, prise de Montreuil, 46-50.
La comtesse de la Marche essaye de faire empoisonner le Roi, 51.
Prise de Frontenay, 51-5.
Message du comte de la Marche au roi d'Angleterre, 55-60.
Découverte de ceux qui voulaient empoisonner le Roi, 60-1.
Arrivée du roi d'Angleterre à Saintes, 62.
Jugement et mort des coupables, 63-5.
Réunion du comte de la Marche et du roi d'Angleterre, 66-7.
Défaite des Anglais, 68-70.
Soumission du fils du comte et du comte de la Marche, 71-4.
Retour de saint Louis, 74-6.
Maladie du Roi; son vœu d'aller en Terre-Sainte, 76-83.

2e PARTIE, 87.

Naissance du Dauphin Philippe, 88.
Ambassade du Pape auprès du Roi, 87-90.
Le Roi fait convoquer ses barons par les hérauts, 91-100.
Leur arrivée auprès de saint Louis, 101-3.
Sermon du cardinal, 104-5.
Prise de la croix et préparatifs, 106-13.
Départ, 114-8.
Entrevue du Pape et du Roi à Lyon, 118-20.
Départ d'Aigues-Mortes, 121-2.
Arrivée et réception à Chypre, 122-6.
Le soudan de Babylone apprend l'arrivée de saint Louis, 126-9.
Visite du soudan de Babylone au calife, 130-1.
Ambassade inutile auprès du soudan de Halape, 131-4.
Le soudan de Babylone assiége Chamelle, 134-8.
Le soudan de Halape cède aux ordres du calife et fait sa paix, 141-3.
Nouvel assaut et levée du siége de Chamelle, 143-5.
Départ de Chypre et arrivée du duc de Bourgogne, 146-7.
Le soudan de Babylone se fait porter à Damiette, 147-8.
Départ de saint Louis pour Damiette, 148-50.
Arrivée du soudan à Damiette, 150-2.
Débarquement de saint Louis dans l'île de Damiette, 153-5.
Combat du débarquement définitif, 156-7.
Siége de Damiette, 158-9.
Les Sarrasins abandonnent la ville, 160-2.
Entrée des Chrétiens dans la ville, 162.

DEUXIÈME JOURNÉE.

Départ du comte de Poitiers et de la comtesse d'Artois pour la Terre-Sainte, 167-8.
Conseil des Démons, 169-71.
Mort du soudan de Babylone, 171-4.
Le fils du soudan se prépare à son couronnement, 174-6.
Arrivée du comte de Poitiers et de la comtesse d'Artois, 177-8.
Convocation du soudan de Halape au couronnement du fils du soudan, 178-80.
Départ de l'armée chrétienne pour Massoure, 180-2.

Combat de la Massoure, 182-6.
Réunion du soudan de Halape et du fils du soudan de Babylone, 187-9.
La Reine et la comtesse d'Artois envoient des vivres à l'armée des Chrétiens, 189-91.
Le convoi est arrêté par les Sarrasins, 191-3.
Famine du camp chrétien, 193-5.
Couronnement du fils du soudan de Babylone dans la ville de Massoure, 196-8.
Les Sarrasins projettent de faire une sortie, 198-200.
Les Chrétiens font retraite sur Damiette, 200-1.
Bataille entre les Sarrasins et les Chrétiens, 202-7.
Saint Louis est fait prisonnier, 207-8.
Douleur de la Reine et de la comtesse d'Artois apprenant la prise de l'armée, 209-11.
Les Chrétiens sont mis en prison, 211-5.
Conseil des Sarrasins, 215-6.
Convention de trève et de paix entre saint Louis et le fils du soudan de Babylone, 216-22.
Le fils du soudan de Babylone est assassiné par les siens, 222-3.
La Reine apprend la prise de saint Louis, 224-5.
On demande à saint Louis de confirmer la trève, 225-7.
Remise de Damiette aux Sarrasins, 228-30.
Délivrance du roi saint Louis, 230-1.
Arrivée du Roi à Jaffa, 232-3.
Mauvais traitements et massacre des prisonniers chrétiens par les Sarrasins, 233-56.
Les Sarrasins rendent les quelques prisonniers survivants, 256-9.
Retour des comtes de Poitiers et d'Anjou à Jaffa et ensuite à Paris, 259-61.
Accouchement à Jaffa de la Reine Marguerite, 261-2.
Mort à Paris de la Reine Blanche, 262-3.
Départ de saint Louis pour la France, 264.
Il s'arrête au Mont-Carmel et en emmène des Religieux, 265-7.
Arrivée du Roi à Paris, 268.
Saint Louis établit les Carmes à Paris, 269-70.
Saint Louis donne ses Ordonnances au Palais, 270-2.
Publication de ses Ordonnances, 273-4.
Nomination d'Etienne Boileau comme Prévôt de Paris, 275-7.

Justice d'Etienne Boileau contre un blasphémateur, 278-82.
Saint Louis veut aller visiter les lépreux, 283.
Conversation de trois mendiants, 283.
— du Maître d'hôtel du roi et de Triboulet, cuisinier, 286-7.
Saint Louis lave les pieds des pauvres, 287-90.
Saint Louis fait dîner les pauvres à sa table, 292-4.

TROISIÈME JOURNÉE, p. 295.

Départ du Can de Tartarie pour aller faire la guerre au soudan de Damas, 295-8.
Combat des Tartarins et des gens de Damas; assaut et prise de la ville, 298-302.
Attaque inutile du Grand Can contre les Chevaliers croisés de Saint-Jean-d'Acre, 303-7.
Les Chevaliers envoient demander secours au Pape, 307-8.
Saint Louis reçoit la discipline de son Confesseur, 308-9.
Le Pape envoie un messager à saint Louis, 310-3.
Saint Louis reçoit le message du Pape, 314-5.
Ses convocations pour une nouvelle croisade, 315-27.
Arrivée à Paris du roi de Navarre, du comte de Flandre et du duc de Bretagne, 328-32.
Saint Louis annonce son intention de retourner en Terre-Sainte, 332-5.
Il va prendre à Saint-Denis la bannière de France, 336-7.
Le Maître d'hôtel et Triboulet suivent le Roi, 337-8.
Adieu du Roi et de la Reine Marguerite, 338-42.
Convention avec les patrons de galères d'Aigues-Mortes, 342-4.
Arrivée à Aigues-Mortes, 344.
Plaintes de la Reine Marguerite, 345-6.
Conseils du Roi à ses fils, 346-7.
Le duc d'Afrique est prévenu par le Capitaine de Tunis de l'arrivée des Chrétiens, 348-51.
Arrivée de saint Louis devant Tunis, 352-3.
Le duc d'Afrique part pour aller au secours de Tunis, 353-4.
Débarquement des Chrétiens; assaut et prise de Tunis, 354-7.
Les Chrétiens repoussent les Sarrasins, 358-62.
Ils vont assiéger Cartage, 363-4.
Assaut et prise de Cartage, 364-8.
Repas et fêtes des Chrétiens, 368-9.

Combat des Chrétiens et des Sarrasins, 370-1.
Maladie de saint Louis, 372.
Derniers conseils de saint Louis à son fils Philippe, 374-6.
Mort de saint Louis, 376-8.
Plaintes de ses enfants, 378-82.
On ramène son corps en France, 382.
Miracle de l'aveugle guéri, 382-3.
Désespoir de la Reine Marguerite, 384-5.
Le corps de saint Louis arrive à Paris, 386.
Nouvelles plaintes de la Reine Marguerite, 387-8.
On apporte le corps de saint Louis à Saint-Denis, 389-90.
Guérison de la femme grosse, de la chambrière, du muet et de Dido le chirurgien, 390-3.

PERSONNAGES

DU

PREMIER MYSTÈRE DE SAINT LOUIS.

La Reine Blanche.
SAINT LOYS (qui était d'abord joué par un enfant de douze ans, et ensuite par un homme).
Le Seigneur de Nesle.
Le Connétable.
Le Grand-Maître de l'Hôtel.
Le Chancelier.
Le Comte de Blois.
Le Comte de la Marche.
L'Evêque de Suessons.
Son Chapelain.
Le Capitaine des Archers du corps du Roi.
Quatre Archers du corps du Roi.
Hue, Seigneur de Chastillon (plus tard Capitaine de Damiette pour le Roi, p. 229).
L'Abbé de Saint-Remy de Reims.
Le Seigneur de Coucy.
Le Doyen de Rheims.
Fleur-de-lys, Héraut.
Paris, Héraut.
L'Evêque de Paris.
L'Archevêque de Sens.
Son Chapelain.
Le Comte de Provence.
Le premier Chevalier du Comte de Provence.

La Comtesse de Provence.
Marguerite de Provence.
Le deuxième Chevalier du Comte de Provence.
Voiterot, charretier.
Catherine, première Damoiselle de Marguerite (cf., pour le nom, p. 291).
Eglantine, Damoiselle de la Reine Blanche.
Deuxième Damoiselle de Marguerite.

Le Comte de Poitiers, frère du Roi Loys.
Premier Chevalier du Comte de la Marche.
Robert, Comte d'Artois, frère du Roi Loys.
Le Comte d'Anjou, frère du Roi Loys.
La Comtesse de la Marche.
Le fils du Comte de la Marche.
Deuxième, IIIe et IIIIe Chevaliers du Comte de la Marche.
Le Capitaine du château de Montreuil.
Le Capitaine des Archers du Roi.
Le Messager de la Marche.
Le premier Escuïer de la Comtesse de la Marche.
Premier et deuxième Homme d'armes de Frontenay.
Le Roi d'Angleterre.
Le Connétable d'Angleterre.
Le Seigneur de Talbot.
Le Comte de Rondel (d'Arundel).
Le Duc de Glocestre (Glocester).
Willam, Archer d'Angleterre.
Jouan, id.
Thomelin, id.
Le Duc d'Iort (Yorck).
Quatre Chevaliers du Duc d'Yorck.
Deuxième Escuier du Comte de la Marche.
Maître Golu, bourreau.

Dido, Chirurgien de St Louis.
Maître Geoffroy de Beaulieu, confesseur de St Louis.
Amaury, Chapelain de l'Evêque de Paris.

Première Journée. — Deuxième partie. P. 85.

Le Pape Innocent IV.
Eudes de Chasteau-Roul, Cardinal.
Deuxième Cardinal.
Le Duc de Bourgogne.

Quatre Chevaliers de Bourgogne.
L'Archevêque de Bourges.
Le Chapelain de Bourges.
Le Duc de Bretagne.
Quatre Chevaliers de Bretagne.
L'Evêque d'Orléans.
L'Archevêque de Reims.
Le Comte de Saint-Pol.
Deux Chevaliers du Comte de Saint-Pol.
L'Evêque de Laon.
La Comtesse d'Artois.
Le patron de galère.
Gripart, matelot.
Riflart, matelot.
L'Amiral de la mer.
Labion, premier escuïer de mer.
Le Roy de Chypre.
Le Connétable de Chypre.
Le Maréchal de Chypre.
Le Soudan de Babiloine.
Farchadin, Amiral.
Carcahu.
Riffaut.
Marmot.
Malortie.
Caveteau, Héraut du Soudan de Babiloine (le nom est donné p. 174).
Le Calife de Baudas.
Marinare.
Norgant.
Le Soudan de Halope.
Le Guet de Chamelle.
Le Capitaine de Chamelle.
Le Maréchal du Soudan de Halope.
Le Régent de Chamelle.
Le Postat (Podestat) de Damiette.
Le Sénéchal de Damiette.
Deux Chevaliers de Damiette.
Le Canonnier du Roi S. Louis.

Deuxième Journée, p. 167.

Le Sénéchal de Poitou.
Deux Archers du Comte de Poitou.
Lucifer.

Pluton.
Penthagruel.
Titynillus.
Ripaut, deuxième patron de galère.
Le fils du Soudan de Babilone.
Premier Chevalier du fils du Soudan.
Lisar, second Chevalier du fils du Soudan.
Troisième Chevalier du fils du Soudan.
Brusac, Guet de Massoure (cf. p. 205).
Le Capitaine de Massoure.
L'Homme d'armes de l'Amiral du Roi de France.
Deux Archers du Comte de Poitiers.
Les Halapois.
Les Bretons.
Deux Hommes d'armes de Chamelle.
Troisième Homme d'armes (ou troisième Chevalier) de Damiette.
Philas, qnatrième Chevalier du fils du Soudan.
DIEU.
L'Archange Michel.
L'Archange Gabriel.
Messire Geoffroy de Sargines, Chevalier.
Le Prieur des Carmes du Mont-Carmel.
Le Sous-Prieur.
Le Secrétaire.
Le Pitancier.
Deux Carmes.

Le Secrétaire du Roi.
Ung galant de Paris.
Etienne Boileau.
Francquet, serviteur d'Etienne Boileau.
Sourcille, Sergent d'armes du Roi (cf. pour le nom, p. 316).
Maître Golu, Bourreau de Paris.
Philippe, premier fils de France.
L'Aumônier.
Trois pauvres.
Le Maître d'hôtel du Roi.
Triboulet, cuisinier.

Troisième Journée, p. 295.
(En quatre parties ; cf. p. 363.)

Le Grant Can de Tartarie.
Le Connétable de Tartarie.

Le Maréchal de Tartarie.
Quatre Tartarins.
Le Guet de Damas.
Le Soudan de Damas.
Trois Chevaliers de Damas.
Le Guet de la Ville d'Acre.
Le Grand Prieur d'Acre.
Trois Chevaliers Croisés.
Merquadé, Héraut des Croisés.
Le Pape.
Le Cardinal.
L'Evêque de Seine (Sienne?).
Bonne-Nouvelle, Héraut de Rome.

Jehan, deuxième fils de France.
Pierre, troisième fils de France.
Premier Chevalier du Comte de Poitiers.
Le Roi de Navarre.
Oliffant, premier Chevalier et Héraut du Roi de Navarre (cf. p. 327).
Trois autres Chevaliers du Roi de Navarre.
Le Comte de Flandres.
Trois Chevaliers de Flandres.
Le Duc de Bretagne.
Le fils du Duc de Bretagne.
Deux autres Chevaliers de Bretagne.
Deuxième Chevalier du Comte de Poitiers.
Le Comte d'Eu.
Macy de Vendôme, Abbé de Saint-Denis.
Le Chevalier du Comte d'Eu.
Deux patrons de galères à Aigues-mortes.
Rigaut, premier matelot Chrétien (p. 363, Regnault).
Le Capitaine de la Tour du port de Tunes.
Marconnet, Héraut de Tunes.
Deux Hommes d'armes du Capitaine de Tunes.
Le Roy de Tunes.
Le Maréchal de Tunes.
Deux Chevaliers de Tunes.
Le Duc d'Afrique.
Trois Chevaliers du Duc d'Afrique.
Riflart, deuxième matelot Chrétien.
Le Capitaine de Cartage.

Le Sénéchal d'Afrique.
Trois Chevaliers de Cartage.
Le Comte d'Etampes.
Le Charretier.
L'Aveugle.
La femme grosse.
La Chamberière.
Le muet.

L'OBSTINATION DES SUYSSES.

Cette pièce aurait dû figurer dans le premier volume, au milieu des autres petites pièces politiques de Gringore; mais à ce moment toutes nos recherches pour la rencontrer avaient été vaines; depuis, il s'en est retrouvé un exemplaire à la Bibliothèque Impériale. Sa brièveté nous avait permis de l'insérer dans le VIIIe volume de notre « Recueil des Poësies Françoises des XVe et XVIe siècles, » 1858, p. 282-9, pour réparer notre involontaire omission.

Nous la réimprimons une seconde fois à la suite du *Mystère de Saint Louis*, pour qu'elle ne manque pas à la réunion des ouvrages de Gringore.

C'est un in-8° gothique de 4 ff.; sur le recto du premier, on voit, au-dessous du titre, le bois bien connu du roi, en robe et en toque, passant en revue des soldats en cuirasse. Le texte commence au verso, et, si les strophes n'étaient pas séparées par un blanc, la page pleine aurait 25 lignes; le dernier verso est blanc.

Quant à sa date, elle est facile à donner au moins approximativement, les Suisses ayant cessé d'être à la solde de la France depuis 1510, date de leur alliance avec le Pape et les Vénitiens contre la France, jusqu'au traité de Fribourg, conclu par François Ier en 1516. Sans en avoir de preuves bien positives, je croirais la pièce de Gringore écrite plu-

tôt sous Louis XII que sous François Ier, c'est-à-dire avant 1512, et au commencement de la querelle. La pièce de Gringore est un manifeste, une adresse à l'opinion publique, et par là même elle doit se placer comme aux débuts de l'affaire.

Il en existe un manuscrit à la Bibliothèque Nationale, fonds français, n° 1690, ancien 7672, qui a été décrit par M. Meyer dans ses « Rapports sur des documents manuscrits de l'ancienne littérature de la France conservés dans les Bibliothèques de la Grande-Bretagne », Paris, 1871, in-8°, p. 118.

A. de M.

L'OBSTINATION DES SUYSSES.

Si Eneas[1] Silvius, qui fut dit
Pape Pie[2], en son escript prédict
Que les Suysses sont fiers et orguilleux,
Au temps présent je n'y metz contredict,
Car j'aperçoy que par faict et par dict
Plus que oncques mais se monstrent oultrageulx;
Bien est heureulx qui n'a que faire à eulx,
Comme ledict Pape Pie recolle
En sa nonante et quatriesme epistolle[3].

1. Imp. : Eveas.

2. Enea Sylvio Piccolomini, pape, sous le nom de Pie II, de 1459 à 1464.

3. Voici le passage de Sylvius, qui est en effet dans la quatre-vingt-quatorzième lettre : Cancellarius scribit mihi ex Constantia nullam spem esse concordiæ cum Suicensibus; nam superbi natura homines non se Justitiæ cooptant, sed ipsam sibi Justitiam famulari volunt, justumque id putant quod eorum phantasticis est conforme capitibus, « bene-

Suysses ingratz sont et plains d'avarice;
Joindre, adapter ne veullent à Justice,
Mais desirent la tenir comme serve,
La desprisant et blasmant son office,
Et, si quelqu'un contre iceulx objice,
Ilz veullent bien que Justice leur serve.
Moins sont piteulx que n'est la loupe cerve
Eschauffée dedans le boys ramaige:
L'ouvrier souvent est congneu à l'ouvraige.

C'est grant orgueil à telz bellicateurs
De se dire des Princes correcteurs;
Car ignars sont et sans clericature;
Ilz se devroient nommer explorateurs,
Tirans, pervers, de biens d'aultruy rapteurs;
Fiers, merveilleux ilz sont de leur nature;
Ce sont bestes qui charchent leur pasture
Sur Roys, Princes, Bourgoys et Populaire :
A gens ingratz il n'appartient salaire.

Gens eshontez, plains d'orgueil et follye,
Par trop avez rançonné Itallye,
Pillé Millan sans droict et sans raison,
Et vous semble que France demolye
Sera par vous et de tout abolye.

que, *inquit Comicus*, homine imperito nihil quidquam injustius est, qui nihil rectum putat nisi quod ipse fecit. »

(Ed. des lettres, Nuremberg, Ant. Koberger, 1486, in-4, f° 7 verso. Dans les œuvres, Bâle, Henricus Petri, in-f°, éd. 1551 et 1571, p. 582.) On a vu avec quelle exactitude Gringore vient de traduire la première partie de la phrase de Sylvius; il a fait sa sixième strophe avec le reste, en prononçant à juste titre le nom de Térence, car la citation de Sylvius reproduit avec quelques changements les vers 99 et 100 des *Adelphes*.

Sans cogiter[1] que faictez mesprison,
Vous ne faictes envers Dieu oraison,
Mais vous semble qu'il soit subject à vous :
Riens pire ne est que les obstinez foulz.

Vostre vouloir est indiscret, muable,
Riens ne jugez juste ne raisonnable
Et desprisez gens doctes, scientifiques[2];
Vous ne croyez, comme gens mal traictables,
Que ce qui est confermé sans notables;
Avez testes folles et fantastiques;
Le droict chemin laissez, et voyes obliques
Voulez suyvre; trop tenez de la lune :
Tous[3] hommes sont en dangier de Fortune.

Par trop allez vostre orgueil eslevant;
Car Thérence le soustient en prouvant
Qu'il ne est homme plus injuste de faict
Que cil qui est ignare, non sçavant,
Et luy semble, soit derrière ou devant,
Qu'il n'y a riens bien faict s'il ne l'a faict;
Suysses, Suysses, congnoissez le forfaict
Que commectés faisant à autruy guerre :
A ung mouton n'est requis cinq piedz querre[4].

1. Imp. : cogitez.
2. Imp. : scienticques.
3. Imp. : Tons.
4. Chercher cinq pieds à un mouton c'est faire une chose sotte, chercher midi à quatorze heures. Baude, dans le « Débat de la Dame et de L'Escuyer » emploie la même comparaison proverbiale :

Soyez ouvert, parlez clair ; jamais saige
Ne va serchant les cinq piedz de mouton.

(*Recueil d'anciennes poësies Françoises*, IV, 1856, p. 155.)

Mais qui vous meult venir descendre en France,
Voulans tenir les Princes en souffrance,
Cuydant gaster une Province telle;
C'est follye avec oultrecuydance
Et que n'avez de Raison congnoissance;
Chascun sçait bien que n'y avez querelle;
Vraye science, acquise ou naturelle,
Vous prisés moins que irraisonnables bestes :
Folz font ainsi qu'i leur monte en leurs testes[1].

O cueurs felons, derogans à Noblesse,
Qui appetez par folle hardyesse
Dessus Princes avoir la seigneurie,
Desprisez vous leur vertu et proesse,
Et que leurs cueurs, rempliz de gentillesse,
Ne combatent vostre Gendarmerie?
Estimez vous si peu Chevalerie
Qu'elle ne soit[2] soy venger disposée[3]?
Par ignorans science est desprisée.

Comme le loup hors du boys se transporte
Quand il a faim, esperant qu'il rapporte
Beste ou oyseau de quelque pasturage,
Suysses pervers assemblent leur cohorte,
Des montaignes partent en ceste sorte,
Leurs proyes prennent en ville et en villaige[4],
Et ne visent à la perte et dommaige,
Que au peuple font, ne qu'ilz offencent Dieu :
Là où Force règne, Bon-Droict n'a lieu.

Bien congnoissez que, quant ung chien a fain,

1. Imp. : à leur teste. — 2. Imp. : sçait.
3. Imp. : disposa.
4. Imp. : en villes, cours ou villages.

Se on luy donne quelque morceau de[1] pain,
Quant l'a mangé, d'autre en vient demander;
Tout en ce point font Suysses pour certain;
Se argent ont huy, ils en vouldront demain;
Par trop veullent les Suysses gourmander;
Si est requis de leur faire amender,
Puisque chacun leur orguel apperçoyt :
Le fol ne croyt jusques[2] à ce qu'il reçoyt.

En lieux sacrez Suysses mectent les mains;
Abbés, Moynes, Prestres et Chappelains,
Batent, pillent, rançonnent et molestent,
Et sont si fiers, cruelz et inhumains,
Qu'i viollent Abbesses et Nonnains;
Des corporaulx et chasubles se vestent;
Les biens d'autruy injustement conquestent;
De rappine vivent et de larecin :
Si Dieu acroit, il paye en la parfin.

Dedans villes rançonnent les Marchans;
Les bledz et fruictz gastent[3] dessus les champs;
Chairs, vins happent sans demander combien;
Les simples gens de leurs glaives tranchans
Navrent, percent, tant sont fort non sachans,
Et brief en eulx il n'y a aucun bien;
Or ne peult on sur iceulx gaigner rien,
Par quoy l'on craint à telz paillars combatre :
L'orgueil des folz par vertu fault abbattre.

Ce sont tirans plains d'opprobres diffames
Qui ne craignent[4] meurtrir, dampner[5] leurs ames,
Car conduictz sont par les Espritz malins;

1. *De* manque à l'imprimé. — 2. Ms. : *Juc*. — 3. Ms.: gastens. — 4. Imp. : craignant. — 5. Imp. : dampnez.

Leur desduict [1] est à faire veufves femmes
Et se mirent à desflorer les dames,
Desheritans pupilles, orphelins;
Garder les fault de venir à leurs fins,
Car le dangier y seroit perilleux :
Riens n'est pire que le povre orgueilleux.

Nobles, Princes, gardez [2] de vous laisser
Assubgectir, fouller ne interesser
Par les Suysses, gens avollez, sans terre;
Il est requis leur orgueil rabaisser,
Ou tellement vous vouldront oppresser
Que incessamment ilz vous feront la guerre;
C'est leur mestier, autre n'en veullent querre;
Faictes que de eulx il ne soit plus memore :
Cil qui ce fait agneau, loup le devore.

Grosses testes, sans sens, lourdz et labilles,
Robustes, faulx, varians, très mobiles,
I ndiscretz, folz, par argent subvertis [3].
N'esperez pas que par vous, serfz servilles,
Gens, qui sont frans, voulez assubgectis;
Orgueil conduict larrons mal advertis;
Rayson ne ayment, à Discorde ont reffuge :
En la fin Dieu pugnist; c'est le vray juge.

1. Imp. : Leurs deduictz.
2. Imp. : garder.
3. Comme, à cause de l'acrostiche, il ne peut pas y avoir de vers sautés, il faut de toute nécessité mettre, comme dans le ms., au participe pluriel les deux infinitifs du texte : *subvertir* et *assubgettir*. La phrase, malgré cela, n'est ni beaucoup plus complète, ni plus justement construite; mais *advertis* a la rime qui lui manquerait sans cela.

TABLE DES MATIÈRES.

LA VIE MONSEIGNEUR SAINCT LOYS.

Pages

PRÉFACE. Auteurs qui ont parlé de la *Vie de S. Louis par personnages* v

II. Description du manuscrit . . . . . vij

III. La mention de Gringore et de la Confrérie de la chapelle Saint-Blaise ix

IV. Confréries parisiennes sous le patronage de saint Louis x

V. La Chapelle Saint-Blaise et Saint-Louis . . xiij

VI. La Communauté des Maçons et des Charpentiers xv

VII. La Vie de saint Louis a été représentée en plusieurs années. Époque probable de sa composition . . . . . xviij

VIII. Remarques sur le texte xxiv

IX. La Vie de saint Louis a les Chroniques de Saint-Denis comme origine . . . . . xxviij

X. Le Mystère antérieur sur le même sujet. Saint Louis et Jeanne d'Arc sont les seuls sujets vraiment historiques et nationaux traités par notre théâtre primitif . . . . . xxxvj

— Le premier livre 1

— Le IJe livre 27

— Le troisiesme livre 66

— Le IIIJe livre 104
— Le cinqme livre. 142
— Le sixième livre 180
— Le VIJe livre 219
— Le VIIJe livre 256

Liste des personnages de la Vie Monseigneur Sainct Loys 321

Corrections de leçons fautives du manuscrit . . . 326

Sommaire analytique du premier Mystère de Saint Louis 339

Liste des personnages du premier Mystère de Saint Louis 344

L'OBSTINATION DES SUISSES 351

Table des matières de ce second volume 357

UNIV. OF MICHIGAN,

1918

En reprenant, après une longue interruption, la publication des Œuvres de Gringore par celle du Mystère inédit de saint Louis, qui est l'œuvre de M. de Montaiglon, nous pouvons annoncer que la suite, qui sera due à la collaboration de M. de Montaiglon et de M. le baron James de Rothschild, ne souffrira plus les mêmes retards. Le troisième volume est sous presse.